

Université de Montréal

À l'ombre de la montagne : le paysage archéologique du versant nord du mont Royal,  
Montréal, 1698-1900

*Par*

Valérie Janssen

Département d'anthropologie, Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté en vue de l'obtention du grade de maîtrise  
en anthropologie

Février 2021

© Valérie Janssen, 2021

Université de Montréal

Département d'anthropologie, Faculté des Arts et des Sciences

---

*Ce mémoire intitulé :*

**À l'ombre de la montagne : Le paysage archéologique du versant nord du mont Royal,  
Montréal, 1698-1900**

*Présenté par :*

**Valérie Janssen**

*A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :*

**Adrian Burke**

Président-rapporteur

**Brad Loewen**

Directeur de recherche

**Isabelle Ribot**

Membre du jury

## Résumé

Ce mémoire s'inscrit dans un projet de recherche plus global sur l'évaluation du potentiel archéologique du mont Royal réalisé par l'Université de Montréal en partenariat avec la Ville de Montréal et le ministère de la Culture et des Communications du Québec. Plus précisément, il a pour objectif de mettre en œuvre et d'apporter une réflexion sur l'outil dans la gestion du patrimoine archéologique. Au Québec, malgré l'importance de cet outil à l'étape du diagnostic en archéologie préventive, il existe peu de connaissances empiriques sur son efficacité et sur la validité des différentes méthodologies employées. Nous avons donc voulu mieux comprendre la démarche de l'évaluation du potentiel à partir de l'approche du paysage culturel et de celle de l'écologie historique, et ce, afin de voir comment cela pouvait apporter une nouvelle façon d'envisager le potentiel archéologique. L'élaboration de notre cadre théorique s'est appuyée, notamment, sur une trentaine d'études de potentiel archéologique produite au Québec. À l'aide de ce cadre théorique, le potentiel archéologique du versant nord du Mont-Royal a été documenté sur une période allant de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle. La recherche théorique a été complétée par des inspections visuelles des zones, permettant ainsi de documenter plus finement certains éléments environnementaux, tels la topographie, le couvert végétal, l'hydrographie, etc.

Dans la construction du paysage culturel, c'est l'aspect mythique et symbolique de la montagne qui nous intéresse. Nous en avons retenu trois thèmes principaux qui s'échelonnent dans le temps, c'est-à-dire la montagne pittoresque et le paysage forestier, la montagne agricole et l'industrie des tanneries et, enfin, l'arrivée des cimetières et des établissements religieux. Pour chacun de ces thèmes, des orientations de recherche sont énoncées en guise de réflexion sur les éléments d'intérêt archéologique présentés. Ces thèmes, nous le suggérons, pourront être pris en compte dans un contexte d'archéologie préventive.

**Mots-clés :** archéologie historique, Montréal, étude de potentiel archéologique, site patrimonial du Mont-Royal, écologie historique, cimetières, tanneries.

## Abstract

This thesis is part of a broader research project on the archaeological potential of Mount Royal carried out by Université de Montreal in partnership with the City of Montreal and the Ministry of Culture and Communications of Quebec. More specifically, it aims to assess the utility and efficiency of archaeological potential studies as a tool in cultural resource management. In Quebec, despite the importance of this tool in preventive archaeology at the diagnostic stage, there has been very little empirical study of its effectiveness and the validity of the different methodologies used. We therefore wish to bring a better understanding to the assessment of archaeological heritage potential by using a cultural landscape and historical ecology approach, in order to see how this can bring about a new way of considering archaeological potential. The development of the theoretical framework for this paper was based on some thirty archaeological assessments produced in Quebec. It is through this theoretical framework that the archaeological potential of the territory under study, namely the northern slopes of Mount Royal, was documented for a period starting at the end of the 17<sup>th</sup> century up to the 20<sup>th</sup> century. The theoretical research was complemented by visual inspections of the geographical zones, thereby permitting a more precise documentation of certain environmental features such as the topography, the ground vegetation and tree cover, the hydrography, etc.

In the construction of the cultural landscape, the mythical and symbolic aspects of the mountain retain our interest. We have chosen three main themes, namely the picturesque mountain and the forest landscape, the agricultural mountain and the tanning industries and, lastly, the arrival of cemeteries and religious institutions. For each theme, research orientations are formulated in order to reflect the elements of archaeological interest that we present. These themes may be taken into account for archaeological resource management.

**Keywords:** Historical archaeology, Montreal, Cultural resource management studies, archaeological heritage protection, Mount Royal heritage site, historical ecology, cemeteries, tanneries.

# Table des matières

Résumé .....	i
Abstract.....	ii
Table des matières .....	iii
Liste des figures .....	ix
Remerciements.....	xviii
Introduction .....	1
Chapitre I. Une « étude de potentiel archéologique » : qu'en est-il ?.....	5
1.1. L'état des connaissances .....	5
1. 2. L'étude de potentiel, d'abord un outil de prédiction .....	5
1.2.1. Définir l'étude de potentiel archéologique.....	6
1.2.2. Le contexte de réalisation de l'étude.....	9
1.2.3. Les étapes dans la réalisation d'une étude de potentiel .....	10
1. 3. Problématique .....	11
1.3.1. Variabilité et normalisation d'un instrument de gestion archéologique.....	11
1.3.2. Une méthodologie efficace ? .....	13
1. 4. Les objectifs de la recherche .....	15
1. 5. L'approche conceptuelle .....	15
1.5.1. Le paysage dans l'étude de potentiel.....	15
1.5.2. Le paysage est-il culturel, historique ou naturel ? .....	16

1.5.3. L'écologie historique, une approche complémentaire .....	17
1.6. D'une méthode vers une méthodologie.....	18
1.6.1. L'historique des recherches et la méthode de collecte de données .....	18
1.6.2. La création de la base de données cartographiques.....	19
1.6.3. L'évaluation du potentiel archéologique : de la prédiction à l'orientation .....	20
1.7. Le corpus à l'étude : description, localisation et disponibilité .....	21
1.7.1. Le territoire .....	21
1.7.2. Les sources d'archives .....	24
1.8. Organisation du mémoire.....	24
Chapitre II : Les thèmes qui régissent le potentiel.....	25
2.1. Le mont Royal, un lieu mythique ? .....	25
2.2. L'interprétation du paysage montréalais et l'appropriation de l'espace .....	25
2.3. La montagne pittoresque et le paysage forestier .....	26
2.4. La montagne agricole et les activités artisanales .....	27
2.5. La montagne sacrée et le paysage mortuaire .....	30
Chapitre III : La montagne pittoresque et le paysage forestier .....	33
3.1. Le boisé Saint-Jean-Baptiste .....	34
3.1.1. L'historique.....	35
3.1.2. Description et composition du boisé Saint-Jean-Baptiste .....	39
3.2. Le boisé de l'Université de Montréal.....	41
3.2.1. L'historique.....	42

3.2.2. Description et composition du boisé de l'Université .....	48
3.3. Le boisé Brébeuf .....	51
3.3.1. L'historique.....	51
3.3.2. Description et composition du boisé Brébeuf.....	53
3.4. Les boisés du cimetière Notre-Dame-des-Neiges .....	57
3.4.1. L'historique.....	59
3.4.2. Description et composition des boisés du cimetière .....	62
3.5. Le boisé de l'Oratoire.....	62
3.5.1. L'historique.....	63
3.5.2. Description et composition du bois de l'Oratoire .....	65
3.6. Orientations de recherche archéologique sur les boisés .....	67
Chapitre IV : La montagne agricole et artisanale.....	69
4.1. Le début de la colonisation et la production agricole .....	69
4.1.1. Le parcellaire seigneurial.....	69
4.1.2. Les premiers occupants : la côte Sainte-Catherine .....	70
4.1.3. Les premiers occupants : la côte des Neiges.....	71
4.1.4. Le début de l'exploitation agricole des côtes.....	71
4.1.5. L'exploitation des terres au XVIII <sup>e</sup> siècle .....	76
4.1.6. L'exploitation des terres au XIX <sup>e</sup> siècle .....	79
4.1.7. L'agriculture au XX <sup>e</sup> siècle et la production en serre .....	80
4.2. Le potentiel archéologique du monde agricole.....	81

4.2.1. L'activité agricole sur le mont Royal .....	81
4.2.1.1. L'agriculture de subsistance : de 1642 à 1780 .....	81
4.2.2. Les tanneries .....	89
4.2.3. Les domaines ruraux : un développement précoce .....	96
Chapitre V : La fondation des cimetières sur la montagne : le mont Royal et le pouvoir religieux .....	102
5.1. Les cimetières .....	102
5.2. Le cimetière Mont-Royal .....	104
5.2.1. Les aménagements.....	114
5.3. Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges .....	118
5.3.1. Les aménagements.....	131
5.4. Les cimetières juifs .....	138
5.4.1. Les aménagements.....	139
5.5. Les orientations de recherche pour les cimetières .....	139
5.5.1. Le cimetière comme objet d'étude .....	139
5.5.2. Construire un cimetière .....	141
5.5.3. Le développement d'une industrie funéraire à partir du XIXe siècle.....	141
Chapitre VI : Conclusion .....	149
Références bibliographiques .....	152
Références cartographiques .....	167
Références des illustrations.....	170
Annexe I : Liste des études de potentiel archéologique consultées.....	171



Annexe II : Fiche de rédaction, description des boisés .....	174
Fiche de rédaction et description des boisés .....	175
Annexe III : Liste des documents cartographiques .....	176
Liste des documents cartographiques .....	177
Annexe IV : Liste des critères .....	185
Liste des critères .....	186
Annexe V : Tableau des lots et des propriétaires de la concession jusqu'à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle .....	187
Tableau des lots et des propriétaires de la concession jusqu'à la fin du XIX <sup>e</sup> siècle .....	188
Annexe VI : Tableaux des lots concédés sur les côtes des Neiges et Sainte-Catherine en 1731 et en 1781 .....	205
Tableau des lots du chemin de la côte des Neiges reconstituer à partir de <i>l'Aveu et dénombrement</i> de 1731 .....	206
Tableau des lots du chemin de la côte Sainte-Catherine reconstituer à partir de <i>l'Aveu et dénombrement</i> de 1731 .....	209
Tableau des lots du chemin de la côte des Neiges reconstituer à partir de <i>l'Aveu et dénombrement</i> de 1781 .....	210
Tableau des lots du chemin de la côte Sainte-Catherine reconstituer à partir de <i>l'Aveu et dénombrement</i> de 1781 .....	213
Annexe VII : Tableaux des lots concédés sur les côtes des Neiges et Sainte-Catherine montrant la portion de terre exploitée .....	215
Tableau des lots du chemin de la côte des Neiges montrant le pourcentage des terres exploitées... ..	216
Tableau des lots du chemin de la Côte-Sainte-Catherine montrant le pourcentage des terres exploitées .....	218

Annexe VIII : Listes des entreprises et des services funéraires proposés en 1887.....	219
Listes des entreprises et des services funéraires proposés en 1887.....	220

## Liste des figures

- Figure 1. Graphique illustrant les principaux participants au projet et les grandes étapes..... 2
- Figure 2. La zone à l'étude et les différents secteurs : les limites historiques des côtes des Neiges et Sainte-Catherine (vert pâle), les limites de la portion nord du Site patrimonial du Mont-Royal (vert foncé) et les sous-secteurs du territoire à l'étude (bleu)..... 22
- Figure 3. Extrait de la carte de Vachon de Belmont illustrant les limites des concessions des côtes Notre-Dame-des-Neiges et Sainte-Catherine, sur le flanc nord du mont Royal.  
« Description générale de l'isle de Montréal divisée par costes où sont exactement marquées toutes les distances de place en place avec le meilleur ordre que l'on pu observer ». François Vachon de Belmont, 1702. .... 23
- Figure 4. Localisation du boisé Saint-Jean-Baptiste sur le mont Royal, Montréal. Le tracé en vert délimite les différentes zones boisées..... 36
- Figure 5. Localisation des concessions de Juchereau de Beaumarchais et de Prudhomme dans le boisé Saint-Jean-Baptiste. Le tracé en rouge indique la limite des anciennes concessions. 36
- Figure 6. Extrait du plan d'Ostell et une localisation approximative du boisé Saint-Jean-Baptiste.  
« Plan figuratif d'une propriété située à la Côte des Neiges et à la Côte Ste Catherine appartenant aux Heritiers de feu John Gray Ecuier Avec les terres y adjacentes dressé partie d'après un Relevé exprès et partie d'après d'anciens plans ». John Ostell, décembre 1837. .... 37
- Figure 7. Localisation approximative du boisé Saint-Jean-Baptiste et limites des lots adjacents en 1878. « Plan annexé à l'acte de donation de Siméon Pagnuelo écr. [écuyer] à la Fabrique de Notre Dame de Montréal pour la construction d'un chemin ». H. M. Perrault, 7 février 1878..... 38

Au nord du sentier, l'érable à sucre domine autant les semi et les gaulis que les arbres matures.

Parmi ceux-ci, le chêne rouge est la seconde essence en importance, alors que l'érable de Norvège (*Acer platanoïdes*) et le frêne d'Amérique dominant dans les deux strates inférieures Figure 8. Localisation des zones de remblai observées lors de l'inspection visuelle. .... 39

Figure 9. Limites du boisé de l'Université de Montréal et du boisé Édouard-Montpetit. .... 40

Figure 10. Plan de la propriété de Charles Picard indiquant l'emplacement de la « sucrerie » (flèche rouge). « Plan d'une propriété située à la côte des Neiges, près de cette ville, provenant de la succession de Charles Picard en son vivant cultivateur de ladite Côte des Neiges : Fait et dressé par l'arpenteur soussigné d'après le chaînage fait par lui le 13 du courant ». Pierre-Néré Dorion, 23 octobre 1876, original créé le 18 avril 1843..... 45

Figure 11. Localisation des boisés de l'Université de Montréal et Édouard Montpetit sur le plan de Sitwell et Drummond. « Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869». H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1870. 46

Figure 12. Localisation des boisés de l'Université de Montréal et Édouard Montpetit sur le plan de Hopkins. « Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands». Henry Whitmer Hopkins, 1879..... 47

Figure 13. Localisation de l'ancienne piste de ski. Géo portail du Gouvernement du Québec. .. 49

Figure 14. Localisation du boisé Brébeuf..... 52

Figure 15. Localisation du boisé Brébeuf superposé au cadastre de 1698 (concession de Mathurin Guillet et de Léonard Gatillon dit Duchesne). .... 52

Figure 16. Localisation du boisé Brébeuf en 1879 sur le plan de Hopkins. « Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual

surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands». Henry Whitmer Hopkins, 1879. ....	54
Figure 17. Extrait du plan de Boxer (1859) indiquant l'emplacement du boisé et la propriété de James Leslie. « Map of the city of Montreal shewing the Victoria bridge the mountain & proposed boulevard, and the different dock projects». Frederick N. Boxer, 1859.....	55
Figure 18. Extrait du plan de Sitwell et Drummond et localisation du boisé Brébeuf. « Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869». H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1870. ....	56
Figure 19. Localisation des boisés du cimetière Notre-Dame-des-Neiges (boisé de l'Est et boisé du Centre). Géo portail Gouvernement du Québec. ....	58
Figure 20. Extrait du plan d'Ostell de 1837 et localisation des boisés de l'Est et du Centre. « Plan figuratif d'une propriété située à la Côte des Neiges et à la Côte Ste Catherine appartenant aux Heritiers de feu John Gray Ecuier Avec les terres y adjacentes dressé partie d'après un Relevé exprès et en partie d'après d'anciens plans ». John Ostell, décembre 1837. ....	60
Figure 21. Extrait de la carte de Sitwell et Drummond (1870) et localisation les boisés de l'Est et du Centre. « Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869». H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1870. ....	61
Figure 22. Localisation des boisés de l'Oratoire Saint-Joseph-du-Mont-Royal. Géo portail du Gouvernement du Québec. ....	64
Figure 23. Extrait du plan de Henry Hessburn Macfarlane (1844) et localisation des boisés de l'Oratoire Saint-Joseph-du-Mont-Royal. « Plan of Villa-Lots laid off on the Farm of Gibraltar Near Cote des Neiges Belonging to the Representatives of the late Colin Robertson », Macfarlane (1844).....	66

Figure 24. Plan des concessions de la côte Notre-Dame-des-Neiges lors de son ouverture par Catalogne (1698). « Terres de Notre-Dame-des-Neiges ». Gédéon de Catalogne, 8 avril 1698. ....	72
Figure 25. Emplacement possible du moulin banal des Sulpiciens (en noir), sur la concession de Martin dit Ladouceur (lot 5269). Le réseau hydrographique représenté est celui de la période historique (en bleu). ....	78
Figure 26. Localisation hypothétique des réserves de bois (vert pâle), des terres exploitées (vert foncé) et des parcelles domestiques (bleu) en 1731. ....	83
Figure 27. La ferme Airley de John Ogilvy est un exemple de la division des lots dans la première moitié du XIXe siècle sur le mont Royal. « Plan of Airley Farm at Cote des Neiges. Belonging to the Representatives of the Late John Ogilvie Esq». H.M. Perrault, 1832. ....	85
Figure 28. Extrait du plan de Sitwell et Drummond (1870) localisant les cours d'eau, les canalisations et les puits (en bleu). Les bâtiments en rouge sont ceux identifiés comme pouvant être des tanneries. Les vergers sont également perceptibles sur le plan. « Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869». H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1870. ....	87
Figure 29. Extrait du plan de Sitwell et Drummond montrant le domaine de James Leslie, avec ses arbres plantés en rangées, ses différents sentiers, ses bâtiments et son boisé. « Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869». H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1870. ....	98
Figure 30. Alignement d'arbres, vestige de l'ancien domaine Airlie (aussi appelé Airley), cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Photographie : Valérie Janssen. ....	99
Figure 31. Limite de la zone à l'étude : les cimetières Mont-Royal, Notre-Dame-des-Neiges, Shaar Hashomayim et Shaerith Israel (à l'emplacement de la flèche blanche). Géo portail Gouvernement du Québec. ....	103

Figure 32. Cimetière Mount Auburn, Cambridge, Massachusetts. Photographie : Valérie Janssen. ....	105
Figure 33. Plan initial du cimetière Mont-Royal. « Plan of property belonging to the Montreal Cemetery Compagny situate[d] at the Mountain of Montreal Canada East », H. M. Perrault, 21 septembre 1852. ....	107
Figure 34. Plan d'aménagement du cimetière Mont-Royal de Sidney et Neff (1852) (Young 2003). ....	108
Figure 35. Exemple de monuments datant du XIX <sup>e</sup> siècle dans le cimetière Mont-Royal en arrière-plan. Le lac artificiel apparaît à l'avant. « Cimetière Mont-Royal », Montreal, Qc, vers 1895. Photographie : William Notman & Son. ....	109
Figure 36. Carte postale illustrant le portail de l'entrée principale du cimetière Mont-Royal. « Mount-Royal Cemetery Entrance, Montreal », Published by European Post Card Co., date inconnue. ....	111
Figure 37. Plan localisant la parcelle de terrain de John Redpath acquise par la Compagnie du cimetière du Mont-Royal pour l'agrandissement dudit cimetière en 1854. « Plan of Terrace Bank Montreal belonging to John Redpath Esquire about being acquired by the Mount Royal Cemetery Company », H.M. Perrault, 2 octobre 1854. ....	112
Figure 38. Plan de l'agrandissement sur le mont Murray, actuel mont Outremont, et des aménagements prévus. En plus du portail, le plan indique l'emplacement des charniers. « Plan shewing new roads laid out through portion of property lying west of present Mount Royal Cemetery », H. M. Perrault, 24 novembre 1876. ....	113
Figure 39. Carte postale montrant le portail d'entrée et la maison du régisseur au début des années 1900. « Entrance to Mount Royal Cemetery, Montreal, The Valentine & Son's Publishing Co (190?). ....	115

- Figure 40. Plan de 1856 illustrant le bâtiment initialement mis à la disposition du régisseur, l'emplacement futur du cimetière juif et le tracé du chemin donnant accès au cimetière à partir du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. « Plan of the Spring Grove Property Belonging the Heirs Mc. Culloch Situate[d] at St. Catherines Near the City of Montreal, Canada East Subdivided into Villa Lots». H.M. Perreault, 11 novembre 1856..... 116
- Figure 41. Plan du crematorium tel que publier en avril 1902 dans la revue Canadian Architect and Builder. Tiré de Ethnoscop 2005 : 13..... 119
- Figure 42. Plan de 1854 illustrant les aménagements prévus pour le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, partie donnant sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Les bâtiments agricoles de la terre du docteur Pierre Beaubien apparaissent à droite. « Plan du cimetière de Notre-Dame-des-Neiges situé dans la paroisse de Montréal d'après un relevé par le soussigné ». H. M. Perreault, 22 octobre 1854, partie 1 de 2..... 121
- Figure 43. Plan de 1854 illustrant les aménagements prévus pour le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, partie est. « Plan du cimetière de Notre-Dame-des-Neiges situé dans la paroisse de Montréal d'après un relevé par le soussigné ». H. M. Perreault, 22 octobre 1854, partie 2 de 2. .... 122
- Figure 44. Plan de 1854 illustrant les aménagements prévus pour le cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La chapelle et la maison du gardien (actuel bureau administratif) apparaissent en haut à gauche. « Cimetière Notre-Dame-des-Neiges ». S.A, 1854. .... 123
- Figure 45. Plan de l'agrandissement au nord du cimetière Notre-Dame-de-Neiges en 1876, partie donnant sur le chemin de la Côte-de-Neiges. « Plan d'une partie du cimetière Notre-Dame-des-Neiges situé dans la paroisse de Montréal ». H. M. Perrault, 30 août 1876, partie 1 de 3..... 124
- Figure 46. Plan de l'agrandissement au nord du cimetière Notre-Dame-de-Neiges en 1876, partie centrale. La flèche rouge indique l'emplacement possible des serres. « Plan d'une



partie du cimetière Notre-Dame-des-Neiges situé dans la paroisse de Montréal ». H. M. Perrault, 30 août 1876, partie 2 de 3.....	125
Figure 47. Plan de l’agrandissement au nord du cimetière Notre-Dame-de-Neiges en 1876, partie donnant sur le cimetière Mont-Royal. La flèche rouge indique la « Terre non béni ». « Plan d’une partie du cimetière Notre-Dame-des-Neiges situé dans la paroisse de Montréal ». H. M. Perrault, 30 août 1876, partie 3 de 3. ....	126
Figure 48. Monument à la mémoire de Ludger Duvernay dans le cimetière Notre-Dame-de-Neiges. Office provincial de publicité. Photographie de Claude Décarie, octobre 1949. ..	128
Figure 49. Monument aux Patriotes, cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal, œuvre d’Alfred Laliberté. On aperçoit (flèche rouge) l’ancienne maison de ferme du docteur Pierre Beaubien où les religieuses de la communauté des Sœurs de la Providence logèrent de 1854 à 1857. Photographie : Edgar Gariépy, vers 1923. ....	129
Figure 50. Chemin de croix au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, illustration tirée d’un périodique. Auteur inconnu, 1903.....	130
Figure 51. Limite du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Géo portail, Gouvernement du Québec. ....	132
Figure 52. Chapelle (à droite) et pavillon administratif (à gauche) du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. « Montréal, Île de Montréal, Cimetière Côte-des-Neiges, Édifices administratifs. Photographie : Edgar Gariépy, vers 1950. ....	133
Figure 53. Premier charnier du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. « Montréal, Île de Montréal, Cimetière Côte-des-Neiges, Édifices administratifs. Photographie : Edgar Gariépy, vers 1950. ....	134
Figure 54. Intérieur de l’une des serres du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. « Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, Montréal ». Auteur inconnu, 1933. ....	135

Figure 55. Portion de la section J pour l’emplacement présumé des fosses communes. Selon Siméon Mondou (1887), elles étaient adjacentes au lot pour les orphelins de Saint-Patrice (flèche rouge). « Cimetière Section J ». Henri-Maurice Perrault, vers 1854. .... 136

Figure 56. Le plan indique l’emplacement que la congrégation juive de la synagogue Shaerith Israel souhaitait acquérir des héritiers McCulloch. Le cimetière de la congrégation y fut aménagé à partir de 1854. « Plan d’une partie du cimetière Juif au cimetière du Mont Royal ». Henri-Maurice Perrault, vers 1850..... 137

Figure 57. Emplacements des serres et de la propriété de Patrick McKeena (flèche rouge) et de l’atelier de taille de la famille Brunet (flèche jaune) en 1912. « Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada, volume VII ». Chas. E. Goad Co., feuillet 759, 1912. .... 144

*À Theresa.*

## Remerciements

Je tiens à remercier Brad Loewen, mon directeur de maîtrise, pour son appui constant tout au long de la rédaction de mon mémoire. Merci pour tes conseils, tes commentaires et ton support, sans cela, je n'y serais pas arrivée.

Merci également à toute l'équipe du projet Mont-Royal : Adrian Burke, Christian Bélanger, Jean-Christophe Ouellet et Theresa Gabos. J'ai énormément appris en travaillant avec vous tous. Vous m'avez permis de faire cheminer mes réflexions et d'aller plus loin dans mes recherches.

Je souhaite également remercier Louise Iseult Paradis. Tu avais une façon toute particulière de faire de l'archéologie quelque chose de beau, de vivant et de passionnant. J'aurais été honoré que tu puisses lire mon mémoire.

Je tiens à souligner l'apport d'Anne-Marie Balac et de François Bélanger au projet et la participation financière du ministère de la Culture et des Communications Ville de Montréal (Entente de développement culturel).

# Introduction

Situé au cœur de Montréal, métropole québécoise, le mont Royal fait partie du paysage physique autant que symbolique des Montréalais. Plus qu'un simple accident topographique, le mont est un emblème identitaire auquel les habitants de l'île de Montréal s'associent fortement. Depuis le début de la colonisation du territoire, il apparaît tel un référent essentiel sur de nombreuses illustrations et cartes de la ville.

La reconnaissance de la valeur patrimoniale du mont Royal transparaît à travers les actions protectrices entreprises depuis le XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à aujourd'hui. Cela débute par l'aménagement du parc du Mont-Royal par le conseil municipal de Montréal au cours des années 1870. L'objectif était alors de protéger la montagne à la suite des coupes forestières à blanc à l'hiver 1859-1860 et d'en assurer l'accessibilité (ministère de la Culture et des Communications 2018 : 11). Au cours des décennies suivantes, plusieurs actions seront entreprises par les citoyens et la Ville de Montréal afin de conserver le patrimoine du mont Royal. Ce n'est cependant qu'en 2005 que l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal, devenu site patrimonial du Mont-Royal,<sup>1</sup> est décrété par le gouvernement du Québec. Le décret convenait ainsi de valeur patrimoniale de la montagne et lui accordait une protection nationale. Dans la foulée de ce décret, une entente entre la Ville de Montréal, le ministère de la Culture et des Communications du Québec (MCC) et l'Université de Montréal prit place dans le but de documenter, de protéger et de mettre en valeur le patrimoine archéologique du site patrimonial du Mont-Royal, donnant naissance à un projet de recherches sur le potentiel archéologique de ce secteur (figure 1).

---

<sup>1</sup> L'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal est devenu le site patrimonial du Mont-Royal après l'entrée en vigueur de la Loi sur le patrimoine culturel en 2012 ([www.mcc.gouv.qc.ca](http://www.mcc.gouv.qc.ca)).

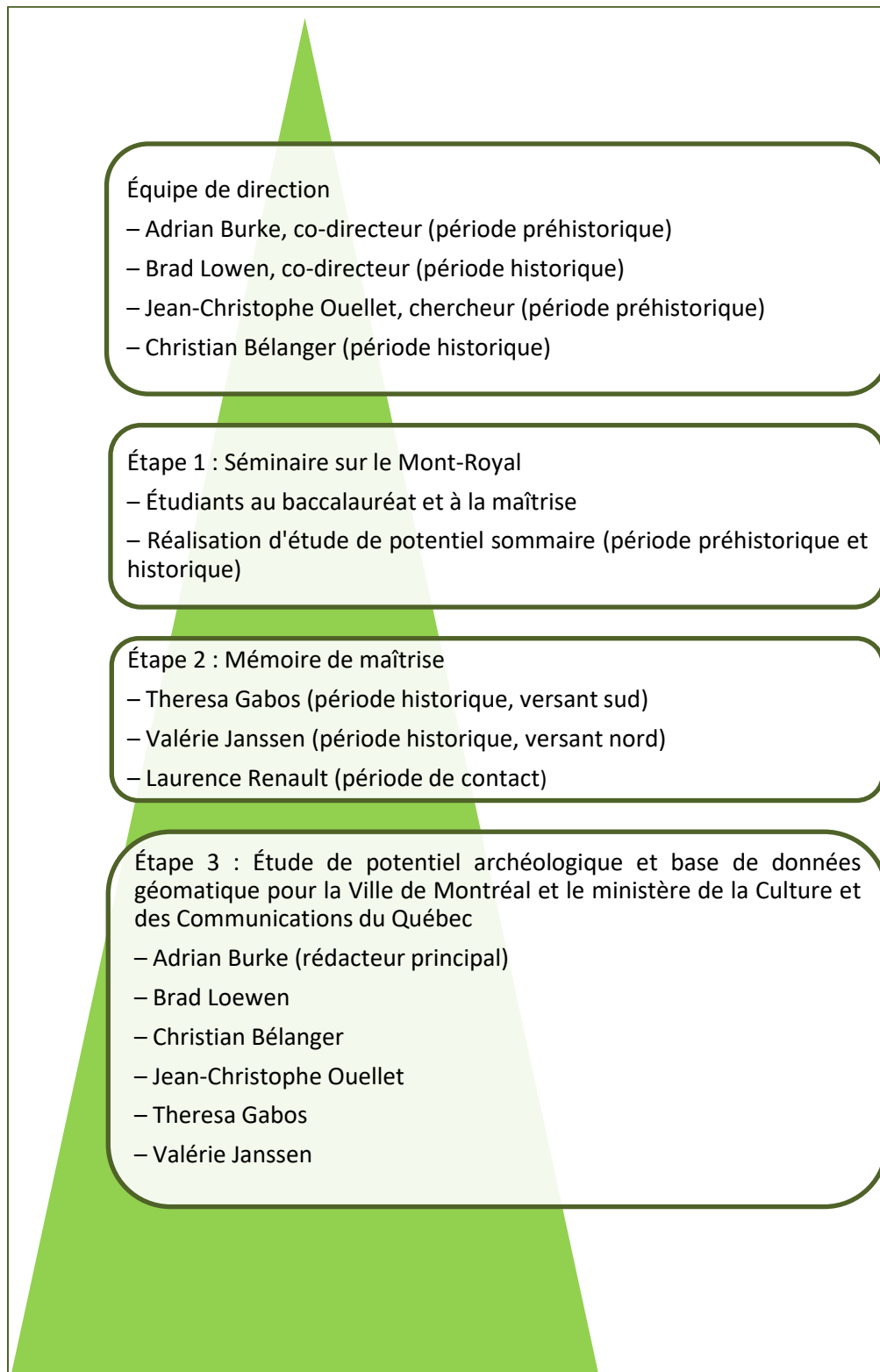


Figure 1. Graphique illustrant les principaux participants au projet et les grandes étapes.

À l'hiver 2009, des étudiants de premier et deuxième cycle du Département d'anthropologie de l'Université de Montréal ont réalisé des études préliminaires de potentiel archéologique dans le cadre du Séminaire d'archéologie du Mont-Royal (ANT 6200). Dans la deuxième phase du projet, une équipe de recherche de l'Université a produit une étude générale de potentiel archéologique du territoire protégé, incluant les orientations de recherches et l'élaboration d'une base de données cartographiques (Burke 2014). Le présent mémoire s'appuie sur une portion des résultats de cette étude générale et en développe des aspects critiques qui appartiennent plus explicitement à la démarche universitaire.

Les participants à la deuxième étape du projet sont Adrian Burke et Brad Loewen, professeurs au Département d'anthropologie de l'Université de Montréal, Theresa Gabos, Valérie Janssen et Laurence Renault, étudiantes de deuxième cycle de l'Université de Montréal, et Christian Bélanger et Jean-Christophe Ouellet, chercheurs associés. L'objectif était de réaliser une étude de potentiel couvrant l'ensemble du site patrimonial, mais aussi de réfléchir sur les problématiques entourant ce type d'étude et d'en faire avancer la portée dans la pratique archéologique québécoise. Au plan méthodologique, nous devions compiler les informations recueillies dans une base de données cartographiques du type « système d'information géographique » (SIG), assurée par le logiciel Map Info. L'ampleur des données dans le temps et leur densité dans l'espace ont nécessité un découpage, d'abord entre les périodes préhistorique et historique et ensuite, pour cette dernière période, entre les versants nord et sud de la « montagne ». Le présent mémoire s'intéresse alors à la période historique du versant nord. Ainsi complète-t-il celui de Laurence Renault (2012) sur la période du Sylvicole supérieur jusqu'à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle et celui de Theresa Gabos (en cours) sur la période historique de la portion sud du territoire considéré.

Certaines parties de notre mémoire sont donc le fruit d'un effort commun. Ainsi, sont originaires du projet global la méthodologie de collecte des données cartographiques et la base de données SIG. En proviennent aussi, en partie, la définition de la problématique, la recherche documentaire, la prospection visuelle du terrain et l'approche conceptuelle élaborées conjointement avec Theresa Gabos et les directeurs du projet dans le cadre de l'étude globale.

Au cours de notre participation au projet, Theresa Gabos et moi-même avons présenté certains des résultats obtenus par le biais de communications de colloque, d'affiches scientifiques et d'entretiens à des reportages de journaux, de radio et de télévision. Nous avons participé aussi, en avril 2011, à la

prospection géophysique de l'ancien emplacement de la Ferme Beaubien (BiFj-93), située dans l'actuel cimetière Notre-Dame-des-Neiges, en collaboration avec Fiona Darbyshire, professeur de géologie à l'Université du Québec à Montréal (Loewen, Darbyshire et Janssen 2011). Enfin, il faut mentionner le rapport global d'évaluation du potentiel archéologique du site patrimonial du Mont-Royal, déposé à la Ville de Montréal et au ministère de la Culture et des Communications du Québec en 2014. Il s'agit d'un texte utilitaire d'environ 450 pages et d'une base de données cartographiques composée d'environ 170 cartes anciennes localisées géographiquement et de milliers de saisies informatiques qui délimitent et caractérisent les éléments du potentiel archéologique du mont Royal (Burke 2014).

Le présent mémoire, réalisé de manière plus personnelle, a pour but d'élaborer un cadre théorique plus étoffé et critique, de porter une réflexion sur les choix méthodologiques du projet et de traiter d'une portion des résultats obtenus selon une perspective conceptuelle précise. Ainsi présente-t-il les résultats de l'étude de potentiel pour le versant nord du mont Royal de la période historique, du XVII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle, de même qu'il approfondit plusieurs problématiques identifiées lors du travail effectué en équipe. La zone à l'étude comporte les cimetières juifs, catholique et protestant qui occupent une grande partie de l'espace mont-royalais, les anciennes agglomérations villageoises des côtes Sainte-Catherine et des Neiges, ainsi que les terrains de l'Université de Montréal et de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. En raison des considérations historiques, le territoire à l'étude déborde par endroits des limites du site patrimonial du Mont-Royal ; en effet, l'histoire et le développement des zones ajoutées sont étroitement liés à ceux de la montagne, formant un ensemble territorial porteur de sens.

L'approche théorique retenue place l'idée de paysage culturel au cœur de l'étude. Avec les considérations méthodologiques qui en découlent, ce concept est à la base de notre réflexion et oriente notre stratégie de recherche, notre évaluation du potentiel archéologique des sites identifiés et notre choix des thèmes patrimoniaux qui porte un intérêt historique, mais aussi une charge symbolique et mythologique.



# **Chapitre I. Une « étude de potentiel archéologique » : qu'en est-il ?**

## **1.1. L'état des connaissances**

En ce qui concerne le mont Royal, il existe plusieurs études de potentiel archéologique réalisées dans un cadre d'archéologie préventive afin de déterminer l'impact de travaux prévus sur le patrimoine archéologique (entre autres Archéotec inc. 2004 a, 2005 ; Ethnoscop 2004). De manière générale, ces études ne couvrent que l'aire précise où auront lieu les travaux d'aménagement. Une étude se distingue toutefois par l'étendue de son regard, le *Programme de renouveau urbain. Chemin de la côte des Neiges et ses abords. Étude de potentiel archéologique* (Archéotec inc. 2004). Ayant pour but de procurer des informations générales sur le potentiel archéologique, elle couvre le territoire d'origine de la côte des Neiges essentiellement pour la période historique et tient compte des données archéologiques connues et des documents anciens. Les auteurs abordent trois thèmes de l'histoire de la côte, soit l'agriculture, les tanneries et l'aménagement du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, et tâchent de positionner dans l'espace les anciens bâtiments et autres structures qui y sont associés, afin d'identifier des zones de potentiel archéologique.

## **1. 2. L'étude de potentiel, d'abord un outil de prédiction**

Notre analyse des études produites pour le secteur du mont Royal nous a conduits à réfléchir sur ce qu'est une « étude de potentiel archéologique », à la définir, à comprendre son cadre de réalisation et en considérer la méthodologie, telle qu'elle s'est développée dans la pratique québécoise. Constatons au premier abord que la littérature portant sur l'étude de potentiel archéologique au Québec en elle-même est peu fréquente, et ce, malgré le nombre de rapports abordant l'évaluation du potentiel archéologique. Dès le début de notre recherche, nous avons constaté que le sujet n'est pas abordé dans la littérature traitant d'archéologie au Québec. Contrairement à d'autres volets de l'archéologie préventive, notamment celui de la place de la surveillance archéologique comme type d'intervention (Beaudet 1996 ; Bélanger et autres 1996 ; Brochu, Rousseau et Poirier 1996 ; Laroche 1996 ; Moss 1996 ; Mousseau 1996 ; Royer 1996 ; Simard et Émard 1996 ; Véronneau 1996). Cette lacune a de quoi surprendre, compte tenu de l'importance qu'a prise cet outil de gestion depuis plus de trente ans et de l'abondance des réflexions

sur ce sujet en Amérique du Nord et en Europe (Bonnet, Panneau et Giroux 2018 ; Deeben, Hallawas et Maarlevelt 2002 ; Kamermans *et al.* 2003 ; Laurent 2008, 2008a ; Verhagen 2007 ; Verhagen et Whitley 2012 ; Zijverden et Laan 2003). Afin de mieux cerner comment une étude de potentiel archéologique est conçue au Québec, nous avons examiné une trentaine d'études produites par des archéologues en divers contextes québécois à partir des années 1970 (Annexe I). De ces documents, certains contextes d'utilisation, définitions et méthodologies ont été retenus.

### **1.2.1. Définir l'étude de potentiel archéologique**

De manière générale, ce type d'étude s'inscrit dans la pratique de l'archéologie préventive depuis la montée des préoccupations envers la destruction du patrimoine archéologique. En effet, dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, l'accroissement des pressions exercées sur ce patrimoine, souvent invisible à la surface du sol, par le développement des infrastructures et l'urbanisation grandissante des territoires, amène une prise de conscience sur la perte des ressources archéologiques (Laurent 2008). Au Québec, l'étude de potentiel archéologique se développe surtout à partir de la fin des années 1970. Malgré des décennies de pratique, aucune norme ni méthodologie n'a toutefois été énoncée de la part du MCC, ni de celles du milieu universitaire ou professionnel. Dans la province voisine du Québec, l'Ontario, la situation est bien différente. Ce qui serait l'équivalent de l'étude de potentiel archéologique à quelques nuances près, le rapport de stade 1, est non seulement standardisé et les recommandations émises sont systématiquement validées par le ministère des Industries, du Patrimoine, du Sport, du Tourisme et de la Culture de l'Ontario, mais sa réalisation est également encadrée par la *Loi sur le patrimoine de l'Ontario*<sup>2</sup>. La province encadre également les qualifications professionnelles pour la réalisation du stade 1 par l'octroi de licence d'archéologue, contrairement au Québec où aucune formation particulière n'est requise pour effectuer une étude de potentiel archéologique puisque cet aspect n'est pas réglementé.

Dans, le cadre de notre recherche, parmi les études consultées, rare sont celles qui précisent la définition et la méthodologie employées. Malgré cela, nous trouvons quelques définitions provenant de différentes sphères de la pratique québécoise. Dans le document *Archéologie préventive. Un guide pratique à*

---

<sup>2</sup> Loi sur le patrimoine de l'Ontario (L.R.O. 1990).

*l'intention des municipalités du Québec* (Archéo-Québec 2012 : 23-24), préparé par le Réseau Archéo-Québec en collaboration avec le MCC, nous lisons la définition suivante :

L'étude de potentiel est basée sur un modèle prédictif de localisation des sites archéologiques et son objectif est de dresser une carte qui délimite les secteurs les plus susceptibles de receler des vestiges ou des artefacts [...].

Certains éléments pertinents ressortent de cette définition, dont notamment la fonction prédictive de l'étude de potentiel archéologique. Toujours selon ce document, ce type d'étude répond principalement à la nécessité de sauvegarder les sites archéologiques inconnus. En outre, elle doit permettre de programmer les interventions archéologiques lors de l'aménagement des lieux et, ainsi, d'éviter l'arrêt inopiné d'un chantier en cas de découverte archéologique. On trouve dans ce document la démarche à suivre, laquelle se répartit en cinq étapes : l'analyse des paramètres environnementaux, la prise en compte des connaissances archéologiques actuelles, un résumé de l'occupation du territoire à l'étude, la localisation des structures à partir des documents d'archives, monographies, photographies anciennes et autres, et l'évaluation des perturbations antérieures et de leur incidence sur les ressources archéologiques potentielles. Dans cette perspective, l'étude de potentiel s'inscrit dans une démarche administrative de gestion du patrimoine.

Dans le *Guide pour l'initiateur de projet. Prendre en compte la protection du patrimoine archéologique dans la production des études d'impact sur l'environnement en conformité avec la Loi sur la qualité de l'environnement* (Ministère de la Culture et des Communications 2015 : 11), on considère également l'étude de potentiel comme la première étape administrative, avant tout « théorique », qui permet de poser un diagnostic initial. Cette étape se veut multidisciplinaire, faisant appel à des chercheurs de différentes disciplines en sciences humaines et environnementales. Elle sert d'abord à déterminer des zones à potentiel et, par la suite, à orienter les interventions archéologiques à réaliser sur le terrain. Lors de l'élaboration de ces études, trois « critères » doivent être pris en compte, soit les appartenances culturelles des vestiges potentiels, les limites géographiques et les milieux environnementaux et d'aménagement qui caractérisent la zone à l'étude. Remarquons l'aspect multidisciplinaire de l'étude de potentiel, mais aussi, dans la formulation des critères, le souci de prévoir l'intérêt potentiel des différentes communautés culturelles (principalement des Premières Nations ou euro-québécoise) et celui des propriétaires des terrains concernés. On constate alors que la définition du Réseau Archéo-Québec s'adresse aux municipalités tandis que celle du MCC s'inscrit plutôt dans un contexte légal et administratif.

Ni l'une ni l'autre n'explique toutefois ce qu'est une « zone de potentiel archéologique » et comment ces zones sont déterminées.

Manifestement différente, la définition donnée par Chrétien et Bernier (2003 : 68) apporte quant à elle un aspect plus conceptuel : « L'étude de potentiel archéologique est une étape théorique, qui permet de poser des hypothèses scientifiques sur la probabilité de rencontrer des vestiges archéologiques, sur un espace donné ». Cette notion opératoire, que l'évaluation du potentiel archéologique consiste à émettre des hypothèses concernant la présence de ressource archéologique dans un secteur donné, se veut déterminante pour le chercheur lorsqu'il s'agit d'élaborer une méthodologie de travail, ainsi que pour l'utilisateur de l'étude pour la prescription d'intervention archéologique.

Pour leur part, Dumais et Proulx (1985 : 113) abordent le potentiel archéologique de manière plus réfléchie, en insistant sur des principes de base de l'archéologie même :

Une étude de potentiel archéologique consiste à déterminer, pour un secteur donné, la probabilité qu'il puisse s'y retrouver des vestiges matériels qui sont les témoins d'occupations humaines anciennes. L'existence de traces archéologiques repose sur le principe que les activités et les comportements humains laissent des traces tangibles dans le paysage. La présence de ceux qui nous ont précédés sur un territoire est attestée par les restes matériels qu'ils ont laissés derrière eux.

Il est intéressant de constater ici que la notion de « site archéologique », présente dans la définition d'Archéo-Québec (2012), est remplacée par celle de « traces archéologiques » et de « restes matériels ». Cette différence nous emmène à réfléchir sur le sens de ces termes, auxquels le chercheur tentera de se conformer lors de sa considération d'une zone déterminée. D'un point de vue administratif, un « site archéologique » renvoie à un sens opérationnel assez précis, tandis que « traces » et « restes » ont une portée scientifique plus ouverte. On pourrait penser, à titre d'exemple, à une couche archéologique contenant des macro-restes végétaux et des artefacts épars, mais sans être associée à un vestige structural. Dans ce cas, la réalisation d'analyse archéométrique pourrait apporter des connaissances nouvelles sur l'occupation humaine de la zone à l'étude, bien que cela soit rarement considéré comme étant un site archéologique.

### 1.2.2. Le contexte de réalisation de l'étude

L'ensemble des études de potentiel consultées (Annexe I) a été produit dans un contexte d'archéologie préventive et ils lient l'étude de potentiel au besoin pratique de connaissances sur le patrimoine archéologique. Ces connaissances orientent par la suite une prise de décision plus éclairée dans le cadre de la réalisation de projets d'aménagement, c'est-à-dire pour assurer une meilleure gestion et préservation des ressources archéologiques. En ce qui a trait à la législation québécoise, plusieurs lois portent sur la protection du patrimoine archéologique. D'abord, la *Loi sur le patrimoine culturel*<sup>3</sup> qui, par le biais des demandes d'autorisation de travaux, requiert du MCC qu'il connaisse l'ensemble des ressources patrimoniales dans le secteur visé. Ensuite, l'étude de potentiel archéologique doit être incluse dans les études d'impacts réalisées dans le cadre de la *Loi sur la qualité de l'environnement*<sup>4</sup>. En effet, la protection du patrimoine archéologique fait partie des éléments qui doivent être pris en considération dans l'étude des projets assujettis à cette loi. Enfin, l'un des 16 principes énoncés dans la *Loi sur le développement durable*<sup>5</sup> est la protection du patrimoine culturel, ce qui inclut le patrimoine archéologique. Malheureusement, dans la pratique, la protection du patrimoine archéologique est rarement prise en considération avant la délivrance d'autorisation de la part des différents ministères et organismes gouvernementaux où l'on constate un manque d'exemplarité de l'État.

Dans la mise en œuvre de ces lois, l'étude de potentiel est le diagnostic permettant de proposer les mesures à suivre pour gérer adéquatement les ressources archéologiques. Néanmoins, comme mentionné précédemment, les études de potentiel archéologique ne font pas l'objet d'orientation, autant légale que normative, et ce, malgré leur usage très répandu en archéologie préventive et de sauvetage.

---

<sup>3</sup> Loi sur le patrimoine culturel et Règlement sur la recherche archéologique (B-4, r.2).

<sup>4</sup> Voir le document *Directive pour la réalisation d'une étude d'impact sur l'environnement* : <http://www.environnement.gouv.qc.ca/evaluations/directive-etude-impact/directive-realisation-etude-impact.pdf>

Loi sur la qualité de l'environnement, directives pour les études d'impact environnemental (art. 31.3)

<sup>5</sup> Loi sur le développement durable (I, art. 6, k)

Une analyse des contextes de réalisation des études de potentiel permet enfin de différencier deux types. D'abord, les études « d'intervention » sont effectuées en amont de travaux d'aménagement pouvant avoir un impact sur le patrimoine archéologique. Ces études sont souvent jumelées à un plan d'intervention pour les travaux archéologiques à venir. Ensuite, les études « informatives », quant à elles, ont davantage pour but d'apporter des connaissances générales sur un territoire, afin de proposer des avenues de recherche et d'orienter la gestion des ressources archéologiques.

Notre étude de potentiel archéologique du site patrimonial du Mont-Royal est essentiellement « informative ». Elle vise à éclairer le potentiel archéologique du mont Royal et à suggérer des orientations pour la protection de son patrimoine aujourd'hui, tout comme pour les années à venir.

### **1.2.3. Les étapes dans la réalisation d'une étude de potentiel**

Il n'existe pas de méthodologie standardisée pour la réalisation d'une étude de potentiel archéologique au Québec. Dans la pratique, la méthodologie varie d'abord selon la période étudiée. Pour la préhistoire, en s'appuyant sur un postulat énoncé par Pinal (1992 : 11), l'archéologue déduit le potentiel de sites sur la base des schèmes d'établissement reconnus ou extrapolés, eux-mêmes conçus, par rapport à l'exploitation de l'environnement dans le passé. La hiérarchie analytique est donc d'abord environnementale, puis humaine et enfin individuelle. Selon ce postulat, les choix individuels n'étaient pas le fruit du hasard, mais plutôt celui de facteurs environnementaux, puis ceux d'ordre sociologique, économique et culturel. Il est donc possible de discriminer des secteurs où l'examen des sols pourrait révéler des ressources archéologiques. Effectivement, l'étude des schèmes d'établissement humain à travers le temps permet à l'archéologue de reconnaître la logique de l'établissement (Gilbert 2008 : 65) et d'identifier les milieux privilégiés selon les groupes et les périodes.

Malgré son efficacité pour l'identification des secteurs d'établissement, cette approche a aussi des limites puisque la répartition spatiale de certains types de site ne peut être schématisée. À titre d'exemple, notons les sites d'inhumation, les lieux d'exploitation de ressources et ceux liés à des pratiques rituelles. Pour la période historique, la méthodologie d'une étude de potentiel archéologique est distincte. La recherche se fait à partir d'études historiques, s'il en existe, et en se basant sur la documentation ancienne, comme les écrits, les plans, les photographies et les cartes postales (Guimont 1994 : 1). Elle est donc à cheval entre deux disciplines, l'histoire et l'archéologie. Surtout en milieu urbain, ces études

prennent peu en considération certains types de données, comme celles d'ordre environnemental, géomorphologique ou biologique, pourtant à la base de l'occupation humaine d'un territoire. Ainsi, si les études de potentiel archéologique touchant le site patrimonial du Mont-Royal, présentent des informations sur l'environnement général, ces informations ne sont que rarement utilisées dans l'analyse du potentiel pour la période historique. Nous pensons toutefois que ces éléments d'ordre environnemental (la végétation, l'hydrographie, la topographie, à titre d'exemple) avec ceux d'ordre historique et archéologique peuvent contribuer à élaborer des schèmes d'établissements et à proposer des hypothèses quant à leur localisation.

## **1. 3. Problématique**

### **1.3.1. Variabilité et normalisation d'un instrument de gestion archéologique**

L'un des premiers constats que nous avons faits est le peu de définitions précises d'une « étude de potentiel archéologique » qui existe. Même lorsque les auteurs proposent une définition, les notions abordées varient grandement. Cette variation dans la définition mène à un problème de fond : que cherche-t-on à documenter exactement ? En effet, selon le Réseau *Archéo-Québec*, le « potentiel archéologique » repose sur la notion de « site archéologique ». Suivant la *Loi sur le patrimoine culturel*, un « bien archéologique » ou un « site archéologique » est « tout bien et tout site témoignant de l'occupation humaine préhistorique ou historique »<sup>6</sup>. Selon son acceptation administrative, donc, la notion de « site archéologique » est précise et diffère de l'idée de « traces archéologiques » selon Dumais et Proulx (1985). L'utilisation variable de ces notions, dans le cadre de la réalisation d'un document portant sur l'évaluation du potentiel archéologique, aura des conséquences majeures sur les données qui seront prises en compte lors de la recherche et sur l'évaluation du potentiel archéologique.

---

<sup>6</sup> Loi sur le patrimoine culturel (art. 2).

Il existe également des décalages entre ce qui est défini comme objet de recherche et les résultats obtenus. En archéologie historique, de nombreuses sources utilisées pour la réalisation des études de potentiel montrent principalement le bâti, plutôt que l'ensemble des éléments qui pourraient être d'intérêt archéologique. Certains types de ressources archéologiques, tels que les sols associés à l'exploitation agricole ou horticole, ne sont donc pas considérés lors de l'étude et lorsque vient le temps d'élaborer les recommandations.

Dans la littérature scientifique, il existe pourtant de nombreuses définitions de la notion de « site archéologique », donnant une certaine latitude aux archéologues dans leur approche. À titre d'exemple, Renfrew et Bahn (2004 : 54) définissent un « site archéologique » de la façon suivante :

Archaeological sites may be thought of as places where artifacts, features, structures, and organic and environmental remains are found together. For working purposes one can simplify this still further and define sites as places where significant traces of human activity are identified.

Cette façon de définir un « site archéologique » est volontairement extensive et laisse place à l'interprétation dans la pratique. Dans un cadre de gestion archéologique, il est compréhensible que des balises existent pour l'octroi de codes Borden, comme c'est le cas du MCC. Toutefois, lors de la réalisation d'une étude de potentiel, l'archéologue est à même d'orienter ses recherches vers des secteurs significatifs selon l'histoire et selon les particularités de l'occupation humaine du territoire, sans égard à la découverte de « site archéologique ». Le fait d'orienter principalement la recherche vers le bâti, et ainsi limiter les résultats, restreint aussi l'utilité de l'étude à long terme. Il convient alors de se questionner sur les limites implicites d'une étude de potentiel, considérant l'évolution et la variabilité des notions de l'objet archéologique et la pertinence des informations et recommandations qui en découlent.

Nous croyons que l'orientation de la recherche vers les « traces archéologiques » au sens large permettra de mieux prévoir d'éventuels changements de gestion du patrimoine archéologique et de mieux répondre à différents objectifs, dont ceux de la recherche fondamentale. Pour ce qui est du mont Royal, de nombreux éléments peuvent être étudiés afin de mieux appréhender et comprendre l'occupation humaine. À titre d'exemple, les activités agraires, sur lesquelles il existe peu de recherches, sont accessibles par l'analyse des macro-restes végétaux provenant de sols labourés. Cette approche pourrait informer, notamment, sur les cultigènes des différentes périodes. L'étude des boisés n'est pas non plus



prise en compte dans les études de potentiel touchant le territoire du site patrimonial du Mont-Royal, bien qu'ils soient parmi les éléments patrimoniaux caractéristiques.

En outre, les critères utilisés pour élaborer les recommandations sont, eux aussi, rarement énoncés. Ces critères, pourtant, permettent de comprendre les résultats obtenus et de juger de la pertinence des recommandations et conclusions de l'étude. Ils permettent également de voir ce qui a été considéré comme ayant un intérêt archéologique, et surtout, ils rendent reproductible l'étude en donnant accès à son raisonnement sous-jacent.

### **1.3.2. Une méthodologie efficace ?**

Dans les exemples consultés d'étude de potentiel (Annexe I), la méthodologie employée se base généralement sur le dépouillement et l'analyse de documents anciens, comme les actes notariaux, les photographies anciennes, les cartes postales, les cartes et les plans d'arpentage, le tout parfois accompagné d'une inspection visuelle, d'une cueillette de témoignages oraux et des données archéologiques, lorsque disponibles. Cette méthodologie convenue présente toutefois des lacunes lorsque nous avons tenté de l'appliquer au versant nord du mont Royal ; reposant principalement sur l'existence de documents anciens, elle atteint rapidement sa limite quand ceux-ci font défaut. Cela est le cas pour de nombreux secteurs du territoire à l'étude.

En effet, la rareté de la documentation historique pour certaines périodes, particulièrement les plus anciennes, et pour certains secteurs, mène à une rupture dans la reconstitution de l'occupation humaine du territoire. Cela peut conduire à penser que le secteur et la période ne possèdent pas d'intérêt archéologique, ce qui n'est toutefois pas vérifié. Il va sans dire que l'étude de potentiel archéologique telle qu'elle est réalisée au Québec demeure entièrement un processus théorique et non validé. Malgré le nombre d'études réalisées, il n'en existe ni de compilation de données ni d'analyse rétroactive permettant de valider leur efficacité à identifier et à protéger le patrimoine archéologique. Normale au départ, la nature théorique de l'étude de potentiel perdure malgré l'accumulation de données permettant de la valider, révélant un certain immobilisme méthodologique.

Toutefois, l'emploi de sources historiques en archéologie ne consiste pas à simplement calquer les méthodes utilisées par la discipline historique. L'emploi des sources anciennes par les archéologues focalise sur tout élément matériel et repose sur une complémentarité à d'autres types de données,

particulièrement celles provenant de sites archéologiques. Par conséquent, il n'est pas rare que la comparaison des sources écrites et matérielles révèle des représentations distinctes et complémentaires (Wilkie 2006 : 13), d'où l'importance de développer une approche pour l'analyse des sources d'archive qui est propre à la discipline archéologique et d'en tenir compte dans les études de potentiel archéologique.

Cette critique de la méthodologie des études de potentiel nous indique alors des pistes d'amélioration. Une démarche fondée sur l'environnement et les schèmes d'établissement, semblable à celle utilisée en archéologie préhistorique pour élaborer un modèle prédictif, pourra être jumelée à l'utilisation de documents anciens. Il faudra toutefois garder à l'esprit qu'une méthode fondée sur la modélisation prédictive a elle aussi ses limites. La prédiction de la présence et la préservation de certains types de site dans le territoire est parfois quasi impossible, entre autres en raison du nombre trop restreint d'exemples connus. La répartition des lieux de culte ou d'inhumation pour la période avant le contact, par exemple, est difficile à modéliser puisqu'il n'existe pas de critères en particulier qui illustre une récurrence dans le choix des sites pour ces rituels. Ceci étant dit, l'exemple du mont Royal est intéressant à ce sujet, puisque de nombreuses sépultures liées aux ancêtres des Premières Nations ont été découvertes à différents emplacements depuis plus d'un siècle. À titre d'exemple, aux abords du chemin Queen Mary, un premier lieu d'inhumation aurait été découvert en 1881, alors que la sépulture d'un enfant aurait été découverte lors de la construction du Collège Notre-Dame (Rumilly 1969 : 84). Lors de travaux de la Commission des Services électriques de Montréal, dans les années 2000, un deuxième lieu d'inhumation est mis au jour, celui-ci contenait les restes de deux individus (BiFj-88) (Ethnoscop 2010 : 445). Enfin, en 2019, un troisième lieu de sépulture a été découvert, cette fois sur le terrain de l'oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal (D'Amours 2021). D'autres sépultures ont été découvertes au XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle, du côté d'Outremont et de Westmount et celles pourraient dater dans certains cas de la période Archaïque alors que d'autres proviendraient plutôt du Sylvicole supérieur. Tout porte à croire que le mont Royal ait eu une symbolique particulière, peut-être en raison de sa topographie, pour les ancêtres des Premières Nations. Cela ne permet toutefois pas de prédire ou de modéliser des zones particulières d'inhumation pour cette période sur le mont Royal, uniquement de considérer que toute la montagne possède un potentiel de découverte. Néanmoins, cette avenue demeure, à notre avis, la plus prometteuse pour l'identification des secteurs à potentiel archéologique, notamment dans le site patrimonial du Mont-Royal.

## **1. 4. Les objectifs de la recherche**

Le premier objectif de recherche est de documenter l'occupation humaine du flanc nord du mont Royal, puis d'en quantifier et qualifier les ressources archéologiques pour l'ensemble du territoire à l'étude. Puisque le patrimoine prend son sens dans l'héritage commun d'une communauté, nous tenterons d'atteindre cet objectif en utilisant les symboles significatifs et la mythologie construite autour du mont Royal, en nous attardant sur les ressources archéologiques qui y sont liées.

Le deuxième objectif de recherche, quant à lui, est de proposer, en se basant sur les résultats obtenus, des orientations pour d'éventuelles interventions archéologiques. Le but est d'identifier des pistes de recherches qui prennent en compte les ressources archéologiques en fonction de leur valeur scientifique, mais également de leur valeur patrimoniale.

## **1. 5. L'approche conceptuelle**

### **1.5.1. Le paysage dans l'étude de potentiel**

L'archéologue Jacques Guimont s'est penché sur le lien entre l'étude de potentiel et l'analyse du paysage dans le contexte du lieu historique national du Manoir-Papineau à Montebello, en Outaouais (Guimont 1994 : 106). Selon lui, l'étude d'un site à travers le paysage permet :

[...] de bien comprendre comment le territoire a été organisé par ses occupants (localisation des bâtiments, emplacement des jardins et autres aménagements paysagers, tracés des chemins, sentiers et allées du domaine), mais également pour saisir la signification sociale de l'ensemble, comme symbole du statut social [...] et peut-être même comme étant une de ses représentations idéologiques.

L'intégration du paysage dans la démarche archéologique n'est pas nouvelle. L'archéologie du paysage, développée en Angleterre dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle (Turner 2011), est d'ailleurs une approche de plus en plus connue et explorée dans la pratique archéologique universitaire. Pour les nombreuses études de potentiel archéologique produites dans le milieu professionnel, son utilisation est toutefois peu courante. Pourtant, le paysage est porteur de sens et d'histoire : il représente les générations d'humains qui s'y sont succédé et qui ont contribué à sa formation (Ingold 1993 : 152). Par l'étude et la compréhension d'un paysage, il est possible de documenter l'occupation humaine d'un territoire et d'en évaluer le potentiel archéologique.

### 1.5.2. Le paysage est-il culturel, historique ou naturel ?

Le concept de « paysage » est utilisé dans plusieurs disciplines (McGovern 2006 : 12) et il en existe de nombreuses définitions qui se rejoignent autant qu'elles se distinguent sur certains aspects. La difficulté de définir ce concept, fort complexe, provient de ses nombreuses significations à travers le temps (Thomas 2001). Aussi, plusieurs adjectifs (culturel, historique, naturel, patrimonial, etc.) sont utilisés afin d'indiquer le sens qui lui est donné. Puisque notre objectif ici n'est pas de débattre de ces définitions, nous nous contenterons d'aborder celles qui semblent pertinentes pour notre étude.

Nous nous sommes d'abord intéressés au concept de « paysage culturel », qui semblait le mieux correspondre à la réalité du mont Royal. Pour Spencer-Wood et Baugher (2010), le paysage culturel est un paysage constamment altéré par l'utilisation humaine du territoire. En ce sens, il comprend à la fois les occupations passées, dont les traces peuvent être encore présentes dans le sol, et les structures perceptibles dans l'environnement actuel, comme les routes ou les ponts. Les auteurs insistent aussi sur la considération d'échelle, puisqu'un paysage culturel comprend autant les jardins ou les fermes que les villes ou les régions entières. Ils marquent une différence entre le paysage « culturel » et le paysage « naturel » de la manière suivante : « *Cultural landscapes are natural landscapes altered by human actions* » (Spencer-Wood et Baugher 2010 : 464). Selon cette affirmation, une séparation existe entre un paysage « naturel », soit non altéré par une occupation humaine, et un paysage « culturel » qui porte des stigmates durables d'anthropisation.

Cette distinction, fréquemment utilisée, ne fait cependant pas l'unanimité parmi les chercheurs. Holtorf et Williams considèrent qu'il ne doit exister que très peu d'endroits n'ayant jamais subi l'interprétation humaine et sur lesquels on ne pourrait apposer l'étiquette de « paysage historique » (2006 : 235). Cette considération s'applique-t-elle aussi aux « paysages préhistoriques » ? La division entre périodes « historique » et « préhistorique » reposant en partie sur l'apport ou non de sources écrites. Holtorf et Williams (2006 : 235-236) critiquent l'idée que les peuples sans écriture n'aient pas d'histoire et donc que les « paysages historiques » ne les concernent pas. Cette division donne lieu à une perception erronée de la relation des gens avec le paysage et des perceptions qu'ils font de leur environnement.

Pour notre étude, nous avons utilisé la définition de Spencer-Wood et Baugher (2010), exception faite de la distinction qu'ils proposent entre « paysage culturel » et « paysage naturel ». En effet, nous considérons

que le mont Royal porte les empreintes des interactions avec ses occupants, et ce, depuis le début de l'occupation humaine. À cela, nous avons tenu à intégrer un aspect identitaire qui nous permettrait d'approfondir des concepts sur les modes d'occupation du territoire selon les différents groupes. Thomas (2001: 173) illustre de manière intéressante cet aspect du paysage :

My alternative conception of landscape is thus a network of related places, which have gradually been revealed through people's habitual activities and interactions, through the closeness and affinity that they have developed for some locations, and through the important events, festivals, calamities, and surprises which have drawn other spots to their attention, causing them to be remembered or incorporated into stories. Importantly, the series of places through which people's life histories are threaded help them to give account of their own identity.

Ainsi, les perceptions que se faisaient les groupes humains de leur paysage éclairent la façon dont ils l'ont habité, exploité, occupé. Ce constat a été le point de départ pour le choix des thèmes archéologiques. Enfin, nous avons orienté notre recherche en nous basant sur la mythologie et le symbolisme entourant le mont Royal. Cela nous a également été utile lors de l'élaboration des orientations de recherche.

### **1.5.3. L'écologie historique, une approche complémentaire**

En plus de l'approche par le paysage, celle de l'écologie historique a également été utilisée. Approche où se rencontre l'étude du milieu écologique et la perspective historique, l'écologie historique a été définie par l'anthropologue William Balée (2006 : 75) : « *Historical ecology is a new interdisciplinary research program concerned with comprehending temporal and spatial dimensions in the relationships of human societies to local environments and the cumulative global effects of these relationships* ». L'un des intérêts de cette approche est l'étude des perturbations humaines sur l'environnement et la diversité des espèces, de même que l'observation des changements survenus à court et long terme. Selon Balée, pour l'écologie historique, la notion de paysage permet de prendre en compte le comportement humain et son interaction avec l'environnement, contrairement à la notion d'écosystème où seuls les facteurs « naturels » sont considérés (Balée 2006 : 75).

Dans la présente recherche, nous avons eu recours à l'approche de l'écologie historique plus particulièrement pour les secteurs boisés sur le mont Royal. Développée en Grande-Bretagne et ailleurs en Europe depuis les années 1980, l'étude archéologique des milieux forestiers permet de comprendre leur exploitation (Cannell 2005 : 1) et de mettre l'accent sur leur valeur archéologique. Dans cette

perspective, les arbres, mais également la végétation en général, sont des vestiges qui permettent de comprendre l'exploitation et l'utilisation ancienne d'un secteur par les groupes humains (Rackham 1976 : 1980). Nous nous sommes inspirés des méthodes élaborées en écologie historique dans le cadre de notre étude, autant pour les secteurs boisés que pour certains secteurs plus aménagés tels les cimetières.

## **1.6. D'une méthode vers une méthodologie**

### **1.6.1. L'historique des recherches et la méthode de collecte de données**

Notre participation au projet du mont Royal a débuté à l'automne de 2009. L'équipe était alors composée d'Adrian Burke, Jean-Christophe Ouellet et Laurence Renault pour la période préhistorique et de Brad Loewen, Christian Bélanger, Theresa Gabos et Valérie Janssen pour la période historique. Au cours de la première collecte à l'automne 2009, les étudiants du premier cycle du cours *Introduction à l'archéologie historique* (ANT 1285) devaient prendre en compte différentes informations permettant de produire une étude de potentiel par secteur. Afin de faciliter l'orientation géographique sur le terrain, nous avons noté les points géographiques en fonction du « nord montréalais »<sup>7</sup>. Les différents types d'informations recueillies ont permis de brosser un portrait général de l'environnement et de cibler des secteurs d'intérêt. Lors de la deuxième collecte de données, réalisée par Theresa Gabos et Valérie Janssen, les efforts ont été concentrés vers les milieux forestiers, dans une perspective d'écologie historique. Une fiche de synthèse (annexe II) comportant des informations sur la localisation de la zone, sur les caractéristiques physiques, sur l'écologie et sur son histoire, a été établie pour chacun de ces milieux forestiers.

Des recherches documentaires en bibliothèque, en archive et par l'intermédiaire des moteurs de recherche *Pistard* et *Parchemin* ont permis de recueillir des informations historiques sur les anciens propriétaires, les activités, le développement urbain et autres. Ces recherches ont été complétées par un examen de la littérature disponible autant sur le mont Royal que sur l'ensemble des sujets traités dans

---

<sup>7</sup> Par convention historique, le « nord-montréalais » se situe dans l'axe de la rue Saint-Laurent. Le nord dans notre étude est donc équivalent au nord-ouest.

notre recherche. Les différentes informations ont été réunies dans des tableaux selon le sujet. Ainsi, par lot<sup>8</sup>, les renseignements sur les propriétaires, la vente, la location, la construction de bâtiments et les activités furent consignés. L'ensemble des documents cartographiques est compilé dans un tableau par ordre chronologique (annexe III). Aussi, c'est à partir de ces tableaux que nous avons pu tirer des généralités et dégager des « schèmes d'établissement ». Il faut mentionner cependant que puisque notre étude vise à établir le potentiel archéologique et qu'elle demeure pour l'instant non vérifié archéologiquement, nous n'avons pas été en mesure de valider nos hypothèses quant à ces « schèmes d'établissement ».

En raison de l'importance du territoire à couvrir et de la disponibilité et localisation de certaines informations, il n'a malheureusement pas été possible de faire une recherche en archive exhaustive. Effectivement, nous avons dû limiter notre recherche à certains centres d'archives et certains types de documents plus productifs en termes de quantité de données.

### **1.6.2. La création de la base de données cartographiques**

Afin de créer la base de données cartographiques, nous avons utilisé le logiciel de type SIG (système d'information géographique) Map Info 8,5. Ce type de logiciel offre l'avantage de compiler facilement de grandes quantités de données géographiques et d'en permettre l'analyse plus aisément : « [...] *le SIG permet d'optimiser les phases d'analyse à travers une manipulation plus aisée des échelles et l'automatisation de la recherche sur les indicateurs de transmission des formes qui sont par essence de nature spatiale et géométrique* » (Robert 2006-2007 : 224). Hormis les cartes anciennes, les plans d'arpentage, les photographies aériennes<sup>9</sup> et les données environnementales actuelles, la Ville de Montréal nous a fourni les couches associées aux bâtiments et au réseau viaire, de même que des orthophotos de 2002 et 2007. À partir de ces informations, nous avons élaboré une liste de critères de potentiel archéologique (annexe IV), divisés selon quatre grandes catégories, soient les aménagements,

---

<sup>8</sup> Nous avons utilisé les numéros de lot provenant de l'ouvrage sur les aveux et dénombrement de la vallée du Saint-Laurent entre 1723 et 1745 de Laberge et Mathieu (1991).

<sup>9</sup> Les photographies aériennes couvrent les années 1931, 1950, 1965, 1973 et 1981.

les bâtiments et leurs alentours, les ressources et l'environnement, et les aménagements symboliques. Nous avons par la suite conçu une première série de couches informatives identifiant les éléments pris en compte par les critères. Ainsi avons-nous superposé des polygones notamment sur l'emplacement des boisés, des zones agricoles, des bâtiments, des activités commerciales à travers le temps. Ensuite, nous avons créé une deuxième série de couches liées aux thèmes et sous-thèmes choisis à partir des couches informatives et à partir des schèmes d'établissement que nous avons élaborés. Pour permettre une meilleure compréhension et faciliter l'analyse, nous avons séparé les thèmes par périodes.<sup>10</sup>

### **1.6.3. L'évaluation du potentiel archéologique : de la prédiction à l'orientation**

Puisque l'un des objectifs de notre mémoire était de rendre l'étude mieux adaptée aux besoins de la gestion et de la recherche, tout en lui donnant une durée de vie plus longue, les recommandations ne prennent pas la forme précise d'intervention à effectuer dans les secteurs à potentiel, mais plutôt d'orientations de la recherche archéologique de prévention ou autre qui se veulent des pistes de réflexion.

De plus, puisque l'évaluation du potentiel archéologique comporte une partie de « prédiction », nous n'avons pas voulu restreindre nos recherches dès le départ. De la même manière, le potentiel archéologique n'a pas été qualifié de « fort, moyen, faible ou nul » comme il est souvent d'usage, mais plutôt selon l'importance de l'information que pourraient contenir les ressources archéologiques retrouvées en lien avec les thèmes. Il faut garder en tête la différence entre un risque faible que des travaux précis détruisent des ressources archéologiques et la valeur patrimoniale que pourraient avoir lesdites ressources. Il s'agit de deux niveaux d'analyse différents qui devraient être considérés comme tels.

Aussi avons-nous élaboré des orientations de recherche en lien avec chacun des thèmes et sous-thèmes. Ces orientations sont des guides pour faciliter l'élaboration d'une stratégie de gestion du patrimoine et

---

<sup>10</sup> Les périodes choisies sont inspirées par celles élaborées par Poitras et Burgess (2005), soit 1535 à 1642, 1643 à 1780, 1781 à 1840, 1841 à 1870, 1871 à 1930, 1931 à aujourd'hui.



pour diriger les recherches lors des interventions archéologiques sur le terrain. Enfin, nous avons décidé de ne prendre en compte que le potentiel absolu, c'est-à-dire que les perturbations modernes n'ont pas été considérées lors de nos analyses.

## **1. 7. Le corpus à l'étude : description, localisation et disponibilité**

Notre corpus à l'étude ne provient pas de la fouille d'un site archéologique, mais plutôt de trois autres catégories d'informations, soit le territoire étudié, les documents d'archives et les études de diverse nature portant sur le mont Royal.

### **1.7.1. Le territoire**

La présente étude portera sur la moitié nord du site patrimonial du Mont-Royal (figure 2). Elle englobe le cimetière protestant Mont-Royal, le cimetière catholique Notre-Dame-des-Neiges les cimetières juifs Shaerith Israel et Shaar Hashomayim, une partie des terrains résidentiels du boulevard Mont-Royal, le campus de l'Université de Montréal, le terrain du collège Jean-de-Brébeuf, le réservoir Outremont, le boisé Saint-Jean-Baptiste, l'ancienne maison mère des Sœurs des Saints-Noms-de-Jésus-et-de-Marie, l'Oratoire Saint-Joseph-du-Mont-Royal, le collège Notre-Dame et les terrains résidentiels au sud-ouest du chemin de la Côte-des-Neiges jusqu'à l'intersection avec le chemin Queen-Mary. En outre, nous avons étendu notre recherche aux secteurs adjacents au site patrimonial, soit le territoire de l'ancien village de la côte des Neiges<sup>11</sup> et celui de l'ancienne côte Saint-Catherine (figure 3). Ce grand territoire est principalement situé au centre de la montagne et sur son flanc nord. La partie sud du site patrimonial du Mont-Royal fait l'objet d'un autre mémoire réalisé par notre collègue, Theresa Gabos.

Le territoire concerné est d'accès facile puisqu'il est majoritairement la propriété de la Ville de Montréal, ou encore de grandes institutions. Notre laboratoire à l'Université de Montréal est à même ce territoire qui nous a été disponible en tout temps, bien que la prise de données soit moins aisée en hiver qu'au cours des autres saisons.

---

<sup>11</sup> À l'origine, la côte est nommée « côte Notre-Dame-des-Neiges », mais l'appellation courante de « côte des Neiges » sera privilégiée dans ce document.

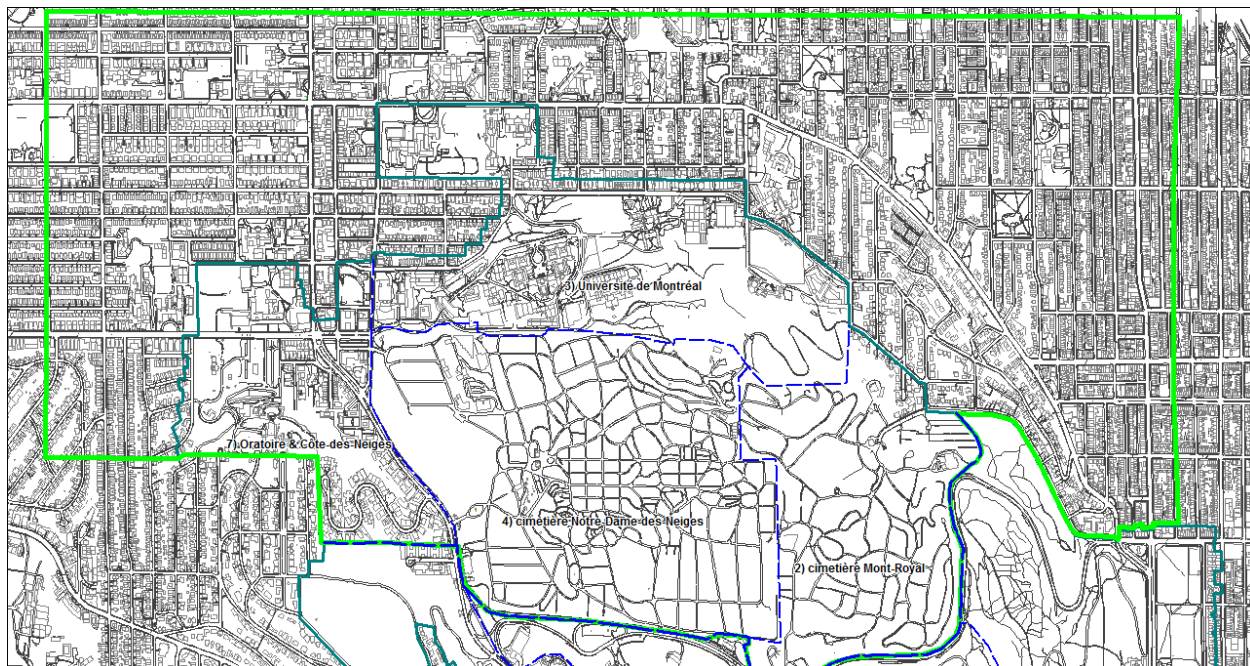


Figure 2. La zone à l'étude et les différents secteurs : les limites historiques des côtes des Neiges et Sainte-Catherine (vert pâle), les limites de la portion nord du Site patrimonial du Mont-Royal (vert foncé) et les sous-secteurs du territoire à l'étude (bleu).



### **1.7.2. Les sources d'archives**

Nous avons d'abord entrepris nos recherches à l'aide du moteur de recherche *Pistard* et dans la collection numérique *Cartes et plans* qui contient des cartes anciennes, des plans d'arpentage et des photographies aériennes du site internet de Bibliothèque et Archives nationales du Québec (BAnQ)<sup>12</sup>. Nous nous sommes également déplacées au centre de BAnQ du Vieux-Montréal pour la consultation de certains documents.

La consultation des greffes notariales du XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècle s'est faite à partir de la banque de données *Parchemin*. Cette banque de données, constituée par une collaboration entre la Société de recherche historique Archiv-Histo, la Chambre des notaires du Québec et des Archives nationales<sup>13</sup>, permet de faire une recherche par mots clés parmi les résumés des greffes notariales du Régime français et du début du Régime britannique (Deschatelets 1996 : 51).

## **1.8. Organisation du mémoire**

Dans le prochain chapitre, nous présenterons plus en profondeur les thèmes et sous-thèmes qui ont guidé notre analyse du potentiel archéologique et l'élaboration de nos orientations de recherche. Le chapitre trois portera sur le thème de la forêt et ses sous-thèmes des paysages autochtones et des paysages eurocanadiens à travers différentes activités comme l'exploitation forestière et le reboisement. Le chapitre quatre traitera du thème des activités agricoles et ses sous-thèmes de l'établissement des premiers colons, de la diversification agricole, des tanneries et de l'aménagement des grands domaines. Le chapitre cinq aura pour thème la montagne et le pouvoir et pour sous-thèmes les institutions religieuses et d'enseignement. Enfin, dans le dernier chapitre, nous reviendrons sur les résultats obtenus et nous discuterons de l'atteinte de nos objectifs.

---

<sup>12</sup> [www.banq.qc.ca](http://www.banq.qc.ca)

<sup>13</sup> Aujourd'hui intégrées au BAnQ.

## **Chapitre II : Les thèmes qui régissent le potentiel**

### **2.1. Le mont Royal, un lieu mythique ?**

Les choix faits par les groupes qui ont occupé le mont Royal n'ont pas été uniquement d'ordre fonctionnel, relatif aux ressources, à la topographie ou à la sûreté du lieu. Des facteurs émotifs, des liens d'attachement, la perception du territoire et les croyances et le symbolisme qui y sont liés sont aussi des facteurs d'établissement. Dès le début de la colonisation française, le mont Royal attire la jeune population montréalaise, de par sa position géographique centrale dans le territoire peuplé. Selon Bozonnet (1992 : 23), « centralité et puissance font de la montagne un élément de la géographie imaginaire tout à fait exceptionnel ». L'exploration du paysage à travers des mythes et des idéaux associés au mont Royal révèle des aspects d'ordre idéologique pour comprendre l'occupation du territoire. Dans ce chapitre, nous explorerons le symbolisme des grands éléments topographiques, comme les monts et montagnes, et le symbolisme qui s'y rattache. Nous verrons ensuite comment ce symbolisme s'est construit sur le mont Royal à partir du XVII<sup>e</sup> siècle jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle.

### **2.2. L'interprétation du paysage montréalais et l'appropriation de l'espace**

Bernard Debardieux et Claude Marois, dans *Le mont Royal. Forme naturelle, paysages et territorialités urbaines* (1997), abordent la relation entre le mont Royal et les significations symboliques et mythiques qu'on lui attribue. Pour eux, un mythe est un « (...) discours capable de réinterpréter l'ensemble des faits qu'une société ou un groupe social reconnaît comme étant constitutifs de sa propre histoire et de sa propre identité » (1997 : 177). Il s'agit d'une forme d'appropriation de l'espace dans la ville coloniale de Montréal. La succession d'événements historiques qui prend place dans ce nouveau lieu forme peu à peu un discours identitaire. De la sorte, certains événements, comme la plantation de la croix par Maisonneuve sur le mont Royal, n'ont pas laissé de traces physiques dans le paysage alors qu'ils ont imprégné l'imaginaire collectif.

À travers trois thèmes principaux, nous tenterons d'explorer les mythes et les formes d'idéalisation du mont Royal dans le but de recréer les paysages anciens et l'occupation humaine du territoire. Le premier thème est celui de la montagne pittoresque, en lien avec le mythe de la forêt vierge. Les zones de

végétation de la montagne, particulièrement celles qui sont arboricoles, sont souvent perçues comme des espaces « naturels » voir « inaltérés ». La montagne se construit par opposition à la ville qui est perçue comme civilisée (Debardieux et Marois 1997 : 179). Il s'agit bien d'un idéal, car les boisés du mont Royal sont aussi le reflet de l'occupation humaine, portant les marques de générations d'anthropisation. Le deuxième thème est celui de la montagne agricole et s'exprime dans la perception des habitants ruraux de la montagne par ceux de la ville. Ce rapport rural-urbain se construit à travers la colonisation, l'occupation agraire et la période des domaines et à travers les différentes activités économiques qui y prirent place. Notre troisième thème est celui de la montagne sacrée et la perception de la montagne en tant que symbole de pouvoir et de puissance. Au cours de la période historique, plusieurs institutions autant religieuses que laïques se sont établies sur le mont Royal. Elles cherchaient à s'associer au prestige de la montagne et ainsi à asseoir leur pouvoir dans un paysage symbolique. Ce thème s'intéresse donc au mythe de la montagne sacrée, à travers l'établissement de cimetières religieux sur la montagne.

### **2.3. La montagne pittoresque et le paysage forestier**

Le mythe de pureté et de régénération de la montagne est fréquent dans les sociétés occidentales. Selon ce mythe, la montagne aurait un effet purificateur et y séjourner serait bénéfique pour la santé. La nature règne sur son territoire, intouchée par la pollution et la corruption de la ville (Bozonnet 1992). Ce mythe a été influent dans la perception du mont Royal. Considéré comme un espace où la nature demeure entière, le mont Royal est défendu par de nombreux groupes à travers le temps.

L'idéalisation des boisés recouvrant le mont Royal n'est pas le fruit du hasard ; elle fut construite petit à petit, selon les projections des générations passées. En consultant d'anciens récits, on voit comment les auteurs percevaient la forêt du mont Royal. Dans son récit de 1535, Jacques Cartier mentionne le couvert végétal en disant qu'il passe à travers un boisé dont le sol était recouvert de glands de chêne et où l'on retrouvait des chênes matures. Il louange d'ailleurs les chênaies de l'île de Montréal, qu'il compare aux meilleures de la France (Cartier 1981 : 196-198, cité dans Loewen 2009 : 5). Pourtant, comme l'indiquent d'autres sources historiques (Vachon de Belmont 1702) et d'après la composition du couvert forestier actuel, les chênes ne sont qu'une espèce parmi d'autres sur l'île de Montréal. Nous voyons dans les écrits de Cartier une première idéalisation de la forêt montréalaise. Considérant que le chêne avait une grande valeur marchande et que Cartier voulait justifier son voyage par la découverte de ressources exploitables, l'explorateur semble avoir construit une vision quelque peu idéalisée de la forêt montréalaise, ne serait-

ce qu'à des fins commerciales. Comme les cartographes de l'époque, qui ajoutaient ou omettaient certains éléments sur les cartes qu'ils produisaient afin de représenter les intérêts de leurs commanditaires (Thomas 2001 : 169-170), Cartier a modelé les informations pour augmenter l'intérêt des terres qu'il venait d'explorer.

Plus de trois siècles plus tard, en 1881, Frederick Law Olmsted, l'architecte à qui l'on doit la conception du parc du Mont-Royal, s'attarde lui aussi sur la forêt de la montagne. Il n'envisage toutefois pas la forêt comme une source de matière première, mais plutôt comme une œuvre que l'on doit travailler et perfectionner pour en révéler la beauté véritable. Il critique d'ailleurs la forêt du mont Royal de l'époque : « (...) *the most even of the trees are rather forlorn objects; forlorn both as individuals and in their grouping* » (Beveridge, Hoffman et Hawkins 1997 : 374). Olmsted proposera des améliorations afin de donner au parc du Mont-Royal une nature magnifiée, dont plusieurs ont été réalisées. De telles mesures paysagères influenceront beaucoup la vision de la forêt « naturelle » de la montagne. Ainsi la forêt perd-elle son rôle de matière première, de source de bois d'œuvre et de chauffage et de construction, sinon source de revenus, pour prendre une fonction d'objet de contemplation et de source de régénération pour les gens qui viennent s'y promener. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'idéal du paysage anglais commence à influencer l'occupation du mont Royal. La montagne, devenue pittoresque, est alors au goût du jour. La vue vers la montagne, symbole de nature, devient un thème populaire dans l'iconographie représentative de l'époque. D'ailleurs, il était fréquent de rehausser le mont Royal (Debardieux et Marois 1997 : 179).

## **2.4. La montagne agricole et les activités artisanales**

Selon Bozonnet (1992 : 35), « L'espace montagnard confère des traits distinctifs à ses habitants, et constitue des groupes sociaux particuliers ». Ainsi, les habitants de la montagne formaient un groupe à part, avec des valeurs distinctes. Puisque la montagne est « purificatrice », le rapport étroit entre elle et ses habitants rend ces derniers plus purs, plus authentiques, mais aussi plus simples, ignorants de la vie des citadins. Nous explorerons la vie des différents groupes ayant occupé le versant nord du mont Royal, ainsi que les liens entre les migrations et les changements dans l'utilisation du territoire, à la base de l'évolution de la vision de la montagne et les représentations qui se faisaient au sujet de ses habitants.

L'occupation des Premières Nations sur le versant nord du mont Royal n'est pas aussi bien documentée que celle au sud de la montagne. Nous pensons toutefois qu'il n'y a pas eu d'exploitation agricole intensive par les groupes iroquoiens qui occupaient la vallée du Saint-Laurent, contrairement au territoire au sud

entre le mont Royal et la pointe à Callière. Deux sentiers utilisés par les Premières Nations traversaient le mont Royal, permettant de traverser l'île. Ils furent réutilisés ensuite par les colons français pour faire la liaison entre Ville-Marie et le reste de l'île (Poitras et Burgess 2005 : 40), puis par les Sulpiciens pour desservir de nouvelles concessions autour de la montagne. Un premier sentier partait de la terrasse au niveau de la rue Sherbrooke et passait par le col des neiges pour traverser le mont Royal vers l'actuel quartier Côte-des-Neiges. Le deuxième sentier partait également de la terrasse Sherbrooke, mais contournait vers l'est le mont Royal pour rejoindre l'actuel quartier d'Outremont. Ces sentiers ont pu être particulièrement utilisés lors de l'occupation du site Dawson, au cours de la période du Sylvicole supérieur tardif. Les chemins de la côte des Neiges, de la côte Saint-Luc (Queen-Mary) et de la côte Sainte-Catherine suivent sensiblement les mêmes tracés que ces sentiers, héritage peu connu du schème d'occupation autochtone de l'île.

Au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle, les seigneurs de l'île, les Messieurs de Saint-Sulpice, procèdent à l'arpentage, au lotissement et à la concession du versant nord du mont Royal. En 1694, la côte<sup>14</sup> Sainte-Catherine comptait six censives, et en 1698 celle de la côte des Neiges en comptait trente-sept. La forme d'exploitation des terres varie selon les époques. Au début, les terres supportent une culture céréalière, dominée par le blé, et des petits élevages domestiques (Dechêne 1971). À partir de la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, les activités des habitants du versant nord se diversifient. La culture horticole, axée sur les vergers<sup>15</sup>, est très populaire, étant bien adaptée aux sols du piémont. Les tanneries, déjà présentes en 1737 (Massicotte 1939), s'étendent sur le flanc nord. Également développée sur la côte Sainte-Catherine, cette industrie sera une source de revenus importante dans la côte des Neiges, le long du ruisseau Raimbault. Elle contribuera grandement à la construction identitaire des habitants de la côte des Neiges qui prendra au siècle suivant le surnom de « village des tanneurs » (Massicotte 1939 : 155). À la même

---

<sup>14</sup> Selon Beauregard (1984 : 49), la « côte » est synonyme de première formation agraire dans la vallée du Saint-Laurent. Cette utilisation du terme est particulièrement importante à Montréal, dès le début de la colonisation et s'applique aux côtes Sainte-Catherine et des Neiges sur le versant nord et à la côte Saint-Antoine sur le versant sud.

<sup>15</sup> L'utilisation du terme verger à l'époque est la même qu'aujourd'hui, c'est-à-dire un espace agricole où l'on cultive exclusivement une ou plusieurs espèces d'arbres fruitiers (St-Pierre 1996 : 15).



période, la côte est aussi reconnue pour ces carrières d'extraction de pierres calcaires utilisées, entre autres, dans le bâtiment.

Dès le début, les côtes du mont Royal ont attiré sur leur territoire des propriétaires influents et bien nantis. La tendance s'accroît au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, avec l'arrivée des membres de l'élite anglophone sur la montagne. Plusieurs facteurs, dont le manque de salubrité, poussent l'élite urbaine vers des lieux plus naturels et sains du mont Royal (Poitras et Burgess 2005 : 49). La représentation de la montagne, empruntée de l'idéalisation des Alpes, est appliquée au mont Royal qui est dès lors perçu comme un « milieu naturel original » auquel on confère de nombreux attributs dont des qualités hygiéniques (Debardieux et Marois 1997 : 180). La côte Sainte-Catherine sera touchée par l'arrivée de la bourgeoisie anglophone et la construction des villas de ces nouveaux *gentlemen-farmers*, ou « gentilshommes campagnards », au même moment que se développe une villégiature touristique sur la côte des Neiges. Plusieurs hôtels, dont l'hôtel Lumkins, se construisent pour accueillir des voyageurs venus profiter de la montagne et y pratiquer des activités en plein air.

Au fur et à mesure qu'évolue son occupation humaine, la représentation de la montagne s'est également modifiée. Certains des premiers censitaires occupaient des postes importants dans la colonie. Gédéon de Catalogne, ingénieur du roi et arpenteur de la côte des Neiges, se réserve une terre de trois arpents sur cette côte. Il n'est pas le seul membre de l'élite montréalaise à être attiré par la montagne. Pierre Rimbault, notaire et procureur du roi, Antoine de Crisafy, marquis et lieutenant du roi et quelques années plus tard, et Philippe Rigaud de Vaudreuil, gouverneur de la Nouvelle-France prennent chacun une concession. Toutefois, la grande majorité des premiers colons sont des cultivateurs, boulangers, soldats, armuriers, couvreurs de bardeaux et autres métiers manuels. Sous leurs efforts, les côtes des Neiges et Sainte-Catherine acquièrent un aspect agricole, à courte distance de la ville. Ces habitants sont perçus comme des campagnards simples et travailleurs. Plus tard, cette vision se modifiera avec l'aménagement de grands domaines campagnards et des somptueuses villas. Les nouveaux occupants ont une vision bien distincte de la montagne : alors qu'elle est une source de matière première et un milieu exploitable pour les habitants, elle devient pour les urbains un espace de ressourcement, de loisir et de détente. Ces « *gentilshommes campagnards* », souvent anglophones et protestants, sont commerçants, marchands ou hommes d'affaires et souhaitent profiter de l'air frais et revigorant de la montagne. La côte des Neiges, dont le secteur agricole est plus robuste, résiste mieux à l'assaut des citadins en quête d'espaces naturels.

Cette colonisation de la montagne aura un impact fort sur la façon dont ses habitants seront perçus et sur le développement des côtes. À la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la côte des Neiges avec ses fermes et ses habitants francophones catholiques devient le *Little French Village*, isolé au nord du mont Royal progressivement rompu à la villégiature et aux loisirs (Massicotte 1939).

## **2.5. La montagne sacrée et le paysage mortuaire**

Dans l'imaginaire occidental, la montagne représente un lien entre la surface terrestre, où vivent les humains, le ciel et le monde souterrain (Bozonnet 1992 : 19). Cette idée vient de l'élévation de la montagne qui crée une proximité avec le divin céleste. La montagne représente aussi une entrée vers les mondes souterrains, voire infernaux et par extension vers la mort. Elle présente donc une forte dualité d'un point de vue religieux : c'est un espace frontalier, qui offre autant un accès au monde supérieur qu'à celui plus sombre des limbes inférieurs. La montagne revêt un symbolisme fort dans la religion chrétienne qui la considère comme un lieu privilégié pour la rencontre avec le divin. Cela s'explique non seulement par l'altitude, mais aussi par l'acte d'ascension qui symbolise la quête morale (1992 : 21). De nombreux monastères, associés à des pèlerinages, ont été construits en hauteur. La montagne est aussi représentée en tant que symbole de pouvoir et incarne un lien entre ses hauteurs et l'ascension sociale. De par son caractère sacré et la puissance de ces symboles, cet élément topographique devient un espace convoité où seuls quelques élus ont le privilège d'habiter (Bozonnet 1992).

Tôt après la colonisation de l'île de Montréal, le mont Royal devient un élément sacré pour les colons français. En témoigne l'épisode de la croix plantée sur le mont Royal par Maisonneuve le 6 janvier 1643 pour marquer le salut de Ville-Marie des crues des eaux qui menaçaient le jeune établissement. Lorsque les Sulpiciens, devenus seigneurs de Montréal en 1663, installent un domaine sur le flanc sud de la Montagne, ils vouent ce lieu à une mission pour la conversion des Autochtones au christianisme. La « mission de la montagne » continue de faire du mont Royal un espace religieux où un « idéal chrétien » peut se construire (Poitras et Burgess 2005 : 35). Le toponyme de la « côte des Neiges » est lui-même en lien avec la religion chrétienne. À l'origine, la côte Notre-Dame-des-Neiges tire son nom de la chapelle construite en 1681 par François Vachon de Belmont dans le domaine seigneurial (Poitras et Burgess 2005 : 37). Belmont agissait sous la demande de Marguerite Bourgeoys qui désirait rendre hommage à Notre-Dame-des-Neiges, dont elle avait demandé la protection et l'aide pendant sa traversée de l'Atlantique. La chapelle donna son nom au sentier autochtone à proximité. Le nom demeura lorsque vint le temps

d'ouvrir un chemin reprenant le tracé du sentier. L'association entre la montagne et le sacré est formalisée dans les années 1840 par la fondation du premier cimetière, le Mount Trafalgar Cemetery, près du domaine des Sulpiciens. À tour de rôle s'ensuivent le cimetière Mont-Royal, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges et les cimetières des synagogues Shaerith Israel et Shaar Hashomayim. Ce faisant, les nouveaux Montréalais reprenaient la pratique millénaire des Premières Nations d'inhumer leurs défunts sur le mont Royal. Bien qu'il soit probable que les colons et leurs successeurs aient découvert des sépultures des ancêtres anciennes avant celles du XIX<sup>e</sup> siècle, lors de nos recherches, aucune donnée ne nous a permis de déterminer que cela ait eu une influence sur le choix de la montagne en tant que lieux d'inhumation à partir du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Est-ce que les pratiques funéraires des Premières Nations sur le mont Royal étaient connues à l'époque et ont-elles pu participer à la mythologisation du lieu ? Où est-ce que pour les nouveaux Montréalais, tout comme les premiers habitants de l'île, c'est la forme géographique distinctive qu'est le mont Royal seule qui est à l'origine de la cristallisation de l'aspect sacré ? Nous pensons que plusieurs éléments aient pu participer au développement dans l'imaginaire collectif de ce lien, ceux-ci provenant à la fois de l'histoire ancienne du lieu, possiblement léguée par les Premières Nations aux premiers concessionnaires, du symbolisme de la montagne pour les euro-qubécois provenant de leurs racines européennes et du contexte topographique de l'île, qui fait du mont Royal un élément dominant dans le paysage. Ceci étant dit, il s'agit pour l'instant uniquement d'hypothèse et la question mériterait, à notre avis, que l'on s'y attarde davantage lors d'une future recherche.

En sus de leur conception religieuse de la montagne, les Montréalais y associeront un idéal de puissance. Dans sa mythologisation, la montagne est un espace rude et son ascension peut se révéler une épreuve de force et d'endurance. Par extension, la réussite de l'épreuve de l'ascension est devenue synonyme de gloire et s'est transposée dans la hiérarchie sociale. Bozonnet explique que l'individu, par l'ascension, incorpore une partie de la puissance de la montagne, ce qui le distingue des autres membres de sa société (1992 : 46). L'idéal de puissance du mont Royal a été réutilisé par les différents groupes sociaux et leurs institutions dans l'affirmation de leur pouvoir. Le regroupement des cimetières des principales confessions sur le mont Royal n'est en rien le fruit du hasard et montre une volonté de s'associer avec l'élément de prestige que représente la montagne.

Il est intéressant de voir comment le mont Royal était divisé géographiquement et culturellement, à partir de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette époque représente une volonté d'appropriation de la montagne par les deux cultures dominantes de Montréal, les francophones catholiques et les

anglophones protestants. Elle correspond d'ailleurs à une plus grande appropriation de la montagne par la population urbaine. Alors que le mont Royal avait longtemps été divisé en propriétés privées, il devient peu à peu accessible aux Montréalais qui s'y identifient de plus en plus. Avec l'établissement des cimetières, la montagne est plus que jamais au cœur géographique et symbolique de la ville. Les rapports sacrés du mont Royal se seraient donc construits en deux temps, d'abord lors de la colonisation quand Maisonneuve plante la croix sur la montagne. La phase coloniale culmine avec la concession des côtes, alors que la vocation agricole devint prédominante. La deuxième phase est celle de l'aménagement des cimetières par les principales confessions de Montréal : protestante, catholique et juive. La création de cette importante nécropole formalise la sacralisation du mont Royal. Avec l'avènement des cimetières, le symbole de la porte d'entrée vers le monde des morts devient tangible, renforçant ainsi l'idéalisation de la montagne sacrée.

## Chapitre III : La montagne pittoresque et le paysage forestier

L'idéalisation de la forêt sous sa forme primitive n'est pas un phénomène nouveau ni circonscrit au mont Royal. Il existe fréquemment un écart entre la perception d'une forêt par une population et sa forme et composition réelles (Szabó 2005 : 19). Il en va de même pour les écrits des premiers explorateurs, des colonisateurs et des bâtisseurs, dont les perceptions de la forêt montréalaise reflètent les pensées de leur époque respective. D'abord considéré d'un point de vue utilitaire notamment comme source de matériaux de construction, de bois de chauffage, de ressources animales, sa fonction évoluera grandement au cours du XIX<sup>e</sup> siècle. Sur la côte des Neiges, les moulins à scie apparaissent tôt, dès le XVIII<sup>e</sup> siècle (Archéotec inc. 2008 : 29). C'est le ruisseau Raimbault, qui sillonne la côte, qui attire cette implantation : les moulins bénéficiaient de son énergie hydraulique pour activer leur mécanisme. Aussi, avec le déboisement nécessaire des censives pour la mise en culture, les moulins permettaient de transformer le bois prélevé et d'en tirer profit par la vente (Bechmann 1984 : 256). L'exploitation forestière, autant pour la vente du bois d'œuvre que pour celle du bois de chauffage, était lucrative à l'époque (Massicotte 1939 : 166). La consommation des habitants en bois de chauffage, utilisé durant la saison froide, était considérable (Moussette 1983 : 47). Sur le versant nord du mont Royal, l'exploitation forestière a également pris la forme de taillis, particulièrement sur la côte Sainte-Catherine, où l'*Aveu et dénombrement* de 1781 (Perrault 1969) inventorie trois censitaires s'adonnant à cette pratique. Le sirop et le sucre d'érable sont également produits par certains censitaires dès le XVIII<sup>e</sup> siècle. En Nouvelle-France, selon un observateur de l'époque, le sucre d'érable était produit à partir de « l'érable blanc » et de « l'érable nommé plaine »<sup>16</sup>.

D'abord utilitaires, les boisés du mont Royal viennent ensuite à représenter un lieu de recueillement, de détente, de récréation et d'évasion avec l'implantation des cimetières, des parcs et, enfin, avec l'urbanisation massive du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>16</sup> Fonds Jean-François Gaultier, *Description de plusieurs plantes du Canada par Mr Gauthier (Gaultier) 1749, 1749*, BANQ, P91, D2, P4.

Malgré l'importance de ces zones bocagères, les recherches dont elles font l'objet focalisent généralement sur une qualification et une quantification de leur préservation. L'histoire des relations entre les habitants de ce territoire et leur environnement est généralement éludée. Comme le soutient Kimberley A. Whit (2007), dans son article « Invoking the Ghost of the landscape past to understand the landscape ecology of the present ... and the future », les actions posées se répercutent dans un environnement à travers des décennies, parfois même des siècles. La montagne que nous voyons aujourd'hui est donc révélatrice des gestes posés par les sociétés passées. Que peuvent donc nous dire les fantômes du mont Royal ? Par l'utilisation de ces approches et méthodes, il est possible de déterminer l'occupation humaine de la forêt, les changements qui en ont découlé et les indices perceptibles aujourd'hui.

Pour ce qui est plus particulièrement de notre recherche, l'objectif était de documenter sommairement les secteurs boisés et d'en évaluer le potentiel archéologique. Les zones présentées sont donc celles où l'on retrouve aujourd'hui un couvert végétal et arboricole de plus grande importance et qui semblaient les plus prometteuses en termes de recherche (figure 4, 5, 9, 14, 19 et 22). Pour l'ensemble des zones, les critères associés sont la présence d'arbres anciens, les informations concernant l'exploitation forestière et l'ancienneté des boisés. En plus de ces critères, le boisé du centre du cimetière Notre-Dame-des-Neiges s'est vu attribuer le critère de cadastre fossile et les boisés de l'Université de Montréal et celui du Collège Brébeuf présentaient des zones de végétation aménagée.

### **3.1. Le boisé Saint-Jean-Baptiste**

Le boisé Saint-Jean-Baptiste a été relié aux critères d'arbres anciens et à celui d'exploitation forestière et de boisés anciens pour la période 2 (1642 à 1780), la période 3 (1781 à 1840) et pour la période 4 (1841 à 1870).

Aujourd'hui, le boisé Saint-Jean-Baptiste occupe une importante partie du versant nord-ouest du sommet d'Outremont, ou mont Murray (figure 4). Il est délimité au nord par le boulevard Mont-Royal, à l'ouest par l'ancienne piste de ski et le boisé de l'Université de Montréal, au sud par le cimetière Mont-Royal et à l'est par les terrains résidentiels du boulevard Mont-Royal.

### 3.1.1. L'historique

La presque totalité du boisé Saint-Jean-Baptiste est concédée en deux censives à la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. La partie à l'est va à François Prudhomme en 1694 (lot 5245), alors que celle à l'ouest revient à Charles Juchereau de Saint-Denis en 1699 (lot 5246) (Beauregard 2002 : 9). *L'Aveu et dénombrement* de 1731 (Roy 1943) nous apprend que les deux censitaires d'origine sont alors décédés et que leurs héritiers respectifs en sont maintenant propriétaires. En cette année, ces terres ne sont toujours pas habitées puisqu'aucun bâtiment ne figure dans le recensement. Seul le lot des héritiers de Prud'homme est exploité pour l'agriculture, dans un faible 14 %. La portion du terrain en boisé étant située à l'extrémité sud des concessions, il est peu probable qu'elle ait été mise en exploitation (figure 5). Selon le plan de Péladeau de 1778, confirmé par *L'Aveu et dénombrement* de 1781 (Perrault 1969), les nouvelles propriétaires, les Sœurs de la congrégation de Notre-Dame, exploitent le boisé en taillis, mais sans plus de précision quant à l'usage du bois. En Europe, les arbres exploités en taillis étaient coupés à tous les huit à quinze ans. Le tronc de l'arbre, une première fois coupé, produit des repousses qui seront taillées lors de la récolte suivante. Les bois de taillis étaient principalement utilisés pour le chauffage domestique et la production de charbon de bois, de même que pour le menu bois servant à faire des piquets, des clôtures et des objets utilitaires comme de la vannerie, des cercles de tonneau et des manches d'outils (Bechmann 1984 : 243-245). Sur la côte Sainte-Catherine, le bois de taillis aurait servi à la tonnellerie (La Patrie, 30 mars 1929, Archives de la Ville d'Outremont, cité dans Deslauriers 1995 : 9). En 1810, les quarante arpents constituant le boisé sont achetés par Sidney Bellingham qui acquiert aussi le lot au nord (Ostell 1837) (figure 6). Dans sa forme actuelle, le terrain du boisé Saint-Jean-Baptiste est, d'une part, cédé au cimetière Notre-Dame-des-Neiges par les sieurs Moss, Beaubien, Berthelot et Pagnuelo en 1878 (Perrault 1878) (figure 7) et, d'autre part,



Figure 4. Localisation du boisé Saint-Jean-Baptiste sur le mont Royal, Montréal. Le tracé en vert délimite les différentes zones boisées.



Figure 5. Localisation des concessions de Juchereau de Beaumarchais et de Prudhomme dans le boisé Saint-Jean-Baptiste. Le tracé en rouge indique la limite des anciennes concessions.



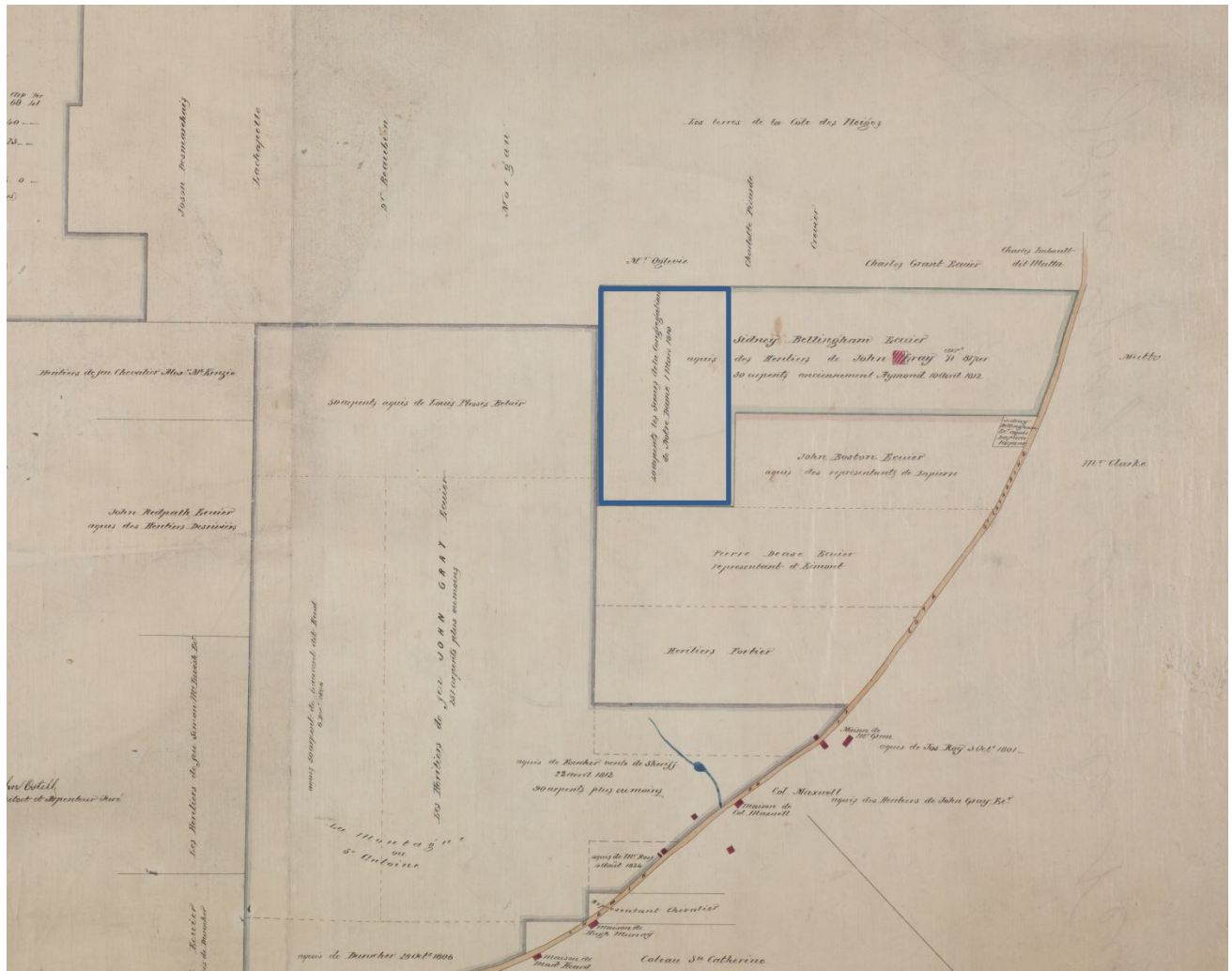


Figure 6. Extrait du plan d'Ostell et une localisation approximative du boisé Saint-Jean-Baptiste. « Plan figuratif d'une propriété située à la Côte des Neiges et à la Côte Ste Catherine appartenant aux Heritiers de feu John Gray Ecuier Avec les terres y adjacentes dressé partie d'après un Relevé exprès et partie d'après d'anciens plans ». John Ostler, décembre 1837.

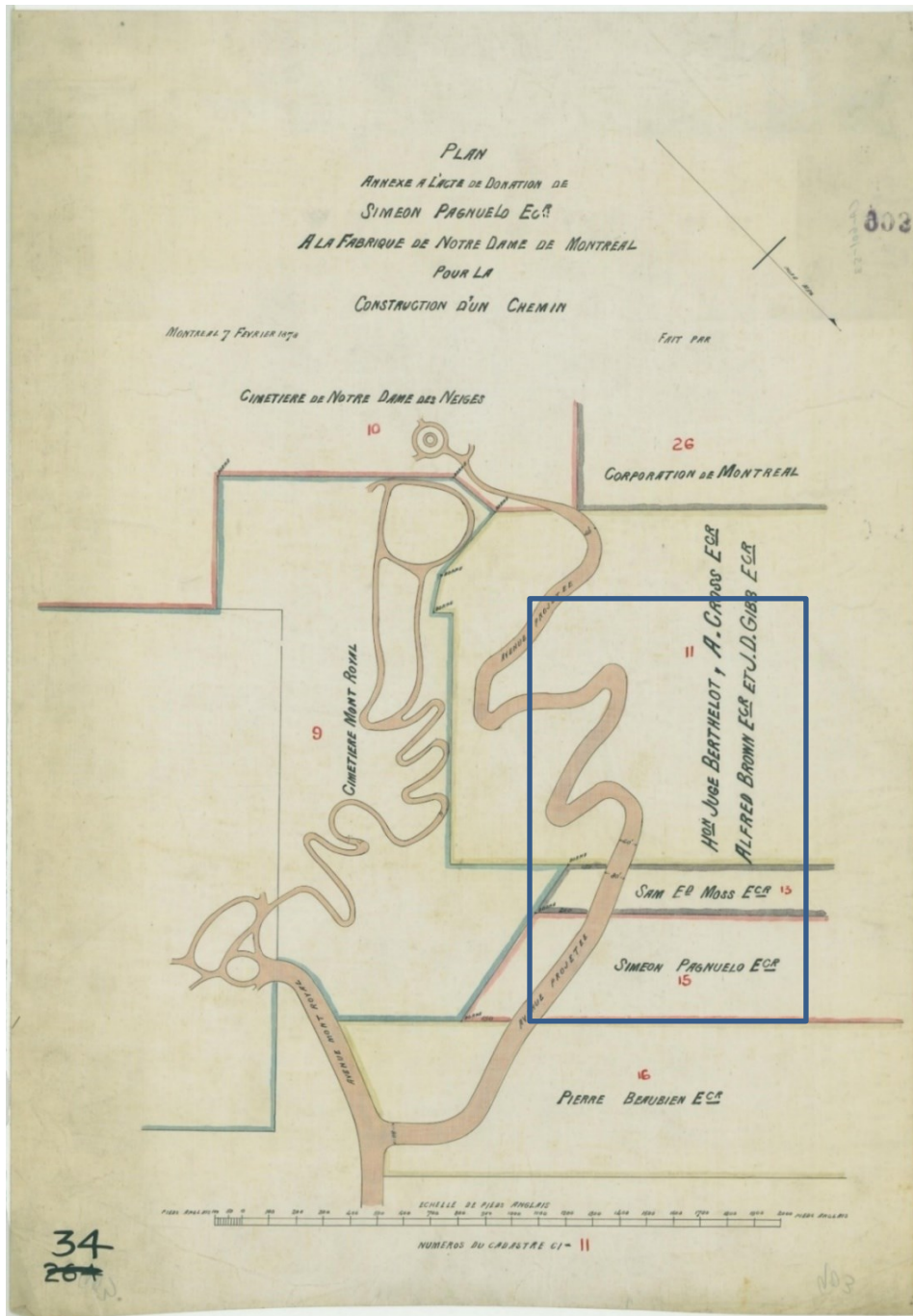


Figure 7. Localisation approximative du boisé Saint-Jean-Baptiste et limites des lots adjacents en 1878. « Plan annexé à l’acte de donation de Siméon Pagnuelo écr. [écuyer] à la Fabrique de Notre Dame de Montréal pour la construction d’un chemin ». H. M. Perrault, 7 février 1878.

complétés par l'achat en 1879 d'une partie des terres des sieurs Berthelot, Cross, Gibb et Brown (Bisson et autres 2004 : 35). Le sentier actuel y est alors aménagé afin de permettre un accès par l'est au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Néanmoins, l'entrée Saint-Jean-Baptiste demeurée secondaire est finalement abandonnée et ne sera rouverte qu'en 2016.

### **3.1.2. Description et composition du boisé Saint-Jean-Baptiste**

Avec ses 18,85 hectares, ce boisé arrive premier dans la zone à l'étude en termes de superficie (figure 4). Les pentes sont dominantes dans la topographie du boisé, en raison de sa situation sur le versant nord du sommet Outremont. C'est d'ailleurs à l'inclinaison relativement importante que l'on doit le parcours en lacet du sentier principal, seul passage praticable du boisé, et la préservation même du couvert forestier. En effet, les pentes accentuées du secteur ont limité l'extension de la zone d'inhumation du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, propriétaire actuel du boisé. Le dénivelé le plus important se trouve dans la partie nord, alors que dans la partie sud, la pente est de plus en plus douce, à proximité du sommet. L'inspection visuelle révéla trois zones de remblai d'aménagement formant des replats (figure 8). La première est située à l'extrémité ouest du boisé, au nord du sentier, la seconde dans le premier coude du sentier, au centre du boisé, et la troisième, à l'extrémité est, au nord et au sud du sentier.

Trois types principaux de peuplement arboricole prennent place dans le boisé Saint-Jean-Baptiste, c'est-à-dire, des chênaies rouges matures (dont plusieurs individus sont centenaires), des peupleraies autant jeunes que matures et des érablières à sucre matures (Thiffault 2003 : 2). Située au sud du sentier principal, la chênaie rouge à frêne d'Amérique occupe une part importante du mont Outremont. Le chêne rouge (*Quercus rubra*) qui domine le couvert forestier est suivi par le frêne d'Amérique (*Fraxinus americana*). Chez les arbres juvéniles, l'érable à sucre (*Acer saccharum*) et l'érable de Pennsylvanie (*Acer pensylvanicum*) sont les plus nombreux, particulièrement représentés dans les gaulis.

Au nord du sentier, l'érable à sucre domine autant les semi et les gaulis que les arbres matures. Parmi ceux-ci, le chêne rouge est la seconde essence en importance, alors que l'érable de Norvège (*Acer platanoides*) et le frêne d'Amérique dominant dans les deux strates inférieures



Figure 8. Localisation des zones de remblai observées lors de l'inspection visuelle.

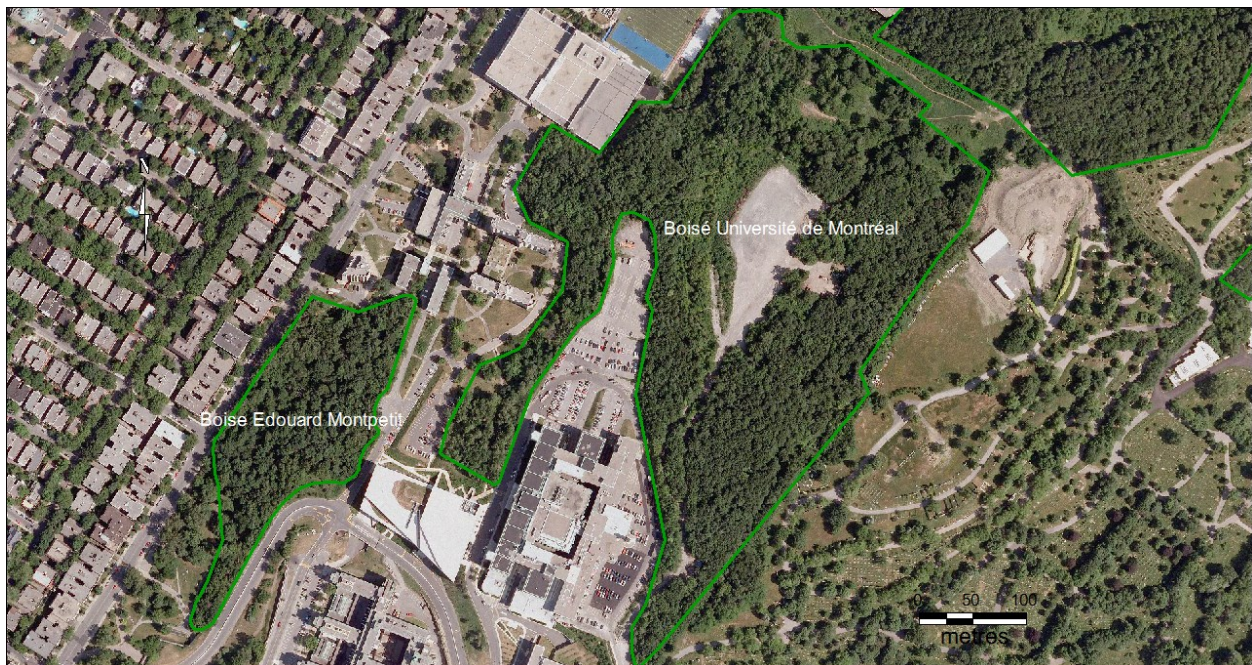


Figure 9. Limites du boisé de l'Université de Montréal et du boisé Édouard-Montpetit.

(Marineau et Dion 2008 : 52). Un troisième type de boisé, une érablière sucrière à chêne rouge, est situé à proximité du *Complexe funéraire Mont-Royal*. L'espèce qui prédomine est donc l'érable à sucre (*Acer saccharum*), suivi du chêne rouge (*Quercus rubra*). L'arbre emblématique du Canada prime aussi dans les strates inférieures, succédé par l'érable de Norvège (*Acer platanoïdes*).

Lors de notre collecte de données, nous nous sommes attardés aux arbres anciens, aux regroupements d'arbres et aux espèces intrusives, utilisés pour notre recherche des traces d'exploitation forestière ancienne. L'inspection visuelle a permis de documenter le couvert arboricole et d'émettre quelques hypothèses quant à sa composition. D'abord, la forte concentration d'érables à sucre dans la pente nord peut indiquer une perturbation majeure, comme une coupe à blanc, puisque des recherches ont démontré que l'espèce est généralement favorisée par ce genre d'évènement (Domon et Bouchard 2007 : 8 ; Nolet et autres 2008 : 2, 8). La présence envahissante de l'érable de Norvège dans le boisé Saint-Jean-Baptiste est un exemple d'introduction d'espèce exotique et sa naturalisation à long terme. Cette espèce, que l'on observe régulièrement le long des rues dans les quartiers entourant le mont Royal, est devenue populaire surtout à partir des années 1950. Avec le temps, elle se serait introduite, puis répandue dans certains boisés du mont Royal. Dans le boisé Saint-Jean-Baptiste, elle est surtout présente sous forme de gaulis, indiquant qu'elle s'est implantée depuis quelques années seulement. Enfin, la présence de chênes rouges matures semble le résultat de la gestion des propriétaires successifs. En effet, le chêne rouge est une essence dont la valeur marchande est significative. Nous formulons l'hypothèse que sa préservation sur le sommet du mont Outremont peut s'expliquer par une volonté de gérer et de conserver cette ressource pour l'avenir et découlerait d'une décision des anciens propriétaires.

### **3.2. Le boisé de l'Université de Montréal**

Le boisé de l'Université de Montréal a été relié aux critères d'arbres anciens et à celui d'exploitation forestière et de boisés anciens pour la période 2 (1642 à 1780), la période 3 (1781 à 1840) et pour la période 4 (1841 à 1870).

Communément appelée la « coulée verte », la zone boisée de l'Université de Montréal couvre un territoire de près de 16 hectares, bordé par le boulevard Édouard-Montpetit au nord, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges au sud, le boisé Saint-Jean-Baptiste à l'est et les pavillons 5 et stationnements de l'université à l'ouest (figure 9).

### 3.2.1. L'histoire

Le territoire du campus de l'Université de Montréal était, au moment de sa concession, divisé en quatre censives de deux arpents de front chacune. Du sud vers le nord, les concessionnaires étaient : Raymond Blaise (sieur des Bergères), Étienne Bourdon et Guillaume Chevalier dit Lafleur, Jean Desnoyer dit Lamontagne, Pierre Rimbault, Pierre Marcheteau et Mathieu Perrin dit Garro (Massicotte 1939). Déjà en 1702, Pierre Rimbault fait l'acquisition de la censive de Jean Desnoyer dit Lamontagne. Perrin possède encore sa terre, mais Chevalier dit Lafleur a vendu la sienne à Maurice Blondeau. En 1716, Étienne Roberth de la Morandière va acheter la terre de Rimbault, faisant quatre arpents de front (Massicotte 1939 : 151). Selon les informations contenues dans *l'Aveu et dénombrement* de 1731 (Roy 1943), Roberth de la Morandière possède aussi la censive de Saint-Maurice, au sud et celle de Perrin, au nord, totalisant huit arpents de front. La même année, 35 % de la censive de Roberth de la Morandière était exploitée, soit 58 arpents sur un total de 168 arpents de superficie.

Lorsqu'il vend sa terre à Étienne Roberth de la Morandière en 1716, Rimbault y a déjà fait construire un moulin à scie en devanture (Archéotec inc. 2004 : 30) qui demeure en activité au moins jusqu'en 1731 (Roy 1943). La fonction exacte de ce bâtiment n'est pas déterminée, mais il est fort probable qu'il s'agisse d'un moulin hydraulique, qui utilisait le ruisseau Rimbault comme force motrice, pour scier du bois provenant des terres à proximité. L'exploitation forestière pouvait prendre la forme de taillis et de coupe sélective, deux types d'exploitation ignorés dans le recensement de 1731. L'installation de moulin à scie facilitait grandement la préparation du bois (Bechmann 1984 : 256 ; Massicotte 1939 : 166) qui devait par la suite être acheminé vers la ville. La nature commerciale de l'entreprise se déduit par la nécessité de rentabiliser les investissements liés aux coûts de construction du moulin. Les habitants de la côte des Neiges avaient donc un lien d'exploitation avec la forêt, source de revenus d'appoint.

En 1747, la censive appartient à Toussaint Berthelet dit Savoyard qui vient d'en hériter de son père. Un procès impliquant le nouveau propriétaire nous informe d'ailleurs de la présence de trois annexes de

fermage et des vergers, surtout de pommiers<sup>17</sup>. Berthelet demeurera détenteur de ce lot minimalement jusqu'en 1781, puisqu'il apparaît autant sur le plan de 1778 de Péladeau que dans *l'Aveu et dénombrement* de 1781 (Perrault 1969). À cette date, en plus d'une maison, d'une grange et d'une étable, tous trois en pierres, une tannerie avait été construite. La superficie exploitée semble avoir diminué, puisqu'alors il ne reste que six arpents en « désert » et six autres en « vergers ». C'est bien peu, en comparaison aux cinquante-huit arpents dont tirait profil Robert de la Morandière. L'implantation d'une tannerie dans le secteur est à souligner puisque cela peut indiquer une certaine forme de gestion des boisés pour la production du cuir. Le tannage est, effectivement, intimement lié à l'usage du tanin, substance employée dans la préparation du cuir pour son effet astringent. Au Canada, la pruche était connue et utilisée pour la qualité et concentration du tanin dans son écorce. Bien que le tanin provenant de l'écorce de pruche soit bien reconnu, le chêne rouge devait être lui aussi un bon candidat, considérant la haute teneur en tanin de son écorce. D'ailleurs, sur le site archéologique de la tannerie Moseley (BiFj-54), des écorces de pruche et de chêne ont été découvertes. Il n'est toutefois pas possible d'identifier la provenance de ces écorces (Arkéos inc et Archéocène inc. 2005 : 18). Notre hypothèse est que l'installation de la tannerie sur la terre de Toussaint Berthelet n'est pas étrangère à la présence des chênes rouges du mont Royal, ressources facilement accessibles et abordables. En ce qui a trait au boisé de l'Université de Montréal, il est intéressant de constater que dans certains secteurs, en particulier au sud du parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne, il existe des peuplements de chênes rouges relativement homogènes. Ces secteurs sont peut-être le résultat d'aménagements anthropiques, notamment d'une coupe sélective. L'activité, qui s'est échelonnée sur quelque cent ans, a donc pu modeler le couvert arbustif. Le résultat serait en partie visible dans la partie sud-est du terrain.

La recherche de plans anciens a permis également de documenter une production acéricole dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. On aperçoit l'inscription « Sucrerie »<sup>18</sup> sur un plan de 1843 de l'arpenteur

---

<sup>17</sup>Fonds Juridiction de royale Montréal, *Procès entre François Berthelet dit Savoyard, demandeur, et Toussaint Berthelet dit Savoyard, défendeur, pour le partage de l'héritage paternel*, 30 septembre 1747 - 4 juillet 1749, BANQ, TL4, S1, D5330.

<sup>18</sup> Le terme « sucrerie », au Québec, fait référence à une « Forêt d'érable à sucre exploitée pour la sève (eau d'érable), dont on fabrique le sirop, la tire et le sucre d'érable, selon l'Office québécois de la langue française (2003).

Pierre-Néré Dorion de la propriété de la succession de Charles Picard (figure 10). En plus de sa grande valeur en tant que combustible (Moussette 1983 : 112), l'érable était très prisé pour la production de sirop et sucre d'érable. Cela implique une présence d'érable, mais ne permet pas de préciser l'espèce exacte. C'est que l'emploi exclusif de l'érable à sucre dans la production du sirop et, ultimement, du sucre est un fait relativement récent. En plus de l'ouverture de chemin pour la récolte de l'eau d'érable, l'aménagement d'une forêt pour une exploitation acéricole signifiait aussi une sélection préférentielle pour les érables ayant pour effet un changement dans la composition du couvert arboricole. La nature imprécise du plan rend les limites de la « sucrerie » difficile à localiser. Il est toutefois possible d'émettre l'hypothèse que les boisés situés au nord, à l'est et au sud de l'École Polytechnique de Montréal en seraient des résidus et porteraient les marques de cette exploitation.

Le plan de Sitwell et Drummond (1870) fait état de la superficie que couvre le boisé dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (figure 11). En comparant avec le plan de Hopkins (1879) (figure 12) nous avons retrouvé quatre différents propriétaires, soit John Swail (lot 25), Simon Lacombe (lot 27) et N.M. Lecavalier (lot 28) et le village de Côte-des-Neiges (lot 26) qui y exploitait une





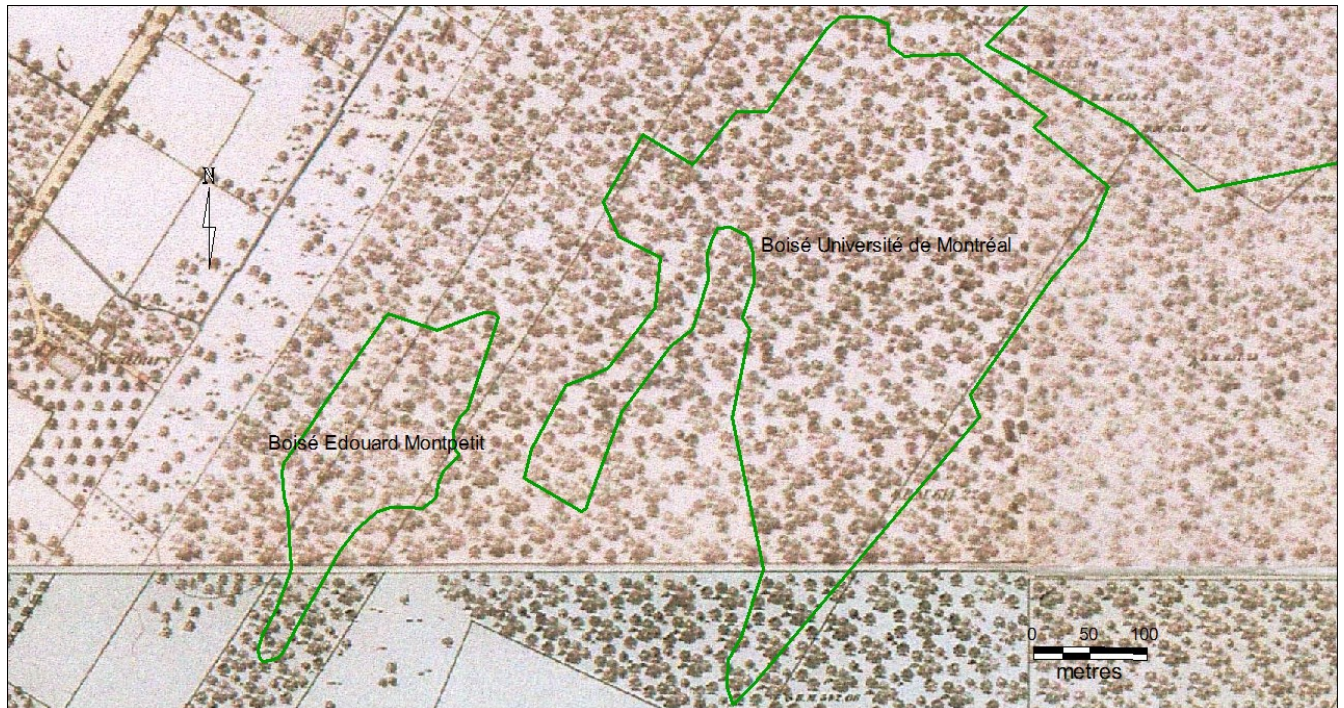


Figure 11. Localisation des boisés de l'Université de Montréal et Édouard Montpetit sur le plan de Sitwell et Drummond. « Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 ». H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1870.



Figure 12. Localisation des boisés de l'Université de Montréal et Édouard Montpetit sur le plan de Hopkins. « Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands». Henry Whitmer Hopkins, 1879.

carrière. Les dix-sept premiers arpents à partir du chemin de la côte des Neiges sont exempts de boisé dense. En outre, l'extrémité ouest du boisé du XIX<sup>e</sup> siècle correspond à la zone boisée située

à la frontière avec le cimetière Notre-Dame-des-Neiges actuelle. Tous les secteurs boisés d'aujourd'hui étaient donc densément couverts à l'époque. Avec les divers aménagements effectués par l'Université de Montréal depuis son établissement sur la montagne, les changements dans le paysage ont été nombreux et imposants, apportant de constantes modifications anthropiques. Que ce soit par le déboisement de certaines zones, comme l'ancienne pente de ski ou l'ancien dépôt à neige, ces transformations font en sorte que le promeneur qui se tourne vers l'ancien terrain d'Étienne Robbert de la Morandière trouve un paysage fort différent de celui qui s'offrait aux anciens habitants de la côte.

### **3.2.2. Description et composition du boisé de l'Université**

Le boisé de l'Université est lui aussi situé en pente plus ou moins abrupte, à partir du sommet du mont Outremont, vers le boulevard Édouard-Montpetit. L'aménagement de l'établissement universitaire a grandement modifié le terrain et de nombreux remblais ont été étalés, entre autres dans la zone du parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne et dans l'ancienne pente de ski (Boivin et autres 2003 : 7). Un ruisseau passe par le boisé, à l'ouest de la pente de ski et s'écoule vers l'arrière du CEPSUM. Dans son cours, un bassin de rétention d'eau a été aménagé afin de recréer un environnement propice aux amphibiens. Une autre zone humide est située le long du boulevard Édouard Montpetit, au centre du boisé, à proximité d'une zone de reboisement anthropique.

#### L'ancienne piste de ski

L'extrémité est du terrain de l'Université de Montréal a abrité pendant environ quarante ans une piste de ski alpin (figure 13). Depuis le milieu des années 1980, la piste est à l'abandon et une nouvelle végétation s'y est établie, s'enchevêtrant aux anciens peuplements demeurés en place lors de l'aménagement. La zone en reboisement est majoritairement recouverte d'herbaciaie à brome inerme (*Bromus inermis* Leyss), avec quelques sumacs vinaigriers (*Rhus typhina*), peupliers

Ancienne piste de ski



Projection: EPSG:3857 Échelle - 1 : 1693

Figure 13. Localisation de l'ancienne piste de ski. Géo portail du Gouvernement du Québec.

deltoïdes (*Populus deltoides*) et frênes (*Fraxinus*). Le brome inerme est une herbe européenne qui, bien qu'elle soit régulièrement considérée comme indésirable de nos jours, fut introduite en Amérique comme fourrage. La plante en question est d'un grand intérêt pour le fourrage et le pâturage des animaux et aide à contrôler les zones d'érosion. Elle était très présente en milieu agricole<sup>19</sup>.

### Les chênaies

Dans le secteur au nord du parc Tiohtià:ke Otsira'kéhne de l'Université Montréal, longeant le terrain du cimetière, les chênes rouges sont majoritaires, exception faite d'une zone d'érablière à chêne rouge, tout juste à l'ouest de la piste de ski, et de quelques zones plus perturbées en raison de la proximité du dépôt à neige. Ces peuplements sont relativement anciens, certains d'entre eux ayant au moins 150 ans (Bisson et autres 2004 : 13). Un peuplement presque exclusif de chênes rouges de grande dimension se situe d'ailleurs près de la frontière avec le cimetière Notre-Dame-des-Neiges. En direction du bas de la pente, au sud de la chênaie rouge et des installations de l'École Polytechnique, la variété des peuplements s'accroît. On y voit une chênaie rouge à bouleau à papier, une érablière à chêne rouge, une robinaie faux acacia à chêne rouge, une érablière à caryer cordiforme, une peupleraie deltoïde à frêne, une chênaie rouge, une ostryaie de Virginie à peuplier faux-tremble, une zone de peuplement sur site perturbé et une autre de peuplement semi-naturelle.

### Le boisé du Nord

Vers le centre nord du campus, à proximité du boulevard Édouard-Montpetit, se trouve une troisième zone boisée. Le type de peuplement prédominant, qui couvre surtout la partie centrale du boisé, est l'érablière à caryer cordiforme. De chaque côté, dans la pente, on retrouve des érablières à chêne rouge. Vers le bas de la pente, dans le replat, sont situées une peupleraie deltoïde semi-naturelle et une peupleraie deltoïde à érable Giguère à l'est et une frênaie et peupleraie deltoïde semi-naturelle à l'ouest (Boivin et autres 2003). Lors de notre visite, un décompte des cernes de croissance d'un peuplier

---

<sup>19</sup> [http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/ontweeds/smooth\\_brome.htm](http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/facts/ontweeds/smooth_brome.htm) (consulté le 4 juillet 2019) et <http://www.btb.termiumpius.gc.ca/tpv2alpha/alpha-fra.html?lang=fra&srchtxt=BROME%20INERME&i=1&index=frt> (consulté le 4 juillet 2019).

récemment abattu nous a permis d'estimer son âge à 140 ans. Aucun échantillon n'a toutefois été prélevé, puisque cela n'était pas prévu à notre méthodologie. Il y aurait néanmoins un intérêt à effectuer des analyses afin de documenter l'histoire de ce boisé.

### **3.3. Le boisé Brébeuf**

Le boisé Brébeuf a été relié aux critères d'exploitation forestière et de boisés anciens pour la période 3 (1781 à 1840) et pour la période 4 (1841 à 1870).

Situé sur le terrain du Collège Jean-de-Brébeuf, entre le boulevard Édouard-Montpetit et les aménagements sportifs de l'établissement, le boisé a une superficie de 2,77 hectares (Thiffault 2003 : 2 ; Marineau et Dion 2008 : 18). Dans le cadre de notre recherche, nous y avons joint le petit boisé adjacent du terrain de HEC Montréal sur le chemin Côte-Sainte-Catherine, compte tenu de leur lien historique. La zone est située sur un replat, au pied de la pente du sommet Outremont (figure 14).

#### **3.3.1. L'historique**

Au moment de l'ouverture de la côte des Neiges en 1698, le territoire du boisé Brébeuf tombait dans deux censives contiguës, l'un appartenant à Mathurin Guillet et l'autre à Léonard Gatillon dit Duchesne (figure 15). En 1731, les censives sont considérablement exploitées, soit au moins sur la moitié de leur superficie. Une partie du boisé Brébeuf peut se retrouver dans la partie exploitée des terres, car, selon Moussette (1983 : 32), les colons commençaient généralement à déboiser la devanture de leur terre et le bois debout était le plus souvent situé dans l'arrière du terrain, le plus loin du chemin du roi. La terre aurait donc été reboisée au cours de la période historique. Cela est fort possible, puisqu'en 1781, les représentants de Jean-Baptiste Héry,

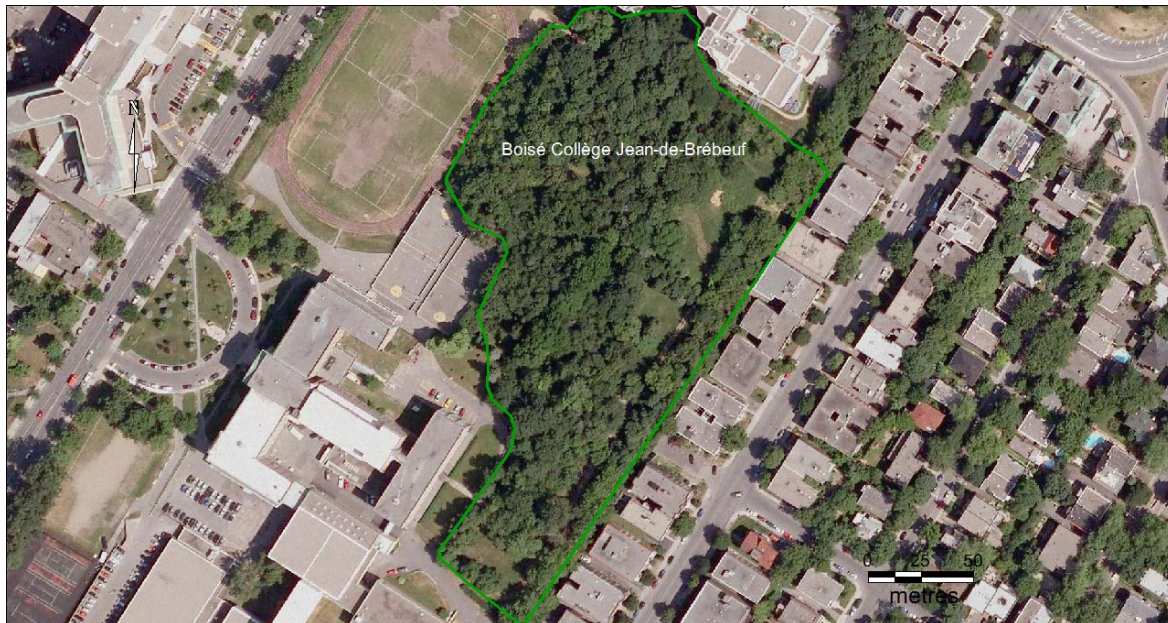


Figure 14. Localisation du boisé Brébeuf.

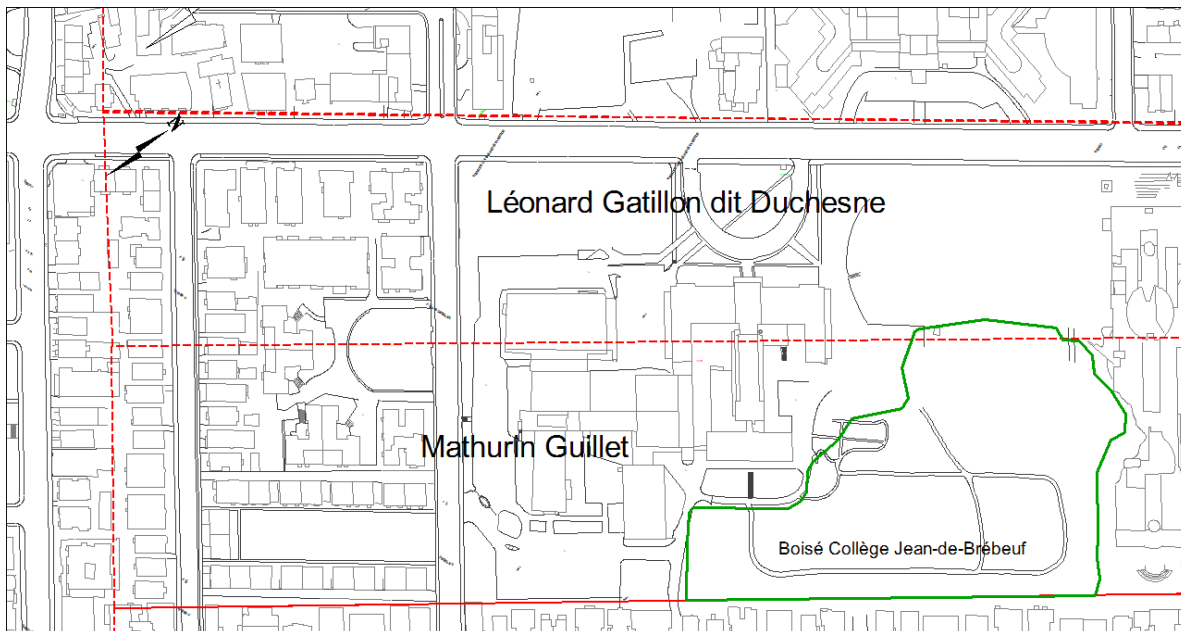


Figure 15. Localisation du boisé Brébeuf superposé au cadastre de 1698 (concession de Mathurin Guillet et de Léonard Gatillon dit Duchesne).



alors en partie propriétaire du boisé, ont 67 % de leur terre en désert (Perrault 1969). L'autre propriétaire, Thomas Sarrazin, est dans une situation semblable, avec environ 54 % de son terrain déboisé. D'ailleurs, bien que les deux terres soient loties au XIX<sup>e</sup> siècle (Hopkins 1879), un Sarrazin occupe toujours l'extrémité ouest de la terre, où devait se trouver la tannerie (figure 16). La pratique de tannage a pu laisser des traces sur le boisé Brébeuf. En 1859, ces terrains sont lotis dans l'axe nord-sud et donnent sur le nouveau prolongement du chemin de la côte Sainte-Catherine (figure 17) (Boxer 1859). Le lot où se trouve le boisé Brébeuf appartient alors à James Leslie, marchand et homme politique influent dans le Bas-Canada<sup>20</sup>. Il y aménage une ferme avec des vergers, des sentiers, des bâtiments et des enclos. Sa famille demeurera en possession de ce lot jusqu'en 1909, année où le Collège Sainte-Marie s'en porte acquéreur<sup>21</sup>. L'occupation de James Leslie et de ses descendants jette les bases de la configuration actuelle du boisé. Effectivement, certains sentiers sont représentés sur le plan de Sitwell et Drummond (1870) (figure 18) et certains arbres plantés peuvent dater d'avant l'achat du terrain par le Collège Sainte-Marie.

### **3.3.2. Description et composition du boisé Brébeuf**

Selon les études consultées, le boisé Brébeuf est considéré soit un peuplement d'arbres matures, dont les espèces dominantes sont l'érable à sucre, le tilleul d'Amérique (*Tilia americana*) et le chêne rouge, soit comme un peuplement d'érable à Giguère (*Acer negundo*) et frêne d'Amérique (*Fraxinus americanus*) immature (Thiffault 2003 : 2), soit en tant qu'ostryaie de Virginie à érable à sucre (Marineau et Dion 2008 : 18). Lors de nos visites, nous avons observé plusieurs espèces exotiques, particulièrement la moitié est du boisé dont une partie se trouve sur gazon.

---

<sup>20</sup> Garon, André, *James Leslie*, dans le Dictionnaire biographique du Canada en ligne ([www.biographi.ca](http://www.biographi.ca)).

<sup>21</sup> [www.brebeuf.qc.ca](http://www.brebeuf.qc.ca)

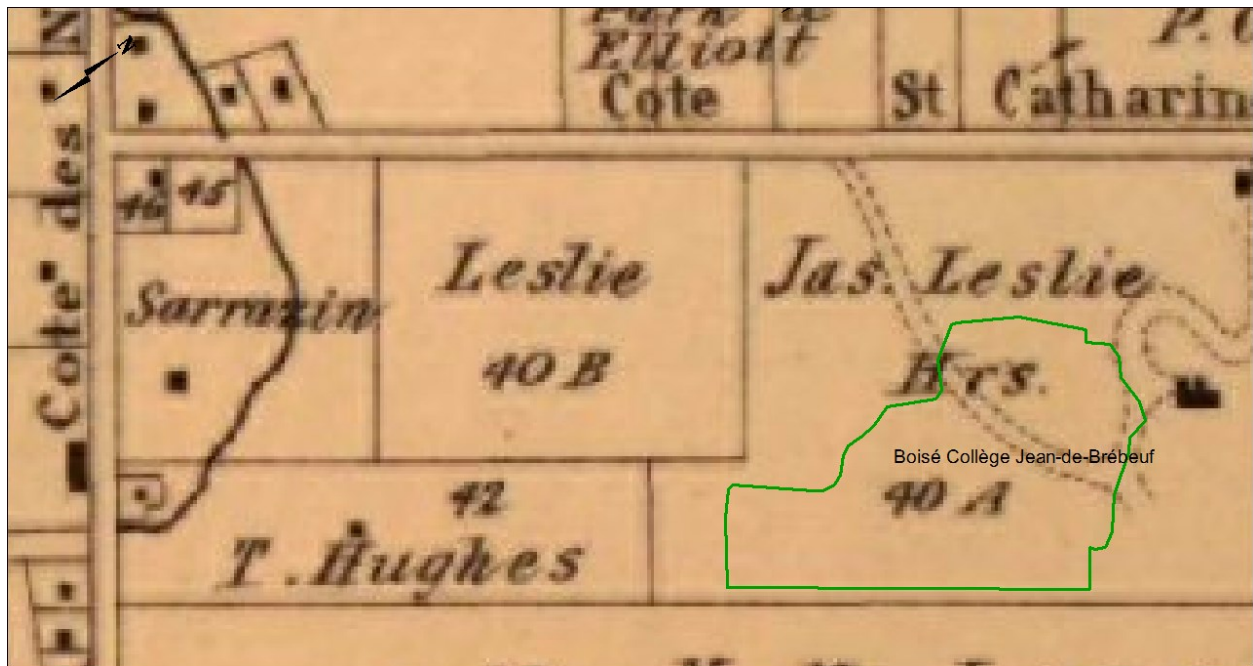


Figure 16. Localisation du boisé Brébeuf en 1879 sur le plan de Hopkins. « Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands». Henry Whitmer Hopkins, 1879.





Figure 18. Extrait du plan de Sitwell et Drummond et localisation du boisé Brébeuf. « Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869». H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1870.

Quelques rangées d'arbres suivent les sentiers aménagés : certaines comportent des marronniers d'Inde, d'autres des érables argentés et des érables de Norvège. Des amas de branches et troncs d'arbres morts montrent que des nettoyages sont réalisés dans le boisé.

En plus des allées bordées d'arbres sur gazon, plusieurs sentiers, dont l'un carrossable, ont été aménagés dans le boisé Brébeuf. Pour la plupart d'entre eux, les sentiers sont légèrement surélevés, en raison de remblai de rehaussement, et bordés de planches de bois ou de briques. Au sud-est du boisé se trouvent des clairières herbues et aplanies avec une faible dénivellation entre elles, un peu à la manière d'un escalier descendant vers l'est. Le palier supérieur était particulièrement bouleversé et portait des traces de remaniement. Des concentrations de déchets de matériaux (pierres calcaires taillées, bloc de ciment, morceaux de bois et autres) ont été relevées.

### **3.4. Les boisés du cimetière Notre-Dame-des-Neiges**

Les boisés du cimetière Notre-Dame-des-Neiges ont été reliés aux critères d'arbres anciens et de boisés anciens pour la période 4 (1841 à 1870).

Dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, nous retrouvons deux boisés, soit celui du centre et celui de l'est (figure 19). Le premier, localisé dans le centre-sud de la nécropole, est d'une superficie d'un peu plus de 2,5 hectares et il est entouré d'aires d'inhumation. Sa topographie contraste avec celle des aires d'inhumation aplanies et nivelées depuis l'aménagement du cimetière. Au nord du boisé s'élève un buton rocheux de quelques mètres de hauteur. Le second boisé occupe le coin sud-est du cimetière, à sa frontière avec l'écurie du Service de Police de la Ville de Montréal (SPVM) au sud et le cimetière Mont-Royal à l'est. De moindre dimension, soit 2,09 hectares (Marineau et Dion 2008 : 21 ; Thiffault 2003 : 2), il s'étend sur un sol modérément accidenté, qui donne un aperçu du paysage ancien de cette partie de la montagne.



Figure 19. Localisation des boisés du cimetière Notre-Dame-des-Neiges (boisé de l'Est et boisé du Centre).  
Géo portail Gouvernement du Québec.

### 3.4.1. L'historique

Selon le plan de Gédéon de Catalogne de 1698, tous les lots de la côte des Neiges avaient vingt arpents de profondeur à partir de la commune, ce qui signifie que les deux boisés du cimetière Notre-Dame-des-Neiges n'ont pas été concédés à ce moment. Il faut attendre 1702 et l'octroi à

Saint-Jean de la terre située au sud de trois arpents de front pour que le boisé de l'est et une lisière de celui du centre soient intégrés. Le reste du boisé du centre ira à Pierre Rimbault en 1701 (Massicotte 1939 : 149), en même temps qu'un immense terrain d'environ 480 arpents comprenant la majeure partie du centre du mont Royal. En 1731, le boisé de l'est appartient désormais à Durand dit Desmarchais dont les descendants conserveront en partie jusqu'au XX<sup>e</sup> siècle (Roy 1943). Cette censive étant cultivée à 25 %, il est alors peu probable que le boisé de l'est ait été déboisé à l'époque. Quant aux activités de Pierre Rimbault dans le boisé du centre, elles sont difficiles à déterminer avec précision, en raison de l'étendue et de l'irrégularité de sa censive. En 1781, l'*Aveu et dénombrement* nous informe que Jean Durant occupe le boisé de l'est. Nous y apprenons aussi que la terre aurait été en désert sur l'ensemble de sa superficie.

Un changement se produit dans la répartition des terres de la montagne au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. Alors que le plan de Péladeau (1778) montre une variation dans la profondeur et la limite est des lots, celui de John Ostell (1837) indique que les lots ont désormais leur bornage à la frontière actuelle des cimetières Notre-Dame-des-Neiges et Mont-Royal. Le boisé du centre appartient alors au docteur Pierre Beaubien (figure 20), celui au nord est la propriété de Lachapelle et le boisé de l'est est à Jason Desmarchais. Alors qu'en 1781, la totalité du lot de la famille Durant dit Desmarchais se trouvait en désert, le dernier tiers de ces lots a été laissé au reboisement dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (figure 21) (Sitwell et Drummond 1870). À cette époque, la lisière du boisé du centre appartenant au docteur Beaubien fait désormais partie du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, celle de Lachapelle est à Patrick McKenna, et celle de Jason Desmarchais est passée à P. Desmarchais. De même, le boisé de l'est relève de Mme Desmarchais au nord et de F. Mason au sud (Hopkins 1879). L'ensemble de ces terres sera acquis à la fin des

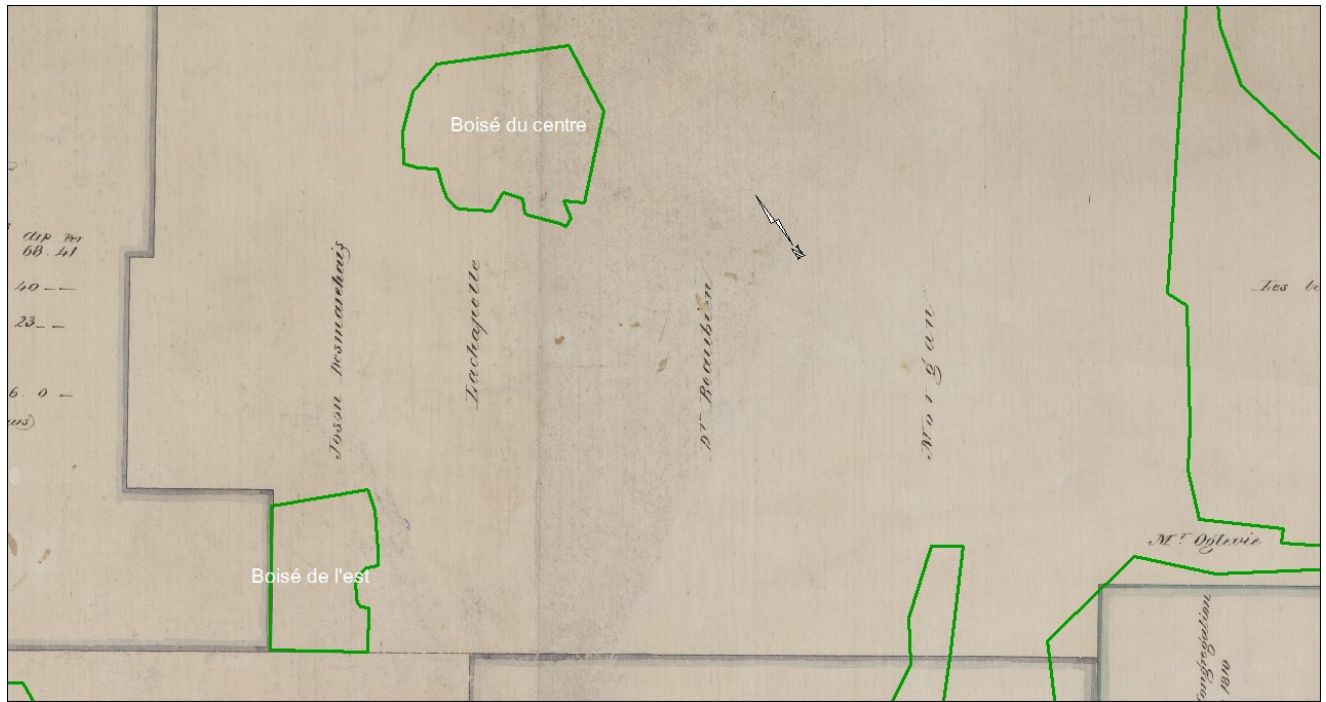


Figure 20. Extrait du plan d'Ostell de 1837 et localisation des boisés de l'Est et du Centre. « Plan figuratif d'une propriété située à la Côte des Neiges et à la Côte Ste Catherine appartenant aux Heritiers de feu John Gray Ecuier Avec les terres y adjacentes dressé partie d'après un Relevé exprès et en partie d'après d'anciens plans ». John Ostell, décembre 1837.





Figure 21. Extrait de la carte de Sitwell et Drummond (1870) et localisation les boisés de l'Est et du Centre.  
« Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869».  
H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1870.

années 1910 par le cimetière, outre une bande de terre longeant le chemin de la Côte-des-Neiges (Bisson et autres 2004). Une rangée de quatre érables à sucre mature correspond à la limite entre les terrains de Mckenna et Desmarchais. L'apparence de ces arbres, c'est-à-dire leur taille, leur plénitude et leur port, laisse croire qu'ils marquaient la frontière entre ces deux propriétés, à la manière d'une haie.

### **3.4.2. Description et composition des boisés du cimetière**

Le chêne rouge, l'érable à sucre et le caryer cordiforme (*Carya cordiformis*) sont les trois espèces arboricoles dominantes du boisé du centre, alors que l'érable de Norvège s'installe en gaulis (Marineau et Dion 2008 : 26 ; Thiffault 2003 : 2). Le sous-bois contient tout au plus quelques plantes et arbrisseaux. Plusieurs érables âgés et en déclin couvraient la partie nord-est et, en moindre nombre, des chênes dont un de particulièrement grande dimension en bordure du sentier principale. La partie du nord-ouest semble avoir été « nettoyée », laissant en place seulement quelques très gros arbres, parmi lesquels ont poussé beaucoup de jeunes arbres et un herbage dense au sol. Certains éléments anthropiques sont visibles: des mausolées, un sentier en fourche au milieu du boisé et une ancienne aire de pique-nique, avec barbecue et table. On ne peut manquer d'apercevoir quelques déchets datant de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, dont des structures en béton, des caisses de livraison en bois et des amas de briques.

Quant au boisé de l'est, il est majoritairement composé de chênes rouges matures et de frênes d'Amérique, surplombant des gaulis d'érable à sucre et de frêne d'Amérique et des semis d'érable de Norvège (Marineau et Dion 2008 : 21 ; Thiffault, 2003 : 2). Le boisé recèle aussi quelques bouleaux à papier, et maints déchets de natures diverses, dont des planches de bois, un bol de métal et du faux gazon souvent employé autour des fosses funéraires lors des obsèques, sont dispersés dans le secteur.

### **3.5. Le boisé de l'Oratoire**

Le boisé de l'Oratoire a été relié aux critères d'arbres anciens et de boisés anciens pour la période 4 (1841 à 1870).

Les boisés situés de part et d'autre de l'Oratoire Saint-Joseph couvrent un peu moins de 3 hectares. Ils sont positionnés dans la pente nord du mont Summit et voisinent les ensembles résidentiels (figure 22).

### 3.5.1. L'historique

En 1698, les quatre premiers arpents au sud de l'actuel Chemin Queen Mary sont concédés en fief au marquis Antoine de Crisafy, lieutenant du roi (Massicotte, 1939 : 146). Environ quatre ans plus tard, le marquis Philippe Rigaud de Vaudreuil se fait octroyer les trois arpents au sud, puis, en 1704, il acquiert le lot de Crisafy, formant ainsi une terre de sept arpents de front, dont les limites sont encore inscrites dans le paysage de la montagne (Massicotte 1939 : 149). Vaudreuil vendra ensuite sa terre à Maurice Blondeau en 1721 (Archéotec 2005 : 15), qui l'exploitera en ferme agricole, en même temps qu'un lot de deux arpents de front situé en face, de l'autre côté du chemin de la côte des Neiges. En 1731, Blondeau exploite 34 % de la superficie de sa terre sur laquelle sont construites une maison, une grange et une étable (Roy 1943). Compte tenu de la topographie en pente descendante vers le nord, la zone exploitée devait couvrir le replat qui longe le chemin de la côte Saint-Luc, actuellement le chemin Queen-Mary. Dans une série de documents portant sur la succession de Maurice Blondeau, de 1742 à 1748, on lit que le propriétaire louait sa terre que, vraisemblablement, il n'habitait pas<sup>22</sup>. La maison est de pierre et, en plus de la grange et l'étable, il y a une écurie, une boulangerie et un verger. L'*Aveu et dénombrement* de 1781 (Perrault 1969) révèle l'utilisation de la terre, c'est-à-dire que soixante arpents sont en labours, dix-huit en vergers et neuf en prairies. Probablement la terre exploitée était celle du replat nord, au bas de la pente. Il est concevable qu'aucune activité marquante ne se soit produite dans l'un ou l'autre des boisés de l'oratoire au XVIII<sup>e</sup> siècle, outre la collecte du bois de chauffage.

---

<sup>22</sup> Fonds Juridiction royale de Montréal, *Règlement de la succession de Maurice Blondeau*, 15 décembre 1742 - 31 mars 1748, BAnQ TL4, S1, D4909.

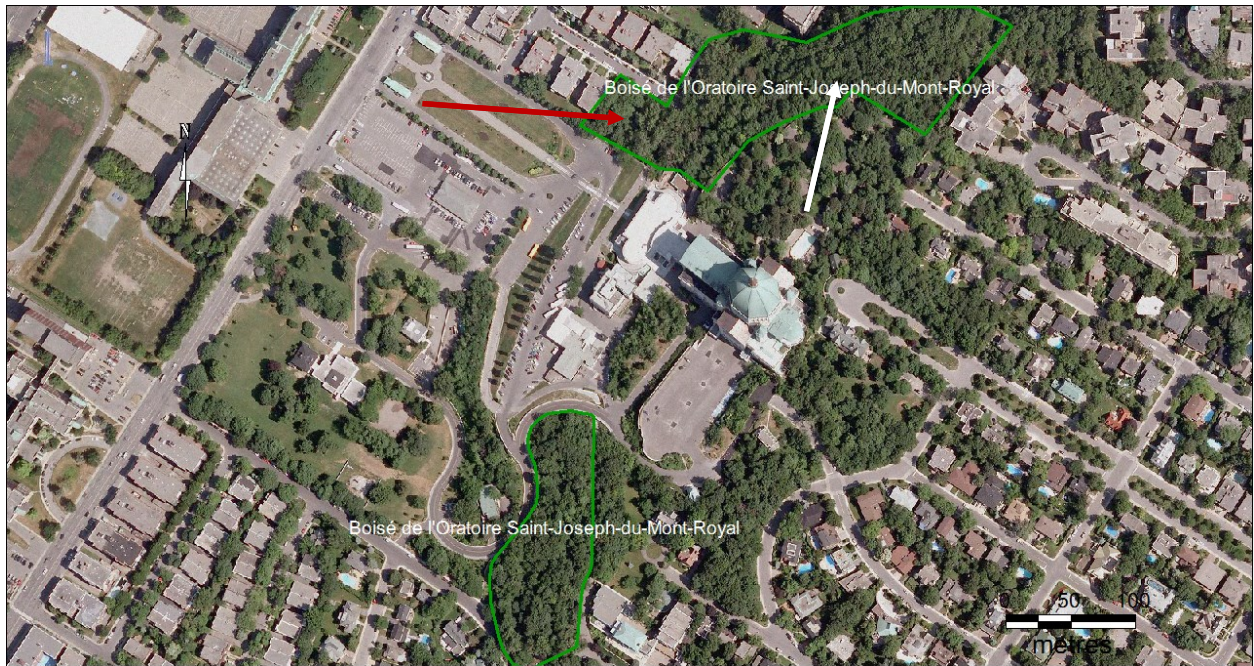


Figure 22. Localisation des boisés de l'Oratoire Saint-Joseph-du-Mont-Royal. Géo portail du Gouvernement du Québec.

En 1844, « Gibraltar Farm » appartient à Colin Robertson, qui la subdivisera en douze lots en 1844 (figure 23). Le boisé de l'ouest devient alors la propriété de Savage, Badgely et John Ostell. Le plan montre que le secteur est toujours boisé, bien qu'il semble clairsemé (Macfarlane 1844).

Sur un plan d'arpentage qu'Ostell fait de son terrain en 1847, une partie du boisé de l'ouest est déboisée et utilisée comme jardin clôturé. Deux bâtiments apparaissent aussi à cet endroit. Le plan de Sitwell et Drummond (1870) montre sensiblement la même disposition, bien que l'un des bâtiments ait disparu. La partie en bas de pente du boisé de l'est, aujourd'hui couverte de vieux peupliers deltoïdes, de jeunes érables, d'ormes et de frênes, avait, à l'époque, fait place à un verger (voir la flèche rouge, figure 22). Avec l'arrivée d'abord de la chapelle Saint-Joseph, puis de l'Oratoire, le terrain change de vocation et les boisés sont, dès lors, appréciés pour leur verdure et leur tranquillité, plutôt qu'en tant que ressources domestiques. En 1904, un journaliste de *La Presse* qui décrit le terrain au moment de l'inauguration de la première chapelle y signale des bouleaux et des pins (Robillard 2005 : 14). Il semble que le paysage forestier que nous apercevons maintenant soit en partie le résultat de l'abandon de la fonction agricole, et en partie celui de la construction de la nouvelle chapelle et de l'aménagement de l'arboretum. En ce qui concerne le boisé de l'ouest, les activités humaines, dont le déboisement, l'utilisation comme dépotoir et l'achalandage actuel sont probablement parmi les moteurs de changements les plus importants.

### **3.5.2. Description et composition du bois de l'Oratoire**

Le boisé à l'est de l'oratoire, tout juste sous l'arboretum, se démarque par un couvert forestier mature composé d'érables à sucre, de bouleaux à papier et de peupliers deltoïdes (voir la flèche blanche, figure 22). Compte tenu de la pente plutôt prononcée, le boisé est clairsemé et les déchets, composés d'arbres, de pierres fracassées et de matériaux de construction, tendent à s'accumuler vers le bas. Quant au boisé à l'ouest de l'Oratoire, il abrite plusieurs tilleuls d'Amérique. Des chênes matures de dimension notable ont été notés, de même qu'un grand nombre d'érables à sucre. Nous avons observé quelques bouleaux à papier, dont la plupart sont morts. Notre perception générale de ce boisé est celle d'un espace marqué par de fréquentes activités humaines.

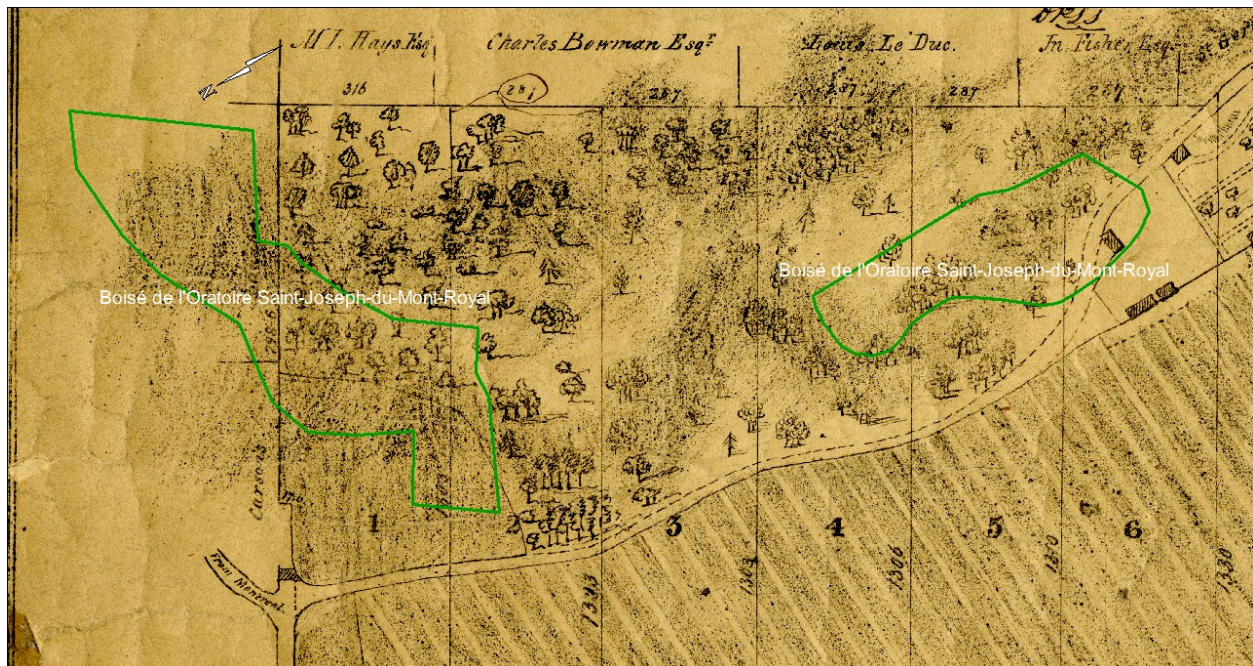


Figure 23. Extrait du plan de Henry Hessburn Macfarlane (1844) et localisation des boisés de l'Oratoire Saint-Joseph-du-Mont-Royal. « Plan of Villa-Lots laid off on the Farm of Gibraltar Near Cote des Neiges Belonging to the Representatives of the late Colin Robertson », Macfarlane (1844).

### 3.6. Orientations de recherche archéologique sur les boisés

Bien souvent, l'archéologie des zones boisées se résume en la recherche de vestiges archéologiques à l'intérieur de leur périmètre. C'est d'ailleurs sous cet angle que les boisés du mont Royal ont été évalués lors de l'ensemble des recherches archéologiques qui y prirent place. Un constat similaire a été fait en France par Duceppe-Lamarre (1998 : 85-87), pour qui les archéologues se limitent dans leur recherche en ne prenant pas en considération la nature dans leur démarche. L'auteur rappelle que ce constat s'applique également aux sciences historiques en général qui négligent la forêt et la végétation dans leurs études. L'archéologie forestière et l'écologie historique permettent l'étude des secteurs bocagers en tant que témoins des occupations humaines, au même titre que les artefacts et autres vestiges archéologiques (Rackham 1976 ; 1980 ; Foster et Aber 2004 ; Cannell 2005 ; Szabó 2005 ; Hayashida 2005). L'approche est fondamentalement multidisciplinaire: elle se base sur des données botaniques et fauniques, des données provenant de sites archéologiques et sur leur distribution dans l'espace et des éléments du paysage humain ancien tels les routes et les sentiers (Hayashida 2005 : 46). Elle permet de faire le lien entre des pratiques d'exploitation connues historiquement, les taillis à titre d'exemple, et leurs impacts sur la végétation à long terme. À partir de cas bien documentés, il deviendrait alors possible d'identifier des cas semblables, de proposer des interprétations et d'ainsi accroître les connaissances sur le mont Royal.

En outre, de telles recherches pourraient aider la gestion actuelle et future de ces secteurs du mont Royal, en apportant des informations précieuses sur leur évolution végétale. Effectivement, en écologie, l'utilisation d'une perspective historique apporte une meilleure compréhension des paysages dans la longue durée. La création de cadres de référence procure alors une façon d'analyser l'impact des activités humaines antérieures dans un contexte écologique donné. L'objectif est alors le développement d'un système d'aménagement qui tient compte de la dynamique du paysage (Whit 2007 : 43).

En plus de servir à la gestion écologique, cette approche permet également de développer des unités de paysages historiques ou culturels répondant à des besoins de gestion du patrimoine. Rappelons que pour le site patrimonial du Mont-Royal, le patrimoine naturel est aussi un élément significatif qui explique le statut gouvernemental reçu :

En ce qui a trait au patrimoine naturel, les écosystèmes illustrent l'interaction constante entre le milieu naturel et l'activité humaine depuis des siècles. Cette

rencontre a produit un ensemble d'espaces naturels et semi-naturels riches en arbres, en arbustes et en plantes herbacées, qui abritent de nombreuses espèces animales.<sup>23</sup>

À partir des recherches effectuées, il serait même possible de déterminer des « monuments culturels biologiques », c'est-à-dire des arbres significatifs en raison de leur association à une activité humaine ancienne. Grâce à cette approche, il est possible de déterminer autant une valeur patrimoniale pour des arbres solitaires que pour un regroupement d'arbres (Clare et Bunce 2006 : 35-38). Il existe ce type de concept également aux États-Unis, où l'organisme de *American Forests* tient un registre national des *Champion Trees*<sup>24</sup>. Au Canada, la Colombie-Britannique utilise la notion de Culturally Modified Trees et a mis au point un guide d'identification et d'enregistrement de ces arbres dans le cadre de la gestion des ressources patrimoniales (Ministry of Small Business, Tourism and Culture 2001). Dans une perspective de gestion des ressources patrimoniales, que ce soit par la Ville de Montréal ou le MCC, cela permettrait de passer d'une évaluation « écologique » des arbres, vers une évaluation « patrimoniale ».

Lors de la collecte de données et l'identification des secteurs ayant un potentiel archéologique, les zones boisées ont été privilégiées. Il s'agit d'un choix que nous avons fait en tenant compte de la dimension du terrain à couvrir et du temps alloué à cette partie de la recherche. Cela ne veut pas dire que les arbres ou la végétation en dehors de ces zones sont sans intérêt. L'approche proposée pourrait tout autant s'appliquer pour les allées d'arbres des cimetières, à titre d'exemple, ou des arbres isolés. Il s'agit surtout de proposer une avenue de recherche qui permettrait de documenter archéologiquement ces grands espaces.

---

<sup>23</sup> Fiche d'élément du site patrimonial du Mont-Royal consulté dans le *Répertoire du patrimoine culturel du Québec*, [www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca](http://www.patrimoine-culturel.gouv.qc.ca).

<sup>24</sup> Fiches des arbres exceptionnels, consultés dans *The 2020 National register of Champion Trees*, [www.americanforests.org/get-involved/americas-biggest-trees/champion-trees-national-register/](http://www.americanforests.org/get-involved/americas-biggest-trees/champion-trees-national-register/)



## **Chapitre IV : La montagne agricole et artisanale**

*The Little French Village* désigne à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle le village de Côte-des-Neiges. Le sobriquet est révélateur des activités agricoles qui s’y déroulaient, mais aussi de comment les habitants étaient perçus par les Montréalais anglophones. Francophone et rural, agricole et artisanal, le village se distinguait par son paysage profondément ancré dans l’expérience coloniale, et moins transformé par l’arrivée d’une bourgeoisie anglophone et écossaise que sa voisine la côte Sainte-Catherine. Les promenades à la montagne, appréciées depuis toujours, voient un engouement particulier au XIX<sup>e</sup> siècle. Cela transparait à travers la volonté de s’approprier des terrains sur le mont Royal de la part de la bourgeoisie montréalaise. Le rapport entre la ville et la campagne prend désormais l’allure d’une dichotomie entre civilisation et nature, dichotomie projetée sur la montagne montréalaise (Debardieux et Marois 1997 : 179 ; Cueille 2003 : 129). Les habitants du village Côte-des-Neiges se voient projeter sur eux l’ombre de cette perception dualiste.

Nous présenterons le potentiel archéologique selon des sous-thèmes les différentes zones. Nous retracerons l’évolution des activités agricoles et artisanales en milieu rural, fondées toutefois sur l’agriculture. Nous en ciblerons le potentiel pour reconstituer, étudier et connaître cette « nappe » du paysage du versant nord du mont Royal. Quatre aspects dominent ce paysage : le début de la colonisation et la vie agricole, les tanneries, les domaines et l’agriculture industrielle. Pour chacun d’entre eux, les activités humaines ont laissé des structures, des traces de l’apport en matière première et en énergie, des produits et, parfois, des rejets qui pourraient être découverts lors d’une recherche archéologique.

### **4.1. Le début de la colonisation et la production agricole**

#### **4.1.1. Le parcellaire seigneurial**

Superposé sur les sentiers des Premières Nations, le parcellaire seigneurial empreint le paysage et lègue un cadastre qui dure jusqu’à nos jours. La découpe de terres en de longs lots perpendiculaires au chemin

fut la base de l'organisation spatiale des côtes Notre-Dame-des-Neiges et Sainte-Catherine<sup>25</sup> (figure 3) (Beauregard 1989 : 21 ; Laberge 1999 : 10). Appelés censives, les lots en Nouvelle-France étaient habituellement de deux à trois arpents de front pour 20, 30 ou 40 arpents de profondeur (Beauregard 1989 : 20 ; Laberge 1999 : 12). Les côtes des Neiges et Sainte-Catherine répondent généralement à ces usages. Les censives mesurent donc pour la plupart trois arpents de front sur 36 arpents de profondeur dans la côte Sainte-Catherine et deux arpents de front pour 20 de profondeur dans la côte des Neiges. On ne remarque que deux censives de trois arpents de front, dont celle possédée par Gédéon de Catalogne, arpenteur à l'origine du découpage de cette côte (Rumilly 1975 : 6). Les concessions faites sur le mont Royal étaient généralement octroyées à des censitaires ayant des droits et devoirs envers leur seigneur, à l'exception d'un « fief » exempt de devoirs qui devint la propriété du marquis Antoine de Crisafy, lieutenant du roi (Massicotte 1939 : 146). Selon Couvrette (2005 : 14), « au Canada, les termes d'arrière-fief et de fief noble désignent une terre tenue en fief concédée par un seigneur dans sa seigneurie ». Le bénéficiaire de ce type de concession détenait des droits et devoirs comparables à ceux du seigneur (Beauregard 1989 : 20). En 1702, les Sulpiciens octroient un deuxième fief, au sud de celui du marquis de Crisafy, à Rigaud de Vaudreuil, alors gouverneur de la Nouvelle-France (Massicotte 1939 : 149).

#### **4.1.2. Les premiers occupants : la côte Sainte-Catherine**

Plusieurs des premiers habitants de la côte Sainte-Catherine sont des fils de Jean Gervaise ou d'Urbain Tessier dit Lavigne, beaux-frères et pionniers de Ville-Marie. Il s'agit de Charles, Louis et Nicolas Gervaise et de Jean-Baptiste, Jacques et Jean Tessier dit Lavigne, fils d'Urbain Tessier dit Lavigne. Ils se voient octroyer les six premières censives le 9 novembre 1694. De superficie égale, les lots mesurent trois arpents de front sur 33 1/3 arpents de profondeur. Moins d'une semaine plus tard, François-Xavier Prudhomme, époux d'une des filles Gervaise, acquiert la terre à l'ouest de celles de ses beaux-frères. On attendra cinq ans pour qu'une nouvelle censive soit concédée sur la côte, à Charles Juchereau de Saint-Denis. Deux ans plus tard, en 1701, la dernière terre, de six arpents de front pour 20 arpents de

---

<sup>25</sup> L'annexe IV présente les propriétaires par lots et par année pour les côtes des Neiges et Sainte-Catherine et l'annexe V présente les informations des *Aveux et dénombremments* de 1731 et de 1781 pour les deux côtes.

profondeur, va aux frères François et Jean Lemaître, sieurs de La Morille et de La Longée (Beauregard 2002 : 9 ; Bisson 1991 : 6 ; Rumilly 1975 : 6). Neuf concessions se divisent alors la côte Sainte-Catherine. Fournie en « bois debout », la côte était appréciée pour ses terres de bonne qualité que l'on affirmait tout indiquée pour la culture maraîchère et la plantation d'arbres fruitiers (Beauregard 2002 : 10).

### **4.1.3. Les premiers occupants : la côte des Neiges**

Les censives relativement plus petites de la côte des Neiges, d'environ 40 arpents de superficie au lieu de 100 arpents pour la côte Sainte-Catherine, attirent tout de même des personnages éminents dans l'administration de la Nouvelle-France. En 1698, Gédéon de Catalogne, ingénieur du roi, dresse un plan (figure 24) de la future côte des Neiges sur lequel il représente 37 lots, incluant le fief noble du marquis de Crisafy (Massicotte 1939 : 142-143). Parmi les premiers censitaires se trouvent des gens de tous métiers : un boulanger, des soldats, un ingénieur, des marchands, un officier, un notaire, un procureur et juge du roi, des maçons, un taillandier, un lieutenant du roi, un armurier, un couvreur de bardeau et d'ardoise et un architecte et maître maçon. Plusieurs sont décrits simplement comme « Canadiens » par Massicotte (1939 : 145-148). Les premières années de la côte des Neiges sont marquées par de fréquents changements de propriétaire et par la fusion de plusieurs terres. En comparant le plan de Catalogne de 1698 à celui de Vachon de Belmont de 1702, on voit qu'en quatre ans sept nouvelles censives ont été concédées, qu'au moins sept des terres ont de nouveaux propriétaires, et, enfin, que dix censitaires ont acquis au moins un lot adjacent à leur lot d'origine. Ainsi, les deux côtes du versant nord de la montagne ne suivent pas un parcours unique, autant d'un point de vue social qu'économique et géographique.

### **4.1.4. Le début de l'exploitation agricole des côtes**

En ce début de colonisation, à quoi ressemblait le paysage culturel rural du versant nord de la montagne ? Louise Dechêne (1971) dresse un portrait détaillé de ce que pouvait être une « ferme

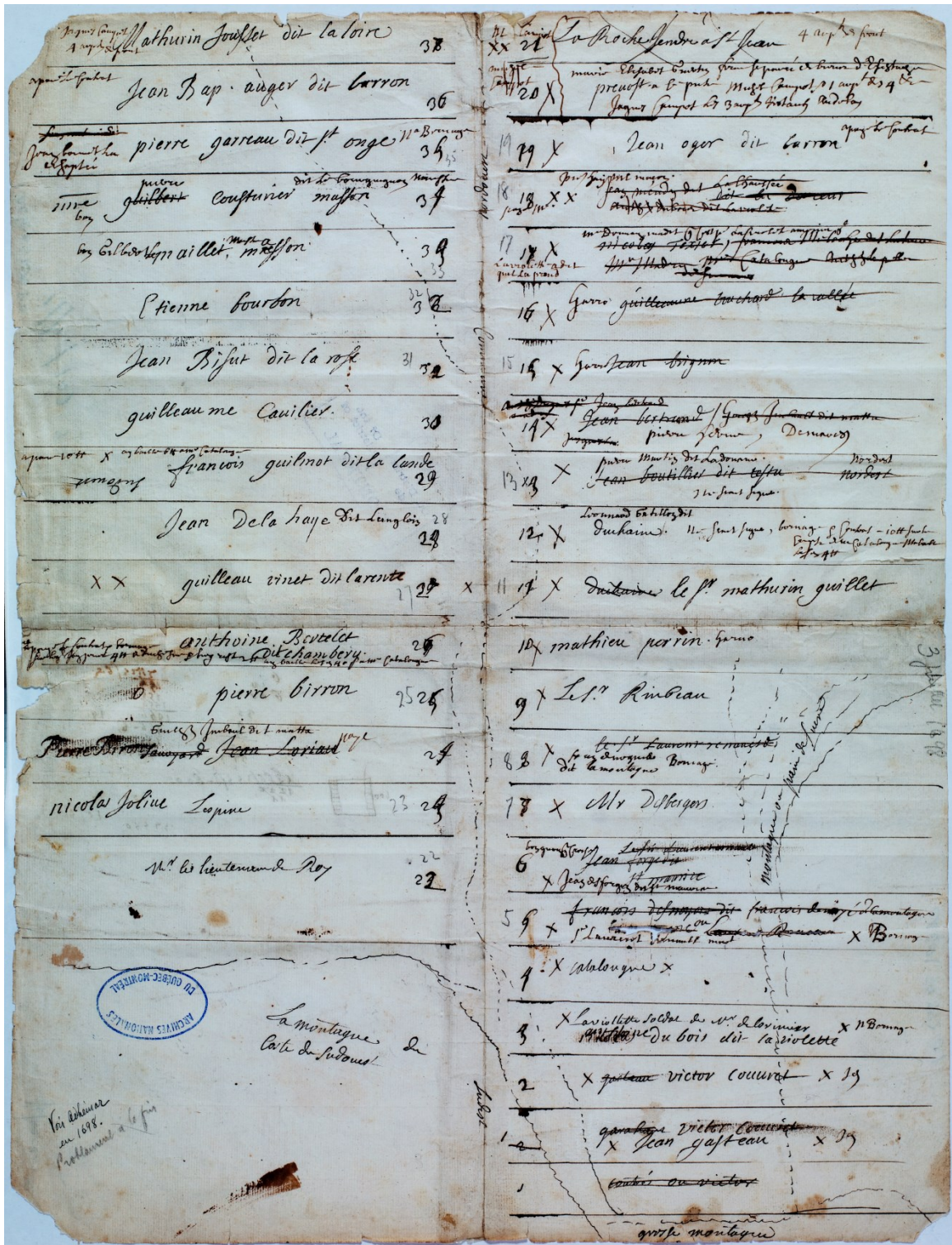


Figure 24. Plan des concessions de la côte Notre-Dame-des-Neiges lors de son ouverture par Catalogne (1698). « Terres de Notre-Dame-des-Neiges ». Gédéon de Catalogne, 8 avril 1698.

typique » en 1730. La terre était divisée en quatre sections distinctes, dont une, d'environ deux arpents de superficie, souvent située à proximité du chemin du roi et qui abritait les bâtiments, le potager<sup>26</sup> et la cour. La maison, souvent une petite construction de bois en pièce-sur-pièce, régnait sur une étable pour ses animaux et parfois une grange ou d'autres dépendances. Avant 1730, très peu de maisons de ferme étaient en pierre (Poitras et Burgess, 2005 : 43). La deuxième section de la concession, consacrée à la terre exploitée en labours, était d'environ 35 arpents. La troisième section était laissée en prairie pour le pâturage et couvrait environ cinq arpents, tandis que la quatrième et la plus étendue était vouée à une réserve de bois debout, une « déserte » qui comportait de 20 à 60 arpents, selon la dimension de la censive (Dechêne 1971). La réserve de bois était traditionnellement située au fond de la terre, au plus loin du chemin du roi. Un tableau en annexe VI présente les lots en 1731 et pour chacun le pourcentage de terre exploitée à partir des informations de *l'Aveu et dénombrement*.

Les habitants réservaient une bonne partie de l'espace cultivable aux céréales, surtout le blé, mais aussi l'avoine. De façon plus marginale, la terre supportait la culture du maïs, des légumineuses et de certaines plantes textiles, comme le lin et le chanvre (Courville 1980 : 203 ; Dechêne 1971 ; Delage 1992 : 34 ; Guimont 1996 : 97 ; Mathieu 1991 : 93). En plus des champs, les Montréalais exploitaient des potagers, parfois de manière commerciale, qui leur procurait des légumes et fruits frais (Dépatie 1998 : 229 ; St-Pierre 1996 : 16). Choux pommés, haricots, carottes, concombres, laitues, navets, betteraves, oignons, citrouilles, courges, melons, radis et certaines herbes aromatiques, comme la marjolaine et le thym, se retrouvaient dans les potagers de l'époque (Poitras et Burgess 2005 : 43 ; St-Pierre 1996 : 16 ; Mathieu 1991 : 93). Malgré le peu d'intérêt des Montréalais pour le maïs comme aliment, cette plante était cultivée et vendue aux « voyageurs » de la traite des fourrures (Delage 1992 : 34 ; Guimont 1996 : 51). La mention d'un champ de « blé d'Inde » apparaît d'ailleurs dans un document juridique de 1712. La propriétaire de ce champ (lot 5282) était Barbe Beaudry, veuve de Guillaume Cavelier, de la côte des

---

<sup>26</sup> Le potager, ou jardin potager est l'endroit « où l'on cultive les légumes servant à la préparation des potages » (St-Pierre 1996 : 15).

Neiges<sup>27</sup>. Parfois, des arbres fruitiers venaient compléter la production, mais on ne peut pas encore parler de réels vergers (Poitras et Burgess 2005 : 43). Une part de la prairie servait à faire croître le foin pour le bétail. Pour ce qui est du cheptel, il était constitué de quelques bêtes à cornes pour les travaux des champs et des vaches pour la production laitière. Venaient s'ajouter poules et coqs, moutons, cochons et, exceptionnellement, un cheval (Mathieu 1991 : 92-94 ; Poitras et Burgess 2005 : 43 ; Séguin 1951 : 231). Tous les habitants ne possédaient pas leurs bêtes de trait et il était fréquent de les mettre à bail (D'Amour et Cossette 2002 : 221 ; Mathieu 1991 : 93). Ainsi, l'agriculteur pouvait louer une paire de bœufs le temps des labours ou des récoltes et les rendre à leur propriétaire par la suite.

Lorsqu'on compare ce portrait « typique » aux terres sur le versant nord du mont Royal en 1731, on voit une réalité plus nuancée. Certaines terres sont entièrement en « bois debout », alors que leurs voisines peuvent avoir plus de la moitié de leur superficie exploitée. Il est donc moins aisé de déceler les aspects « typiques » des côtes Sainte-Catherine et des Neiges.

Lors de la concession des censives, différentes motivations habitent les nouveaux propriétaires, motivations qui se reflètent souvent dans les premières années d'utilisation. Certains, comme Pierre Cousturier, maître maçon de profession, mettent rapidement leur terre à bail et à loyer<sup>28</sup>. Pour d'autres, la mise en valeur de leur terre n'est pas prioritaire. Selon l'*Aveu et dénombrement* de 1731, les héritiers de Charles Juchereau de Beaumarchais, censitaires de la côte Sainte-Catherine, n'exploitent aucune parcelle de leur terre, constat qui se répète en 1781 quand le terrain est en « bois debout ». Ils contrevenaient alors à leur obligation de « tenir feu et lieu sur la terre concédée par leur seigneur, donner du découvert (défricher) aux voisins, enclore mitoyennement avec eux (clôturer), payer fidèlement leurs dus au seigneur » (Beauregard 2002 : 10). Néanmoins, rien ne laisse penser que les Sulpiciens aient

---

<sup>27</sup> Fonds Juridiction royale de Montréal, *Procès entre Antoine Berthelet dit Savoyard, demandeur, et Barbe Beaudry, veuve de Guillaume Cavelier, défenderesse, pour le remboursement d'une cavale blessée par un fusil tendu dans le champ de blé d'Inde de la défenderesse*, 29 octobre 1712, BANQ TL4, S1, D1401.

<sup>28</sup> Notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin, Montréal, bail à loyer d'une terre située à la côte Nostre Dame des Neiges par Jean-Baptiste Auger dit Baron, laboureur, de la côte Nostre Dame des Neiges, 30 mars 1704, consulté dans *Parchemin*.

intenté quelque procédure que ce soit contre les Juchereau pour les obliger à honorer leur contrat de concession.

Au cours des premières décennies suivant la colonisation du versant nord, un paysage agricole se développe, au détriment de l'ancienne forêt qui couvrait autrefois la montagne. En 1731, plusieurs terres sur la côte des Neiges se conforment à la ferme montréalaise « typique » décrite par Dechêne (1971). En excluant les quatre censives laissées à leur état naturel, 21 des 27 censives sont exploitées sur une superficie variant entre 33 % et 87 %. En tenant compte des deux arpents réservés au bâti, au potager et à la cour, ainsi que des cinq arpents en prairie, certaines censives, comme celle de Louis Hurtubise (lot 5283) était déboisée sur près 92 % de leur superficie, ne laissant qu'une mince lisière en réserve de bois. Aussi, sur la majorité des censives exploitées, une grange a été construite et, parmi celles-ci, 19 ont aussi une maison et une étable. Pierre Martin dit Ladouceur (lot 5269) fait construire une maison dès 1701<sup>29</sup> et Gédéon de Catalogne (lot 5263) en 1703.<sup>30</sup> Parmi les maisons bâties avant 1731, au moins deux étaient de pierres. La première appartenait à Louis Hurtubise (lot 5283) et avait été commandée en 1719<sup>31</sup>, tandis que la seconde était la propriété de Pierre Abelin (lot 5282), son voisin, et a été construite à partir de 1722<sup>32</sup>.

Le tableau brossé de la côte Sainte-Catherine dans *l'Aveu et dénombrement* de 1731 est bien différent. Deux censitaires exploitent 35 arpents ou plus de leur terre ; il s'agit de Jacques Tessier dit Lavigne

---

<sup>29</sup> Notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin, Montréal, marché de charpenterie d'une maison entre Pierre Martin dit Ladouceur, de la côte Notre Dame des Neiges près de la ville de Villemarie, et Étienne Trutteau, charpentier, de Longueuil, 18 septembre 1701, consulté dans *Parchemin*.

<sup>30</sup> Notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin, Montréal, marché de construction d'une maison située à Notre Dame des Neiges entre Honoré Dasny, charpentier, de la rivière St Pierre en l'île de Montréal, et Gédéon de Catalogne, officier dans les troupes du détachement de la Marine, demeurant en la ville de Villemarie, 24 juin 1703, consulté dans *Parchemin*.

<sup>31</sup> Notaire Jacques David, Montréal, marché de construction d'une maison de pierres qui sera située à la côte des Neiges entre Jean Deslandes dit Champigny, maître maçon, de la ville de Villemarie, et Louis Hurtubise, 30 novembre 1719, consulté dans *Parchemin*.

<sup>32</sup> Notaire Jacques David, Montréal, marché de construction d'une maison de pierres qui sera située à la côte des Neiges entre Pierre Halé, maître maçon et tailleur de pierre, de la ville de Villemarie, et Pierre Abelin, de la côte des Neiges, 15 novembre 1722, consulté dans *Parchemin*.

(lot 5243) et de la veuve et des héritiers Lapierre (lot 5244). Presque tous les propriétaires ont une grange sur leur terre, sauf les héritiers de François-Xavier Prudhomme et de ceux de Charles Juchereau de Beaumarchais, et quatre propriétaires ont aussi une maison et une étable.

#### **4.1.5. L'exploitation des terres au XVIII<sup>e</sup> siècle**

Quelques informations indiquent que la production agricole de cette période reflète bien ce que décrit Dechêne (1971). Un procès entre deux censitaires de la côte Sainte-Catherine en 1707 nous apprend que Pierre Bardet (lot 5244) a porté plainte contre Gérard Barsalou qui possédait une parcelle du lot 5241 et aurait laissé ses cochons endommager les champs de pois et de lin du plaignant<sup>33</sup>. Le blé aussi poussait dans les côtes montréalaises, selon l'ordonnance de l'intendant Bégon de 1714 mandant aux habitants de fournir le cinquième de leur récolte de blé au magasin du roi<sup>34</sup>. Les Sulpiciens font d'ailleurs construire un moulin banal sur la côte des Neiges au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle (une parcelle sur le lot 5269) (figure 25) et un deuxième avant 1712 (Archéotec 2004 : 21 ; Beutler 1983 : 186), ce qui montre l'essor d'une culture céréalière. En l'absence d'un moulin sur la côte Sainte-Catherine, ses habitants devaient se rendre à la côte voisine pour faire moudre leur grain.

Les mentions de bêtes de ferme, additionnées de la présence d'étable sur les terres, permettent de croire que les censitaires fauchaient du foin pour nourrir leur bétail et tenaient une prairie pour les faire paître. La commune où les habitants de la côte des Neiges pouvaient laisser pacager leurs animaux est abolie en 1707 à la demande, semble-t-il, des censitaires<sup>35</sup>. Dorénavant, les pâturages devaient se faire à même les

---

<sup>33</sup> Fonds Juridiction royale de Montréal, Procès entre Pierre Bardet, de Sainte-Catherine, demandeur, et Gérard Barsalou, marchand tanneur, pour dommages occasionnés par des cochons. — 24 septembre 1707 - 30 septembre 1707, BANQ, TL4, S1, D1053.

<sup>34</sup> Fonds Intendants, Ordonnance de l'intendant Bégon qui oblige tous les habitants des côtes du gouvernement de Montréal d'apporter à Montréal d'ici à six mois la cinquième partie de leur récolte de blé de la présente année, ce blé devant être reçu dans les magasins du Roi et payé comptant par le sieur Rocbert (de la Morandière), garde-magasin. — 23 septembre 1714, BANQ, E1, S1, P938.

<sup>35</sup> Fonds Intendants, Ordonnance de l'intendant Jacques Raudot qui décide que la commune de la côte de Notre-Dame des Neiges sera partagée en sorte que chaque habitant pourra joindre à son habitation la portion de la commune qui sera vis-à-vis pour en jouir en son particulier comme du reste de son habitation. — 01 juillet 1707, BANQ, E1, S1, P268.



censives comme sur la côte Sainte-Catherine. Notons cependant que certains cultivateurs ne possèdent pas leur plein besoin de « bestiaux » au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, louant régulièrement bœufs, taureaux, vaches et taures (D'Amour et Cossette 2002 : 221). Cette situation devait être fréquente pour les terres mises à bail, c'est-à-dire les fermes louées pour l'exploitation agricole. Les ententes, communément passées entre un censitaire exerçant une profession dans la ville et un fermier ou laboureur, prenaient des formes variables, avec ou sans animaux.

Outre la culture de foin et de céréales, l'exploitation des terres prend de nombreuses formes. Les potagers et les vergers s'accroissent rapidement, malgré l'investissement significatif qu'ils nécessitent. Peu d'informations montrent la présence de potagers, vergers ou jardins maraîchers avant 1731 sur le flanc nord du mont Royal. La plantation d'arbres fruitiers demeure dispendieuse et peu de censitaires se la permettent (Dépatie 1998 : 234). Au nombre des exceptions, le notaire Pierre Rimbault en a déjà aménagé un autour de la maison construite sur le lot 5266 de la côte de Neiges qu'il le vend en 1716 à Étienne Roberth de la Morandière (Massicotte 1939 : 152).

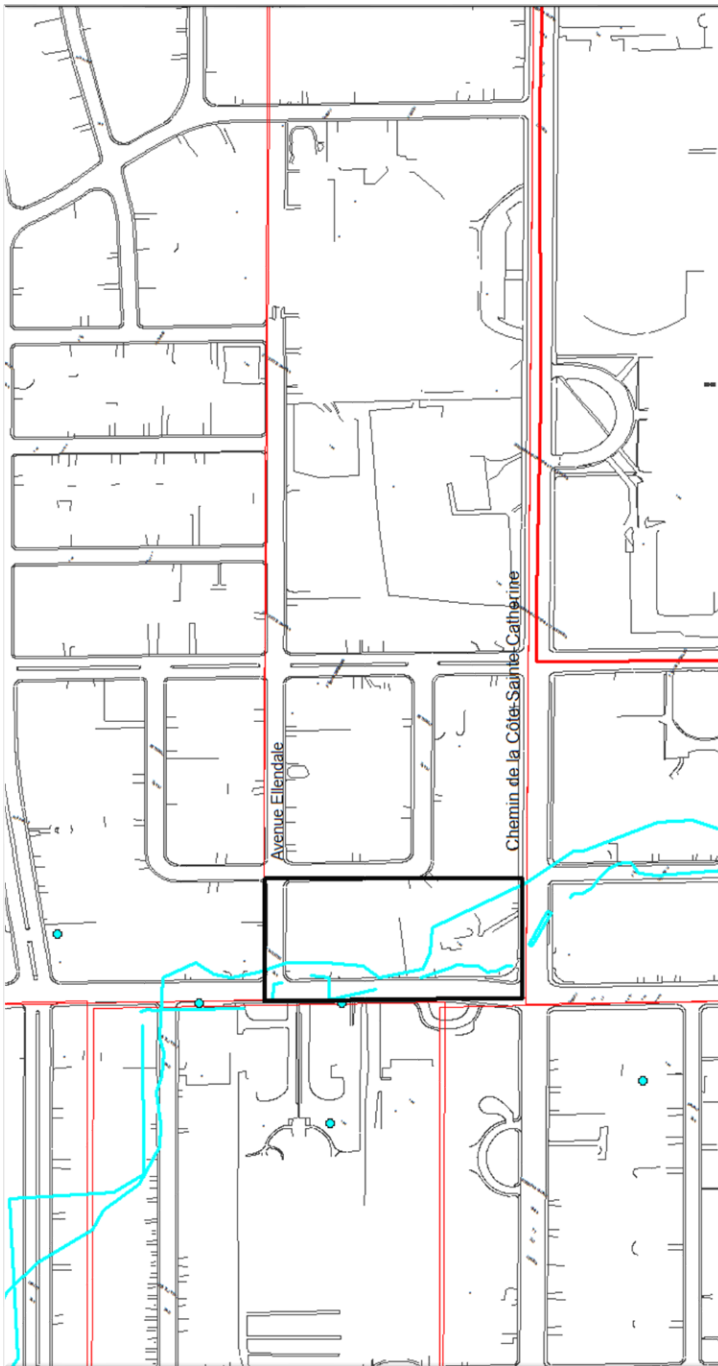


Figure 25. Emplacement possible du moulin banal des Sulpiciens (en noir), sur la concession de Martin dit Ladouceur (lot 5269). Le réseau hydrographique représenté est celui de la période historique (en bleu).

Toutefois, les terrains horticoles augmentent en nombre et en importance entre 1731 et 1781, preuve de la rentabilité de ce type de production (Dépatie 1998 : 229). En 1781, la côte des Neiges compte un seul emplacement avec jardin, mais 13 terres avec vergers, totalisant 91 arpents, la plaçant loin devant les autres côtes et faubourgs en matière de production fruitière. Il arrive que les propriétaires louent leurs vergers à des jardiniers ou des journaliers, comme Claude Boudrias en 1742 qui baille à loyer son verger de la côte des Neiges à François Fruitier dit Provençal, un jardinier.<sup>36</sup> À la côte Sainte-Catherine, les vergers de sept terres couvraient 37 arpents au total (Dépatie 1998 : 231). Majoritairement composés de pommiers, les vergers comptaient aussi à l'occasion pruniers, cerisiers et poiriers (Dépatie 1998 : 240).

Ainsi, dès le mitan du XVIII<sup>e</sup> siècle, la culture céréalière perd sa position prépondérante au profit des terrains horticoles, des pâturages et des prairies sur le mont Royal. L'élevage et la culture maraîchère sont désormais des activités commerciales répondant à la demande grandissante des marchés urbains en raison, qui suit l'expansion démographique que connaît alors la ville de Montréal (Poitras et Burgess 2005 : 49 ; Waywell 1989 : 10). Cette tendance s'accroît au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, entre autres avec le développement de nouvelles cultures comme la pomme de terre et de nouveaux élevages, notamment les fermes laitières (Poitras et Burgess 2005 : 50).

#### **4.1.6. L'exploitation des terres au XIX<sup>e</sup> siècle**

Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les pratiques agricoles de l'île de Montréal se transforment en suivant, entre autres, la hausse de la demande des habitants de la ville pour les produits alimentaires frais. Sur l'île de Montréal, entre 1780 et 1820, les terres en exploitation commerciale augmentent pour atteindre 10 % du total (Waywell 1989 : 10-11). Sur le mont Royal, comme ailleurs, des hommes d'affaires acquièrent des terres afin de les mettre en location et d'en tirer profit. Les changements perçus sur le mont Royal ont également cours en Europe, notamment dans la campagne environnant la ville de Paris (Cueille 2003 : 129).

---

<sup>36</sup> Notaire Jean-Baptiste Adhémar dit Saint-Martin, Montréal, bail à loyer d'un verger situé à la côte des Neiges ; par Claude Boudrias, habitant, de la côte St Antoine, à François Fruitier dit Provençal, jardinier habitant, de la côte des Neiges, 2 septembre 1742, consulté dans *Parchemin*.

Le blé est toujours présent, mais l'avoine et les pois<sup>37</sup> gagnent en importance. Les agriculteurs de l'île de Montréal produisent également du maïs, de l'orge, du sarrasin et des pommes de terre. En lien avec l'exploitation des vergers, certains horticulteurs s'adonnent à la production de cidre. En nous basant sur la présence des pressoirs dans les fermes (Waywell 1989 : 111), il est possible d'estimer qu'un nombre croissant de producteurs de cidre dans les côtes des Neiges et Sainte-Catherine.

L'évolution dans l'exploitation agricole se traduit également par des changements dans l'occupation des terres. Même en milieu agricole, de plus en plus de maisons sont construites, et les bâtiments secondaires liés à la ferme incluent maintenant les poulaillers, les laiteries et les écuries (Waywell 1989 : 97). La division entre les terres et en leur sein pour séparer les différentes activités semble s'accroître, autant par la construction de clôtures ou de murets de pierre que par le creusement de fossés. Certains propriétaires, tel James Morrison de la côte Sainte-Catherine, choisissaient plutôt de planter des haies afin d'enclaver leur terre (Waywell 1989 : 90-93). En raison de l'accroissement de la production laitière et bovine, il fallait clôturer les espaces réservés aux pâturages, aux cours et à la culture du foin.

#### **4.1.7. L'agriculture au XX<sup>e</sup> siècle et la production en serre**

Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, la production maraîchère se fait désormais à grande échelle, directement dans les champs. Certains produits cultivés sur le mont Royal, tel le « melon de Montréal », se retrouvent sur les meilleures tables.

À la même époque apparaît sur la côte des Neiges la production de fleurs, de légumes et de fruits en serre (Poitras et Burgess 2005 : 69). Parmi les premiers, Patrick McKenna construit des serres dès 1870 sur sa terre (lot 5261). Ses bâtiments, visibles sur un plan de Goad de 1913-1914, témoignent de l'ampleur de son entreprise. Les serres McKenna ne fermeront leurs portes que dans les années 1990, après plus d'un siècle d'exploitation. D'autres familles, comme les Cardinal et les Légaré, joueront un rôle important dans cette horticulture industrielle, du moins, jusqu'à ce que l'urbanisation et la construction résidentielle les rattrapent au milieu du XX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>37</sup> Le terme « pois » ferait référence à différentes variétés de légumineuses (Waywell : 1989).

## 4.2. Le potentiel archéologique du monde agricole

### 4.2.1. L'activité agricole sur le mont Royal

Notre perception de l'espace rural du mont Royal s'appuie d'abord sur une reconstitution du cadastre agricole d'origine, à partir de sources comme le plan de Gédéon de Catalogne (1698), la carte de Vachon de Belmont (1702) et les *Aveux et dénombremments* de 1731 et 1781. Cette organisation spatiale nous a ensuite permis de relier les noms des propriétaires ainsi que des bâtiments et des usages du territoire à chacun des lots. Elle nous permet d'aborder les sources d'archive selon une perspective archéologique. Cette démarche a aidé à combler l'absence de cartes et de plans pour les périodes antérieures et d'élaborer des hypothèses sur la répartition des activités sur le territoire.

#### 4.2.1.1. L'agriculture de subsistance : de 1642 à 1780

Au cours de cette période, tous les secteurs à l'étude présentent un potentiel archéologique lié au thème de l'agriculture. Les critères employés pour déterminer l'intérêt archéologique seront donnés dans les différentes sections.

« Donner du découvert aux voisins »

L'ouverture et l'aménagement des terres pour la culture transformèrent le versant nord du mont Royal, mais il en demeure peu de traces dans le paysage actuel, si ce n'est le parcellaire et les ressources archéologiques que pourrait contenir le sol. En nous basant sur l'*Aveu et dénombrement* de 1731, nous avons répertorié les portions de terres exploitées à ce moment. Pour ce qui est de l'*Aveu et dénombrement* de 1781, il détaille avec plus de précision les différentes exploitations agricoles, également répertoriées en fonction des lots. Suivant l'hypothèse de Dechêne (1971), nous avons présumé que les censives étaient défrichées en partant du chemin de côte (figure 26). Pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, pratiquement tous les lots font l'objet d'au moins un bail<sup>38</sup>, même lorsque le propriétaire était lui-même fermier. Les ententes, généralement des baux à ferme d'une terre et parfois d'un logement se faisaient avec des laboureurs ou fermiers et, après 1740, des jardiniers de métiers pour les vergers. Ainsi, même lorsqu'un

---

<sup>38</sup> Les informations proviennent de la banque de données *Parchemin*.

propriétaire ne cultive ni n'habite lui-même sa terre, il la loue généralement pour la mettre à profit. Ces indications sont utiles pour reconstituer le paysage de l'époque et localiser les secteurs d'activités. Selon les lots, les critères de zone de végétation aménagée, de pâturage, d'horticulture et de jardin ont été associés pour les activités agricoles.

#### « Tenir feu et lieu »

Nous avons cherché les lots où des structures étaient connues et leur emplacement précisé en 1731, année du premier *Aveu et dénombrement*. Les structures nécessaires aux pratiques agricoles étaient variables, mais il est possible de faire certaines généralisations afin de proposer un modèle selon la nature de la culture. S'il n'existe aucun plan ni carte montrant les aménagements réalisés dans le secteur à l'étude pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, nous avons eu recours aux données provenant des *Aveux et dénombrements* de 1731 et 1781, et à divers documents d'archives, et nous avons utilisé le modèle de la « ferme typique » élaborée par Dechêne (1971). Lorsqu'au moins une maison, une étable et une grange sont inventoriées, nous avons calculé deux arpents en profondeur pour la largeur du lot. Dans les cas où seule une grange est répertoriée, la zone de potentiel définie ne couvre qu'un demi-arpent (figure 26). Pour cet

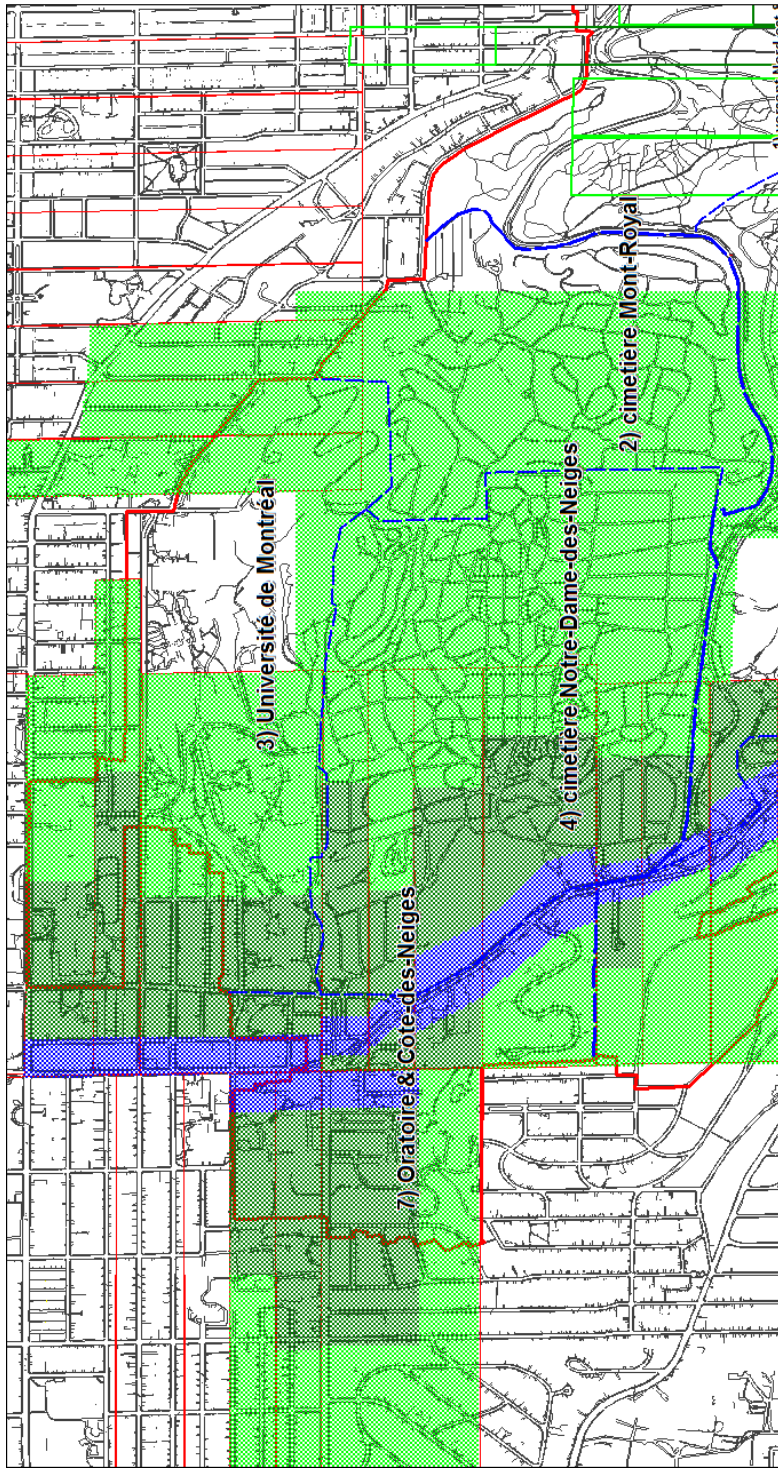


Figure 26. Localisation hypothétique des réserves de bois (vert pâle), des terres exploitées (vert foncé) et des parcelles domestiques (bleu) en 1731.

aspect, les critères de bâtiment et structure, de zone de débris, de zone domestique et de ressources animales ont été retenus.

Afin de moudre leurs grains, les habitants devaient se rendre au moulin banal de la côte des Neiges. Malgré l'irrégularité des cours d'eau de l'île de Montréal et les coûts plus élevés en lien avec ce type d'installation, les Sulpiciens avaient construit un moulin banal à eau sur le ruisseau Raimbault (figure 25) (Archéotec inc. 2004 : 21 ; Beutler 1983 : 186). Pour augmenter sa productivité, il était nécessaire d'aménager un bassin de rétention et des canaux, installations qui pourraient avoir laissé des traces. Quant à sa position sur le lot 5269, la firme en archéologie Archéotec inc. (2004) propose l'angle de la rue Ellendale et du chemin de la Côte-des-Neiges. Il nous apparaît toutefois que toute la zone en devanture du lot est d'intérêt archéologique, puisqu'elle est traversée par le ruisseau Raimbault et pourrait comporter des vestiges (voir zone en bleu, figure 26). Le moulin des Sulpiciens est détruit en 1814 (Pinard 1991 : 80). Les critères de gestion des eaux, de bâtiment et structure, de zone industrielle, de proximité d'un cours d'eau, de pente et de lieu de rassemblement ont été associés au bâtiment et à ses installations.

#### « Enclure mitoyennement »

L'étude de plusieurs plans d'arpentage de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle montre que les terrains, les champs, les jardins, les vergers et autres exploitations étaient entourés de clôtures, probablement en pieux, parfois en pierre (figure 27). La pratique était tout aussi répandue au XVIII<sup>e</sup> siècle, voire imposé (Beauregard 2002 : 9). Certains censitaires dérogeaient à cette obligation, d'après des procès entre les habitants des côtes qui opposèrent, entre autres, les Frères hospitaliers (lot 5287) et les héritiers de Ramezay (lot 5286)<sup>39</sup>. Pour l'évaluation du potentiel archéologique, nous considérons que tous les lots ont éventuellement été clôturés au

---

<sup>39</sup> Collection Pièces judiciaires et notariales, Procès opposant les Frères Hospitaliers de Montréal, représentés par le frère François Charron (Charon), supérieur de la communauté, aux héritiers de Ramezay, concernant la ligne entre leurs terrains situés à la côte Notre-Dame-des-Neiges (Côte-des-Neiges). — 8 août 1742 au 27 avril 1743, BANQ, TL5, D1332.



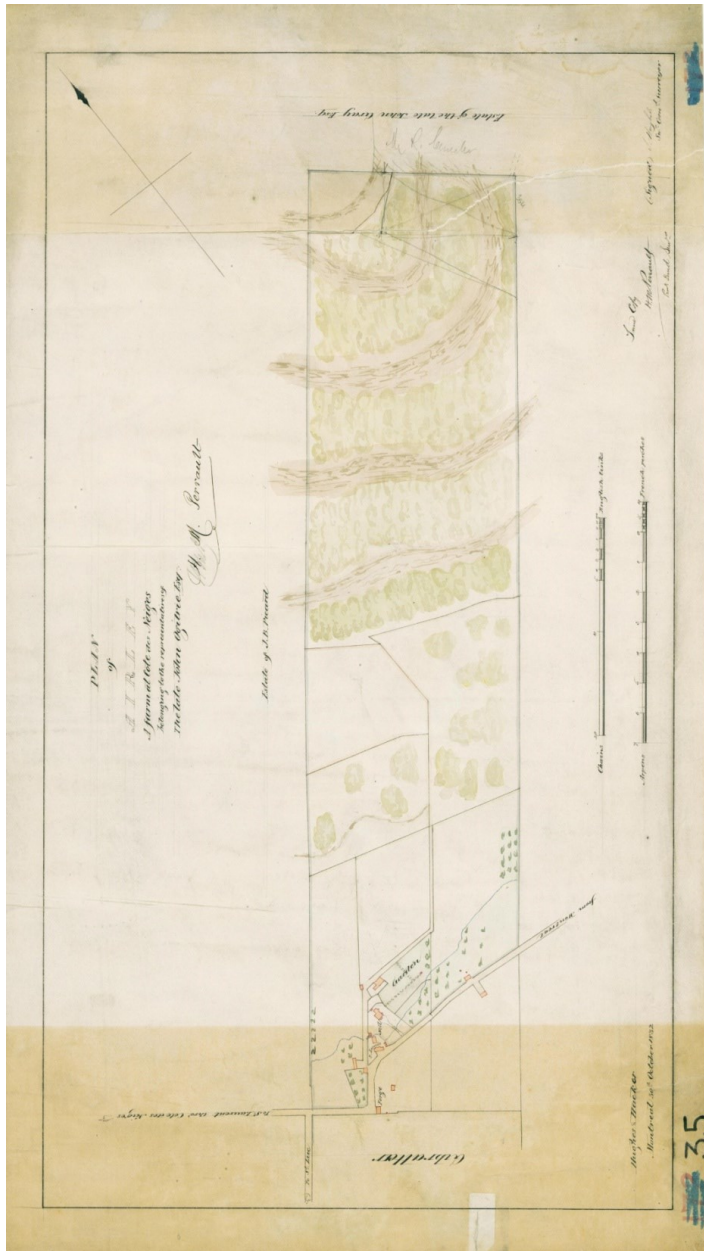


Figure 27. La ferme Airley de John Ogilvy est un exemple de la division des lots dans la première moitié du XIXe siècle sur le mont Royal. « Plan of Airley Farm at Cote des Neiges. Belonging to the Representatives of the Late John Ogilvie Esq». H.M. Perrault, 1832.

cours du XVIII<sup>e</sup> siècle. De même, lorsque l'habitant possédait des bêtes, il aménageait des enclos. Des haies, clôtures et pieux étaient utilisés pour maintenir le bétail dans les prairies et en dehors des champs, friches en reboisement et vergers (Séguin 1954 : 551-552). Ce genre de structure peut avoir laissé des indices dans le sol que l'on documenter archéologiquement, à la fois sous la forme de traces de pieux décomposés et sous la forme de remblai de comblement advenant le retrait de la structure. Seul le critère de bâtiment et structure a été relié à la séparation des espaces.

#### 4.2.1.2. Un monde rural en mutation : de 1781 à 1930

Encore une fois, l'ensemble des secteurs à l'étude possède un potentiel archéologique pour ces périodes.

##### *L'évolution des fermes sur le mont Royal : la production maraîchère et l'horticole*

L'arrivée de nouvelles pratiques agricoles apporte des modifications au paysage culturel du mont Royal de l'époque. Certains types de production, tels les vergers, requéraient des infrastructures particulières pour la bonne marche de la production: le jardinier avait besoin d'un puits pour l'arrosage des arbres, de fumier pour engraisser le sol (Dépatie 1998 : 242) et d'un fruitier, d'une cave ou d'autres endroits adéquats pour la conservation des pommes (Martin 2001 : 14). Si le but était d'en faire du cidre pour le commerce, il devait aussi y avoir un pressoir (Dépatie 1998 : 244), de même que les équipements nécessaires à la fermentation et à la mise en tonneau, et un bâtiment dédié à la production. Si les taillis du boisé des Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame, sur la côte Sainte-Catherine, servaient à produire des tonneaux, il est possible que ces réceptacles aient contenu le cidre des vergers du mont Royal.

Pour comprendre la répartition spatiale de production horticole, nous avons fait l'inventaire des pompes, des vergers et des puits qui sont représentés sur le plan de Sitwell et Drummond à la fin des années 1860. En lien avec l'exploitation des vergers, nous avons associé les critères de gestion des eaux, de bâtiment ou structure et de zone de vergers. Nous avons également répertorié les emplacements des serres servant à la production de fleurs, de fruits de légumes (figure 28).

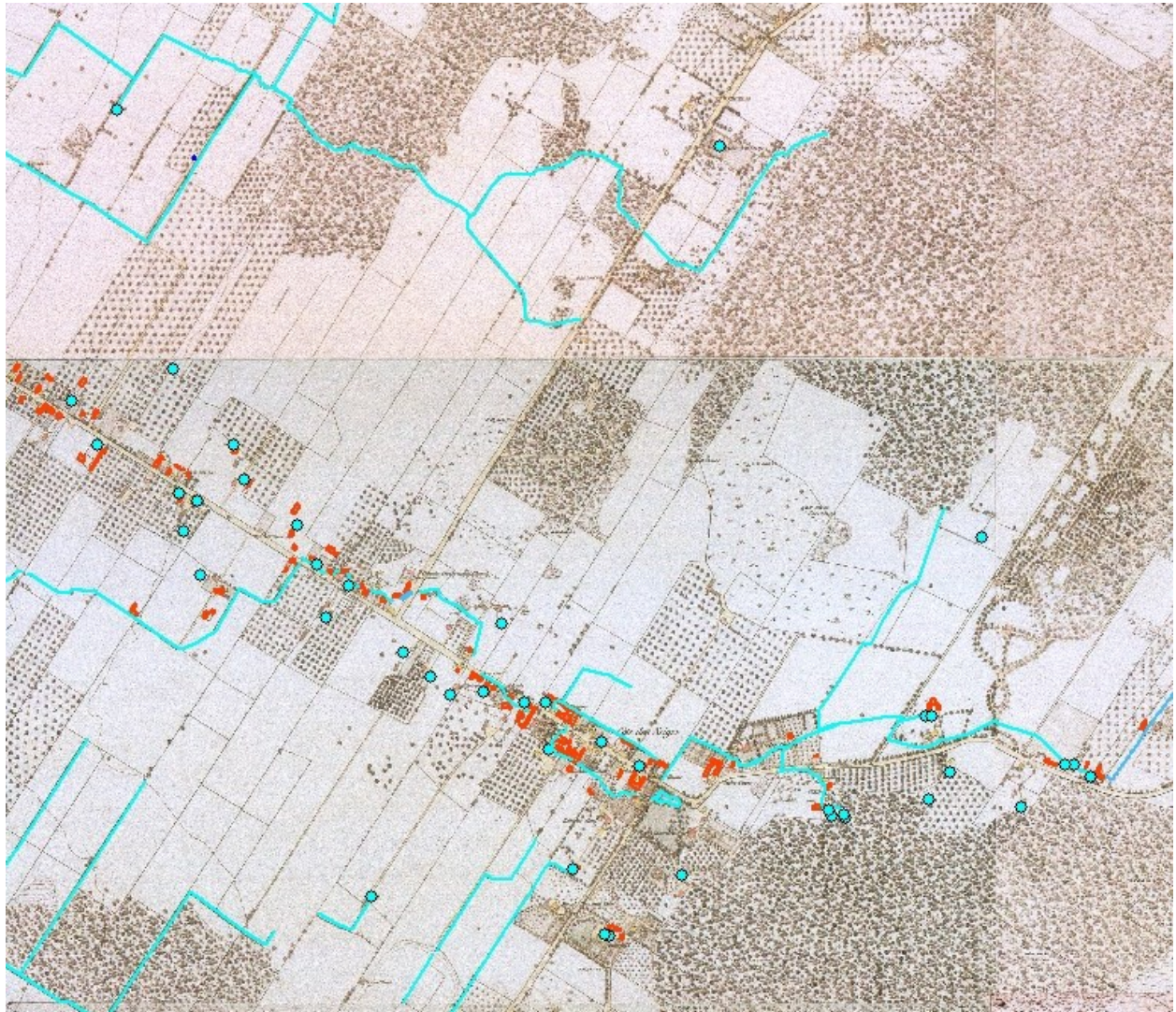


Figure 28. Extrait du plan de Sitwell et Drummond (1870) localisant les cours d'eau, les canalisations et les puits (en bleu). Les bâtiments en rouge sont ceux identifiés comme pouvant être des tanneries. Les vergers sont également perceptibles sur le plan. « Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869 ». H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1870.

#### 4.2.1.3. Orientations de recherche sur l'occupation agricole du mont Royal

La production agricole sur le mont Royal prend une place importante dans le paysage ancien de la montagne. En plus de permettre la subsistance de ses occupants, la montagne ravitaillait la ville de Montréal en produit frais de toutes sortes. Pourtant, cette activité est peu documentée archéologiquement. Il existe principalement deux causes à cela. L'absence de vestiges archéologiques peut s'expliquer par la destruction des sols en lien avec les occupations agricoles par des occupations subséquentes. Toutefois, les objectifs et les orientations de l'intervention peuvent aussi apporter un résultat semblable. Les coûts plus élevés des analyses paléobotaniques et la présence de spécialistes sur le terrain peuvent expliquer la faible documentation de vestiges liés à la production agricole. Pourtant, des recherches ciblées permettraient de documenter l'occupation du mont Royal depuis la colonisation jusqu'à son urbanisation au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Voici quelques éléments qui mériteraient une attention plus particulière.

L'activité de défrichage en elle-même peut avoir laissé des traces, selon les méthodes utilisées. De toutes les étapes nécessaires pour le défrichage, l'incinération des détritiques (Beauregard 2002 : 12) est possiblement la plus facile à appréhender ; la cendre résultant de la combustion se mélangeait au sol labouré, changeant sa composition. Dans certaines circonstances, il est possible de trouver à l'interface entre la couche de labour et la couche sous-jacente associée au défrichage du charbon résultant de la combustion des souches effectuée lors de ce processus.

Que mangeaient les habitants de la montagne ? Certaines espèces étaient déjà cultivées à Montréal et avaient été empruntées aux peuples autochtones. Le maïs, la courge, le haricot et le tabac, en sont de bons exemples. Néanmoins, la très grande majorité provient d'Europe et a été introduite durant la colonisation (St-Pierre 1996 : 15). Pour ce qui est des animaux d'élevage, la création de la commune pour les concessionnaires de la côte des Neiges et, plus tardivement, la présence de pâturage porte à croire que les habitants possédaient du bétail, sans pour autant en présenter le nombre. Les informations provenant des archives donnent également un aperçu des pratiques agricoles, mais de façon très limitée. Les informations provenant des interventions archéologiques apporteraient un éclairage nouveau sur l'évolution des fermes et de l'agriculture sur le mont Royal.

Les vergers, et plus particulièrement les pommiers, ont joué un rôle important dans l'économie rurale des côtes du flanc nord du mont Royal. Ils étaient une part importante du paysage culturel, mais demeurent

méconnus. Avant le XIX<sup>e</sup> siècle, les variétés locales évoluent rapidement puisque les producteurs, méconnaissant des techniques de greffage, renouvelaient leurs vergers à partir de pépins. La situation changera par la suite, avec l'ouverture de pépinières offrant des plants, des bulbes et des graines (Martin 2001 : 14-15). Dès lors, l'évolution observée dans la pomiculture n'est plus que le fruit du hasard, mais démontre plutôt une recherche de certaines caractéristiques. Dans l'état actuel des connaissances, il est difficile de se prononcer sur la provenance plus précise des arbres fruitiers au XVIII<sup>e</sup> siècle. Il en va autrement pour la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, alors qu'apparaissent des pépinières comme la *Marchmount Nursery* (Sitwell et Drummond 1870) sur le mont Royal. La réalisation de certaines d'analyses, notamment l'identification de l'ADN des cultivars, serait d'un grand intérêt pour l'avancement des connaissances sur le développement et l'évolution des variétés fruitières cultivées dans les vergers du mont Royal.

#### **4.2.2. Les tanneries**

D'abord en marge des fermes du versant nord de l'île de Montréal, l'industrie des tanneries se déploya dans la côte des Neiges jusqu'à devenir le « Village des Tanneurs » dans les années 1860 et 1870 (Massicotte 1939 : 154). Les premières mentions de tanneurs viennent de la fin des années 1730 (Massicotte 1939 : 152). Certaines tanneries s'installent sur la côte Sainte-Catherine, plus tôt encore. En 1702, Gérard Barsalou, tanneur de profession, achète une partie de la terre de Jacques Perrineau dit Lamarche (lot 5241), vraisemblablement pour y installer une tannerie<sup>40</sup>.

##### 4.2.2.1. La recherche de ressources et matières premières

Même si la première tannerie est aménagée dans la côte Sainte-Catherine, la côte des Neiges offrait de plus grandes possibilités pour cette industrie. La production du cuir exigeait l'accès à de grandes quantités d'eau, ce que pouvait offrir le ruisseau Raimbault. Les tanneries s'établissaient dans des milieux où l'eau,

---

<sup>40</sup> Notaire Antoine Adhémar dit Saint-Martin, Montréal, vente d'une part de terre située à la côte Ste Catherine ; par Jacques Perrineau dit Lamarche et Noëlle Viger, son épouse, de la côte Ste Catherine proche de la ville de Villemarie, à Gérard Barsalou, tanneur et Catherine Legras, son épouse, 3 septembre 1702, consulté dans *Parchemin*.

les peaux et le tanin étaient disponibles, ce qui explique l'importance de cette activité dans les zones rurales (Thivierge 1979 : 21 ; Thivierge 1980 : 351).

Le ruisseau Raimbault apportait donc une force hydraulique pour les moulins à tan et remplissait les bassins et cuves dans lesquels trempaient les peaux. Le tanneur devait se procurer du tanin, ou tan, à partir d'écorce d'arbre broyée. La substance obtenue permet de resserrer les pores de la peau, lui donner une plus grande étanchéité et en arrêter la dégradation. Il était de coutume de retirer le précieux tanin de l'écorce de pruche en Amérique, mais aussi celle du chêne rouge (Arkéos et Archéocène 2005 : 18). L'écorce était conservée entière par le tanneur et broyée au besoin dans un moulin à tan (Castro 2017 : 144 ; Perrier 2000 : 57). Hormis l'accès à un cours d'eau, le tanneur avait surtout besoin de peau d'animaux pour la production du cuir. Arrivant de la boucherie, les « peaux vertes » étaient travaillées pendant de longs mois afin de les rendre relativement imperméables et impérissables. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, les tanneurs s'approvisionnaient auprès des bouchers pour les peaux bovines, mais s'intéressaient aussi aux peaux de mouton, de cheval et de loups marins. Occasionnellement, les peaux de cerf, d'orignal, de taure et de taureau se mélangeaient aux autres (Perrier 2000 : 56). Enfin, le tanneur devait se ravitailler en chaux, produit mélangé à l'eau de trempage pour simplifier le grattage et le nettoyage des peaux, puis en fumier de poule pour maîtriser l'effet de la chaux (Arkéos et Archéocène 2005 : 18 ; Perrier 2000 : 57).

Lors du travail de finition appelé corroyage, le tanneur utilisait plusieurs produits, dont « l'alun, le suif, les noix de galle, la couperose, l'huile et la teinture » (Perrier 2000 : 58). Le corroyage allait se développer en tant que profession distincte, mais dans les premières décennies, il était souvent réalisé par les tanneurs eux-mêmes, si bien qu'il semble que dans le langage courant de la côte des Neiges, le tannage et le corroyage se mélangeaient parfois. (Massicotte 1939 : 154-155).

#### 4.2.2.2. Tanneurs de profession

Les propriétaires des tanneries du versant nord de la montagne pouvaient tout autant être des marchands investisseurs que des maîtres tanneurs ayant acquis une terre et pratiquant leur métier. Parmi les tanneurs, on retrouve des propriétaires, des locataires, des employés et, rarement, des apprentis (Perrier 2000 : 58). Le tannage n'est pas qu'une simple activité secondaire à l'agriculture : l'inverse est peut-être plus représentatif de la réalité. Très peu de tanneurs se consacrent à une seconde occupation pour combler les besoins financiers de la famille (Thivierge 1980 : 352). Les maîtres tanneurs étaient recherchés par les marchands propriétaires d'ateliers pour leur compétence dans le travail du cuir

(Thivierge 1979 : 22 ; Thivierge 1980 : 345). Ensemble, ils formaient un groupe relativement homogène et hermétique, fortement apparenté entre eux. La transmission de père en fils chez les tanneurs est l'une des plus importantes sur l'île de Montréal, autant au XVIII<sup>e</sup> siècle (Perrier 2000 : 59) qu'au XIX<sup>e</sup> siècle (Burgess 1988 : 59). En plus des liens familiaux directs, de nombreuses familles s'allièrent entre elles par le mariage. Burgess suggère que ces « dynasties artisanales » expliquent le maintien d'une importante communauté de tanneurs francophones (1988 : 55-56). Cette particularité des tanneurs montréalais pourrait s'expliquer par la rentabilité de l'industrie, qui motivait une profonde volonté de conserver les savoirs familiaux (Dechêne, cité dans Perrier 2000 : 59).

L'accroissement des activités de tannage sur la côte des Neiges, particulièrement entre 1781 et 1831, est à l'origine de la naissance d'un noyau villageois. La structure du village, étroite et allongée, s'explique par la quête de petites parcelles de terre à la fois en bordure du ruisseau et en façade des lots agricoles (figure 26) (Perrier 2000 : 61 ; Poitras et Burgess 2005 : 50). Encore en 1852, le village de Côte-des-Neiges compte une concentration de tanneurs (Robert 1984 : 69) et le plan de Sitwell et Drummond (1870) illustre toujours cette structure économique ; une part considérable des bâtiments se trouve sur la devanture des lots, ou à proximité du ruisseau. La formation du noyau villageois amènera autant de nouvelles fonctions religieuses, qu'administratives, sociales et économiques (Robert 1984 : 71).

Après l'agriculture, l'industrie des tanneries vient influencer l'aménagement des terres sur la côte des Neiges. La côte doit non seulement la création de son village aux tanneurs, mais également la préservation de ses fonctions économiques et sociales. Sur le plan archéologique, le legs des tanneurs est d'abord dans la forme linéaire du village. La différence qui se creuse entre les deux côtes du versant nord sera fortement accentuée par l'industrie des tanneries à partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'accès aux terres restreintes par la concentration de tanneurs sur la côte des Neiges explique en grande partie la conservation de l'industrie et de la population majoritairement canadienne-française, au moment même où sa voisine, la côte Sainte-Catherine, accueillait de plus en plus de propriétaires anglophones.

#### 4.2.2.3. Le potentiel archéologique lié aux tanneries

L'installation des tanneurs, dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, modèle le versant nord du mont Royal. La pratique de cette lucrative activité aura des retombées à la fois sociales, économiques et environnementales. Nous tenterons de mesurer et de caractériser son déploiement dans l'espace. Nous nous intéresserons parallèlement aux réseaux d'échanges pour l'obtention de la matière première et la vente à l'échelle

locale et régionale. L'objectif est la reconstitution du paysage des tanneurs, dont l'importance nous apparaît minorée dans les études historiques et archéologiques portant sur la côte des Neiges.

#### 4.2.2.4. De l'eau, de l'écorce et des peaux

L'eau, nous l'avons mentionné, est indispensable pour le fonctionnement des tanneries, autant pour le processus de tannage que pour l'apport en énergie hydraulique. La volonté de contrôle et d'appropriation de cette ressource de la part des tanneurs de l'île de Montréal transparaît dans l'aménagement d'un réseau de canalisation. Dans les secteurs propices à l'implantation des tanneries, la valeur marchande des terres traversées d'un cours d'eau régulier devait être considérablement augmentée. Un procès entre les tanneurs Charles dit Bélaire et Pierre Robreau dit Duplessis concernant le détournement d'un ruisseau en 1742 atteste l'importance de l'eau dans cette industrie<sup>41</sup>.

Afin d'identifier les parcelles de terre où une tannerie a pu prendre place, nous avons porté une attention à tous les cours d'eau visibles sur les plans d'arpentage. Le plan de Sitwell et Drummond (1870), par exemple, témoigne de multiples canalisations permettant la convergence de sources et de cours d'eau de second plan vers le ruisseau Raimbault et le noyau villageois. L'inventaire des affluents, naturels ou aménagés, nous a permis de répertorier dans les *Fortifications Survey* plusieurs bâtiments dont le positionnement et la proximité d'une source d'eau portent à croire qu'ils aient, à un certain moment, hébergé une tannerie (figure 28).

L'approvisionnement en tanin était une autre préoccupation pour les travailleurs du cuir. La proximité de forêts exploitables pour la collecte d'écorce, particulièrement celle de la pruche et du chêne rouge, avantageait les tanneurs qui par conséquent, n'avaient pas à acheter cette matière (Arkéos et Archéocène 2005 : 20 ; Thivierge 1979 : 23). Qu'elle provienne des chênes rouges du mont Royal ou de la pruche importée, l'écorce ne peut être moulue à l'avance puisque la poudre obtenue perd rapidement ses propriétés tannantes (Perrier 2000 : 57). Il fallait donc sur place, ou à proximité, un moulin à tan afin de broyer l'écorce et dans extraire la précieuse matière. Nos recherches dans les actes notariés du

---

<sup>41</sup> Fonds Juridiction royale de Montréal, Procès entre Charles Plessis dit Bélair, fils, demandeur, et Pierre Robreau dit Duplessis, marchand et tanneur, défendeur, pour le détournement d'un ruisseau. — 27 août 1742 - 29 septembre 1742, BANQ, TL4, S1, D4876.



XVIII<sup>e</sup> siècle ne nous ont pas permis d'identifier un moulin à tan sur les côtes des Neiges et Sainte-Catherine. Néanmoins, la concentration des tanneries, particulièrement sur la côte des Neiges, suggère que les tanneurs se soient munis d'au moins un moulin à tan hydraulique.

Le ravitaillement des tanneries en peaux était une préoccupation sérieuse pour les tanneurs du début du XVIII<sup>e</sup> siècle. L'association d'un tanneur avec des bouchers pour obtenir l'exclusivité des peaux était chose fréquente, de même que celle où un marchand s'occupait de fournir les peaux fraîches, que lui rendait le tanneur sous forme de cuir pour la vente (Perrier 2000 : 55 ; Thivierge 1979 : 24). Des ententes avec des bouchers sont connues pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, notamment celles entre Louis Mallet, marchand tanneur de la côte Sainte-Catherine et Jean Serré ou Cere, marchand boucher de Ville-Marie.<sup>42</sup> Il est possible que déjà à l'époque, une faible part de la production ait été fournie par l'élevage local, mais nous n'avons aucune information à ce sujet pour la période en question. Avant le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, des contrats d'approvisionnement pouvaient être signés entre des tanneurs et des agriculteurs pour l'obtention de peaux de vache ou de bœuf. Ces contrats cessent toutefois après l'ordonnance de l'intendant Raudot et l'établissement d'une réglementation des métiers de tanneur et de boucher (Thivierge 1979 : 24).

Serge Courville fournit une piste de réflexion intéressante en proposant une relation de symbiose au XIX<sup>e</sup> siècle entre les côtes ou bourgs spécialisés dans des industries rurales et les territoires voisins, davantage tournés vers des activités agricoles. Il remarque qu'à propriétés environnementales égales, les côtes ne s'orientent pas vers les mêmes productions agricoles, créant des contrastes à l'intérieur d'une même région. C'est le développement d'industries rurales qui aurait dirigé l'agriculture en offrant un marché local aux produits en plus du marché régional (Courville 1988 : 209, 221). Ainsi Courville observe-t-il une augmentation des élevages bovins et ovins près des tanneurs, des moulins à fouler et des moulins

---

<sup>42</sup> Notaire Michel Lepailleur de LaFerté, Montréal, marché de livraison de peaux entre Jean Serré, marchand boucher, de la ville de Villemarie, et Louis Mallet, marchand tanneur de Ste Catherine en l'île de Montréal, 24 juillet 1724, consulté dans *Parchemin*. Notaire Jacques David, Montréal, marché de livraison de peaux entre Jean Cerré, marchand boucher, de la ville de Villemarie, et Louis Mallet, marchand tanneur, de la côte Ste Catherine en l'île de Montréal, 30 mars 1725, consulté dans *Parchemin*. Notaire Gervais Hodiesne, Montréal, marché de livraison de peaux de veau et de mouton entre Joseph Duguast, maître cordonnier et boucher, de la rue St Sacrement en la ville de Montréal, et Pierre Hay, marchand tanneur, de la côte Nôtre Dame des Neiges, 7 mai 1754, consulté dans *Parchemin*.

à carder (1988 : 222). L'orientation de la spécialisation des « côtes agricoles » répondrait ainsi directement à la demande en matière première des « côtes industrielles ».

De ce point de vue, la spécialisation dans l'élevage bovin et les fermes laitières de la côte Sainte-Catherine et chez les agriculteurs de la côte des Neiges étaient une adaptation au marché local et une réponse à la demande en peaux des tanneurs. Cela pourrait d'ailleurs expliquer l'insistance de plusieurs propriétaires de la côte Sainte-Catherine pour l'ouverture d'un chemin public vers sa voisine, la côte des Neiges, en 1817 (Beauregard 2002 : 13).

#### 4.2.2.5. Les rejets des tanneries et leur incidence environnementale

La production de cuir entraîne de nombreux résidus et déchets dans l'environnement immédiat des tanneries, en plus de ceux éliminés dans le ruisseau Raimbault avec les eaux de trempage. Le sel, la chaux, le tanin, le fumier, tout comme les huiles et autres produits de finition, réintégraient l'environnement à travers le cours d'eau qui traversait le village et les terres agricoles. À travers ces déchets, se trouvaient aussi des matières organiques animales, comme le poil et le gras. Dans les alentours de la tannerie, il devait se trouver les amas d'écorce broyée dont le tanin avait été extrait et peut-être des restes comme les cornes, les oreilles ou la queue (Perrier 2000 : 57). À la ville de Montréal, les tanneurs et les chapeliers étaient restreints à certaines zones à partir de 1817, en raison de l'insalubrité et des odeurs nauséabondes associées à ces industries (Fougères 2006 : 96). Massicotte (1939 : 154) compte jusqu'à 72 tanneurs simultanément sur la côte des Neiges. Pour l'instant, seul le site BiFj-81, situé sur le terrain de l'Oratoire Saint-Joseph-du-Mont-Royal, a révélé des restes osseux s'apparentant au rejet d'une tannerie, ce qui porte à croire que l'on aurait pratiqué le tannage au cours de la période d'occupation de la villa Terra-Nova.

Pourtant, dans les sources consultées, on ne trouve guère mention de problèmes de salubrité ou de maladies liées à cette industrie, ni plaintes de la part de la population du village, si ce n'est au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque l'on procède à l'installation d'égouts et d'aqueducs dans le village. Les puits et les pompes indiqués sur le plan de Sitwell et Drummond (1870) portent à croire que l'eau consommée par les habitants de la côte des Neiges ne provenait pas du cours d'eau, bien que cette hypothèse ne soit supportée par aucune documentation historique. L'analyse des sols du lit du ruisseau Raimbault et des bassins de trempage fournirait sans doute des informations sur l'état de contamination de ses eaux.

#### 4.2.2.6. Les structures des tanneries

Le bâtiment où se déroulaient les activités de tannage pouvait être fait de bois ou de pierre ; il pouvait d'ailleurs contenir le domicile du tanneur et de sa famille ou seulement l'atelier. La tannerie que fit construire Gérard Barsalou sur la côte Sainte-Catherine en 1703 mesurait environ 15 mètres sur 8 mètres (Perrier 2000 : 55). En plus des canalisations pour apporter l'eau à la tannerie, il y avait des cuves faites de pierres ou de bois pour le trempage. Puisque les étapes du trempage et du tannage pouvaient durer jusqu'à 18 mois, plusieurs cuves étaient nécessaires.

La tannerie indiquée dans les *Fortifications Survey* était, semble-t-il, plus industrielle, si l'on en juge par sa taille et le nombre de bâtiments qui la formait. Une partie du travail a pu être mécanisée, ce qui sous-entend la présence de machinerie actionnée par l'eau. S'y ajoutent des entrepôts pour la conservation de l'écorce, un plus grand nombre de cuves pour le trempage et un broyeur à écorce. Afin de s'assurer d'un apport en eau suffisant en tout temps, un réservoir peut avoir été creusé à partir du ruisseau (Arkéos et Archéocène 2005 : 19-22).

#### 4.2.2.7. Les orientations de recherche portant sur les tanneries

Malgré l'importance socioéconomique des tanneries pour le développement du village de Côte-des-Neiges et du versant nord du mont Royal, il en existe à ce jour très peu de données archéologiques dans ce secteur. Bien que quelques auteurs aient produit des ouvrages bien documentés, ce sont surtout les aspects économiques, sociologiques ou démographiques qui ont été étudiés. La découverte de couches archéologiques contenant probablement des rejets d'activités de tannage sur le site BiFj-81 en est un exemple probant puisque ni l'emplacement ni le statut social des occupants ne portaient à croire qu'il existait sur le site des vestiges archéologiques associés au tannage. Ainsi, une meilleure orientation des recherches et une compilation des données archéologiques permettraient un apport significatif à la compréhension de l'industrie des tanneries, en documentant son évolution à partir de la phase artisanale du XVIII<sup>e</sup> siècle vers celle industrielle du début du XX<sup>e</sup> siècle.

Les recherches archéologiques pourront être orientées afin de recueillir des données sur leur répartition dans l'espace selon les époques, la provenance et la nature des matières premières utilisées, l'évolution des méthodes et techniques employées à travers le temps et le type de structures nécessaires à la production. Il serait pertinent, d'un point de vue de l'acquisition de connaissance, que les interventions sur les sites de tanneries s'intéressent autant aux éléments structuraux (canaux, puits, fossés, tanneries,

cuves, moulin à tan, etc.), qu'aux zones de rejets, dont les sols pourraient permettre la documentation des matières premières utilisées. Parmi les rejets d'intérêt se trouvent ceux en lien avec les produits utilisés pour le tannage, dont le tanin, provenant principalement de l'écorce de certains arbres. Des analyses en archéométrie pourraient apporter un nouvel éclairage sur l'approvisionnement (local ou externe ?), le choix des espèces (spécialisation ou opportunisme ?) ou l'évolution de la tannerie artisanale vers celle qui devient industrielle à travers le temps (tanin naturel ou chimique ?). Les rejets animaliers mériteraient également que les archéologues s'y attardent, notamment les amas de corne et les restes osseux, au-delà de la simple identification zooarchéologique.

Parallèlement à l'étude de l'industrie des tanneries, les recherches archéologiques pourront bonifier la compréhension de la société des tanneurs en s'intéressant, entre autres, à leur statut social.

#### **4.2.3. Les domaines ruraux : un développement précoce**

À partir de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, des domaines de petites et grandes dimensions sont aménagés sur le mont Royal et son flanc nord, particulièrement dans la côte Sainte-Catherine. Hormis leur fonction agricole, ces domaines mettent en évidence des aspects esthétiques et ludiques du paysage rural des « gentilshommes campagnards ». Le jardin est plus qu'un simple endroit où l'on fait pousser les légumes, les fruits et les fleurs. Les notables aimaient s'y rendre pour se reposer et se promener parmi la végétation (Dépatie 1998 : 245). Les grands domaines et leurs jardins apportaient de la salubrité pour les habitants des villes (Cueille 2003 : 130). Les nombreux changements de propriétaire donnent une nouvelle ethnicité à la côte Sainte-Catherine (Poitras et Burgess 2005 : 49). L'agriculture se transforme afin de répondre à de nouveaux marchés. Certaines fermes d'élevage sont maintenant d'envergure commerciale : pensons à John Clark qui exploitait un troupeau de 27 têtes (Beauregard 2002 : 13) en plus d'accueillir et d'élever des vaches appartenant à des habitants de la ville de Montréal. La culture maraîchère et l'horticulture y tiennent une place centrale et quelques industries complémentaires viennent s'y greffer (Poitras et Burgess 2005 : 50). La fromagerie de Joseph Perrault et la fonderie de John Gray en sont des exemples (Beauregard 2002 : 14). D'autres domaines sont reconnus pour leurs pommes, leur miel ou encore, leurs melons brodés (Poitras et Burgess 2005 : 68).

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, la tendance s'accroît et l'aménagement paysager des terrains, incluant sentiers, jardins et parterres pour la mise en valeur des villas fraîchement construites, connaît un véritable engouement. Contrairement aux autres exploitations agricoles, les domaines sont fortement

reliés à une recherche de l'esthétique et du raffinement. Ils sont le lieu de rencontre entre les bienfaits de la campagne et les commodités de la ville. Le bourgeois qui vient s'installer sur la montagne est séduit par l'idée de posséder un petit coin de nature, qu'il s'empressera de domestiquer (Cueille 2003 : 131).

L'implantation des domaines est de moins grande envergure sur la côte des Neiges et sera accompagnée du développement d'une villégiature plus touristique. Particulièrement de part et d'autre du chemin Queen-Mary et du chemin Côte-Sainte-Catherine, des lotissements séparent les anciennes terres agricoles à partir des années 1840. Les nouveaux propriétaires y construisent des villas, avec jardins, potagers, verrières et vergers. Sur ces fermettes, on trouvait également quelques bâtiments de fermes et bestiaux. Des hôtels et clubs sélects y seront de même aménagés afin d'accueillir une clientèle qui désire se rapprocher de la campagne mont-royalaise et y pratiquer des activités sportives, la raquette, à titre d'exemple.

#### 4.2.3.1. Le potentiel archéologique lié aux domaines

Pour ce qui est du versant nord de la montagne, l'implantation des domaines débute entre 1781 et 1840 (Période 3) et se termine au cours des années de 1871 à 1930 (Période 5). Afin d'évaluer les ressources archéologiques associées aux domaines du versant nord du mont Royal, nous avons observé les aménagements de quatre propriétés à partir de cartes et de plans d'arpentage : Spring Grove (côte Saint-Catherine), Leslie Farm, Airly Farm et la ferme Gibraltar (côte des Neiges). Comparés aux terres voisines sur le plan de Sitwell et Drummond, ces domaines se distinguent par leur végétation abondante, mais ordonnée, par leurs sentiers bordés d'arbres et par la construction de structures à fonction esthétique (figure 29). L'approvisionnement en plantes, en arbustes et en arbres se faisait auprès de pépinières spécialisées comme celle du chemin Saint-Luc (actuel chemin Queen Mary). L'intérêt pour l'horticulture et l'architecture paysagère est à l'origine de la création de sociétés hortultrices où l'on discutait des nouveautés en la matière.

La plantation d'arbres fruitiers ou décoratifs sur les domaines est importante et reflète une volonté de reboisement de la part des propriétaires. Malgré la recherche d'un contact avec la nature par la végétalisation, l'agencement des arbres en rangées symétriques ou bordant des sentiers sinueux démontre qu'à l'époque, la nature devait être modelée et encouragée afin d'en augmenter le potentiel esthétique. Comme on peut l'apercevoir à la ferme Airlie, les arbres servaient aussi à délimiter les espaces dans les jardins, afin de rendre les promenades qui s'y déroulaient plus agréables. Ces délimitations sont

encore visibles aujourd'hui, malgré le fait que cette propriété ait depuis longtemps été intégrée au cimetière Notre-Dame-des-Neiges (figure 30).

Plusieurs petits chemins étaient aménagés sur les domaines, permettant de circuler parmi les aires distinctes du terrain. Souvent bordés d'arbres, ils pouvaient donner un effet monumental à

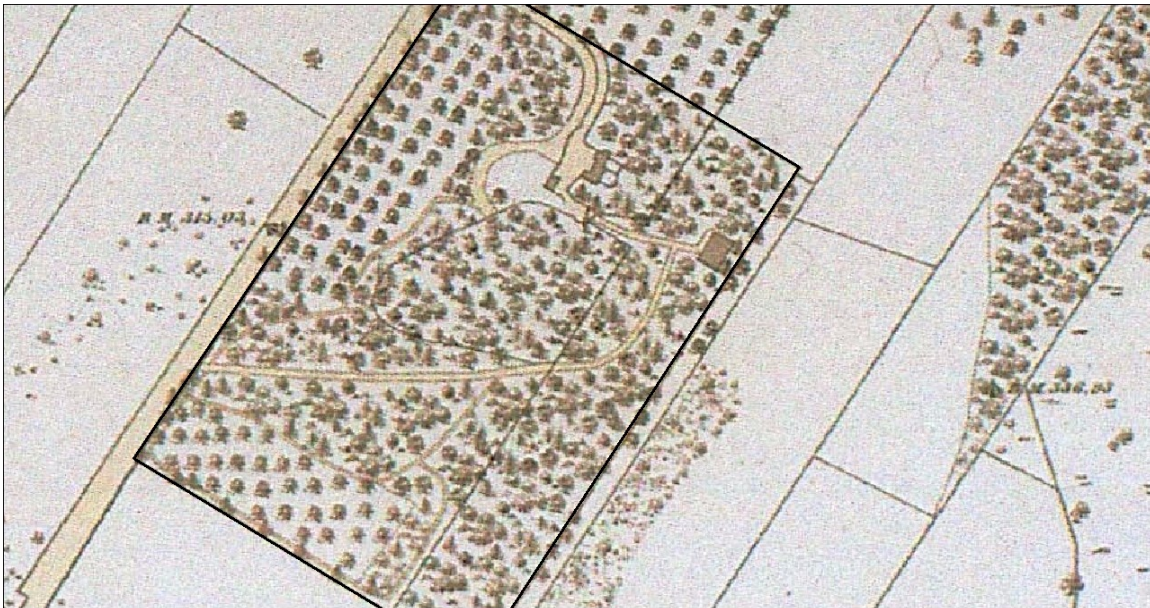


Figure 29. Extrait du plan de Sitwell et Drummond montrant le domaine de James Leslie, avec ses arbres plantés en rangées, ses différents sentiers, ses bâtiments et son boisé. « Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869». H.S. Sitwell et W.F. Drummond, 1870.



Figure 30. Alignement d'arbres, vestige de l'ancien domaine Airlie (aussi appelé Airley), cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Photographie : Valérie Janssen.

la villa ou faciliter le déplacement dans les jardins. Il est intéressant d'observer la forte proportion de sentiers rectilignes par rapport aux sentiers sinueux.

C'est à cette époque que se développe la culture de jardins en verrière, débutée un peu plus tôt sur le flanc sud du mont Royal. La température et l'ensoleillement contrôlés de ces environs rendaient possible la plantation d'espèces exotiques devenue populaire dans la seconde moitié XIX<sup>e</sup> siècle. La construction du *Crystal Palace* à Montréal, imitation de la célèbre verrière du *Hyde Park* de Londres, s'inscrit dans ce courant (Williams et Williams 1990 : 67). Nous avons relevé sur le plan de Sitwell et Drummond (1870) les bâtiments, dessinés en brun très foncé, qui représentent des verrières. Nous les avons observés sur le domaine *Spring Grove* et dans le cimetière Mont-Royal (voir les polygones rouges, figure 28).

Les critères associés aux domaines sont ceux de chemin ou sentier, de zone récréative, de gestion des eaux, de bâtiment et de structure, de zone domestique, de zone de végétation aménagée, de zone de pâturage, de zone horticole, de vergers et de jardins et d'élément symbolique.

#### 4.2.3.2. Les orientations de recherche sur les domaines

La recherche et l'étude archéologique des domaines du mont Royal permettraient de mieux comprendre la place des villas du paysage culturel de cette période. Des recherches semblables ont été menées aux États-Unis, avec des résultats fructueux (Leone *et al.* 2005 ; Leone 1988). Les transformations réalisées sur les anciennes fermes sont représentatives des choix faits par les nouveaux occupants pour aménager leur propriété en fonction de leurs valeurs et de leurs idéaux. La comparaison du domaine Airlie entre le plan d'arpentage de Perrault de 1839 et le plan de Sitwell et Drummond (1870), une trentaine d'années plus tard, montre les efforts d'aménagement de la part des nouveaux propriétaires pour s'approprier l'espace et l'adapter selon leurs besoins.

Les recherches archéologiques touchant ces secteurs devraient s'attarder à documenter les aménagements, que ce soit les allées, les jardins, les potagers, les trianons ou autres, puisqu'au-delà de leur fonctionnalité, ces éléments reflètent les idéaux de leurs propriétaires. Plus particulièrement, une attention pourra être portée à l'identification des espèces végétales, autant pour les potagers que les vergers et les jardins ornementaux en raison de l'influence des Sociétés horticultrices et le développement de nouveaux cultivars. À plus long terme, en plus de documenter les domaines individuellement, ces recherches permettraient de comparer les grandes propriétés du mont Royal. L'exemple de l'analyse de l'ADN des cultivars, mentionnée précédemment, illustre bien l'intérêt que pourrait avoir une telle



méthode retracer l'histoire de fruit comme la célèbre prune Mont Royal que l'on doit au travail de William Dunlop dans ses vergers d'Outremont<sup>43</sup>.

---

<sup>43</sup> Fiche « La prune Mont-Royal », consulté sur *Potagers d'antan* : [potagersdantan.com/2011/04/12/la-prune-mont-royal/](http://potagersdantan.com/2011/04/12/la-prune-mont-royal/)

## **Chapitre V : La fondation des cimetières sur la montagne : le mont Royal et le pouvoir religieux**

En Occident, la montagne, comme entité géographique est souvent associée au sacré et au religieux. L'élévation naturelle est perçue comme un lieu de communion avec Dieu, puisqu'elle s'élève vers le ciel (Debardieux 1999 : 34). Il en va de même pour le mont Royal. Toutefois, l'aspect sacré du mont Royal n'est pas son unique ni son plus important attrait. La montagne est aussi un théâtre d'ascension sociale ; en témoignent les banlieues cossues qui s'y déploient (Debardieux et Marois 1997 : 182-183). Si les différentes confessions religieuses du Montréal du XIX<sup>e</sup> siècle ont choisi d'implanter leurs nouveaux lieux de repos sur le mont Royal, ce n'est donc pas par hasard, car le lieu apportait non seulement la proximité au ciel, mais aussi une forme de pouvoir et de prestige.

Dans ce chapitre, notre intérêt s'est porté sur l'arrivée et l'appropriation du flanc nord et du vallon central du mont Royal par des institutions religieuses pour l'implantation de cimetières. Les sites à l'étude sont donc ceux des cimetières Mont-Royal, Notre-Dame-des-Neiges, Shaar Hashomayim et Shaerith Israel (figure 31). Après un bref historique de leur implantation, nous verrons l'évolution des lieux et les aménagements effectués. À terme, ce chapitre proposera des pistes de réflexion et des orientations de recherches portant sur le patrimoine archéologique des cimetières du mont Royal.

### **5.1. Les cimetières**

En raison de la forte augmentation démographique, les cimetières montréalais de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle sont de plus en plus à l'étroit. Les épidémies de choléra en 1832 et 1834, puis de typhoïde en 1849, et les problèmes d'insalubrité et d'hygiène publique justifient la volonté de sortir les cimetières de la ville de Montréal (Bodson et Ferron 1991 : 18 ; Clerk 2001 : 53 ; Poitras et Burgess 2005 : 76 ; Young 2003 : 3-7). Ce mouvement n'est d'ailleurs pas unique à Montréal. Dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, plusieurs grandes villes tranchent avec la tradition des cimetières urbains et choisissent de les sortir des quartiers centraux et populeux. Les cimetières



Projection: EPSG:3857 Échelle ~ 1 : 14K

Figure 31. Limite de la zone à l'étude : les cimetières Mont-Royal, Notre-Dame-des-Neiges, Shaar Hashomayim et Shaerith Israel (à l'emplacement de la flèche blanche). Géo portail Gouvernement du Québec.

Père-Lachaise à Paris (1804) et Mount Auburn à Cambridge dans le Massachusetts (1831) en sont de bons exemples (Bodson et Ferron 1991 : 18 ; French 1974 : 37). Une première compagnie, celle de la Trafalgar Mount Cemetery, acquiert l'ancienne ferme de John Ogilvy sur le mont Royal en 1846. Après seulement quelques mois d'exploitation et aux plus huit inhumations, le site sera cependant abandonné (Massicotte 1928 ; Young 2003 : 23).

## **5.2. Le cimetière Mont-Royal**

Une deuxième compagnie incorporée en 1847 aura plus de succès. La Mount Royal Cemetery Company qui regroupe les six plus importantes églises protestantes de Montréal jette son dévolu sur une partie du domaine Spring Grove appartenant aux héritiers du docteur Michael McCulloch pour y aménager un cimetière protestant et juif en 1852 (Bodson et Ferron 1991 : 18 ; Clerk 2001 : 54 ; Perreault 1852). Les préoccupations de la compagnie sont aussi esthétiques et idéologiques, car les cimetières traditionnels surchargés et d'apparence chaotique déplaisent au regard de l'élite anglophone. L'influence victorienne et la recherche de la pureté symbolique expliquent aussi la création du cimetière sur la montagne (Bodson et Ferron 1991 : 18 ; Young 2003 : 13). Dès lors, un paysage symbolique commence à prendre forme. Le foisonnement d'établissements religieux qui suivra révèle aussi une lutte pour la prise de possession d'un territoire revendiqué par différents groupes culturels. Young décrit le cimetière Mont-Royal comme étant l'une « (...) des nombreuses institutions établies dans un Montréal protestant en expansion » (2003 : 7). Les Montréalais protestants voulaient y montrer leur unité culturelle, leur communauté étant en fait composée d'anglicans, de congrégationalistes, d'unitariens, de presbytériens, de méthodistes wesleyens et de baptistes.

S'inspirant du célèbre cimetière Mount Auburn (figure 32) situé à Cambridge, Massachusetts, le cimetière Mont-Royal fait partie de la mouvance funéraire et paysagiste des cimetières dits



Figure 32. Cimetière Mount Auburn, Cambridge, Massachusetts. Photographie : Valérie Janssen.

« ruraux » ou « jardins »<sup>44</sup>, dont le but est la création d'un lieu de recueillement et de récréation, mais aussi d'éducation morale (Clerk 2001 : 52 ; French 1974 : 46 ; Poitras et Burgess 2005 : 76 ; Young, 2003 : 16).

Au moment de l'achat de la propriété, aucune transformation importante n'avait encore été entreprise et la zone était boisée. Le plan d'arpentage de H.M. Perreault (1852) montre le terrain acquis et les lots voisins (figure 33). Malgré l'ampleur des travaux à effectuer, le cimetière accueille les premières sépultures dès 1852. C'est à James Charles Sidney, concepteur réputé de cimetières ruraux aux États-Unis, que la compagnie du cimetière Mont-Royal confia le mandat d'aménager le site de 1852 à 1879 pour en faire ressortir la beauté naturelle (figure 34) (Bodson et Ferron 1991 : 20 ; Clerk 2001 : 53 ; MBrodeur consultant inc. 2006 : 14 ; Poitras et Burgess 2005 : 77 ; Young 2003 : 28). La recherche du beau – entendons un beau standard conçu par des spécialistes comme Sidney – était particulièrement importante et pouvait dépasser celle de la dimension sacrée. La compagnie cherche à faire du cimetière un lieu d'agrément, de nature et d'attrait, un endroit où le promeneur est émerveillé par la vue qui s'offre à lui. Les monuments et caveaux dispendieux des grandes familles protestantes font d'ailleurs du cimetière un lieu de tourisme fréquemment photographié (figure 35).

Dans ce cadre aménagé, l'élite montréalaise participe à une forme moderne de pèlerinage. Le lien entre une position géographique et un rang social est repris par Sidney dans sa conception du cimetière, alors qu'il réserve la section la plus élevée en matière de topographie aux lots les plus onéreux (Young 2003 : 30). Cette situation n'est d'ailleurs pas le seul fait du cimetière Mont-Royal : elle s'observe dans plusieurs lieux de repos de la même période (Francaviglia 1971).

---

<sup>44</sup> Le terme « cimetière rural » pour désigner le cimetière Mont-Royal est utilisé par Young (2003 : 16) alors que Poitras et Burgess (2005 : 76) privilégient « cimetière-jardins ». Le terme « cimetière rural » sera privilégié dans le présent texte.

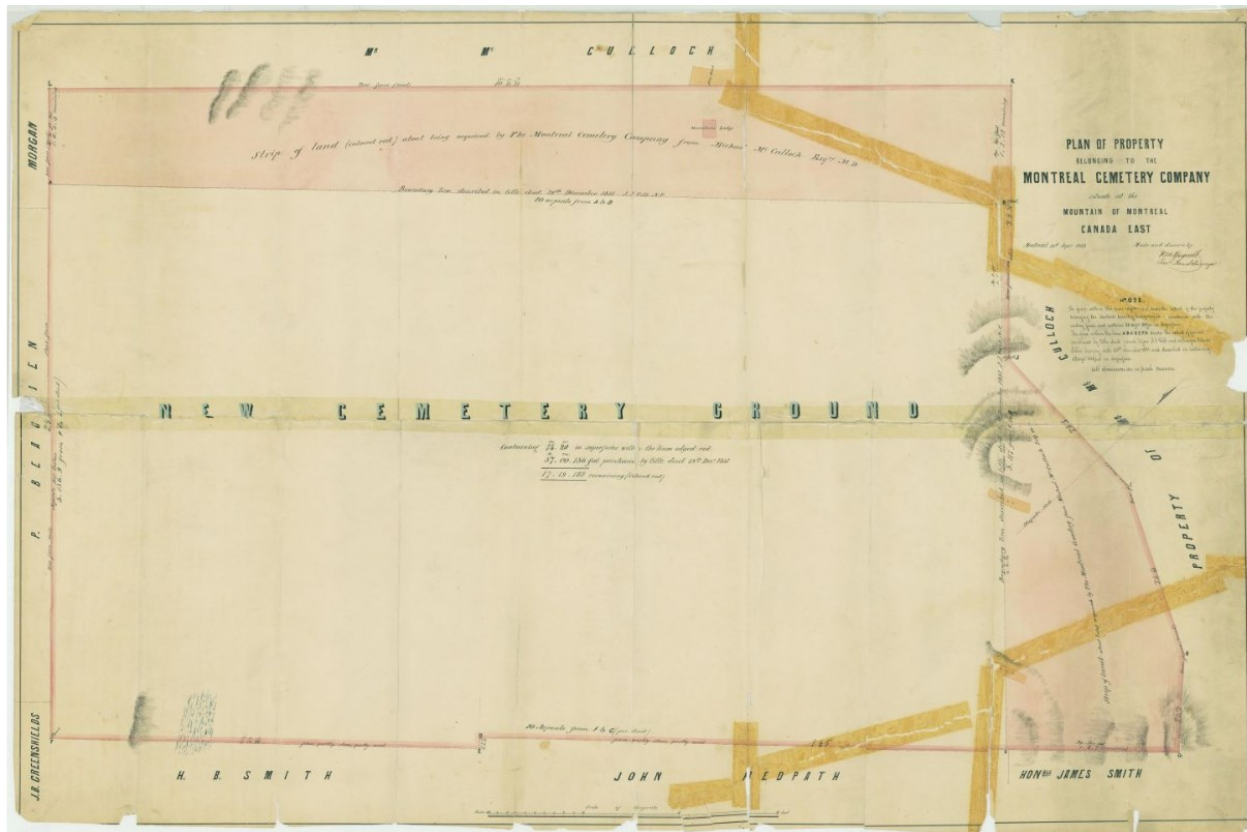


Figure 33. Plan initial du cimetière Mont-Royal. « Plan of property belonging to the Montreal Cemetery Company situated at the Mountain of Montreal Canada East », H. M. Perrault, 21 septembre 1852.

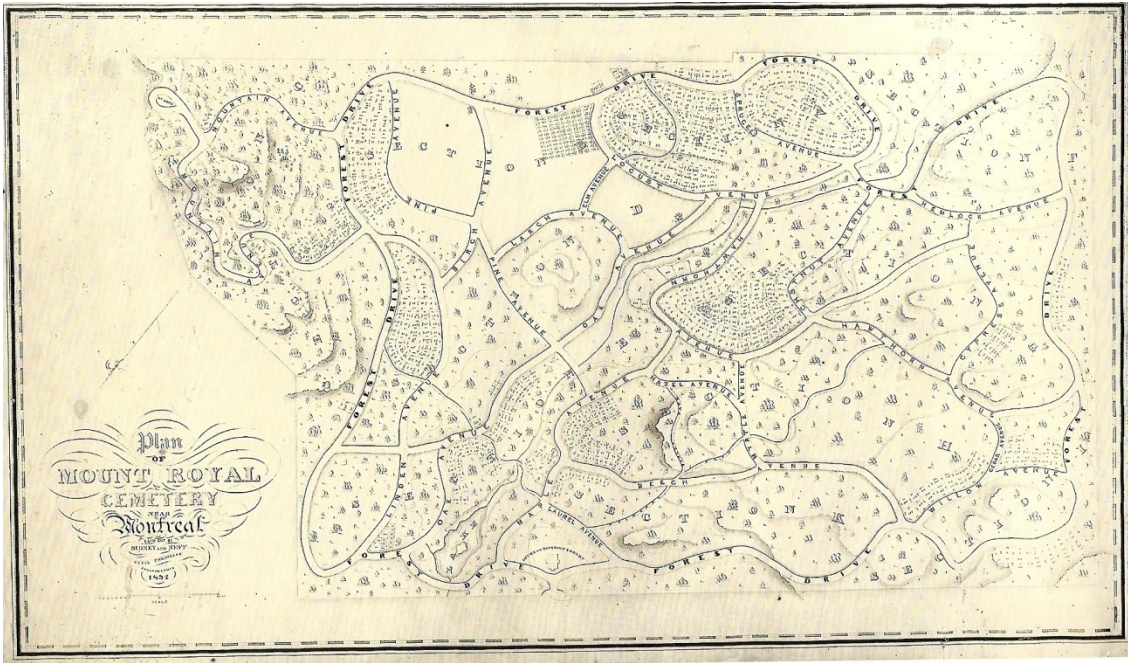


Figure 34. Plan d'aménagement du cimetière Mont-Royal de Sidney et Neff (1852) (Young 2003).



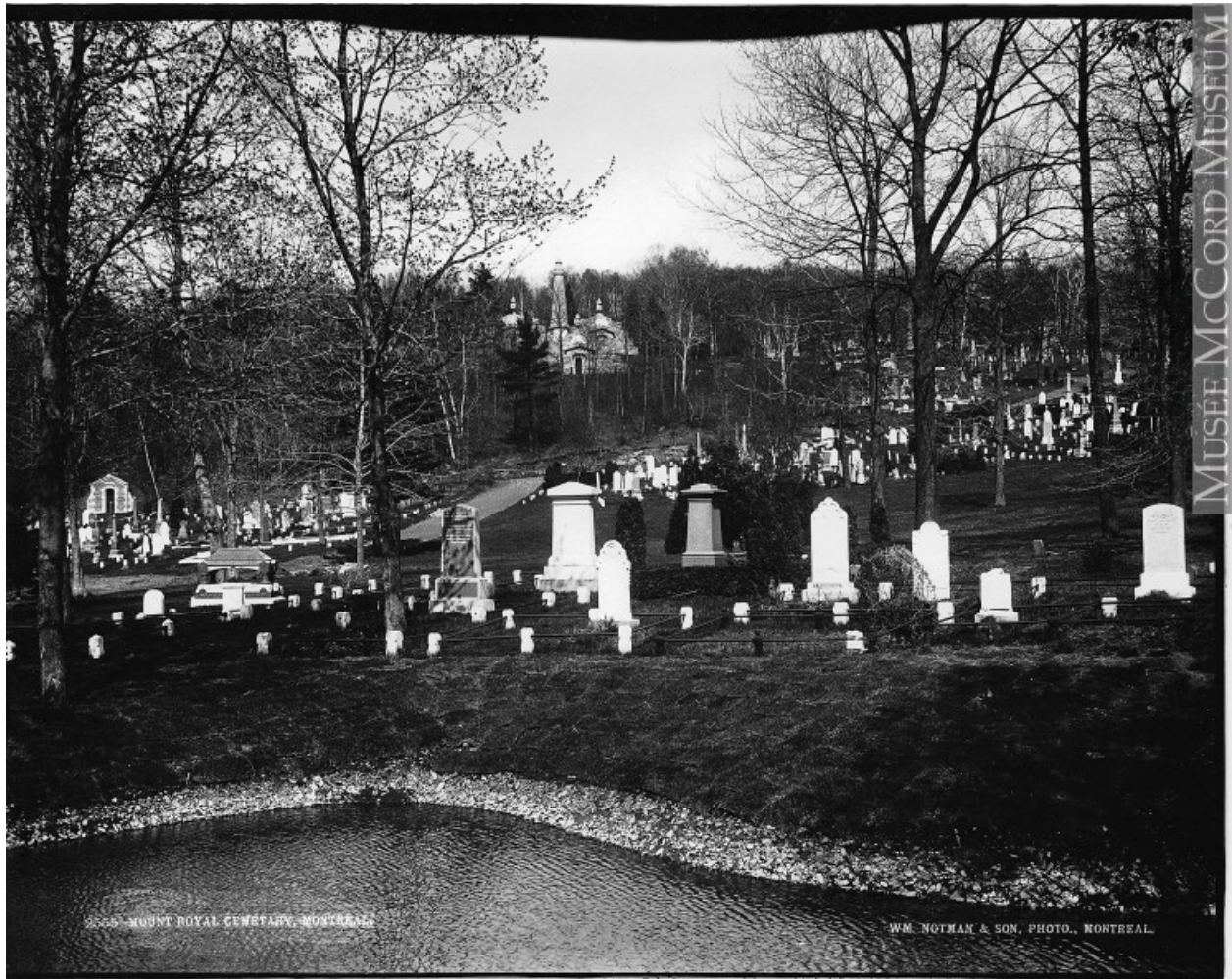


Figure 35. Exemple de monuments datant du XIX<sup>e</sup> siècle dans le cimetière Mont-Royal en arrière-plan. Le lac artificiel apparaît à l'avant. « Cimetière Mont-Royal », Montreal, Qc, vers 1895. Photographie : William Notman & Son.

La communauté anglophone et protestante de Montréal pouvait ainsi reproduire sa hiérarchie sociale dans son cimetière. À titre d'exemple, sur la figure 35, on aperçoit l'imposant caveau de la famille Molson, l'une des familles influentes de Montréal, sur les hauteurs et de plus modestes sépultures en avant-plan. Quelle est donc la place des familles et des individus de plus modeste condition dans ce lieu de volupté et d'apparat ? Il existait des fosses communes pour les moins bien nantis, mais leurs proches n'avaient pas les mêmes privilèges. Ainsi, la compagnie interdisait de visiter les lots publics, c'est-à-dire les fosses communes, le dimanche, alors que la visite du cimetière est considérée par beaucoup comme une activité éducative et anoblissante (Young 2003 : 72). Il s'agissait d'un moyen efficace de limiter l'accès aux personnes de condition modeste, puisque pour la plupart d'entre eux n'avait de journée libre que le dimanche.

La mise en terre des défunts débute en 1852, mais ce n'est que deux ans plus tard que le champ du repos de la montagne est officiellement consacré (Clerk 2001 : 53 ; Young 2003 : 34). La construction de l'impressionnant portail (figure 36) marque le caractère religieux de l'espace, séparant symboliquement le sacré du profane (Young 2003 : 66). Le cimetière verra sa superficie augmenter à quelques reprises (plus de 190 000 personnes y sont actuellement inhumées), répondant au besoin d'espace pour l'ouverture de nouveaux secteurs, mais aussi afin de conserver une emprise sur cette partie de la montagne, sujette à l'expansion résidentielle. Dès 1854, une parcelle de la terre du John Redpath est acquise au sud (figure 37), tel que l'illustre le plan de l'arpenteur H. M. Perrault. La compagnie fera par la suite l'achat de ce qu'elle considère d'une grande valeur symbolique : le mont Outremont. Baptisé à l'époque mont « Murray », il se révèle parfait pour la commémoration étant l'un des sites en altitude de Montréal (Young 2003 : 32-33). Le plan de Perrault de 1876 illustre justement cet agrandissement, de même que les sentiers à aménager et la portion nord du cimetière Mont-Royal, avec les sentiers existants et les bâtiments (figure 38). Ces derniers sont identifiés comme étant des caveaux (*vaults*), la maison du régisseur et le bureau (*superintendants house and office*), la maison de garde ou salle d'attente (*lodge*) et, enfin, trois bâtiments secondaires (*outbuildings*). Au nord du cimetière Mont-Royal, Perrault illustre le « Jewish Cemetery », soit le cimetière de la congrégation juive de la synagogue Shaerith Israel. En 1890, le cimetière Mont-Royal accueille la congrégation juive



Figure 36. Carte postale illustrant le portail de l'entrée principale du cimetière Mont-Royal. « Mount-Royal Cemetery Entrance, Montreal », Published by European Post Card Co., date inconnue.





Figure 38. Plan de l'agrandissement sur le mont Murray, actuel mont Outremont, et des aménagements prévus. En plus du portail, le plan indique l'emplacement des charniers. « Plan shewing new roads laid out through portion of property lying west of present Mount Royal Cemetery », H. M. Perrault, 24 novembre 1876.

Temple Emanu-El qui occupe la section D3 (MBrodeur consultant inc. 2006 : 14). À partir de 1891 et jusqu'en 1954, le concepteur du cimetière et responsable de son aménagement devient Ormiston Roy, le régisseur du cimetière (Clerk 2001 : 55 ; MBrodeur consultant inc. 2006 : 14).

### 5.2.1. Les aménagements

Afin de faire de l'ancienne propriété de McCulloch un cimetière digne de la bourgeoisie protestante montréalaise, de nombreux aménagements ont été effectués. Dans son livre, *Une mort très digne*, Young décrit les structures de services qui s'inscrivaient dans le paysage culturel mortuaire. Ainsi, il y avait « (...) pratiquement un village complet avec maisons, bureau, chambre forte, charniers, écurie, serres, poste de pompe, ateliers de forge et de voitures, cabanes à outils, remises, parcs d'entreposage, pâturages, carrières, couche de semis et dépotoir » (2003 : 95). Les serres, d'abord aménagées en 1859 seront rénovées en 1890 (Clerk 2001 : 56). Ce paysage ne s'est toutefois pas construit du jour au lendemain, mais plutôt de façon progressive sur plusieurs années. Après l'achat du terrain pour l'implantation du cimetière, celui-ci est rapidement clôturé, comme l'indique le plan de Perrault (1852), de même que le chemin public qui y mène (figure 33). Certaines clôtures sont de bois, à l'est et au nord, l'une partiellement en pierre et en bois, au sud et la dernière, en pierres, à l'ouest. Le même plan de 1852 indique en rouge les parcelles de terre supplémentaires achetées par la Compagnie du cimetière Mont-Royal aux héritiers de McCulloch. Un bâtiment antérieur au cimetière, le *Guardian Lodge*, se trouve sur la partie nouvellement acquise au nord, tout juste devant l'entrée. Il semble que le bâtiment aurait été occupé jusqu'aux années 1860 par le régisseur, puis démolé pour faire place aux portiques de pierres. Une seconde résidence fut construite en 1862 et mise à la disposition des régisseurs, mais elle est endommagée par les flammes en 1901. Une troisième maison sera construite, celle qui se dresse à l'ouest de l'entrée principale encore aujourd'hui (figure 39 et 40) (Clerk 2001 : 56 ; MBrodeur consultant inc. 2006 : 14-15 ; Young 2003 : 66).

Avant la fin de l'année 1852, le chemin donnant accès au cimetière (actuel chemin de la Forêt) (figure 40) est déjà bien entamé et les premiers lots, terrassés et prêts à recevoir les sépultures. L'engouement pour le cimetière est tel que plusieurs familles de l'élite montréalaise procèdent

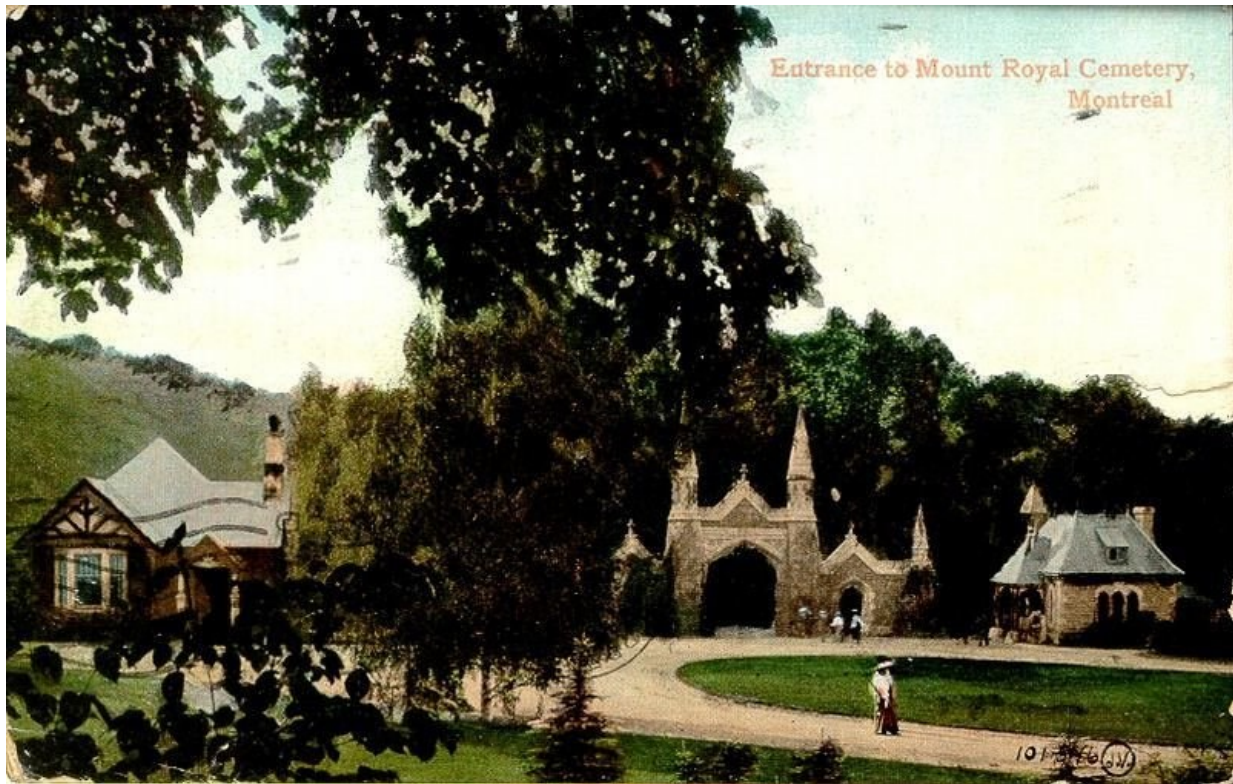


Figure 39. Carte postale montrant le portail d'entrée et la maison du régisseur au début des années 1900.  
« Entrance to Mount Royal Cemetery, Montreal, The Valentine & Son's Publishing Co (190?).

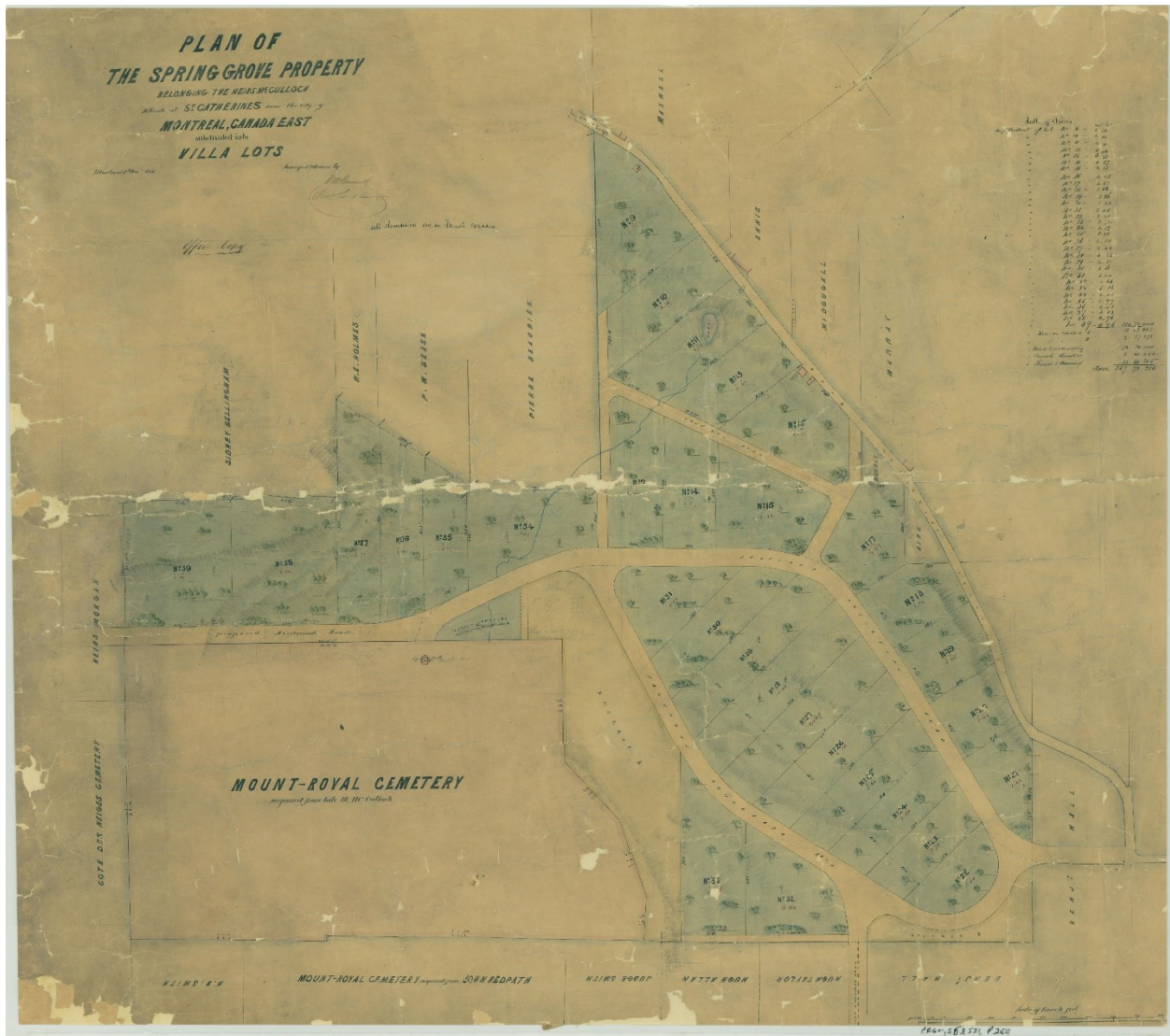


Figure 40. Plan de 1856 illustrant le bâtiment initialement mis à la disposition du régisseur, l'emplacement futur du cimetière juif et le tracé du chemin donnant accès au cimetière à partir du chemin de la Côte-Sainte-Catherine. « Plan of the Spring Grove Property Belonging the Heirs Mc. Culloch Situate[d] at St. Catherines Near the City of Montreal, Canada East Subdivided into Villa Lots». H.M. Perreault, 11 novembre 1856.



à l'exhumation de leur proche pour leur offrir une sépulture dans ce cadre enchanteur. La construction d'un charnier, permettant la préservation des défunts au cours des mois d'hiver, se termine au début de 1853 et les premiers corps y sont déposés dès le printemps (figure 38). Désaffecté depuis 1919, il est employé pour l'entreposage (Clerk 2001 : 56 ; Young 2003 : 32). À partir de 1872, on utilise une remise en bois pour l'entreposage des corps en temps d'épidémie, puisqu'il était interdit de les placer dans les charniers (Young 2003 : 96).

En 1862, le portail est érigé, en même temps que la seconde maison du régisseur et la maison de garde, utilisée comme salle d'attente (Young 2003 : 66). À l'arrière de la résidence du régisseur, des bâtiments utilitaires, tels des remises et des ateliers, sont aussi construits (Young 2003 : 69). Enfin, deux petites maisons seront bâties, pour héberger les employés du cimetière, en 1876.

Au cours des années 1870, plusieurs aménagements paysagers prennent place et de multiples structures sont construites. Afin de rehausser le paysage victorien, une tonnelle est dressée sur « les hauteurs ». Un petit pont facilitant le passage est construit et une ancienne zone marécageuse est transformée en lac (figure 35). Les bâtiments utilitaires situés derrière la résidence du régisseur sont détruits pour faire place à des pelouses. Une fois les sentiers menant au sommet Outremont ouverts, on y installe un observatoire en bois (Young 2003 : 69). On place aussi le dépotoir du site sur une partie du mont, pour le dissimuler à la vue des visiteurs. Il sera fermé dans les années 1980 pour y ouvrir de nouveaux lots d'inhumation (Young 2003 : 174).

Afin d'avantager l'entrée arrière du cimetière, la fosse commune qui s'y trouvait est terrassée et nettoyée et une nouvelle fosse est inaugurée en 1891. Malgré les plaintes de l'administration et du régisseur en raison des coûts liés à ces inhumations gratuites, le nombre de sépultures dans cette fosse est estimé à 4000 (Young 2003 : 114). Toujours dans le but de répondre aux besoins grandissants des activités du cimetière en raison de la croissance démographique, de nouveaux charniers sont construits en 1900.

Des changements dans l'orientation du cimetière et dans les techniques d'aménagement transparaissent au tournant du XX<sup>e</sup> siècle. Les clôtures de fer et autres structures entourant les lots privés sont retirées puisqu'elles gênaient l'entretien paysager (Young 2003 : 100-105). Le régisseur de l'époque, Ormiston Roy, apporte de grands changements dans le paysage mortuaire du cimetière Mont-Royal, autant du point de vue idéologique que physique. L'idéologie victorienne de la mort avec ses représentations de la nature sauvage et son romantisme n'est plus à propos. L'adoption du « plan-pelouse », combiné aux avancées

technologiques et à la popularisation de nouvelles professions en lien avec l'aménagement paysager, modifie les pratiques funéraires. Des travaux de terrassement, de déboisement et de remblai de grande envergure s'amorcent afin de « dompter » cet environnement rustique et lui donner l'allure d'un parc où la végétation sera contrôlée (Young 2003 : 108).

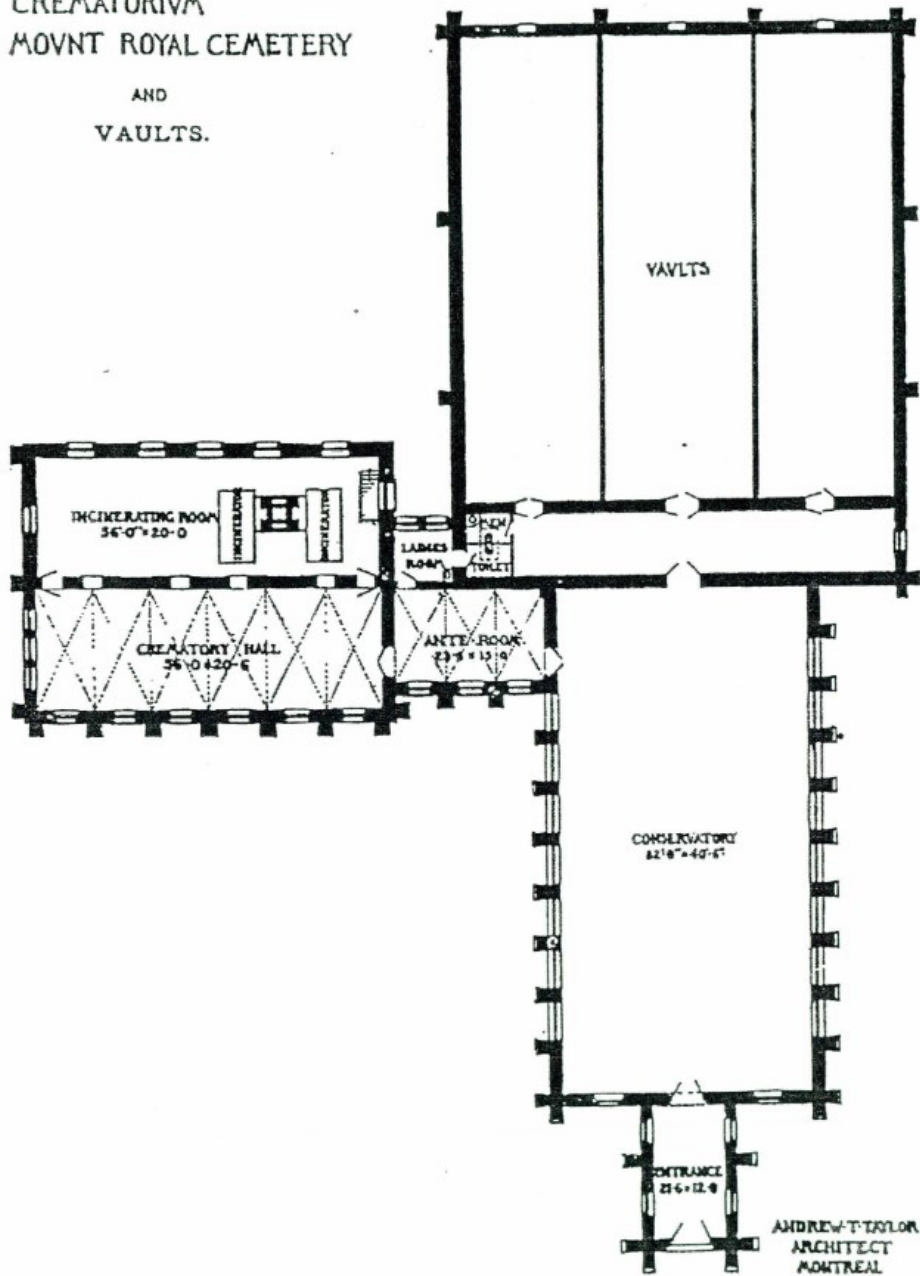
L'arrivée du XX<sup>e</sup> siècle marque également le début des crémations dans le cimetière protestant. Le plan de construction du crématorium (figure 41) prévoit une chapelle et un jardin d'hiver, alors en vogue chez l'élite montréalaise. On construira bien le crématorium, mais il sera démoli et remplacé dans les années 1950 (Ethnoscop 2004 : 7 ; Young, 2003 : 137).

D'importants changements sont entrepris dans les années 1980, avec l'agrandissement du crématorium, l'édification d'une deuxième chapelle et l'ajout d'un mausolée et d'un columbarium (Ethnoscop 2004 : 7).

### **5.3. Le cimetière Notre-Dame-des-Neiges**

Deux ans après l'établissement du cimetière Mont-Royal sur la montagne, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges s'installe sur la terre à l'ouest, donnant sur le chemin de la côte des Neiges. Le nom du cimetière est d'abord un rappel de la chapelle Notre-Dame-des-Neiges et ensuite un hommage au village de la côte des Neiges (Pinard 1991 : 104). Les mêmes raisons d'épidémies, d'augmentation de la population et d'insalubrité des cimetières urbains justifient le déplacement du lieu de sépulture catholique en dehors des limites de la ville (Poitras et Burgess 2005 : 76), mais c'est l'attrait du prestige associé au mont Royal qui guide le choix du nouvel emplacement. Siméon Mondou décrit le cimetière Notre-Dame-des-Neiges en ces termes particulièrement élogieux en 1887 :

CREMATORIUM  
MOUNT ROYAL CEMETERY  
AND  
VAULTS.



GROUND PLAN — CONSERVATORY AND CREMATORIUM  
MOUNT ROYAL CEMETERY.

Figure 41. Plan du crematorium tel que publier en avril 1902 dans la revue Canadian Architect and Builder.  
Tiré de Ethnoscop 2005 : 13

Le cimetière de Montréal, bien que relativement récent, est un des plus beaux de l'Amérique ; il occupe le plus beau site de tous les cimetières du Nouveau Monde, et il est incontestablement la première nécropole catholique du Canada (1887 : 66).

Après d'infructueuses tentatives en 1848, la fabrique de la paroisse de Notre-Dame prend possession de la terre du docteur Pierre Beaubien en 1854 (Bodson et Ferron 1991 : 21 ; Clerk 2001 : 58 ; Mondou 1887 : 44) pour la somme de 3000 livres (figure 42, 43 et 44). Dès le début, il existe une divergence notable entre les deux terres de repos. Alors que celle des protestants est régie par des administrateurs, généralement membres de l'élite anglophone dont notamment Samuel McCord, celle des catholiques demeure un cimetière paroissial géré par une élite religieuse. Rappelons que c'est en 1854 que le système seigneurial est aboli au Canada et que les Sulpiciens doivent dès lors réorganiser leurs avoirs. Contrairement à l'interconfessionalité du cimetière Mont-Royal, le futur cimetière catholique n'accepte que les défunts de cette confession. Ainsi, le clergé catholique avait un droit de regard sur l'accès à une inhumation en terre sacrée et pouvait l'interdire à certains individus, même fortunés. Le livre de « Règlement du Cimetière Notre-Dame-des-Neiges pour la cité de Montréal » (S.A. 1894) est d'ailleurs formel à ce sujet :

Il est du devoir de l'employé préposé à l'enregistrement des décès, de délivrer au représentant de la personne décédée, un billet d'enregistrement, indiquant la date, les noms, prénoms, âge, paiement ou non-paiement de l'inhumation, le genre de sépulture que l'autorité ecclésiastique aura jugé à propos de donner ; mentionner le refus de sépulture ecclésiastique quand l'autorité ecclésiastique l'aura prononcé.

D'ailleurs, une parcelle de terre à la frontière avec le cimetière protestant n'est pas sanctifiée au XIX<sup>e</sup> siècle (figure 47). Il est possible que certains individus à qui l'accès au cimetière était refusé aient été inhumés en cette terre profane. En 1887, Siméon Mondou décrit cette zone comme étant un « (...) terrain non béni du champ des morts. C'est un enclos rectangulaire, entouré d'une haie en cèdre blanc ou plutôt en thuya » (1887 : 60).

C'est à Henri-Maurice Perrault que l'on doit le plan d'aménagement de la partie centrale, soit l'ancienne terre du docteur Pierre Beaubien (1854) et la partie nord, l'ancienne terre de William Tait (1875-1876) (Bodson et Ferron 1991 : 21-22). Le plan de 1876 de Perrault (figures 45, 46 et 47) montre les aménagements réalisés à ce moment, dont la plupart demeure inchangés. Si, le

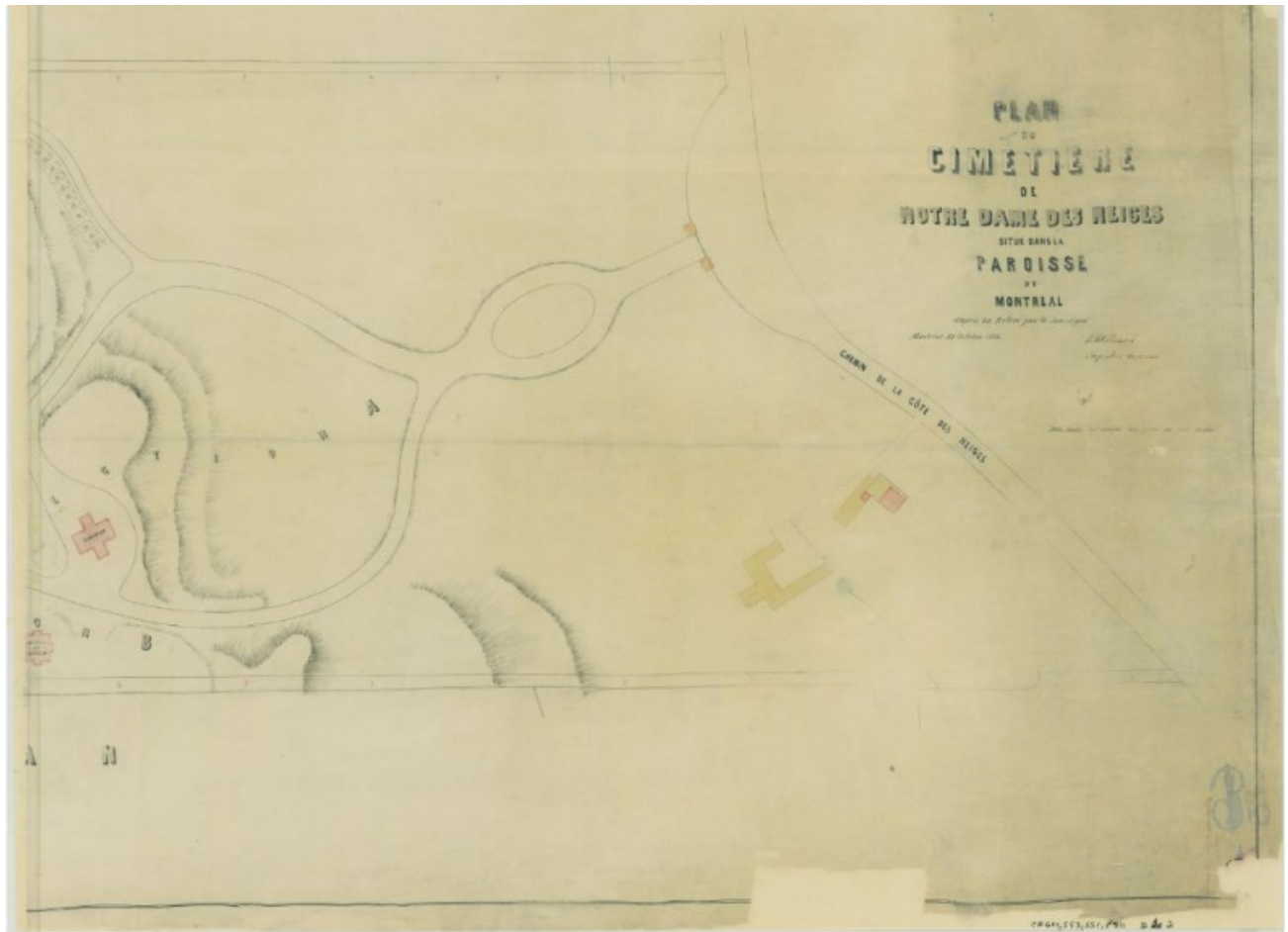


Figure 42. Plan de 1854 illustrant les aménagements prévus pour le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, partie donnant sur le chemin de la Côte-des-Neiges. Les bâtiments agricoles de la terre du docteur Pierre Beaubien apparaissent à droite. « Plan du cimetière de Notre-Dame-des-Neiges situé dans la paroisse de Montréal d'après un relevé par le soussigné ». H. M. Perreault, 22 octobre 1854, partie 1 de 2.

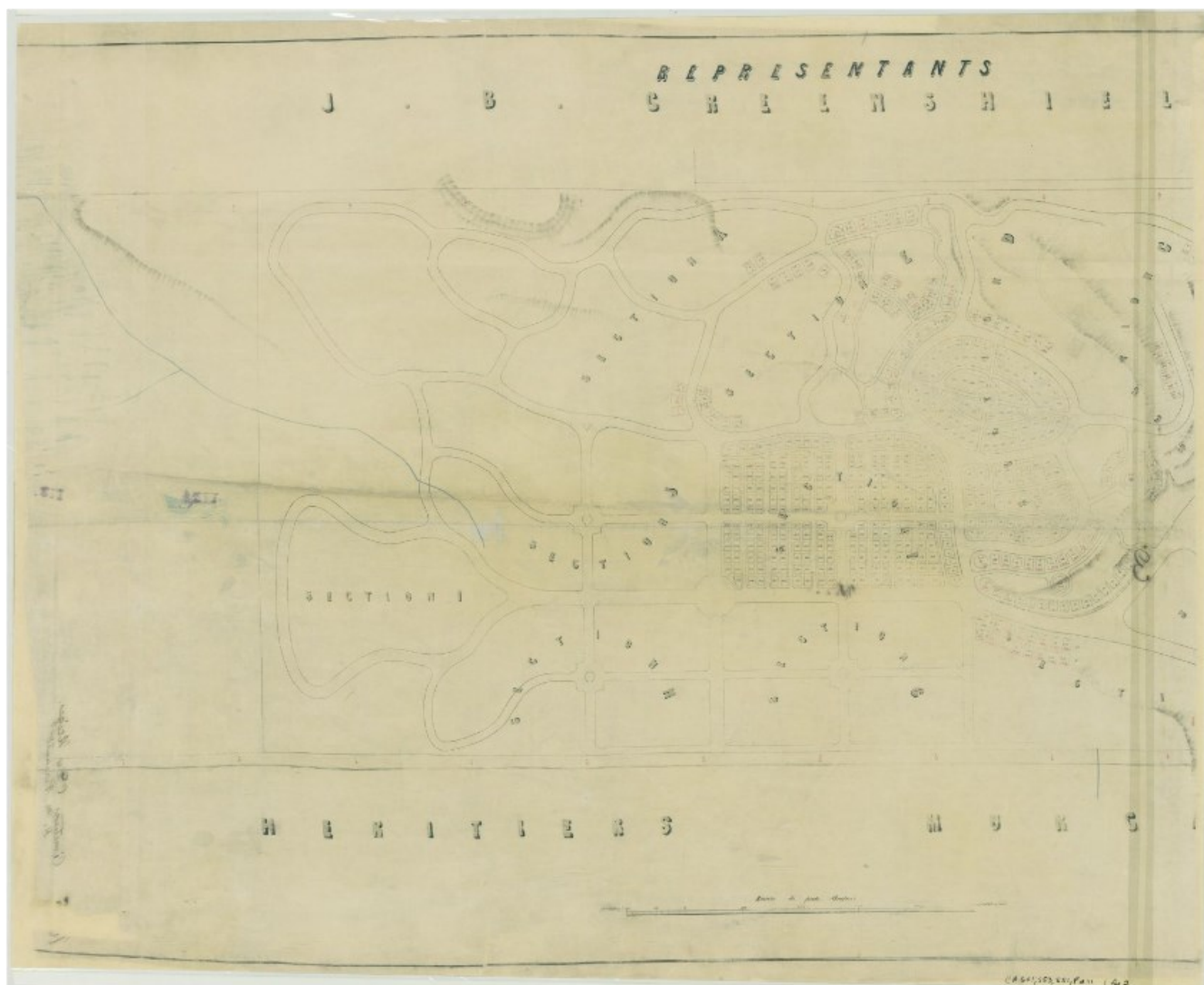


Figure 43. Plan de 1854 illustrant les aménagements prévus pour le cimetière Notre-Dame-des-Neiges, partie est. « Plan du cimetière de Notre-Dame-des-Neiges situé dans la paroisse de Montréal d'après un relevé par le soussigné ». H. M. Perreault, 22 octobre 1854, partie 2 de 2.

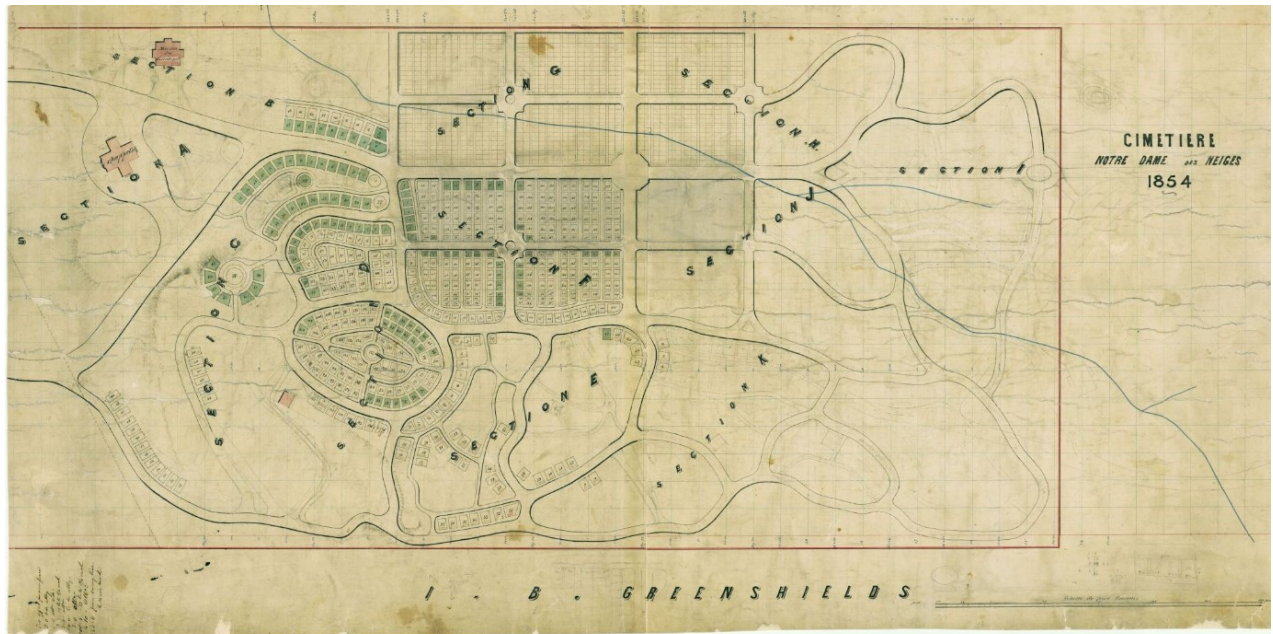


Figure 44. Plan de 1854 illustrant les aménagements prévus pour le cimetière Notre-Dame-des-Neiges. La chapelle et la maison du gardien (actuel bureau administratif) apparaissent en haut à gauche. « Cimetière Notre-Dame-des-Neiges ». S.A, 1854.

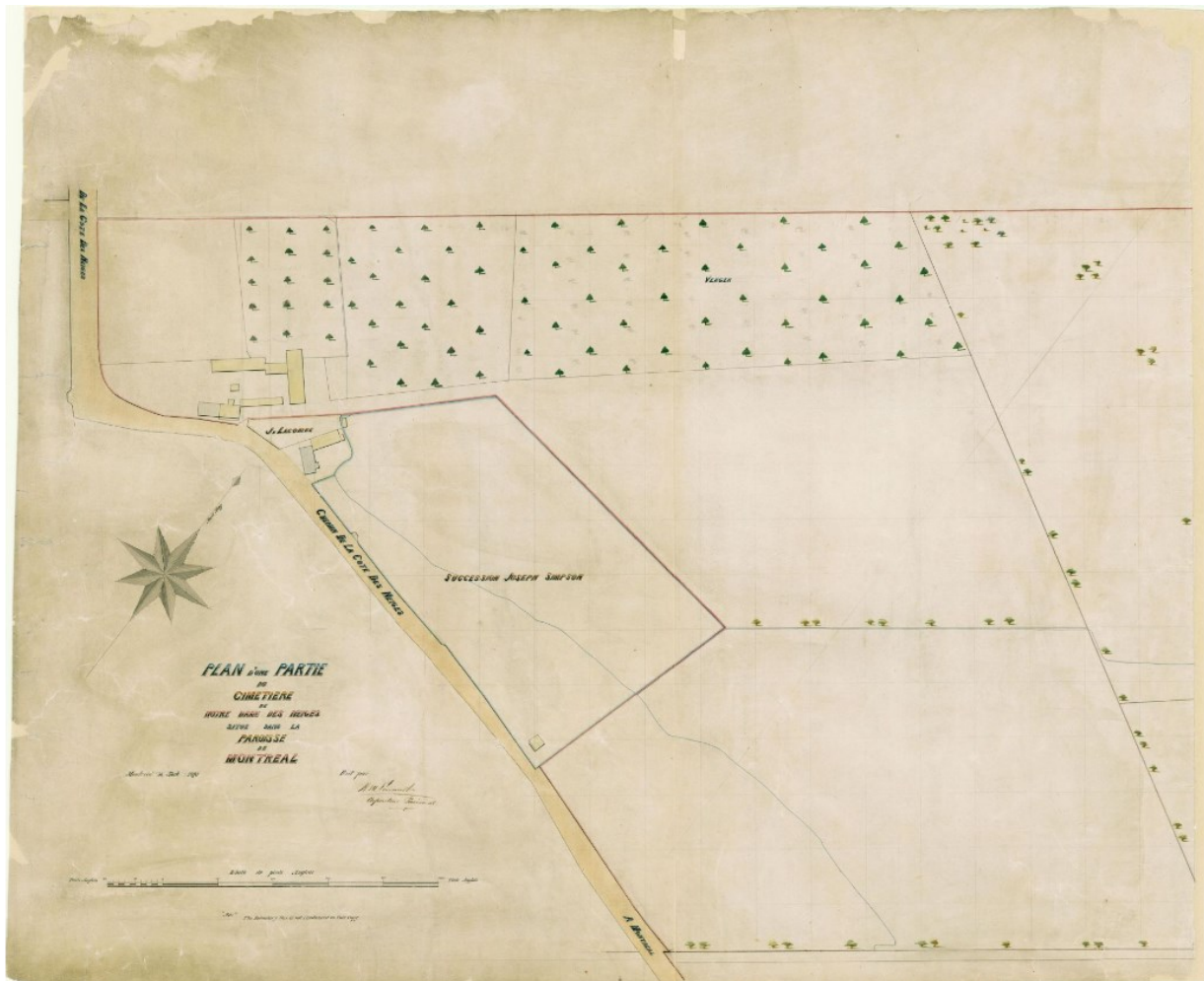


Figure 45. Plan de l'agrandissement au nord du cimetière Notre-Dame-de-Neiges en 1876, partie donnant sur le chemin de la Côte-de-Neiges. « Plan d'une partie du cimetière Notre-Dame-des-Neiges situé dans la paroisse de Montréal ». H. M. Perrault, 30 août 1876, partie 1 de 3.



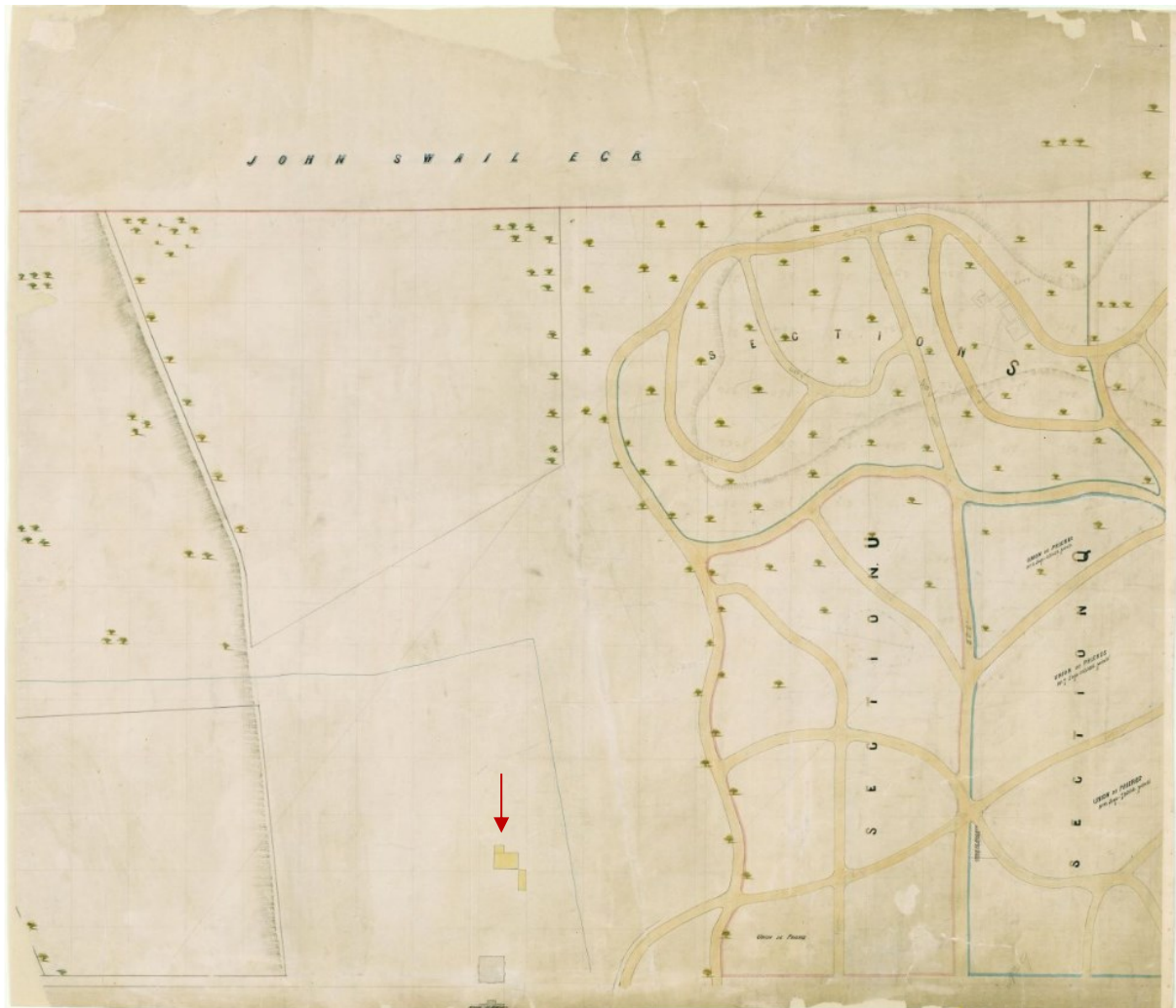


Figure 46. Plan de l'agrandissement au nord du cimetière Notre-Dame-de-Neiges en 1876, partie centrale. La flèche rouge indique l'emplacement possible des serres. « Plan d'une partie du cimetière Notre-Dame-des-Neiges situé dans la paroisse de Montréal ». H. M. Perrault, 30 août 1876, partie 2 de 3.



Figure 47. Plan de l'agrandissement au nord du cimetière Notre-Dame-de-Neiges en 1876, partie donnant sur le cimetière Mont-Royal. La flèche rouge indique la « Terre non bény ». « Plan d'une partie du cimetière Notre-Dame-des-Neiges situé dans la paroisse de Montréal ». H. M. Perrault, 30 août 1876, partie 3 de 3.

cimetière s'inscrit dans la lignée des cimetières ruraux, du moins dans ses premières décennies, la transformation du paysage ancien est moins radicale que chez son voisin. Les dirigeants du cimetière s'appliquent à édifier les anciennes propriétés agricoles en un parc où les morts pourront reposer en paix et où leurs proches iront se recueillir dans un lieu rassérénant (Mondou 1887 : 53).

L'inauguration officielle du cimetière se déroule en avril 1855 et la première inhumation a lieu au mois de mai suivant. Très tôt, on encourage l'édification d'imposants monuments à la mémoire des catholiques, comme celui de Ludger Duvernay (figure 48), fondateur de la Société Saint-Jean-Baptiste, mais également en commémoration des victimes de la rébellion des patriotes de 1837-1838 à qui l'on concède le titre de martyrs (figure 49) (Mondou 1887 : 50 ; Poitras et Burgess 2005 : 78). Bodson et Ferron y voient un changement important de l'Église qui choisit d'associer catholicisme et nationalisme, « deux traits distinctifs de la "race" canadienne-française » (1991 : 22). Le cimetière se positionne ainsi comme trait d'union entre l'église et le pouvoir politique francophone en pleine ébullition.

Les premiers aménagements renforcent le caractère sacré du lieu (Bodson et Ferron 1991 : 21). Un portique temporaire est rapidement construit, servant à séparer les espaces profanes et religieux. Terminée en 1888, sa conception avait été confiée à Victor Bourgeau (Mondou 1887 : 49 ; Pinard 1991 : 105). Également, des religieuses de la communauté des Sœurs de la Providence logent dans l'ancienne maison de la ferme (figure 50) entre les années 1854 et 1857. Par leur présence, la fabrique tentait d'éviter la profanation du jeune cimetière, mais aussi d'aider les personnes en deuil et de recueillir les orphelins des épidémies de choléra (Bisson *et coll.* 2004 : 54).

À son tour, la fabrique utilise sa portion du sommet Outremont afin de consolider l'aspect symbolique du lieu en y installant le chemin de croix (figure 51). Fort symbole religieux catholique, la déclivité du terrain du mont Outremont rappelle la lente procession du Christ sur le mont Golgotha à Jérusalem, lieu de sa crucifixion suivant les Saintes Écritures. Malgré les différences entre les deux cimetières, tous deux démontrent une volonté d'affirmation par le



Figure 48. Monument à la mémoire de Ludger Duvernay dans le cimetière Notre-Dame-de-Neiges. Office provincial de publicité. Photographie de Claude Décarie, octobre 1949.



Figure 49. Monument aux Patriotes, cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal, œuvre d'Alfred Laliberté. On aperçoit (flèche rouge) l'ancienne maison de ferme du docteur Pierre Beaubien où les religieuses de la communauté des Sœurs de la Providence logèrent de 1854 à 1857. Photographie : Edgar Gariépy, vers 1923.



Figure 50. Chemin de croix au cimetière Notre-Dame-des-Neiges, illustration tirée d'un périodique. Auteur inconnu, 1903.

pouvoir en place, bourgeois pour les protestants et religieux pour les catholiques. Pour Bodson et Ferron, plusieurs dispositions prises par les deux cimetières ont pour effet d'y recréer la hiérarchie sociale autant que spatiale de la société montréalaise (1991). Dans cette similitude, les deux cimetières se livrent une certaine concurrence.

### **5.3.1. Les aménagements**

Après l'achat de la terre du docteur Beaubien, la fabrique de Montréal procède à de nombreuses acquisitions et ventes de terrain, tout au long de l'existence du cimetière avant d'arriver à ces limites actuelles (figure 51). La superficie du cimetière Notre-Dame-des-Neiges est deux fois plus grande que celle de son voisin le cimetière Mont-Royal (MBrodeur consultant inc. 2006 : 11). En 1856, on effectue la construction de la chapelle qui fait alors aussi office de maison pour le gardien et qui est toujours en usage aujourd'hui (figure 52). Un premier charnier collectif de 600 places est construit pour accueillir les dépouilles entre 1855 et 1857. Rapidement devenu trop exigü, il est agrandi entre 1869 et 1872 puis en 1902 et 1903, mais demeure au même emplacement (figure 53) (Bisson *et coll.* 2004 : 53 ; Clerk 2001 : 58 ; Poitras et Burgess 2005 : 78). Après l'acquisition de la terre de William Tait fils, le pavillon administratif (1877-1878) est réalisé, à quelques mètres au nord de la chapelle (figure 54) (Clerk 2001 : 59). Ce bâtiment avait alors le téléphone, des salles d'attente et les appartements de l'intendant. À l'extérieur, il était entouré de parterres de fleurs, d'un potager, de hangars, de remises et de pompes à vent (Mondou 1887). Vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, le cimetière aménage des serres pour la vente de fleur aux visiteurs dans le secteur (Clerk 2001 : 59). Selon Mondou (1887), du côté nord du bureau (actuel pavillon administratif) avaient été construites des serres pour les fleurs à l'usage des familles en deuil. Des bâtiments, possiblement ces serres, apparaissent sur le plan de Perrault (1876) (figure 56). Une photographie provenant du Fonds *La Presse* montre la grande variété des plantes qui étaient offertes dans les serres dans les années 1930 (figure 54). La fabrique conserve également un espace pour les fosses communes afin d'accueillir les sépultures des moins nantis. Selon la description faite par Siméon Mondou en 1887, ces fosses étaient situées dans la section J, au sud de l'allée centrale et adjacente au lot pour les orphelins de Saint-Patrice (figure 55) (1887 : 60).

Cimetière Notre-Dame-des-Neiges



Projection: EPSG:3857 Échelle - 1 : 6771

Figure 51. Limite du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Géo portail, Gouvernement du Québec.





Figure 52. Chapelle (à droite) et pavillon administratif (à gauche) du cimetière Notre-Dame-des-Neiges.  
« Montréal, île de Montréal, Cimetière Côte-des-Neiges, Édifices administratifs. Photographie : Edgar  
Gariépy, vers 1950.



Figure 53. Premier charnier du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. « Montréal, Île de Montréal, Cimetière Côte-des-Neiges, Édifices administratifs. Photographie : Edgar Gariépy, vers 1950.



Figure 54. Intérieur de l'une des serres du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. « Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, Montréal ». Auteur inconnu, 1933.

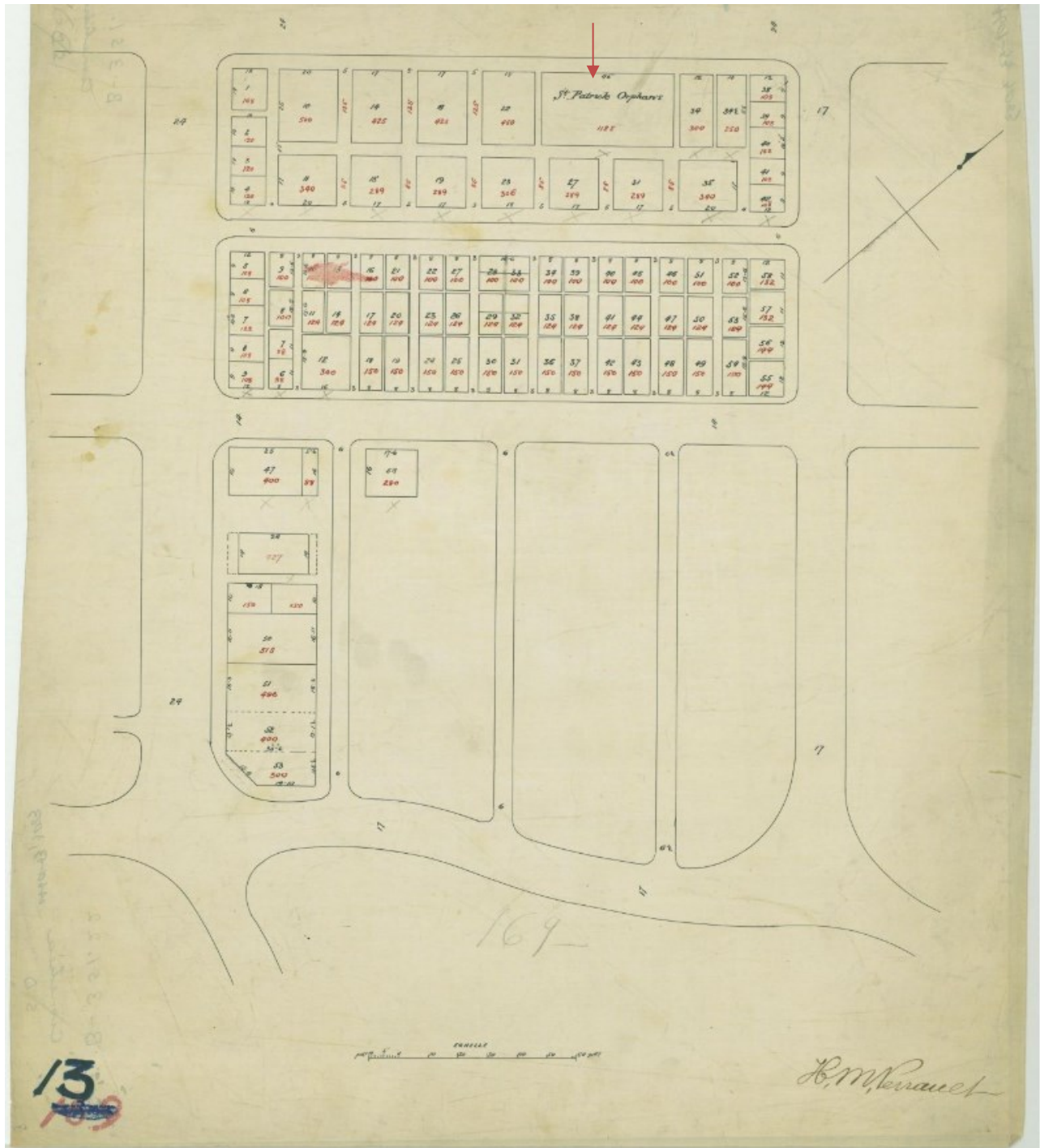


Figure 55. Portion de la section J pour l'emplacement présumé des fosses communes. Selon Siméon Mondou (1887), elles étaient adjacentes au lot pour les orphelins de Saint-Patrice (flèche rouge). « Cimetière Section J ». Henri-Maurice Perrault, vers 1854.

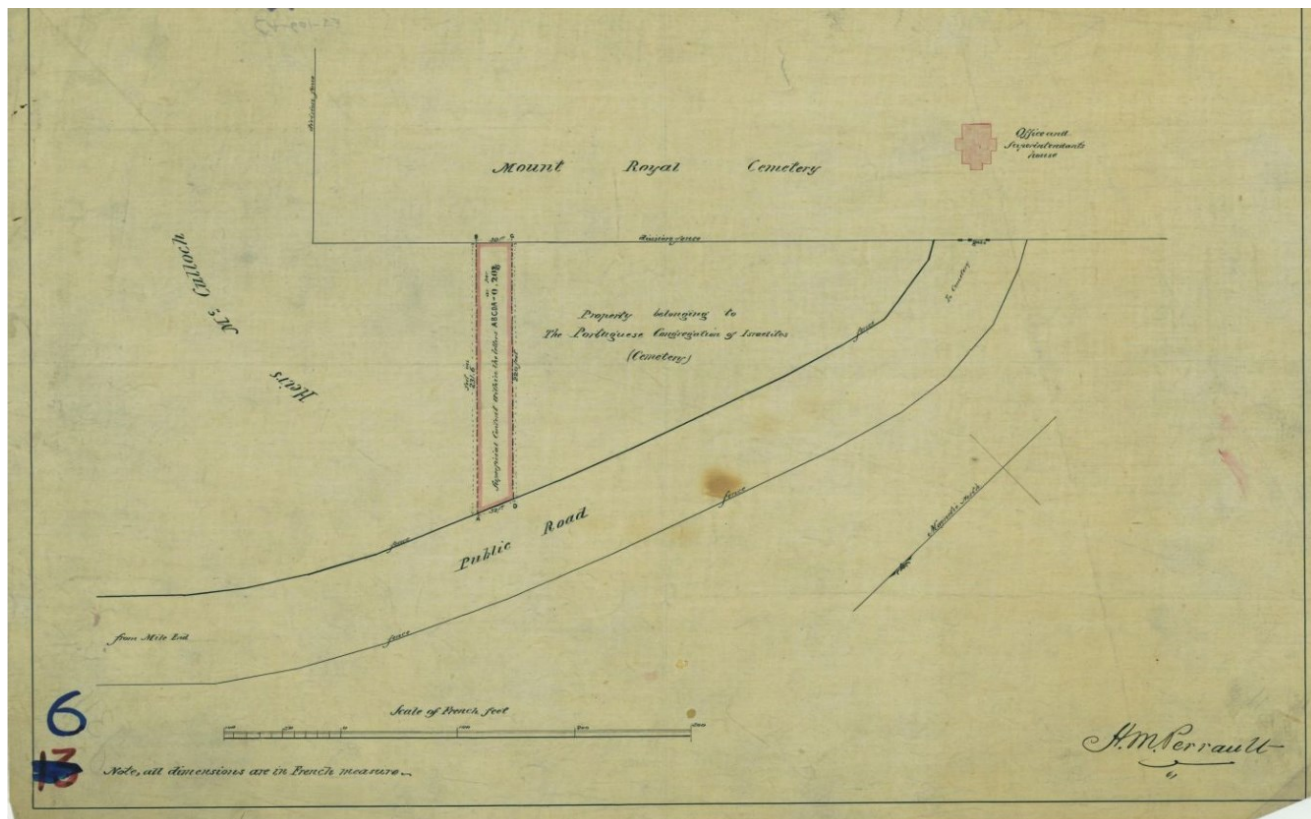


Figure 56. Le plan indique l'emplacement que la congrégation juive de la synagogue Shaerith Israel souhaitait acquérir des héritiers McCulloch. Le cimetière de la congrégation y fut aménagé à partir de 1854. « Plan d'une partie du cimetière Juif au cimetière du Mont Royal ». Henri-Maurice Perrault, vers 1850.

La première décennie du cimetière est également marquée par une volonté de reboisement de l'ancienne terre agricole, avec la plantation de 3514 arbres et d'environ 200 000 plants d'aubépine. L'opération est de taille puisqu'à l'achat de la propriété, environ 80 % de la superficie est déboisée et exploitée pour l'agriculture (Archives de la Fabrique de Notre-Dame, citée dans Bisson *et coll.* 2004 : 46). La majorité des sentiers et des lots situés sur la partie centrale du cimetière découle de cette période. Des canaux sont installés le long des sentiers, les clôtures substituées pour de nouvelles en bois blanchi, un premier portique est construit et une croix est plantée près de l'entrée (Bisson *et coll.* 2004 : 52). Certains lots étaient délimités par des clôtures en fer, mais on semble également avoir fait usage de haies, du moins vers la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Mondou 1887 : 61).

Néanmoins, l'agraire ne disparaît pas totalement du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, puisqu'une partie de la plaine est exploitée à des fins agricoles entre 1890 et 1925 (Bisson *et coll.* 2004 : 53).

Suivant l'achat du terrain de William Tait fils, située directement au nord, en 1872, un chemin de croix est établi au nord-est de la propriété. Sur la même terre, tout juste au nord de la chapelle nouvellement agrandie, on construit le pavillon administratif en 1877, toujours en usage aujourd'hui. Afin d'assurer le bon fonctionnement du cimetière, une « zone de service » est aménagée entre 1900 et 1945. Elle contient la résidence du gardien d'écurie, l'écurie, cinq hangars, une remise à voiture, les serres de production, la boutique à fleurs, la forge, le chalet et le bâtiment pour l'entreposage de dynamite (Archéotec 2008 : 10). Le secteur est cependant grandement touché par les changements dans les modes d'inhumation et par le décret permettant la crémation aux catholiques au cours des années 1970. En 1976, la fabrique procède à la construction d'un crématorium et d'une deuxième chapelle sur le plateau. Ensuite, afin de pallier le manque de lots disponibles et de répondre aux demandes de communautés ethniques, une phase d'édification de mausolées est entreprise. L'ancien charnier, devenu désuet suite à l'inhumation hivernale, est alors transformé en Mausolée Sainte-Claire-d'Assise en 1994.

## **5.4. Les cimetières juifs**

Un premier terrain est divisé pour l'installation du cimetière de la congrégation juive de la synagogue Shaerith Israel sur le chemin de la Forêt (figure 56). En contrepartie des efforts et des sommes déboursées pour la planification et l'édification du cimetière Mont-Royal, celui du cimetière juif aurait simplement été laissé entre les mains du gardien, monsieur Spriggins, qui a mis en place un plan de type paroissial (Poitras et Burgess 2005 : 78-79). L'inauguration aura lieu en septembre 1854. Des dépouilles provenant de

l'ancien cimetière juif (inauguré en 1766) y seront réinhumées dans les années 1860 (MBrodeur consultant inc. 2006 : 17). Le nombre de personnes qui y sont actuellement inhumées n'est pas connu, mais on y dénombre environ 1000 monuments.

En 1863, la congrégation Shaar Hashomayim établit son lieu de dernier repos près de celui de la synagogue Shaerith Israel, sur une parcelle de terre également acquise des héritiers de Michael McCulloch. Le cimetière, aujourd'hui situé au 1250, chemin de la Forêt, sera agrandi d'abord en 1982, puis en 1994 (Poitras et Burgess 2005 : 78-79 ; MBrodeur consultant inc. 2006 : 19-20). Il s'agit également d'un cimetière dont le plan est de type paroissial. Environ 7000 personnes y sont inhumées et on y dénombre quelque 5000 monuments (MBrodeur consultant inc. 2006 : 19-20).

#### **5.4.1. Les aménagements**

Contrairement à leurs voisins catholiques et protestants, les cimetières juifs, de type paroissial, comporte peu d'aménagements, outre leur clôture d'enceinte et leur portail. En 2006, dans son étude, MBrodeur consultant inc. mentionnait la problématique de ruissellement provenant du cimetière Mont-Royal, en particulier dans la section ancienne. Des mesures ont été mises en place à l'époque afin de pallier le problème, dont le déplacement de cercueils et la réparation des fondations d'une centaine de monuments (MBrodeur consultant inc. 2006 : 18).

### **5. 5. Les orientations de recherche pour les cimetières**

#### **5.5.1. Le cimetière comme objet d'étude**

Dans la discipline archéologique, les cimetières anciens font régulièrement l'objet de fouilles dans l'objectif de documenter autant les individus en eux-mêmes, les contextes d'inhumation, l'organisation sociale que des événements marquants comme des épidémies ou des guerres. La fouille de sépulture est la plupart du temps réalisée dans un contexte d'archéologie préventive et suivi d'une phase de réinhumation. Au Québec, ces fouilles ont généralement lieu dans les cimetières désacralisés et abandonnés, préalablement à la réalisation de travaux qui viendrait détruire ces lieux de sépulture. En ce qui concerne les cimetières du mont Royal, ils sont tous encore en fonction et dans le cas de celui de Notre-Dame-des-Neiges et du Mont-Royal, on y pratique encore de façon régulière des inhumations. Pour cette raison, nous nous sommes concentrés sur les aspects contextuels et visibles des cimetières uniquement. Comme indiqué dans le présent chapitre, les cimetières du mont Royal font partie d'un

courant dont les racines prennent naissance dans des changements sociaux d'importance observés à l'époque. Dans cette perspective, l'accent est mis sur le cimetière lui-même : que peut-on apprendre d'une société en étudiant ses cimetières ? Il ne s'agit pas d'une idée nouvelle ni restreinte à la discipline archéologique (Francaviglia 1971 ; French 1974). C'est plutôt son application aux cimetières du mont Royal, de formidables objets de recherche pour en apprendre davantage sur la société montréalaise depuis la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Rappelons-nous qu'à lui seul, le cimetière Notre-Dame-des-Neiges serait le lieu de repos de 900 000 défunts et le lieu de recueillement pour leurs familles (MBrodeur consultant inc. 2006 : 11).

Dans les cimetières du mont Royal, ce sont les monuments et pierres tombales, si ce ne sont des offrandes funéraires qui peuvent transmettre aux chercheurs des informations sur le défunt, sa famille, les circonstances de son décès, ses croyances, son statut réel ou convoité et autres. Certains archéologues se sont intéressés à ces commémorations funéraires<sup>45</sup>, révélatrices de la société qui les a produites. Manon Cornellier, par son analyse typologique et sociale des pierres tombales dans son mémoire de maîtrise « Et si les cimetières nous racontaient » (2004), démontre la validité de leur étude d'un point de vue archéologique, de même qu'historique, anthropologique, ce à quoi Watkins ajouterait démographique et géographique (Watkins 1999 ; 2002). Le patrimoine funéraire peut informer le chercheur qui l'étudie sur l'artisan et le commerçant, les réseaux d'approvisionnement en pierre et l'évolution stylistique.

Meredith G. Watkins s'est intéressée à cet aspect dans son mémoire de maîtrise « The Cemetery and Cultural Memory : Montreal Region 1860-1900 » (1999). Selon Watkins, l'idée que le cimetière est un lieu de mémoire pour tous ceux qui y sont inhumés est erronée. Il ne subsisterait aucune trace d'une partie importante d'entre eux après un siècle. Toujours selon la chercheuse, les facteurs suivants expliquent l'érosion observée : les finances de la famille et sa possibilité de commémorer ses défunts, la culture et les règlements des cimetières concernant la vente de lots temporaires et l'attribution de lots pour les moins fortunés. Pour la période observée lors de ses recherches, les personnes généralement disparues

---

<sup>45</sup> Par « objets funéraires », nous entendons tous monuments mortuaires, pierres tombales, plaques commémoratives ou autres objets offerts à la mémoire des défunts.



du paysage funéraire sont les jeunes, les femmes, les personnes au bas de l'échelle sociale, les catholiques et les Canadiens français (Watkins 2002 : 52).

Dans son étude *Le patrimoine archéologique des cimetières euroquébécois*, Vanessa Oliver-Lloyd considère que l'étude archéologique des lieux funéraires euroquébécois est de première nécessité puisqu'elle donne un accès privilégié aux populations qui nous ont précédés et cela, de manière des plus directs qui soit (Oliver-Lloyd 2008 : 108). Nous présenterons certains aspects qui pourraient être pris en considération lors de projets touchant ces territoires.

### **5.5.2. Construire un cimetière**

Tout comme pour le cimetière Mont-Royal, les changements majeurs opérés dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges ont mené à la construction du paysage funéraire actuel. La transformation physique des lieux pour en faire un lieu de repos est prépondérante et occupe la plus grande superficie du terrain. L'évolution de ces transformations répertoriées plus haut montre non seulement leur importance, mais surtout le lien entre l'aménagement du territoire et l'évolution de la société qui le forge. Ainsi, les critères associés aux aménagements des cimetières sont la présence de chemins ou sentiers, les zones de débris, la gestion des eaux, les bâtiments et structures, les zones domestiques, les zones de végétation aménagées, les arbres anciens, les affleurements et les carrières, les éléments symboliques, les zones d'inhumation humaine, les lieux de rassemblement et le patrimoine religieux.

### **5. 5. 3. Le développement d'une industrie funéraire à partir du XIXe siècle**

À l'arrivée des grands cimetières sur la montagne, certaines compagnies offraient des monuments funéraires dans leur gamme de produits, comme la *Montreal Manufactory in Marble* et la *William Cunningham's Marble Factory* (Young 2003). Afin de répondre aux familles en deuil, de nombreuses entreprises offraient de nouveaux produits, en plus de leurs activités commerciales usuelles. Cependant, avec l'importance que prend cette industrie en pleine expansion, il se développe rapidement une spécialisation dans le domaine, de même que la création de nouvelles professions, dont les entrepreneurs en pompes funèbres. À titre d'exemple, l'ébéniste Robertson se spécialise dans cette entreprise, alors que les entrepreneurs Thompson et Kinch ciblent la clientèle moins fortunée en offrant des pierres tombales, des tablettes et des ornements de marbre.

Le tableau à l'annexe VIII présente une liste réalisée à partir de publicités datant de 1887 des entreprises œuvrant dans le domaine funéraire et leurs offres de services<sup>46</sup>.

D'autres exemples, répertoriés dans les feuillets publicitaires provenant du fonds de la famille Papineau,<sup>47</sup> confirment l'attrait de la population pour la mise en valeur de leur lot funéraire, tout comme celle des commerçants pour cette nouvelle industrie. Datant de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et du début du XX<sup>e</sup> siècle, ces publicités de la *Montreal Granite Co.*, située au 10 rue Saint-James, de *A. Lussier*, dont l'atelier se trouvait au 1864 à la rue Darling et *Smith Bros. Memorial Art Limited* au 2116, rue Bleury, font toutes l'éloge des monuments funéraires pour la commémoration des défunts.

Alors que l'industrie funéraire se développait d'abord dans le centre-ville de Montréal, c'est à partir de 1890 qu'elle se rapproche des deux cimetières sur la montagne et se diversifie. On voit alors un fleuriste ouvrir ses portes près de l'entrée du cimetière Mont-Royal et des fabricants de monuments sur le boulevard Saint-Laurent (Young 2003 : 91). L'entretien des lots familiaux s'inscrit également dans cette mouvance. Olivier Savage<sup>48</sup>, résidant de la côte des Neiges, proposait la « pose de fleurs », la peinture et l'entretien général des lots situés au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Citoyen impliqué dans sa communauté, Savage était échevin au conseil municipal du village de Côte-des-Neiges en 1893 (Lussier 1951 : 31). En 1888, Joseph Brunet, sculpteur de formation, et son frère Rémi Brunet, installent à proximité de l'entrée principale du cimetière un atelier de taille de monuments qui deviendra rapidement une entreprise prospère (Huberdeault 1951 : 58). En 1893, Brunet acquiert une carrière de granit à Saint-Philippe de Lachute, se procurant ainsi une matière première nécessaire à son entreprise. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, le petit atelier s'accroît et Brunet compte environ 250 employés. En plus de la production de monuments funéraires, Brunet diversifie ses activités et se tourne vers le domaine de la pierre de construction. Nombreux sont les édifices de Montréal où l'on retrouve du granit provenant de l'usine de la côte des Neiges (figure 57) (Coulombre 2006 : 8-9). En 1894, M. Dalcegio installe également son

---

<sup>46</sup> Le tableau a été réalisé à partir de publicité provenant d'un document de Siméon Mondou (1887) : *Les premiers cimetières catholiques de Montréal et L'indicateur du cimetière actuel*.

<sup>47</sup> Fonds Famille Papineau, P7, S8, D12, BAnQ

<sup>48</sup> Fonds Famille Papineau, P7, S8, D12, BAnQ.

commerce de fabrication de monuments funéraires en face de l'entrée principale du cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Un troisième atelier, celui de M. Hurtubise, vient s'implanter à proximité du cimetière, du côté de l'entrée Decelles (Huberdeault 1951 : 57).

De façon similaire, la production de fleurs se développe sur la côte des Neiges. Patrick McKenna, l'un des plus importants producteurs de fleurs en serre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, possédait des installations situées au sud de l'entrée principale du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, ce qui lui donnait un accès à une clientèle endeuillée (figure 57). McKenna, immigrant irlandais, arrive à Montréal en 1847 (Lussier 1951 : 52), et en 1852 il ouvre une serre pour la vente en gros. Il fera également de la vente au détail, dans son magasin *McKenna and Son* situé sur la rue Sainte-Catherine, à Montréal. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, l'entreprise de la famille McKenna est la seule spécialisée dans la vente de fleurs à Montréal à posséder ses propres serres. Patrick McKenna fonde en 1883 le *Montreal Gardeners and Florists Club*<sup>49</sup> et plus tard la *Canadian Horticultural Association*.

L'arrivée des cimetières sur la montagne et l'essor de l'industrie funéraire marquent indubitablement le paysage mont-royalais de cette période, d'abord par l'implantation de nouvelles pratiques funéraires, dont la commémoration physique du défunt à travers les « objets funéraires », mais aussi par la diversification des commerces et de la production locale.

---

<sup>49</sup> Fonds McKeena's House of Flowers, P728, 1925-1975, Musée McCord.

[http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&tableid=18&elementid=165\\_\\_true](http://collections.musee-mccord.qc.ca/scripts/explore.php?Lang=2&tableid=18&elementid=165__true)

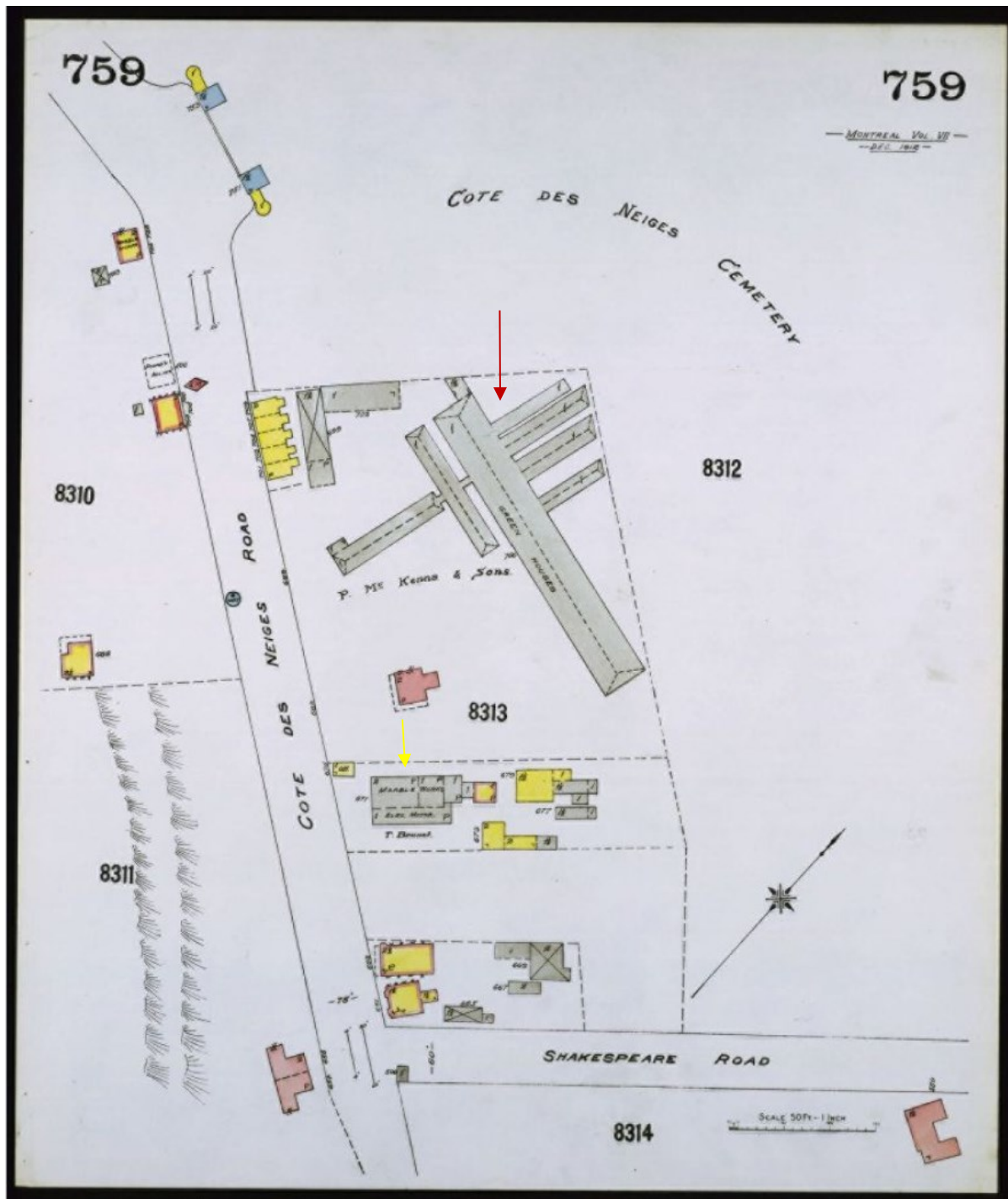


Figure 57. Emplacements des serres et de la propriété de Patrick McKeena (flèche rouge) et de l'atelier de taille de la famille Brunet (flèche jaune) en 1912. « Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada, volume VII ». Chas. E. Goad Co., feuillet 759, 1912.

Les grands cimetières du mont Royal s'inscrivent dans le courant des cimetières ruraux, courant popularisé d'abord en Europe puis en Amérique du Nord et au Québec. Au-delà de ce grand mouvement, l'étude de l'évolution des cimetières de la Montagne peut-elle nous renseigner plus précisément sur les sociétés montréalaises qui les ont construits ? Plusieurs chercheurs ont abordé les lieux de repos datant du XIX<sup>e</sup> siècle des grandes villes nord-américaines de cette façon (Francaviglia 1971 : 501 ; McGuire 2003 : 435 ; Paker Pearson 1982 : 99 et 2005). À titre d'exemple, McGuire conceptualise le cimetière comme l'expression de l'idéologie dominante de la société qui le produit. Dans ce contexte, le rituel funéraire ne se veut pas nécessairement le reflet factuel dans une société donnée de la relation de pouvoir entre les individus, mais plutôt une vision idéalisée de cette relation (McGuire 2003 : 436). Une telle recherche adaptée aux cimetières du mont Royal pourrait être d'un grand intérêt puisqu'elle permettrait également de se pencher sur les différences culturelles entre les groupes identitaires qui composaient la société montréalaise du XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècle.

En ce qui concerne plus particulièrement l'intérêt de la recherche sur les monuments funéraires de ces cimetières, des chercheurs de diverses disciplines se sont intéressés à leur valeur patrimoniale. En 1988, un premier inventaire, effectué sous la responsabilité de Rita Rachel Dandavino, permettait de répertorier environ 200 monuments funéraires d'intérêt patrimonial du cimetière Notre-Dame-des-Neiges (Dandavino 1991 : 14). Dans ce même cimetière, des recherches en architecture et aménagement sur les caveaux familiaux ont aussi été entreprises, afin d'en évaluer la valeur patrimoniale (Ilowska et Jakimova 1995 ; Ilowska 1998 : 59).

Néanmoins, les données recueillies jusqu'à maintenant sur les monuments funéraires et les caveaux familiaux ne permettent pas d'étudier la société montréalaise à travers le temps, puisqu'il était peu fréquent que les classes moyenne et pauvre commémorent leurs défunts avec des monuments aussi onéreux. Ainsi, une large portion de la population n'est pas représentée. Ensuite, le rythme avec lequel se produisent l'abandon et la destruction des objets funéraires dépasse largement celui de la cueillette et la compilation des données. Dans un mémoire présenté par l'Écomusée de l'Au-delà (2008), on estime qu'aux 55 000 monuments du cimetière Notre-Dame-des-Neiges pourraient s'ajouter 35 000 autres au cours des six prochaines décennies (Écomusée de l'Au-delà 2008 : 10-11). Avec la pratique de réutilisation des lots, la disparition d'une part importante du patrimoine funéraire et celle de données sur les défunts qui y est enterrés sont à envisager.

Dans cette perspective, une étude approfondie du patrimoine funéraire des cimetières du mont Royal avec une approche archéologique se révèle plus que pertinente. Dans son livre *In small things forgotten : an archaeology of early American life*, James Deetz considère l'art mortuaire colonial anglo-américain comme étant unique et son évolution révélatrice des changements vécus par cette société (Deetz 1977). Les pierres tombales sont étudiées au même titre qu'un artefact provenant d'un site archéologique, c'est-à-dire que Deetz considère la matière première utilisée, les changements stylistiques, le texte des épitaphes, l'année de décès, les formes, le marquage de pierre (identification ou non des sculpteurs), tout comme le regroupement des pierres entre elles peut indiquer une relation familiale entre les individus (Deetz 1977 : 89-92). Puisque les monuments offrent un contrôle des variables d'espace, de temps et de formes, cela permet, selon Deetz, d'étudier les schémas de changement et de proposer une typologie.

Plus récemment, Katherine Cook s'est intéressée aux cimetières de la période coloniale et a comparé dans le cadre d'une analyse multisites les pratiques funéraires en Grande-Bretagne et à la Barbade à partir de l'étude des monuments funéraires (Cook 2015). Dans le cadre de cette recherche, Cook fait valoir la pertinence d'étudier les cimetières afin de recueillir des données inédites sur l'histoire coloniale et de documenter certains aspects moins connus. Les monuments funéraires y sont compris d'un point de vue sociétal, comme étant des expressions des pratiques funéraires et des croyances, des émotions des endeuillés, des différents courants autant stylistiques qu'idéologiques, de l'économie. D'un point de vue personnel, ils sont le reflet des valeurs, des traditions, des relations humaines et du vécu des individus. À la suite de cette recherche, Cook a réalisé *The Monumental Archive Project*, à travers lequel une plateforme de diffusion de la base de données recueillie a été créée, dans une approche d'archéologie publique. Elle mentionne le délicat équilibre à atteindre d'un point de vue éthique et moral dans la diffusion des données sur des plateformes numériques entre l'aspect privé des cimetières, en lien avec les familles endeuillées, et celui public de ces lieux physiquement accessibles à tous (Cook 2018 : 185-191).

Un autre projet de numérisation, réalisé dans le cimetière St. Michael dans l'État de Floride (États-Unis), a permis de cartographier les pierres tombales et de localiser l'emplacement des sépultures, en plus de prendre une série de données pour chacune d'entre elles. Grâce à l'utilisation d'une station totale, de magnétophone et de logiciel de SIG, Liebens (2003) et son équipe ont pu créer carte virtuelle interactive montrant l'emplacement de chaque sépulture, une description de ces attributs, mais aussi des photographies actuelles et anciennes lorsqu'elles étaient disponibles. L'outil créé agit comme base de

données puisqu'il permet de faire des recherches statistiques et spatiales. L'intérêt de cette méthode ne réside pas seulement dans l'utilité du produit créée, mais tout autant dans son efficacité sur le terrain lorsqu'elle est comparée aux méthodes standards d'enregistrement (2003 : 61).

L'un des rares exemples québécois de recherche archéologique portant sur les monuments funéraires a été effectué par Manon Cornellier et a porté sur les monuments dans les cimetières catholiques, entre autres dans le cimetière Notre-Dame-des-Neiges avant 1900 (Cornellier 2004). Poursuivant dans la même direction que Deetz, Cornellier aborde le monument funéraire comme : « (...) indissociable de l'ultime rite de passage dans l'existence d'une personne. La pierre tombale a donc une fonction subjective et un statut culturel, en parallèle avec sa fonction commémorative première. Elle est devenue le produit d'une réaction au traumatisme de la mort » (Cornellier 2011 : 6). Dans cette perspective, les monuments ont été analysés dans l'objectif de documenter la société qui les a produits autant dans sa relation envers la mort que dans celle qu'elle entretient avec ces cimetières depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Bien que de portée différente, l'étude des épitaphes du cimetière Saint-Charles de Québec couvrant les années 1855 à 1967 afin de documenter le système de parenté québécois, est également d'intérêt. Cette recherche a été effectuée dans une perspective anthropologique par Brigitte Garneau, en collaboration avec les membres de l'organisme Pierres mémorables<sup>50</sup>. Garneau s'est intéressé à ce que les pierres tombales puissent nous apprendre sur la transmission des prénoms chez les enfants en bas âge, à la disposition des épouses successives sur un même lot, sur les préférences d'inhumation en lien avec la popularité d'un individu d'une même famille et sur les liens fraternels malgré le mariage (2011).

Notre objectif ici n'est pas de dresser une liste exhaustive de tous les projets archéologiques réalisés dans les cimetières, mais plutôt d'entrevoir les perspectives de recherche qui pourraient s'appliquer à ceux du mont Royal. La numérisation et géolocalisation des monuments funéraires permettrait, à titre d'exemple, un enregistrement rapide et complet du patrimoine funéraire visible, de même que la création d'une base de données interactive. Un tel projet pourrait à la fois mener à de la recherche dans les disciplines archéologique, anthropologique, historique, démographique, généalogique et autres, pour consigner et

---

<sup>50</sup> L'organisme à but non lucratif Pierres mémorables créé en 2010 a pour mission la promotion et la protection du patrimoine funéraire de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. (<https://pierresmemorables.com/lorganisme/>)

préservé la mémoire des défunts, et constituer également un moyen pour la population montréalaise d'accéder à leur patrimoine funéraire.



## Chapitre VI : Conclusion

Ce mémoire s'inscrit dans le cadre d'un projet plus vaste d'évaluation du potentiel archéologique du site patrimonial du Mont-Royal en vertu d'une entente entre la Ville de Montréal, le ministère de la Culture et des Communications et l'Université de Montréal. Elle découle de l'étude globale de potentiel, afin d'apporter une réflexion sur la place de ces études dans la protection du patrimoine archéologique au Québec. Le cadre théorique a été élaboré à la suite de l'analyse des méthodologies observées parmi une trentaine d'études de potentiel archéologiques produites en contexte québécois. Nous avons voulu regarder le potentiel archéologique du mont Royal à travers la notion du paysage culturel, déclinée selon trois thèmes qui nous semblaient particulièrement significatifs parmi ceux étudiés dans l'étude globale de potentiel : la forêt, la fonction agricole et artisanale et la montagne sacrée. La zone à l'étude couvre le versant nord du site patrimonial du mont Royal, ainsi que la presque totalité des anciennes côtes des Neiges et Sainte-Catherine. La période à l'étude débute avec les premières concessions des terres et se termine vers la moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Après une première phase de développement dans les années 1980 et 1990, on note peu de réflexion par la suite sur l'étude de potentiel archéologique au Québec dans les sphères, autant professionnelle, universitaire et gouvernementale. Cette lacune persiste dans la méthodologie, en ce qui concerne l'élaboration des critères, mais aussi au sujet du type de potentiel retenu. En effet, les études de potentiel privilégient les vestiges immobiliers, plutôt que les traces ou les ressources archéologiques au sens plus large. L'étude de potentiel archéologique est un exercice fondamentalement théorique dont la vérification passe par la phase d'inventaire archéologique. Au cours de l'inventaire, il est possible de constater si les zones ciblées révèlent ou non des vestiges archéologiques, mais la portion exclue par l'étude de potentiel ne fait pas, elle, l'objet d'une validation. Et comme il n'y a pas, ou très peu, de recherche au Québec portant sur ce sujet, aucune donnée probante ne permet de confirmer ou d'infirmier la véracité des modèles actuels utilisés pour les études de potentiel.

Nous avons également noté une grande variabilité dans les études et un décalage entre les objectifs de recherche énoncés et les résultats obtenus. Les études veulent et doivent généralement prendre en considération l'ensemble des composantes qui constituent le patrimoine archéologique, mais dans les faits, pour la période historique, les recherches documentaires portent principalement sur le cadre bâti. Cela fait en sorte que certains types de ressources archéologiques ne sont pas pris en compte. Aussi, la

méthodologie est rarement adaptée pour prendre en considération les particularités d'un lieu précis, puisqu'elle est appliquée de façon standard. Le mont Royal, à titre d'exemple, ne devrait pas être envisagé de la même façon qu'un lieu historique industriel. Notre premier objectif était donc de documenter l'occupation humaine de la zone à l'étude, mais nous voulions aussi proposer des orientations de recherche qui déborderaient du cadre habituel, afin de prendre en considération la valeur scientifique et patrimoniale des ressources archéologiques.

L'approche conceptuelle du paysage culturel, associé à celle d'écologie historique, s'est avérée intéressante dans l'étude du potentiel archéologique du mont Royal. Ces approches nous ont permis de regarder les boisés comme étant le résultat de l'interaction des habitants du mont Royal avec leur environnement à travers le temps. Dans cette perspective, le boisé peut être considéré en tant que site archéologique dont les différentes composantes peuvent être étudiées afin de recomposer l'histoire de la montagne. Cette approche est particulièrement pertinente dans le cas du mont Royal, puisque la protection des boisés est un enjeu crucial. Malheureusement, ils ont surtout été étudiés sous l'angle de leur valeur écologique, sans prendre en considération ni leur évolution ni leur histoire.

La réalisation d'une étude de potentiel archéologique par la notion de paysage permet une compréhension plus globale du territoire et l'élaboration de schèmes d'établissement selon les occupations et usages de l'espace. Elle permet une vision plus holistique du site, dans les limites mêmes de l'étude en raison de son aspect théorique. En ce qui concerne la période agricole et horticole du mont Royal, une volonté de reconstituer le paysage culturel, plutôt que de focaliser sur le cadre bâti, nous amène à vouloir documenter les différentes cultures et usages des champs par les habitants du mont Royal au cours des siècles derniers. Avec l'apport des méthodes en archéométrie, une approche plus globale pourrait révéler des informations inédites sur les pratiques et la production agricoles autant que sur l'alimentation des mont-royalais. L'apport de ces méthodes, peu appliquées actuellement en archéologie préventive, débute à la première étape de la démarche, c'est-à-dire à l'étude de potentiel archéologique.

Enfin, en ce qui concerne l'étude des cimetières sur le mont Royal, l'approche par le paysage culturel permet d'élargir le foyer de regard autour de la sépulture, pour englober l'étude des cimetières en tant que paysage funéraire. De pair avec les recherches en bioarchéologie, cette approche permettrait de documenter plusieurs éléments en lien avec les défunts, ainsi que l'évolution des pratiques funéraires au Québec. L'implantation des cimetières jardins du mont Royal marque un tournant dans le rite funéraire

tout comme dans la vision de la mort. Pourtant, ces cimetières ne sont pas figés dans le temps : ils reflètent les différentes croyances, visions et tendances qui ont marqué la société montréalaise.

L'analyse du territoire du mont Royal démontre l'intérêt de dépasser les méthodologies actuelles et la recherche ciblée sur les vestiges archéologiques immobiliers, surtout lorsqu'il est question de sites patrimoniaux aux composantes aussi variées que celui du mont Royal. Lors de notre recherche, l'un des grands mérites de l'approche du paysage culturel est de nous avoir poussés à suivre des pistes de recherche sortant des sentiers battus pour nous intéresser, notamment, à l'étude archéologique des boisés. Cela a également mis en lumière une problématique fondamentale de la méthodologie pour la période historique, c'est-à-dire ce qui advient lorsqu'il n'y a pas de sources historiques pour documenter un type d'activités ou d'occupations. Afin de pallier en partie ce problème, les études de potentiel archéologique plus anciennes, particulièrement des années 1980, préconisaient l'enquête orale auprès des résidents. Cette démarche est toutefois exceptionnelle aujourd'hui. Que faire lorsqu'une composante est très peu documentée historiquement ? Dans notre étude, nous proposons une méthode hybride qui associe les modèles de schèmes d'établissement, à l'instar des modèles précontacts, aux données historiques.

Comment peut-on mettre en application cette approche théorique et, surtout, permet-elle de réellement mieux protéger le patrimoine archéologique québécois ? Cette question demeure entière pour l'instant, en attendant une prochaine étape de la recherche. À notre avis, l'application de l'approche permettrait d'orienter les interventions archéologiques et de gérer les ressources autrement.

Le Québec, contrairement à d'autres provinces canadiennes, telles que l'Ontario, ou des États comme la France, ne s'est pas encore doté d'une loi sur l'archéologie préventive. Ainsi, seul un faible pourcentage des projets, peu importe leur nature, fait l'objet d'une évaluation archéologique. En théorie, on peut concevoir que de ces lacunes législatives découle la destruction du patrimoine archéologique québécois. Des changements juridiques allant vers une loi d'archéologie préventive mèneraient à une augmentation substantielle des évaluations et interventions archéologiques au Québec. L'archéologue est un acteur de première ligne dans la protection du patrimoine archéologique. Il est donc nécessaire de poursuivre la recherche afin de rendre plus efficaces les méthodes employées pour les évaluations archéologiques et de donner accès aux archéologues à de meilleurs outils afin de relever les défis à venir en matière de protection du patrimoine.

## Références bibliographiques

Réseau Archéo-Québec. 2012. « Archéologie préventive. Guide pratique à l'intention des municipalités du Québec ». Réseau Archéo-Québec/ministère de la Culture et des Communications. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Archéotec inc. 2004a. « La Municipalité Régionale de Comté de L'Assomption. Étude du potentiel archéologique amérindien et eurocanadien ». Municipalité Régionale de Comté de l'Assomption, le Conseil régional de Développement Lanaudière et le ministère de la Culture et des Communications, rapport déposé.

2004 b. « Chemin de la Côte-des-Neiges et ses abords dans le cadre du Programme de renouvellement urbain. Étude de potentiel archéologique ». Ville de Montréal, rapport déposé.

2005. « Site de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Phase I, II et III du projet d'aménagement 2005. Étude de potentiel archéologique exploratoire, site BiFj-81 ». Ville de Montréal, rapport déposé.

2008a. « Patrimoine archéologique des moulins du Québec ». Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des Lieux patrimoniaux.

2008 b. « Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Mausolée du Plateau. Rapport d'intervention archéologique 2008 ». Ministère de la Culture et des Communications et Cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Rapport déposé.

Arkéos inc. 2002. « Étude de potentiel archéologique du « parc civique », Vieux-Terrebonne ». Ville de Terrebonne/ministère de la Culture et des Communications, rapport déposé.

2005. « Boulevard Saint-Laurent. Évaluation du potentiel archéologique ». Ville de Montréal, rapport déposé.

Arkéos inc., et Archéocène inc. 2005. *La tannerie Moseley. Canal de Lachine. Fouille archéologique au site de la tannerie Moseley, BiFj-54. Montréal 2001*. Ville de Montréal. Patrimoine archéologique de Montréal.

- Balée, William. 2006. « The research program of historical ecology ». *Annual review of anthropology*, n° 35: 75-98.
- Beaudet, Pierre, 1996. « La surveillance archéologique : boucherie ou scapel ? » *Archéologiques* 10 : 34-36.
- Beauregard, Ludger. 1984. « Géographie historique des côtes de l'île de Montréal ». *Cahiers de géographie du Québec* 28 (73-74): 47-62.
1989. « La trame seigneuriale ». *Continuité*, n° 44: 19-23.
2002. « Outre mont Royal 1694-1875 ». *Histoire Québec* 8 (2): 9-18.
- Bechmann, Roland. 1984. *Des arbres et des hommes. La forêt au moyen âge*. Flammarion, Paris.
- Bélanger, Christian, *et al.* 1996. « Surveillance ou supervision archéologique : une pratique à définir et à encadrer ». *Archéologiques* 10 : 44-46.
- Bellavance, Francis. 2011. « Étude de potentiel archéologique. Rive Sud de la rivière du Chêne, Saint-Eustache ». Corporation du Moulin Légaré de Saint-Eustache, rapport déposé.
- Beutler, Corinne. 1983. « Les moulins à farine du Séminaire de Saint-Sulpice à Montréal (1658-1840) : essai d'analyse économique d'une prérogative du régime seigneurial ». *Historical paper/Communications historiques* 18 (1): 184-207.
- Beveridge, Charles E., Carolyn F. Hoffman, et K. Hawkins. 1997. *The Papers of Frederick Law Olmstead. Writing on Public Parks, Parkways, and Park Systems. Supplementary Series, Volume 1*.
- Bisson, Pierre-Richard. 1991. « Avant nous ». *Continuité*, n° 2: 6-8.
- Bisson, Pierre-Richard, Mario Brodeur, et Daniel Drouin. 2004. *Cimetière Notre-Dame-des-Neiges*. Henri Rivard Éditeur. Montréal.
- Bodson, Gabriel, et Louis-Alain Ferron. 1991. « Les deux cimetières du Mont-Royal ». *Continuité*, n° 49: 18-22.

- Boivin, Patrick, Jacques Brisson, et André Bouchard. 2003. « Espaces naturels et semi-naturels du campus de l'Université de Montréal ». Direction des immeubles de l'Université de Montréal. Montréal: Institut de recherche en biologie végétale, rapport déposé.
- Bonnet, Stéphane, Marc Panneau et Hughes Giroux. 2018. « La modélisation au service de l'évaluation et la caractérisation du sol urbain d'Aix-en-Provence ». *Nouvelles de l'archéologie* 153 : 45-51.
- Bozonnet, Jean-Paul. 1992. *Des monts et des mythes. L'imaginaire social de la Montagne*. Presses universitaires de Grenoble, Grenoble.
- Brochu, Gilles, Gilles Rousseau et Jean Poirier. 1996. « La surveillance archéologique sous les voies publiques : un moindre mal ou une activité génératrice de connaissances ». *Archéologiques* 10: 29-31.
- Burgess, Joanne. 1988. « The Growth of a Craft Labour Force: Montreal leather artisans, 1815-1831 ». *Historical paper/Communications historiques*, 23 (1): 48-62.
- Burke, Adrian L. (sous la direction de). 2014. *Étude de potentiel archéologique de l'Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal*. Ministère de la Culture et des Communications et Ville de Montréal. Rapport déposé: 450.
- Cannell, Judith A. 2005. *The archaeology of Woodland exploitation in the Greater Exmoor Area in the Historic period*. Archaeopress. BAR British Series 398, Oxford.
- Castro, Javi. 2017. « Les Basques et la chasse au phoque du Labrador au XVII<sup>e</sup> siècle ». *Revue d'histoire de l'Amérique Française*, 71 (1-2): 137-152.
- Chrétien, Yves, et Maggy Bernier. 2003. « Étude de potentiel archéologique pour le projet de la Promenade Samuel-de-Champlain à Sillery ». Groupe conseil GENIVAR, rapport déposé.
- Clare, Thomas, et Robert G. H. Bunce. 2006. « The potential for using trees to help define historic landscape zones: a case study in the English Lake District ». *Landscape and Urban Planning*, n° 74: 34-45.
- Clerk, Nathalie. 2001. « Les cimetières Mont-Royal et Notre-Dame-des-Neiges ». *The Journal of the Society for the Study of Architecture in Canada* 2 (1): 51-68.

- Commission de la Capitale-Nationale. 1998. « Potentiel archéologique. Terrains fédéraux de la Région de la capitale nationale ». Commission de la Capitale-Nationale, rapport déposé.
- Cook, Katherine. 2015. « New World memory: identity, commemoration, and family in transatlantic communities ». Thèse de doctorat (Ph.D.), University of York, York.
2018. « Open data as Public Archaeology: The Monumental Archive Project ». *Online Journal in Public Archaeology* 3: 177-94.
- Cornellier, Manon. 2004. « Et si les cimetières nous racontaient ? Étude anthropologique et comparative des pierres tombales catholiques du XIX<sup>e</sup> siècle, pour le Québec ». Mémoire de maîtrise. Université de Montréal, Département d'anthropologie, Faculté des Arts et Sciences, Montréal.
2011. « Comment l'exemple des cimetières-jardins interprète la mémoire funéraire québécoise ». *Conserveries mémorielles, Angles morts*, n° 10: 1-16.
- Côté, Robert. 2008. « Le potentiel archéologique du Vieux-Gaspé ». Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Groupe de recherches en histoire du Québec inc., rapport déposé.
- Coulombe, Serge. 2006. « Émile Brunet. Un bâtisseur de patrimoine ». Ville de Montréal/MCCQ. Écomusée de l'Au-delà.
- Courville, Serge. 1980. « La crise agricole du Bas-Canada, éléments d'une réflexion géographique ». *Cahiers de géographie du Québec* 24 (62): 193-223.
1988. « Le marché des "subsistances". L'exemple de la plaine de Montréal au début des années 1830 : une perspective géographique ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 42 (2): 193-239.
- Coutts, Sally. 1986. « Easefull Death in Toronto: A History of Mount Pleasant Cemetery ». *Bulletin Society for the Study of Architecture in Canada*.
- Couvrette, Sébastien. 2005. « Famille, affaires et succession, les enjeux de la gestion seigneuriale au Canada. Étude de la région montréalaise des 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles ». *Histoire Québec* 10 (3): 1114.

- Cueille, Sophie. 2003. « La campagne à portée de jardin. L'apport des sociétés horticoles au XIX<sup>e</sup> siècle ». *Histoire urbaine* 2 (8): 129-140.
- D'amour, Matt. 2021. « After human remains unearthed at St.Joseph's Oratory in Montreal, Mohawk ancestors find new resting place ». *CBC*, 12 mai 2021. [www.cbc.ca/news/canada/montreal/burial-site-st-joseph-oratory-indigenous-1.6022624](http://www.cbc.ca/news/canada/montreal/burial-site-st-joseph-oratory-indigenous-1.6022624)
- D'Amour, Valérie, et Évelyne Cossette. 2002. « Le bétail et l'activité économique en Nouvelle-France : la vente et la location ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 56 (2): 217-233.
- Dandavino, Rita Rachel. 1991. « Notre-Dame-des-Neiges ». *Continuité*, n° 49 (hiver/printemps): 13-16.
- Debarbieux, Bernard. 1999. « Figures combinées de la ville et de la montagne. Réflexion sur les catégories de la connaissance géographique ». *Revue de géographie alpine* 87 (1): 33-49.
- Debarbieux, Bernard, et Claude Marois. 1997. « Le mont Royal. Forme naturelle, paysages et territorialités urbaines. » *Cahiers de géographie du Québec* 41 (113): 171-197.
- Dechêne, Louise. 1971. « L'évolution du régime seigneurial au Canada. Le cas de Montréal aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ». *Recherches sociographiques* 12 (2): 143-183.
- Deeben, J.H.C., D. P. Hallewas et Th. J. Maarleveld. 2002. « Predictive modelling in archaeological heritage management of the Netherlands : the indicative map of archaeological values (2<sup>nd</sup> generation) ». *Berichten Rob* (45) : 9-56.
- Deetz, James. 1996. *In small things forgotten: an archaeology of early american life*. Anchor. New York.
- Delâge, Denys. 1992. « L'influence des Amérindiens sur les Canadiens et les Français au temps de la Nouvelle-France ». *Lekton* 2 (2): 103-191.
- Dépatie, Sylvie. 1998. « Jardins et vergers à Montréal au XVIII<sup>e</sup> siècle ». In *Vingt ans après Habitants et marchands : Lectures de l'histoire des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles canadiens*, Dépatie, Sylvie, Desbarats, Catherine, Gauvreau, Danielle, Lalancette, Mario et Wien, Thomas, 226 — 55. McGill-Queen's University Press, Montréal.



- Deschatelets, Gilles. 1996. « Les Archives nationales du Québec : le temps qui dure ». *Continuité*, n° 67: 51-52.
- Desjardins, Pauline, Monique Laliberté, et Marie-Hélène Provençal. 1987. « Étude du potentiel archéologique de 12 terrains vacants du Vieux-Montréal ». Ministère de la Culture et des Communications et la Ville de Montréal, rapport déposé.
- Deslauriers, Monique. 1995. *Raconte-moi Outremont et ses trois siècles d'histoire*. Ville d'Outremont, Outremont.
- Domon, Gérard, et André Bouchard. 2007. « The landscape history of Godmanchester (Quebec, Canada): two centuries of shifting relationship between anthropic and biophysical factors ». *Landscape Ecology* 22 (8): 1201-1214.
- Duceppe-Lamarre, François. 1998. « L'archéologie du paysage à la conquête des milieux forestiers, ou l'objet paysage vu par l'archéologue de l'environnement ». *Hypothèses*, n° 1: 85-94.
- Dumais, Pierre, et André Proulx. 1985. « Ville de Thurso. Inventaire patrimonial ». Ministère des Affaires culturelles, rapport déposé.
- Écomusée de l'Au-delà. 2008. « Le sommet Nord : un enjeu capital pour la mise en valeur des cimetières de l'AHNMR ». Écomusée de l'Au-delà, rapport déposé.
- Ethnoscop inc. 1986. « Étude de potentiel archéologique. Ville de Le Gardeur ». Ville de Le Gardeur, rapport déposé.
2002. Pointe Beaudette (Québec). « Étude de potentiel archéologique ». Parcs Canada, Patrimoine culturel et biens immobiliers, gouvernement du Canada, rapport déposé.
2003. « Ancienne usine Tripap Trois-Rivières, Québec ». Étude de potentiel archéologique. Ministère de la Culture et des Communications et Sanexen, rapport déposé.
2004. « Étude de potentiel archéologique dans le cadre du projet d'agrandissement de la chapelle Outremont au cimetière Mont-Royal ». Ministère de la Culture et des Communications, rapport déposé.

2005. « Arrondissement historique et naturel du Mont-Royal. Cimetière Mont-Royal. Agrandissement de la chapelle Outremont. Interventions archéologiques MTL04-15-1 ». Ministère de la Culture et des Communications, rapport déposé.
2007. « Griffintown, arrondissement sud-ouest de Montréal. Étude de potentiel archéologique et planification d'interventions archéologique au terrain ». Ville de Montréal, rapport déposé.
2010. « Interventions archéologiques réalisées de 2005 à 2007, CSEM, Hydro-Québec, Ville de Montréal ». Ministère de la Culture et des Communications, rapport déposé.
- Foster, David R., et John D. Aber. 2006. *Forests in time. The environmental consequences of 1,000 years of change in New England*. David R. Foster et John D. Aber (dir.). Yale University Press, New Haven.
- Fougères, Dany. 2006. « Des eaux indésirables : Montréal et ses eaux de surface, 1796-1840 ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 60 (1-2): 95-124.
- Francaviglia, Richard V. 1971. « The cemetery as an evolving cultural landscape ». *Annals of the Association of American Geographers* 61 (3): 501-509.
- French, Stanley. 1974. « The cemetery as cultural institution: the establishment of Mount Auburn and the « Rural Cemetery » movement ». *American Quarterly* 26 (1): 37-59.
- Gagnon, Ghislain. 2012. « Évaluation du potentiel archéologique (2010). Projet de reconstruction du Pont Montcalm, route 112, Sherbrooke, Québec. Direction territoriale de l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest ». Ministère des Transports du Québec, Service de la planification et de la programmation. Direction de la planification de la programmation et des ressources. Direction générale de Québec et de l'Est, rapport déposé.
- Garneau, Brigitte. 2016. « Empreintes du système de parenté québécois sur les pierres du cimetière Saint-Charles à Québec : 1855-1967 ». *Rabaska* 14: 4-63.
- Gilbert, Louis. 2008. « SIG et transformation de l'archéologie de l'établissement ». *Altérités* 5 (1): 65-82.
- Groupe de recherches en histoire du Québec. 1992. « Étude du potentiel archéologique des sites brassicoles situés près du Carré Parent à Québec ». Ville de Québec. Service de l'urbanisme, rapport déposé.

- Groupe de recherches sur l'ancien canal de Beauharnois. 1984. « Potentiel archéologique de l'ancien canal de Beauharnois ». L'Écomusée des Deux-Rives. Valleyfield, rapport déposé.
- Guimont, Jacques. 1981. Lachine. « Étude de potentiel archéologique ». Ministère des Affaires culturelles et Ethnotech inc., rapport déposé.
1988. « Évaluation du potentiel archéologique. 1192, 1194, 1196 et 1198 rue Saint-Jean ». Ville de Québec. Service de l'Urbanisme. Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, rapport déposé.
1994. « Évaluation du potentiel archéologique du Lieu historique national du Manoir Papineau à Montebello ». La Société historique Louis-Joseph Papineau, rapport déposé.
1996. *La Petite-Ferme du Cap-Tourmente, un établissement agricole tricentenaire. De la ferme de Champlain aux grandes volées d'oies*. Septentrion, Québec.
- Hayashida, Frances M. 2005. « Archaeology, ecological history, and conservation ». *Annual review of anthropology* 34: 43-65.
- Holtorf, Cornelius, et Howard Williams. 2006. « Landscape and memories ». In *The Cambridge Companion to historical archaeology*, Hicks Dan, and Beaudry Mary, 235-54. Cambridge University Press, Cambridge.
- Huberdeault, Jean. S. d. « Aspect économique ». In *Notre-Dame-des-Neiges célèbre son cinquantième. 1901-1951*, S. É., 57-82. Montréal.
- Ilowska, Ewa. 1998. « Les caveaux familiaux du cimetière Notre-Dame-des-Neiges ». *Cap-aux-Diamants*, n° 52 (Hiver): 59-59.
- Ilowska, Ewa, et Snejanka Jakimova. 1995. « Cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal : l'inventaire et la conservation des caveaux familiaux ». Mémoire de maîtrise (aménagement), Université de Montréal, Montréal.
- Ingold, Tim. 1993. « The temporality of the landscape ». *World Archaeology* 25 (2): 152-174.
- Kamermans, Hans, *et al.* 2004. « Deconstructing the crystal ball : the state of the art in predictive modelling for archaeological heritage management in the Netherlands ». In *Enter the Past. The E-*

- way into the four Dimensions of Cultural Heritage. CAA 2003. Computer Applications and Quantitative Methods in Archeology, Proceedings of the 31<sup>st</sup> Conference, Vienna, Austria, April 2003. BAR International Series 1227. Archaeopress, Oxford : 175-199.*
- Laberge, Alain. 1999. « La seigneurie : milieu de vie des anciens Canadiens ». *Cap-aux-Diamants*, n° 58: 10-13.
- Laroche, Christiane. 1996. « Richesse et potentiel des données provenant de la surveillance archéologique pour Hydro-Québec ». *Archéologiques* 10 : 32-33.
- Laurent, Amélie. 2008. « Évaluation du potentiel archéologique du sol en milieu urbain ». Thèse, Université François Rabelais-Tours.
- Laurent, Amélie. 2008a. « Contribution de la géotechnique et de l'analyse des données à l'évaluation du potentiel archéologique du sol urbain ». *XXVI<sup>èmes</sup> Rencontres Universitaires de Génie Civil*. 2008 : 1-8.
- Leone, Mark P. 1988. « The relationship between archéological data and the documentary record: 18<sup>th</sup> century gardens in Annapolis, Maryland ». *Historical Archaeology* 22 (1) : 29-35.
- Leone, Mark P., James H. Harmon et Jessica L. Neuwirth. 2005. « Perspective and Surveillance in Eighteenth-Century Maryland Gardens, Including William Paca's Garden on Wye Island ». *Society for historical archaeology* 39 (4) : 138-158.
- Liebens, Johan. 2003. « Map and Database Construction for an Historic Cemetery: Methods and Applications ». *Historical Archaeology* 37 (4): 56-68.
- Loewen, Brad. 2009. « Le paysage boisé et les modes d'occupation de l'île de Montréal, du Sylvicole supérieur récent au XIX<sup>e</sup> siècle ». *Recherches amérindiennes au Québec* 39 (1-2): 5-21.
- Loewen, Brad, Fiona Darbyshire, et Valérie Janssen. 2011. « Prospection géophysique sur le lot 5262 du premier cadastre de Montréal. Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, Montréal. Rapport des activités du 6 avril 2011 ». Ministère de la Culture et des Communications, rapport déposé.
- Lussier, Charles. 1951. « Le développement civil ». In *Notre-Dame-des-Neiges célèbre son cinquantenaire. 1901-1951*, 25-56. Montréal.

- Marineau, Kim, et Marie-Ève Dion. 2008. « Inventaire de la végétation terrestre du mont Royal 2006-2007 ». Rapport d'inventaire déposé au Bureau du Mont-Royal ». Ville de Montréal, rapport déposé.
- Martin, Julie. 2001. « À la défense du fruit défendu ». *Continuité*, n° 88: 13-15.
- Massicotte, E.-Z. 1928. « La légende de la tour Trafalgar ». *Bulletin des recherches historiques : bulletin d'archéologie, d'histoire, de biographie, de numismatique, etc.* 34 (2): 117-118.
1939. « Notre-Dame-des-Neiges ». *Les Cahiers des Dix*, n° 4: 141-66.
- Mathieu, Jacques. 1991. *La Nouvelle-France. Les Français en Amérique du Nord XVIe-XVIIIe siècle*. Presses de l'Université Laval. Québec.
- Mathieu, Jacques, et Alain Laberge. 1991. *L'occupation des terres dans la vallée du Saint-Laurent. Les aveux et dénombrements 1723-1745*. Septentrion. Québec.
- MBrodeur Consultant inc. 2006. « État des lieux et plan d'action pour la conservation et la mise en valeur des composantes patrimoniales des cimetières du mont Royal ». Ville de Montréal, rapport déposé.
- McGovern, Thomas H. 2006. « Place, problem, and people: Issues in Interdisciplinary cooperation ». In *Landscapes under pressure. Theory and practice of cultural heritage research and preservation*, Ludomir R. Lozny (dir.), 5-14. Springer, New York.
- McGuire, Randall H. 2003. « Dialogues with the Dead Ideology and the Cemetery ». In *The recovery of meaning. Historical Archaeology in the Eastern United States*, Mark P. Leone, Parker B. Potter, 435-79. Percheron Press, New York.
- Ministère de la Culture et des Communications. 2015. « Guide pour l'initiateur de projet. Prendre en compte la protection du patrimoine archéologique dans la production des études d'impact sur l'environnement en conformité avec la Loi sur la qualité de l'environnement ». Direction de l'archéologie et du développement culturel autochtone, rapport déposé.
2018. « Plan de conservation du site patrimonial du Mont-Royal ». Direction du patrimoine, rapport déposé.

- Mondou, Siméon. 1887. *Les premiers cimetières catholiques de Montréal et l'indicateur du cimetière actuel*. E. Sénécal & Fils. Montréal.
- Moss, William. 1996. « À l'ombre de la pelle mécanique : réflexions sur la surveillance archéologique ». *Archéologiques* 10 : 24-26.
- Moussette, Marcel. 1983. *Le chauffage domestique au Canada des origines à l'industrialisation*. Les Presses de l'Université Laval. Ethnologie de l'Amérique Française. Québec.
- Mousseau, Claire. 1996. « Recherche archéologique et processus d'urbanisation : doit-on questionner les pratiques d'aménagement ou la démarche archéologique ? » *Archéologiques* 10 : 37-43.
- Ministry of Small Business, Tourism and Culture. 2001. *Culturally Modified Trees of British Columbia. A Handbook for the Identification and Recording of Culturally Modified Trees*. Archeology Branch, British-Columbia Ministry of Small Business, Tourism and Culture. Rapport déposé.
- Nolet, Philippe, Sylvain Delagrangé, Daniel Bouffard, Frédérik Doyon, et Eric Forget. 2008. « The successional status of sugar maple (*Acer saccharum*), revisited ». *Annals of Forest Science* 65 (2): 208.
- Oliver-Lloyd, Vanessa. 2008. « Le patrimoine archéologique des cimetières euroquébécois ». Étude produite dans le cadre de la participation du Québec au Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, volet archéologique. Ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine. Direction du patrimoine et de la muséologie, rapport déposé.
- Parker Pearson, Michael. 1982. « Mortuary practices, society and ideology: an ethnoarchaeological study ». In *Symbolic and structural archaeology*, Ian Hodder, 99-113. For the Cambridge seminar on symbolic and structural archaeology. Cambridge University Press, Cambridge.
2005. *The archaeology of death and burial*. Texas A&M University Press, College Station.
- Perreault, Claude. 1969. *Montréal en 1781 : déclaration du fief et seigneurie de l'île de Montréal au papier terrier du Domaine de sa majesté en la province de Québec en Canada faite le 3 février 1781 par Jean Brassier*. Payette Radio, Montréal.

- Perrier, Jocelyne. 2000. « Les techniques et le commerce de la tannerie à Montréal au XVIIIe siècle ». *Scientia Canadensis : revue canadienne d'histoire des sciences, des techniques et de la médecine* 24 (52): 51-72.
- Picard, François. 1983. « Tadoussac. Étude ethnohistorique et étude de potentiel archéologique historique et préhistorique ». Ministère des Affaires culturelles, rapport déposé.
- Pinard, Guy. 1991. *Montréal, son histoire, son architecture*. Éditions du Méridien. Vol. Tome IV. Montréal.
- Pintal, Jean-Yves. 1992. « Évaluation du potentiel archéologique. Lots à vendre en Outaouais ». Ministère des Affaires culturelles, rapport déposé.
2010. « Étude de potentiel et inventaire archéologique. Sentier des grèves. Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Ville de Québec ». Ville de Québec, rapport déposé.
- Poirier, Jean. 1992. « Origine du nom de la ville de Montréal ». *Revue d'histoire de l'Amérique française*. Institut d'histoire de l'Amérique française. 46 (1), 37-44.
- Postras, Claire, et Joanne Burgess. 2005. « Étude de caractérisation de l'arrondissement historique et naturel du Mont-Royal ». Publications gouvernementales. Commission des biens culturels du Québec. Bibliothèque et Archives nationales du Québec, Québec.
- Proulx, André. 1979. « Évaluation du potentiel archéologique de l'île Bonaventure 4 GE, 5 GE, 6 GE ». Ministère des Affaires culturelles, rapport déposé.
- Rackham, Oliver. 1976. *Trees and woodland in the British landscape*. J.M. Dent & Sons Ltd. Londres.
1980. *Ancient woodland, its history, vegetation and uses in England*. Edward Arnold. Londres.
- Renault, Laurence. 2012. « Un aspect méconnu de l'île de Montréal : les occupations amérindiennes du Sylvicole supérieur à la fin du XVIIe siècle ». Mémoire (M. Sc.), Université de Montréal, Département d'anthropologie, Faculté des Arts et Sciences, Montréal.
- Renfrew, Colin, et Paul Bahn. 2004. *Archaeology. Theories, methods, and practice*. Thames & Hudson. Fourth Edition, New York.

- Robert, Sandrine. 2007. « L'utilisation des SIG en archéogéographie planimétrique ». *Cahier des thèmes transversaux ArScAn*, n° Thème VIII : Outils et méthodes de la recherche: 224-226.
- Robert, Jean-Claude. 1984. « Aperçu sur les structures socioprofessionnelles des villages de la région nord de Montréal durant la première moitié du XIXe siècle ». *Cahiers de géographie du Québec* 28 (73-74): 63-72.
- Robillard, Denise. 2005. *Les merveilles de l'Oratoire. L'Oratoire Saint-Joseph-du-Mont-Royal, 1904-2004*. Fides, Anjou.
- Roy, Antoine. 1943. *L'île de Montréal en 1731. Aveu et dénombrement des Messieurs de Saint-Sulpice. Seigneurs de Montréal*. Archives de la Province. Québec.
- Royer, Martin. 1996. « Présentation de l'atelier [La surveillance archéologique : réflexion critique] ». *Archéologiques* 10 : 23.
- Rumilly, Robert. 1975. *Histoire d'Outremont : 1875-1975*. Leméac, Montréal.
- S.A. 1894. « Règlement du cimetière de Notre-Dame-des-Neiges pour la cité de Montréal ». Fonds Famille Papineau-BANQ Vieux-Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- Savard, Mario. 1992. « Évaluation du potentiel et inventaire archéologique des forges Radnor (CcFd-16) ». Ministère des Affaires culturelles et la Corporation pour le patrimoine sidérurgique de la Mauricie Groupe de recherches en histoire du Québec inc., rapport déposé.
- Séguin, Robert-Lionel. 1954. « Étude d'histoire économique : les bêtes à cornes et leurs implications historiques en Amérique française ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 7 (4): 538-557.
- Simard, Langis, et Bertrand Émard. 1996. « La surveillance archéologique des travaux de génie civil ; le point de vue d'un client ». *Archéologiques* 10 : 27-28.
- Simoneau, Daniel. 1987. « Évaluation préliminaire du potentiel archéologique. Îlot Hunt ». Ville de Québec, Service d'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, rapport déposé.
- Spencer-Wood, Suzanne, et Sherene Baugher. 2010. « Introduction to the historical archaeology of powered cultural landscapes ». *International Journal of Historical Archaeology* 14 (4): 463-474.



- St-Pierre, Jacques. 1996. « Des oignons, des patates, des tomates... Évolution du potager québécois ». *Cap-aux-Diamants*, n° 46: 15-19.
- Szabó, Péter. 2005. *Woodland and forests in Medieval Hungary*. Archaeopress. BAR International Series 1348, Oxford.
- Thériault, Benoît. 1994. « Étude de potentiel archéologique du Parc du lac Leamy. Volet historique. Recherche sur l'occupation eurocanadienne du Parc du lac Leamy à Hull. 1800-1960 ». Musée canadien des Civilisations, Division des services de gestion de l'information. Collections documentaires, rapport déposé.
- Thiffault, Claude. 2003. « État de situation sur les bois de l'arrondissement historique et naturel du mont Royal ». Ministère de l'Environnement du Québec, rapport déposé.
- Thivierge, Marïse. 1979. « Les artisans du cuir à Québec (1660-1760) ». Mémoire (M.A.), Université Laval, Québec.
1980. « Les artisans du cuir à Québec (1660-1760) ». *Revue d'histoire de l'Amérique française* 34 (3): 341-356.
- Thomas, Julian. 2001. « Archaeologies of place and landscape ». In *Archaeological theory today*, Ian Hodder. Polity Press, Malden.
- Tremblay, Katherine. 1983. « Évaluation du potentiel archéologique de l'Îlot Saint-Nicolas ». Ville de Québec, Service d'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine, rapport déposé.
- Trépanier, Guy. 1981. « Étude de potentiel archéologique. Ville de Trois-Rivières, arrondissement historique ». Ministère des Affaires culturelles, rapport déposé.
1988. « Arrondissement historique et vieux port de Trois-Rivières : étude historique et de potentiel archéologique ». Ministère des Affaires culturelles, rapport déposé.
- Turner, Sam. 2011. « Paysages et relations : archéologie, géographie, archéogéographie ». *Études rurales* (188) : 143-154.

- Verhagen, Philip. 2008. « Testing archeological predictive models: a rough guide ». In *Layers of Perception. Proceedings of the 35<sup>th</sup> International Conference on Computer Applications and Quantitative Methods in Archeology (CAA), Berlin, April 2007*. Posluschny, A. et al. Coll. Vor-U Frugesch. Bonn: 285-291.
- Verhagen, Philip, et Thomas G. Whitley. 2012. « Integrating Archaeological Theory and Predictive Modeling: a Live Report from the Scene ». *Journal of Archaeological Method and Theory* (19) : 19-49.
- Véronneau, François. 1996. « Réflexion comparative sur la surveillance archéologique ». *Archéologiques* 10: 47-49.
- Watkins, Meredith G. 1999. *The cemetery and cultural memory: Montreal region, 1860 to 1900*. Mémoire (M.A.), Université McGill, Montréal.
2002. « The Cemetery and Cultural Memory: Montreal, 1860–1900. » *Urban History Review / Revue d'histoire urbaine* 31 (1): 52-62.
- Waywell, Jennifer L. 1989. « Farm lease and agriculture on the Island of Montreal, 1780-1820 ». Thèse de doctorat (Ph.D.), McGill University, Montréal.
- Whit, Kimberly A. 2007. « Invoking the Ghosts of Landscapes Past to Understand the Landscape Ecology of the Present ... and the Future ». In *Temporal Dimensions of Landscape Ecology: wildlife responses to variable resources*, Bissonnette, J. A. et Storch I. (dir.), 43 — 58. Springer, Boston.
- Wilkie, Laurie A. 2006. « Documentary archaeology ». In *The Cambridge companion to Historical Archaeology*, Hick, Dan et Beaudry, Mary C., 319. Cambridge University Press, Cambridge.
- Williams, Ron, et Sachi Williams. 1990. « Les jardins intérieurs ». *Continuité*, n° 1: 66-69.
- Young, Brian J. 2003. *Une mort très digne: L'histoire du Cimetière Mont-Royal*. McGill-Queen's Press-MQUP.
- Van Zijverden, Wilko K., et Walter N. H. Laan. 2003. « Landscape reconstructions and predictive modeling in archaeological research, using a LIDAR based DEM and digital boring databases ». *Archeologie und computer workshop* (7) : 1-8.

## Références cartographiques

Belmont, François Vachon de. 1702. *Description générale de l'isle de Montreal divisée par costes où sont exactement marquées toutes les distances de place en place avec le meilleur ordre que l'on a pu observer. Carte. Armerica 1500-1800.* Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Boxer, Frederick N. 1859. *Map of the city of Montreal shewing the Victoria bridge the mountain & proposed boulevard, and the different dock projects.* Cartes géographiques. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Catalogne, Gédéon de. 1698. *Terres de Notre-Dame-des-Neiges.* Plan arpentage. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Dimension DPR inc. cartographe. 2016. *Carte du Mont-Royal.* Carte géographique.

Goad Co., Chas. E. 1912. *Insurance plan of City of Montreal, Quebec, Canada, volume VII.* Plan d'assurance-incendie. Feuillet 759. Montréal. British Library, Maps 148.b.2. (7.) 1-58.

Hopkins, Henry Whitmer. 1879. *Atlas of the city and island of Montreal, including the counties of Jacques Cartier and Hochelaga from actual surveys, based upon the cadastral plans deposited in the office of the Department of Crown Lands.* Cartes thématiques. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Ostell, John. 1837. *Plan figuratif d'une propriété située à la Côte des Neiges et à la Côte Ste Catherine appartenant aux Heritiers de feu John Gray Ecuier Avec les terres y adjacentes dressé partie d'après un Relevé exprès et parti d'après d'anciens plans.* Plan arpentage. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

1846. *Plan of part of Gibraltar Farm Adjacent to Cote des Neiges Belonging to John Ostell Esqr. Montreal.* Plan arpentage. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Macfarlane, Henry Hessburn. 1844. *Plan of Villa-Lots laid off on the Farm of Gibraltar Near Cote des Neiges Belonging to the Representatives of the late Colin Robertson.* Plan arpentage. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

- Péladeau dit Saint-Jean, Jean. 1929. *Plan d'une partie de l'isle de Montréal levé en 1778 par Mre Péladau. — 24 octobre 1929 (original créé en 1778)*. Ville de Montréal. Section des archives.
- Perrault, Henri-Maurice. 1832. *Plan of Airley. A farm at Cote des Neiges belonging to the representatives of the late John Ogilvie Esq.* Plan arpentage. Montreal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
1850. *Plan d'une partie du cimetière Juif au cimetière du Mont Royal*. Plan arpentage. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
1852. *Plan of property belonging to the Montreal Cemetery Company situate at the Mountain of Montreal Canada East*. Plan arpentage. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- 1854a. *Cimetière Section J*. Plan arpentage. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- 1854b. *Plan of Part of Terrace Bank Montreal Belonging to John Redpath Esquire About Being Acquired by the Mount Royal Cemetery Company*. Plan arpentage. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- 1854 c. *Plan du cimetière de Notre-Dame-des-Neiges situé dans la paroisse de Montréal d'après un relevé par le soussigné*. Plan arpentage. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- 1854d. *Plan du cimetière de Notre-Dame-des-Neiges situé dans la paroisse de Montréal d'après un relevé par le soussigné*. Plan arpentage. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
1856. *Plan of the Spring Grove Property Belonging the Heirs Mc. Culloch Situate at St. Catherines Near the City of Montreal, Canada East Subdivided into Villa Lots*. Plan arpentage. Bibliothèque et Archives nationales du Québec
- 1876a. *Plan d'une partie du cimetière Notre Dame des Neiges situé dans la paroisse de Montréal*. Plan arpentage. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.
- 1876b. *Plan Shewing New Roads Laid Out Through Portion of Property Lying West of Present Mount Royal Cemetery*. Plan arpentage. Fonds Cour supérieur. District judiciaire de Montréal. Greffes d'arpenteurs. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

1878. *Plan annexé à l'acte de donation de Siméon Pagnuelo écr. à la Fabrique de Notre Dame de Montréal pour la construction d'un chemin*. Plan arpentage. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

S.A. s. d. *Cimetière Notre-Dame-des-Neiges*. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Sitwell, H.S., et William Francis Drummond. 1870. *Contoured plan of Montreal and its environ, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-1869*. Cartes géographiques. Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

## Références des illustrations

Décarie, Claude. 1949. *Office provincial de publicité. (Monuments)*. Photographie. BANQ Vieux-Montréal. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Gariepy, Edgar. 1923. *Monument aux Patriotes, cimetière Notre-Dame-des-Neiges à Montréal*. Photographie. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

1950. *Montréal, Île de Montréal - Cimetière Côte-des-Neiges - Édifices administratifs*. Photographie. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

Inconnu. Inconnue. *Mount-Royal Cemetery Entrance, Montreal*. Carte postale. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

The Valentine & Sons' Publishing Co.,[190-?]. 1900. *Entrance to Mount Royal Cemetery, Montreal*. Carte postale. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

S.A. 1903. *Cimetière Notre-Dame-des-Neiges — Tombeau de Mercier + Chemin de croix*. Illustration tirée d'un périodique. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

1933. *Cimetière Notre-Dame-des-Neiges, Montréal*. Photographie. Bibliothèque et Archives nationales du Québec.

William Notman & Son. 1895. *Cimetière Mont-Royal, Montréal, Qc, vers 1895*. Plaque sèche à la gélatine. Musée McCord.

## **Annexe I : Liste des études de potentiel archéologique consultées**

Auteur	Année	Titre	Promoteur
Archéotec inc.	2004a	La Municipalité Régionale de Comté de L'Assomption. Étude du potentiel archéologique amérindien et eurocanadien.	MRC de l'Assomption, le Conseil régional de Développement Lanaudière et le MCC
Archéotec inc.	2004 b	Chemin de la Côte-des-Neiges et ses abords dans le cadre du Programme de renouveau urbain. Étude de potentiel archéologique.	Ville de Montréal
Archéotec inc.	2005	Site de l'Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal. Phase I, II et III du projet d'aménagement 2005. Étude de potentiel archéologique exploratoire, site BiFj-81.	Ville de Montréal
Arkéos inc	2002	Étude de potentiel archéologique du « parc civique », Vieux-Terrebonne.	Ville de Terrebonne et MCC
Arkéos inc	2005	Boulevard Saint-Laurent. Évaluation du potentiel archéologique.	Ville de Montréal
Francis Bellavance	2011	Étude de potentiel archéologique. Rive Sud de la rivière du Chêne, Saint-Eustache.	Corporation du Moulin Légaré de Saint-Eustache
Yves Chrétien et Maggy Bernier	2003	Étude de potentiel archéologique pour le projet de la Promenade Samuel-de-Champlain à Sillery.	Groupe conseil GENIVAR
Commission de la Capitale-Nationale	1998	Potentiel archéologique. Terrains fédéraux de la Région de la capitale nationale.	Commission de la Capitale-Nationale
Robert Côté	2008	Le potentiel archéologique du Vieux-Gaspé.	MCCCF. Groupe de recherches en histoire du Québec inc
Pauline Desjardins, Monique Laliberté et Marie-Hélène Provençal	1987	Étude du potentiel archéologique de 12 terrains vacants du Vieux-Montréal.	MCC et la Ville de Montréal
Pierre Dumais et André Proulx	1985	Ville de Thurso. Inventaire patrimonial.	MAC
Ethnoscop inc	1986	Étude de potentiel archéologique. Ville de Le Gardeur.	Ville de Le Gardeur
Ethnoscop inc	2002	Pointe Beaudette (Québec). Étude de potentiel archéologique.	Parcs Canada, Patrimoine culturel et biens immobiliers, gouvernement du Canada
Ethnoscop inc	2003	Ancienne usine Tripap Trois-Rivières, Québec. Étude de potentiel archéologique.	MCC et Sanexen
Ethnoscop inc	2004	Étude de potentiel archéologique dans le cadre du projet d'agrandissement de la chapelle Outremont au cimetière Mont-Royal.	MCC
Ethnoscop inc	2007	Griffintown, arrondissement sud-ouest de Montréal. Étude de potentiel archéologique et planification d'interventions archéologique au terrain.	Ville de Montréal
Ghislain Gagnon	2012	Évaluation du potentiel archéologique (2010). Projet de reconstruction du Pont Montcalm, route 112, Sherbrooke, Québec. Direction territoriale de	MTQ, Service de la planification et de la programmation. Direction de la planification de la



Auteur	Année	Titre	Promoteur
		l'Estrie. Direction générale de Montréal et de l'Ouest.	programmation et des ressources. Direction générale de Québec et de l'Est
Groupe de recherches en histoire du Québec	1992	Étude du potentiel archéologique des sites brassicoles situés près du Carré Parent à Québec.	Ville de Québec. Service de l'urbanisme
Groupe de recherches sur l'ancien canal de Beauharnois	1984	Potentiel archéologique de l'ancien canal de Beauharnois.	L'Écomusée des Deux-Rives
Jacques Guimont	1981	Lachine. Étude de potentiel archéologique.	MAC et Ethnotech inc.
Jacques Guimont	1988	Évaluation du potentiel archéologique. 1192, 1194, 1196 et 1198 rue Saint-Jean.	Ville de Québec, Service de l'Urbanisme. Division du Vieux-Québec et du Patrimoine
Jacques Guimont	1994	Évaluation du potentiel archéologique du Lieu historique national du Manoir Papineau à Montebello.	La Société historique Louis-Joseph Papineau
François Picard	1983	Tadoussac. Étude ethnohistorique et étude de potentiel archéologique historique et préhistorique.	Ministère des Affaires culturelles
Jean-Yves Pintal	1992	Évaluation du potentiel archéologique. Lots à vendre en Outaouais.	Ministère des Affaires culturelles
Jean-Yves Pintal	2010	Étude de potentiel et inventaire archéologique. Sentier des grèves. Arrondissement Sainte-Foy-Sillery-Cap-Rouge. Ville de Québec.	Ville de Québec
André Proulx	1979	Évaluation du potentiel archéologique de l'île Bonaventure 4 GE, 5 GE, 6 GE.	MAC
Mario Savard	1992	Évaluation du potentiel et inventaire archéologique des forges Radnor (CcFd-16).	MAC et la Corporation pour le patrimoine sidérurgique de la Mauricie Groupe de recherches en histoire du Québec inc.
Daniel Simoneau	1987	Évaluation préliminaire du potentiel archéologique. Îlot Hunt.	Ville de Québec, Service d'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine
Benoît Thériault	1994	Étude de potentiel archéologique du Parc du lac Leamy. Volet historique. Recherche sur l'occupation eurocanadienne du Parc du lac Leamy à Hull. 1800-1960.	Musée canadien des Civilisations, Division des services de gestion de l'information
Katherine Tremblay	1983	Évaluation du potentiel archéologique de l'Îlot Saint-Nicolas.	Ville de Québec, Service d'Urbanisme, Division du Vieux-Québec et du Patrimoine
Guy Trépanier	1981	Étude de potentiel archéologique. Ville de Trois-Rivières, arrondissement historique.	Ministère des Affaires culturelles
Guy Trépanier	1988	Arrondissement historique et vieux port de Trois-Rivières : étude historique et de potentiel archéologique.	Ministère des Affaires culturelles

## **Annexe II : Fiche de rédaction, description des boisés**

## Fiche de rédaction et description des boisés

Délimitation de la zone

Localisation, élévation

Superficie

Nature des terres avoisinantes

Caractéristiques

Géomorphologie

Physique

Topographique

Hydrologique

Écologie

Milieu naturels (Marineau et Thiffault)

État actuel (arbres)

Végétation au sol

Historique

Sens du nom

Relation du boisé avec établissement du même nom

Relation du boisé avec paroisse du même nom

Ferme et frontière

Données historiques

Cartes anciennes

Photos aériennes

Études déjà réalisées

Listes des propriétaires

## **Annexe III : Liste des documents cartographiques**

## Liste des documents cartographiques

Année	Auteur	Titre	Référence
1556	Ramusio	La Terra de Hochelaga Nella Nova Francia	Ramusio (1556)
1694	Vachon de Belmont, François	Plan de la Mission de la Montagne	Belmont (1694)
1698	Catalogne, Gédéon de	Terres de Notre-Dame-des-Neiges	Catalogne (1698)
1702	Vachon de Belmont, François	Description générale de l'île de Montréal divisée par costes où sont exactement marquées toutes les distances de place en place avec le meilleur ordre que l'on a pu observer	Vachon de Belmont (1702)
1760-1762	Murray et Amherst	Montreal during the siege of 1760 - n0001715	Murray (1760-1762)
1761	Murray	General Murray's map of the St. Lawrence n0135042	Murray (1761)
1778	Péladeau dit St-Jean, Jean	Plan d'une partie de l'île de Montréal levé en 1778 CA M001 VM066-2-P008	Peladeau (1778)
1800	Charland, Louis	Plans de la division de Ste-Catherine: chemin de front et de descente à la ville, Copier par Jacques Viger, fond Grands Voyers, Archives National du Québec, Direction de Montréal, de Laval, de Lanaudière, des Laurentides et de la Montérégie.	Charland (1800)
1801	Charland, Louis	Plan de la ville et cité de Montréal	Charland (1801)
1815	Bouchette, Joseph	Carte topographique de la province du Bas-Canada	Bouchette (1815)
1825	Adams, John	Map of the city and suburbs of Montreal: exhibiting distinctly...	Adams (1825)
1827	Durnford	Plan of the Mountain on Montreal Showing the proposed government boundary. MIKAN no 4126138	Durnford (1827)
1830	Bouchette, Joseph	City of Montreal	Bouchette (1830)
1834	Jobin, André	Carte de L'île de Montreal	Jobin (1834) A
1834	Jobin, André	Map of the City of Montreal	Jobin (1834)
1835	Ostell, John	Sketch of proposed division of property belonging to the late John Gray Esq. 06M_CA601S75SS2P03 -- CA601, S75, SS3, D8	Ostell (1835)
1837	Ostell, John	Plan figuratif d'une propriété située à la Cote des Neiges et à la Côte Ste. Catherine appartenant aux Heritiers de feu John Gray Ecuier avec les terres y adjacentes 06M_CA601S75SS2P04 -- CA601, S75, SS3, D9	Ostell (1837)
1839	Perrault, H. M.	Plan of Airley a Farm at Cote des Neiges Belonging to the Representatives of the Late John Ogilvie Esq 06M_CA601S53SS1P0011	Perrault (1839)
1836 (vers)	Trudeaux, André	Plan of the property known under the name of Ferme de la Montagne depending of the Estate of the late François Desrivières from a survey by André Trudeaux (dans Macleod 2003)	Trudeaux (1836)
1840 (vers)	Perrault, H. M.	Plan of properties on Mountain 06M_CA601S53SS1P1326	Perrault (1840)
1843	Perrault, H. M.	Dease's Property CA601, S53, SS1, P1272	Perrault (1843)
1844	Hessburn Macfarlane, Henry	Plan of Villa-Lots laid off on the Farm of Gibraltar Near Cote des Neiges Belonging to the Representatives of the late Colin Robertson Esqr 06M_CA601S134SS1D1	Macfarlane (1844)

Année	Auteur	Titre	Référence
1846	Cane, James	Topographical and Pictorial map of the city of Montreal	Cane (1846)
1846	Ostell, John	Plan of a part of Gibraltar Farm Adjacent to Cote des Neiges belonging to John Ostell Esq. Montreal 06M_CA601S75SS2P10	Ostell (1847)
1850	Perrault, H. M.	Sketch of property situate in the St. Antoine Ward L. H. Holton to Redpath 06M_CA601S53SS1P1254	Perrault (1850) C
1850	Perrault, H. M.	Plan d'une partie du cimetière Juif au cimetière du Mont Royal 06M_CA601S53SS1P1311	Perrault (1850) B
1850	Perrault, H. M.	Plan d'un terrain sur la rue Upper Peel à Montréal 06M_CA601S53SS1P1367	Perrault (1850)
1850	Perrault, H. M.	Plan de terrains sur la rue Sherbrooke entre les rues Peel et Stanley 06M_CA601S53SS1P1514	Perrault (1850) A
1850	Ostell, John	Plan of villa residences and grounds atached known as Upper Rosemount 06M_CA601S75SS2P34 -- CA601,S75,SS3,D17	Ostell (1850)
1851	Perrault, H. M.	Plan of Part of the Estate Formerly Belonging to the Late Sir Alex McKenzie now the Property of J. G. Simpson Estate 06M_CA601S53SS1P0078	Perrault (1851)
1851	Smith, George Horatio	Environs of Montreal shewing the Railway communication with the city	Smith (1851)
1852	Perrault, H. M.	Plan of Part of Airley Farm the Property of the Late Andrew Porteous Esqr. Situate on Cote des Neiges Road Canada East 06M_CA601S53SS1P0091	Perrault (1852)
1852	Perrault, H. M.	Plan of property belonging to the Montreal Cemetery Company 06M_CA601S53SS1P2648	Perrault (1852) A
1853	Perrault, H. M.	Plan of Belle Vue Situated at the base of the mountain Montreal 06M_CA601S53SS1P0126	Perrault (1853) C
1853	Perrault, H. M.	Plan of Property situate on Sherbrooke Belonging to Torrance, Hutchison 06M_CA601S53SS1P0101	Perrault (1853) A
1853	Perrault, H. M.	Plan of proposed new road from Ste-Catherine road to Mount Royal Cemetery near CA601,S53,SS1,P112	Perrault (1853) B
1853	Duncan	(Saint Antoine ?)	Duncan (1853)
1854	Perrault, H. M.	Cimetière Section J 06M_CA601S53SS1P3083	Perrault (1854) I
1854	Perrault, H. M.	Plan du cimetiere de Notre Dame des Neiges situé dans la paroisse de Montréal d'après un relevé par le soussigné 06M_CA601S53SS1P0211_01	Perrault (1854) G
1854	Perrault, H. M.	Plan du cimetiere de Notre Dame des Neiges situé dans la paroisse de Montréal d'après un relevé par le soussigné 06M_CA601S53SS1P0211_02	Perrault (1854)
1854	Perrault, H. M.	Plan of farm About to be Acquired by the fabrique for Cote des Neiges Cemetery CA601,S53,SS1,P1279	Perrault (1854) J
1854	Perrault, H. M.	Plan du cimetière de Notre Dame des Neiges situé dans la paroisse de Montréal d'après un Relevé par le Soussigné 06M_CA601S53SS1P0044_01	Perrault (1854) B
1854	Perrault, H. M.	Plan du cimetière de Notre Dame des Neiges situé dans la paroisse de Montréal d'après un Relevé par le Soussigné 06M_CA601S53SS1P0044_02	Perrault (1854) A
1854	Perrault, H. M.	Cemetery Section of Ground from Morgans Side Line to a Point in Old Décharge East of Main Road for New Drain 06M_CA601S53SS3P0150	Perrault (1854) K
1854	Perrault, H. M.	Plan of a Piece of Land Adjoining the Mount Royal Cemetery Belonging to 06M_CA601S53SS1P0143	Perrault (1854) H

Année	Auteur	Titre	Référence
1854	Perrault, H. M.	Plan of Part of Terrace Bank Montreal Belonging to John Redpath Esquire About 06M_CA601S53SS1P0148	Perrault (1854) C
1854	Perrault, H. M.	Profile of a Project Road from the Main Avenue Leading to Mount Royal Cemetery 06M_CA601S53SS1P0147	Perrault (1854) L
1854	Perrault, H. M.	Plan du cimetiere de Notre Dame des Neiges situé dans la paroisse de Montréal 06M_CA601, S53, SS1, P175_1	Perrault (1854) D
1854	Perrault, H. M.	Plan du cimetiere de Notre Dame des Neiges situé dans la paroisse de Montréal 06M_CA601, S53, SS1, P175_2	Perrault (1854) E
1854	Perrault, H. M.	Plan du cimetiere de Notre Dame des Neiges situé dans la paroisse de Montréal 06M_CA601, S53, SS1, P175_3	Perrault (1854) F
1854	Perrault, H. M.	Plan of the property fronting on Durocher Street Montreal belonging to John Frothingham Esq. CA601S53SS1P0163	Perrault (1854) M
1855	Perrault, H. M.	Plan of a Strip of Land Belonging to Sidney Bellingham Esquire at Ste-Catherines Near the City of Montreal About Being Acquired by P. Leslie Esq 06M_CA601S53SS1P0182	Perrault (1855) B
1855	Perrault, H. M.	Plan of a Strip of Land Situate at the Head of Shakespeare Road Near the City of Montreal the Property of Irwin Grant de Longueuil About Being Acquired by H. B. Smith Esqre 06M_CA601S53SS1P0180	Perrault (1855) C
1855	Perrault, H. M.	Sketch of Mr. Lymans Lot at the Foot of the Mountain, Near this City. Shewing its Present Dimensions, and also the Measurements 06M_CA601S53SS1P0190	Perrault (1855) D
1855	Perrault, H. M.	Sketch Sh[ewing the B]ying out in Lots of Part of the Property Belonging 06M_CA601S53SS1P0200	Perrault (1855) A
1855	Perrault, H. M.	Sketch Shewing Land Taken by the Montreal Water Works from the McGill College 06M_CA601S53SS1P0199	Perrault (1855) E
1856	Perrault, H. M.	Plan of a Lot of Land Forming part of Gibraltar Farm near Côte des Neiges, Canada East the Property of the Heirs Mc Culloch 06M_CA601S53SS1P0239	Perrault (1856) A
1856	Perrault, H. M.	Plan of Part of Gibraltar Farm Near Cote des Neiges Canada East the Property of the Heirs Mc. Culloch Subdivided into Villa Lots 06M_CA601S53SS1P0271	Perrault (1856) E
1856	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to the Heirs Mc. Culloch Situate at St. Catherine Near the City of Montreal Canada East Subdivided into Villa Lots 06M_CA601S53SS1P0258	Perrault (1856) B
1856	Perrault, H. M.	Plan of a Farm Situate at Ste-Catherine's Near the City of Montreal Belonging to Louis Tancrede Bouthillier Esquire 06M_CA601S53SS1P0266	Perrault (1856) D
1856	Perrault, H. M.	Plan of Spring Grove Property, Archive A-16 Ville d'Outremont	Perrault (1856) F
1856	Perrault, H. M.	Plan of the Spring Grove Property Belonging the Heirs Mc. Culloch 06M_CA601S53SS1P0264	Perrault (1856) C
1857	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to Joseph Shuter Esquire 06M_CA601S53SS1P0308	Perrault (1857) A
1857	Perrault, H. M.	Plan Shewing the Properties of the Heirs Mc. Cormick 06M_CA601S53SS1P0289	Perrault (1857) C
1857	Perrault, H. M.	Priest Farm Montreal Project of Subdivision 06M_CA601S53SS1P0304	Perrault (1857) B

Année	Auteur	Titre	Référence
1858	Perrault, H. M.	Plan of Part of Terrace Bank Property Belonging to John Redpath Esq. Lying to 06M_CA601S53SS1P0257	Perrault (1858) A
1858	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to the Honorable. James Smith Lying to the North-west of Sherbrooke Street Montreal subdivided into building lots 06M_CA601S53SS1P0315	Perrault (1858) B
1859	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to John Leeming Esqr Situate Near Côte des Neiges in the Parish of Montreal 06M_CA601S53SS1P0369	Perrault (1859) A
1859	Perrault, H. M.	Plan of Property for Sale by John Leeming & Co. Aucrtr. Fronting on Clarke Avenue Adjoining the Property of Honble. John Young Near the City of Montreal 06M_CA601S53SS1P0386	Perrault (1859) B
1859	Perrault, H. M.	Sketch Priests Farm 06M_CA601S53SS1P0343	Perrault (1859) C
1859	Perrault, H. M.	Plan of Building Lots for Sale Forming Part of the Property Known as the Priest 06M_CA601S53SS1P0372	Perrault (1859)
1859	Boxer, F. W.	Map of the City of Montreal shewing the Victoria Bridge, the Mountain & proposed boulevard and the different dock projects	Boxer (1859)
1859	Waterlow & Sons	Montreal	Waterlow & Sons (1859)
1860	Perrault, H. M.	Plan d'une partie du Domaine de la Montagne ou ferme des prêtres quartier St Antoine 06M_CA601S53SS1P0460	Perrault (1860) D
1860	Perrault, H. M.	Plan of a Piece of Land Adjoining the Mount Royal Cemetery Belonging to the 06M_CA601S53SS1P0409	Perrault (1860) E
1860	Perrault, H. M.	Plan of Part of the Spring Grove Property Belonging to the Heirs Mc Culloch 06M_CA601S53SS1P0844	Perrault (1860) F
1860	Perrault, H. M.	Sketch of Land at the Foot of the Mountain Montreal 06M_CA601S53SS1P0413	Perrault (1860) C
1860	Perrault, H. M.	Sketch to Accompany Petition for the Continuation of University Street 06M_CA601S53SS1P0419	Perrault (1860) B
1860	Perrault, H. M.	Plan of Part of the Property belonging to the Honorable James Smith lying to the north west of Sherbrooke Street Montreal subdivided into building lots CA601, S53, SS1, P414	Perrault (1860) A
1860	Macfarlane, H. H.	Plan of Building & Villa lots - The property of Sir Geo Simpson	Macfarlane (1860)
1861	Perrault, H. M.	Plan d'une terre située à la Côte St Antoine appartenant aux Sœurs de la Congrégation de Notre Dame de Montréal d'après un relevé par le soussigné 06M_CA601S53SS1P0494	Perrault (1861) B
1861	Perrault, H. M.	Plan figuratif de terrains appartenant à Joseph Durand dit Desmarchais et veuve Michel Gauthier 06M_CA601S53SS1P0498	Perrault (1861)
1861	Perrault, H. M.	Plan of Property Sold by Messrs. John Leeming & Co Auctioneers on the 4th Instant Situated at Cote St-Antoine Near the City of Montreal 06M_CA601S53SS1P0487	Perrault (1861) A
1861	Boxer, T. N.	Pocket Map of the City of Montreal	Boxer (1861)
1862	Perrault, H. M.	Seminary Drawer 06M_CA601S53SS1P0546	Perrault (1862) C
1862	Perrault, H. M.	Sketch of Reservoirs 06M_CA601S53SS1P0468	Perrault (1862) B
1862	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to Estate Sir George Simpson, 06M_CA601S53SS1P0475	Perrault (1862) A
1863	Perrault, H. M.	Plan d'une partie d'une propriété appartenant à sieur Jeremie Decary située à la Cote St-Luc paroisse de Montréal indiquant sa subdivision en lots 06M_CA601S53SS1P0589	Perrault (1863) A



Année	Auteur	Titre	Référence
1863	Perrault, H. M.	Plan of Part of Property of D. Davidson Esqre Situate on Cote des Neiges Road Near Montreal 06M_CA601S53SS1P0588	Perrault (1863)
1863	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to the Honorable James Smith Subdivided 06M_CA601S53SS1P0620	Perrault (1863) B
1863	Perrault, H. M.	Plan of Villa Lots for Sale Forming the Eastern Boundary of the Park of Mc Gill 06M_CA601S53SS1P0543	Perrault (1863) C
1864	Perrault, H. M.	Plan of Part of Mc. Gill College Property 06M_CA601S53SS1P0026	Perrault (1864)
1865	Anonyme ?	Plan of the Mount Tranquil Estate belonging to the representatives of the late Benjamin Hall Esq. P318,S8,P044	Anonyme (1865)
1865-1871	Sitwell, H.S. & Drummond, W.F.	Contoured plan of Montreal and its environs, Quebec, triangulated in 1865 and surveyed in 1868-9 Connu aussi sous le titre: Fortification surveys G/3452/M65/1869/C657 CAR	Sitwell (1865-1871)
1866	Perrault, H. M.	Plan d'un terrain appartenant à Ephraim Hudon écr. fils 06M_CA601S53SS1P0576	Perrault (1866)
1867	Johnston, J	Plan of Properties Proposed to be Acquired by the Corporation of Montreal for a Public Park 06M_P20S4P171	Johnston (1867)
1868-69	Perrault, H.M.	(1868-1869): Plan initial et agrandissement du cimetière Notre-Dame-des-Neiges, tiré de ILOWSKA et JAKIMOVA, 1995, p. 21	Perrault (1868-1869)
1869	Perrault, H. M.	Plan of a Property Belonging to the Ladies of the Gray Nunnery Situate at Cote St. Antoine Showing its Subdivision into Villa Lots 06M_CA601S53SS1P0643	Perrault (1869) A
1869	Perrault, H. M.	Plan of the Remaining Portion of Terrace Bank Property 06M_CA601S53SS1P0644	Perrault (1869)
1870	Perrault, H. M.	Plan of Havelock Terrace Mountain Street Montreal 06M_CA601S53SS1P0670	Perrault (1870) D
1870	Perrault, H. M.	Figurative Plan of Part of Mr William Tait's Farm Côte des Neiges 06M_CA601S53SS1P0654	Perrault (1870) B
1870	Perrault, H. M.	Plan de la partie ouest du Mont Royal 06M_CA601S53SS1P0941	Perrault (1870) C
1870	Perrault, H. M.	Plan d'une propriété appartenant à Mr. William Tait 06M_CA601S53SS1P0669	Perrault (1870) A
1870	Sitwell	Index to the contoured Plan of Montreal & Environs	Sitwell (1870)
1872	Perrault, H. M.	Plan d'un terrain appartenant à Ephraim Hudon Ecuyer fils Côte St. Antoine 06M_CA601S53SS1P0519	Perrault (1870) B
1872	Perrault, H. M.	Plan d'un terrain appartenant à Ephaim Hudon Ecr 06M_CA601S53SS1P0444	Perrault (1870) C
1872	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to Messrs. A. Robertson, H. Thomas and J. Glennon 06M_CA601S53SS1P0514	Perrault (1872)
1872	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to R. C. Jamieson Esq. 06M_CA601S53SS1P0526	Perrault (1872) A
1872	Johnston, J	Complete Map of the Island and City of Montreal	Johnston (1872)
1872	Rielle, J.	Plan of the property belonging to James C. Ritchie Esq. Situate at Cote St. Antoine near Montreal subdivided into building lots	Rielle (1872) A
1872	Rielle, J.	Plan of Property situate at Cote St. Antoine Montreal belonging to Frank Bond Esq., sub-divided into Villa lots	Rielle (1872)
1873	Plunkett & Brady	Plan of the city of Montreal 3669942_A (Iris) G/3454/M65/1873/P58 DCA G/3454/M65/1873/P58 CAR	Plunkett & Brady (1873)

Année	Auteur	Titre	Référence
1873	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to James. S. Evans Esq Situate at Cote Ste Catherines Subdivided into Villa Lots 06M_CA601S53SS1P0727	Perrault (1873) A
1873	Perrault, H. M.	Sketch of Proposed Road from Côte des Neiges Cemetery to St. Catherine Road 06M_CA601S53SS1P0696	Perrault (1873)
1873	Perrault, H. M.	Succession Nowlan plan figuratif 06M_CA601S53SS1P0221	Perrault (1873) B
1873	Perrault, H. M.	Sucession Nowlan 06M_CA601S53SS1P0704	Perrault (1873) C
1873	Perrault, H. M.	Plan Showing the Proposed Enlargement of the Montreal Water Works 06M_CA601S53SS1P0678	Perrault (1873) D
1873	Anonyme	rues, Mont Royal et en couleur	Anonyme (1873)
1873	Aqueduc de Montréal	Rapport sur l'agrandissement proposé de l'Aqueduc de Montréal 234926_03	Aqueduc de Montréal (1873)
1873	Rielle, J.	Plan of the "Mount Tranquil Estate" Belonging to the representatives of the late Benjamin Hall Esq. CA601, S90, P20	Rielle (1873)
1874	Perrault, H. M.	Plan of property belonging to James S. Evans Esqre. situate at Cote St. Catherines subdivided into villa lots 06M_CA601S53SS1P1462	Perrault (1874)
1874	Perrault, H. M.	Plan of property belonging to James S. Evans Esqre. situate at Cote Ste. Catherine subdivided into villa lots 06M_CA601S53SS1P1454	Perrault (1874) A
1874	Perrault, H. M.	Plan of Property Situate at St. Catherines Near Mount Royal Avenue Belonging to Mesrs. J. Strachan & E. Judge & Co. Shewing its Subdivision into Lots 06M_CA601S53SS1P0748	Perrault (1874) B
1874	Morin, J.B.	Plan du territoire du village d'Outremont	Morin (1874)
1875	Anonyme	City of Montreal and Suburbs	Anonyme (1875)
1875	Hopkins	Map of Montreal and Vicinity	Hopkins (1875)
1875	Perrault, H. M.	Figurative Sketch to annex to deed of Sale from Mr D. Horrigan to Mr F McCall 06M_CA601S53SS1P0859	Perrault (1875)
1876	Perrault, H. M.	Plan of Part of the Property Belonging to the Heirs Swail Situate in the Village of Côte des Neiges, Parish of Montreal, subdivided into Building Lots 06M_CA601S53SS1P0865	Perrault (1876) B
1876	Perrault, H. M.	Plan d'une partie du cimetièrre Notre Dame des Neiges situe dans la paroisse 06M_CA601S53SS1P0141_01	Perrault (1876) C
1876	Perrault, H. M.	Plan d'une partie du cimetièrre Notre Dame des Neiges situe dans la paroisse 06M_CA601S53SS1P0141_02	Perrault (1876)
1876	Perrault, H. M.	Plan d'une partie du cimetièrre Notre Dame des Neiges situe dans la paroisse 06M_CA601S53SS1P0141_03	Perrault (1876) D
1876	Perrault, H. M.	Plan Shewing New Roads Laid Out Through Portion of Property Lying West 06M_CA601S53SS1P0882	Perrault (1876) E
1876	Perrault, H. M.	Plan du cimetièrre de Notre Dame des Neiges situé dans la Paroisse de Montréal d'après un relevé par le soussigné 06M_CA601S53SS1P1183	Perrault (1876) A
1877	Perrault, H. M.	Plan figuratif pour annexer à l'acte de vente par la Fabrique de Notre-Dame de Montréal à A. Choquet écr 06M_CA601S53SS1P0887	Perrault (1877)
1877	Olmsted, F.L.	Mount Royal Design Map	Olmsted (1877)
1878	Perrault, H. M.	Plan figuratif du lot de Mr A. Larose numéro 84. section C Cimetière Côte des Neiges 06M_CA601S53SS1P0908	Perrault (1878) B
1878	Perrault, H. M.	Plan figuratif pour annexer à l'acte de vente par la Fabrique de Montréal au Séminaire de Montréal 06M_CA601S53SS1P0900	Perrault (1878)

Année	Auteur	Titre	Référence
1878	Perrault, H. M.	Plan annexé à l'acte de donation de Siméon Pagnuelo écr. à la Fabrique 06M_CA601S53SS1P0903	Perrault (1878) A
1878	Perrault, H. M.	Projet d'avenues dans les cimetières Côte-des-Neiges et Mont-Royal jusqu'à 06M_CA601S53SS1P0472	Perrault (1878) C
1878	Blaiklock, F. W. & Leclair, J. H.	Plan of the Parish of Montreal in the County of Hochelaga showing the incorporated villages in accordance with the cadastral plans	Blaiklock (1878)
1879	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to the Estate of the Late W. Workman 06M_CA601S53SS1P0229_01	Perrault (1879) A
1879	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to the Estate of the Late W. Workman 06M_CA601S53SS1P0229_02	Perrault (1879) B
1879	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to the Estate of the Late W. Workman 06M_CA601S53SS1P0230	Perrault (1879) C
1879	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to the Estate of the Late W. Workman 06M_CA601S53SS1P0232	Perrault (1879) D
1879	Perrault, H. M.	Plan of Property Belonging to the Estate of the Late W. Workman 06M_CA601S53SS4P0910	Perrault (1879)
1879	Haberer, Eugene	The Montreal Water-Works	Haberer (1879)
1879	Hopkins	Atlas of the City and Island of Montreal (plusieurs planches)	Hopkins (1879) 042, 050, 066, 090, 080, 034
1880	Perrault, H. M.	Plan of Property belonging to the estate of the late W. Workman 06M_CA601S53SS1P0944	Perrault (1880)
1880	Perrault, H. M.	Plan of Property belonging to the Estate of the late William Workman 06M_CA601S53SS1P2570	Perrault (1880) A
1880	Blaiklock, Lionais et Sicotte	Cadastral Plans, City of Montreal (St. Antoine Ward. St. Lawrence Ward. West Ward. Centre Ward. East Ward. St. Louis Ward. St. James Ward. St. Mary's Ward)	Blaiklock (1880)
1880	Goad	Atlas of the City of Montreal (plusieurs planches) 3775654_17,_18,_19,_20,_21	Goad (1880) 17, 18, 19, 20, 21
1886	St-Georges, P (?)	Contour Plan of Mount Royal Park TP, 11, S2, SS2, SSS42, D819 ET 488	St-Georges (1886)
1889	Perrault, H. M.	Figurative Sketch to Annex to Deed of Sale from Estate De Sola to Hingston 06M_CA601S53SS1P0005	Perrault (1889)
1890	Goad	Contour Plan of Mount Royal Park Montreal	Goad (1890) D
1890	Goad	Montreal Part of St-Lawrence Ward (Hotel Dieu) (1)	Goad (1890) A
1890	Goad	Montreal Part of St-Antoine Ward (au sud de des Pins) (2)	Goad (1890) B
1890	Goad	Montreal Part of St-Antoine Ward (autour du réservoir McTavish) (3)	Goad (1890) C
1890	Goad	Montreal Part of St-Antoine Ward (entre the Boulevard et CDN) (4)	Goad (1890) E
1890	Vanier, J. Émile	Plan du Village d'Outremont	Vanier (1890)
1895	Leclair, Josep-Hermyle	Plan indiquant l'élargissement du chemin de la Côte Ste Catherine, En face du terrain de l'Institution des Sourds-Muets, à Outremont 06M_CA601, S40, SS3, D40	Leclair (1895)

Année	Auteur	Titre	Référence
1898	de Grandpré, A.	Topographical Map of the Mount-Royal	Grandpré (1898)
1898	Rand McNally	Montreal	Rand McNally (1898)
1905	de Grandpré, A.	Around Mount Royal Parc, Montreal P20, S4, P224	Grandpré (1905)
1907	Pinsonneault, A. R.	Atlas of the Island of Montreal (plusieurs planches détaillées)	Pinsonneault (1907) Pinsonneault (1907) 16, 17, 21, 26, 27, 32, 33, 42
1910	Anonyme	Lotissement de terrain sur le flanc ouest (Estate Brunet) tiré Album de rue E. -Z. Massicotte sur le site <i>Bibliothèque et Archives nationales du Québec</i>	Anonyme (1910)
1912-14	Goad, E.	Atlas of the City of Montreal and vicinity, Montreal, 1912-1914 Cote: G/1144/M65G475/C3/1912 DCA G/1144/M65G475/C3/1912 CAR	Goad (1912-1914) 222, 224, 225, 226, 227, 228, 306, 330, 331, 332
1915	Ministère de la Colonisation des Mines et des Pêcheries	L'île de Montreal	Ministère de la Colonisation des Mines et des Pêcheries (1915)
1920	de Grandpré, A.	Around Mount Royal Park, Westmount, Montreal, Outremont n0020569	Grandpré (1920)
1945	Westmount Realities Company	Maps of Montreal	Westmount Realities Company (1945)

## **Annexe IV : Liste des critères**

## Liste des critères

	Critères	Abréviations	Types de potentiel	Couleur
1	Cadastre ancien	Cad	Aménagement	Rouge
2	Présence de site archéologique	Archeo	Aménagement	Brun
3	Chemin ou sentier, accessibilité	Chem	Aménagement	Fushia
4	Réseau parcellaire	Cadfos	Aménagement	Fushia
5	Zone de débris	Debris	Aménagement	Fushia
6	Zone récréative	Recre	Aménagement	Fushia
7	Gestion des eaux	Eaux	Aménagement	Fushia
8	Transport	Trans	Aménagement	Fushia
9	Aménagement indéterminé	Amind	Aménagement	Fushia
10	Bâtiment et structure	Stru	Bâtiment et alentour	Bleu
11	Zone domestique	Dom	Bâtiment et alentour	Bleu
12	Zone industrielle	Ind	Bâtiment et alentour	Bleu
13	Zone commerciale	Comm	Bâtiment et alentours	Bleu
14	Zone de végétation aménagée	Vege	Ressource, environnement	Vert
15	Zone de pâturage	Patur	Ressource, environnement	Vert
16	Zone horticole, vergers, jardins	Horti	Ressource, environnement	Vert
17	Cours d'eau, proximité d'une zone humide, d'une source	Hum	Ressource, environnement	Vert
18	Arbre ancien	Arbre	Ressource, environnement	Vert
19	Exploitation forestière, boisés anciens	Bois	Ressource, environnement	Vert
20	Affleurement, carrière	Carr	Ressource, environnement	Vert
21	Ressources animales	Anim	Ressource, environnement	Vert
22	Pente	Pente	Ressource, environnement	Vert
23	Aspect	Aspect	Ressource, environnement	Vert
24	Géomorphologie	Geomo	Ressource, environnement	Vert
25	Pédologie	Pedo	Ressource, environnement	Vert
26	Zone d'inhumation humaine	Inhum	Symbolique	Orange
27	Élément symbolique	Symbo	Symbolique	Orange
28	Lieu de rassemblement	Rass	Symbolique	Orange
29	Patrimoine religieux	Rel	Symbolique	Orange
30	Viewshed	View	Symbolique	Orange
31	Tradition orale	Oral	Symbolique	Orange

**Annexe V : Tableau des lots et des propriétaires de la  
concession jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle**

## Tableau des lots et des propriétaires de la concession jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
5239	Côte Sainte-Catherine	1696	Nicolas Gervais	
		1701	Nicolas Gervais	
		1702	Urbain Gervais	
		1731	Veuve d'Urbain Gervais	
		1766	Jean-Baptiste Barsalou, marchand tanneur, de la côte Sainte-Catherine	Vente d'un terrain à James Morrisson et Samuel Holmes, marchand e Montréal
		1769	Jean-Louis Carignan, négociant de Montréal	Bail à ferme d'une terre située sur la côte Sainte-Catherine
		1778	Zacherie Urtubise et Carignan	
		1781	Pierre Bardet et Joseph Perrault	
5240	Côte Sainte-Catherine	1696	Jean Tessier dit Lavigne	
		1701	Jean Tessier dit Lavigne	
		1702	Jean Tessier dit Lavigne	
		1720	Jean Lavigne de VilleMarie	Bail à ferme d'une terre sur la côte Sainte-Catherine
		1731	Jean Tessier dit Lavigne	
		1778	François Berthelet	
		1781	François Berthelet	
		1696	Louis Gervais	
		1707	Louis Gervais	
		1702	Lamarche	
		1702	Jacques Perrinault dit Lamarche	Vente d'une part d'une terre située sur la côte Sainte-Catherine à Gérard Barsalou, tanneur, et Catherine Legras
		1704	Gérard Barsalou, tanneur	Engagement de René Danot dit Renau de VilleMarie à Barsalou
		1718	Gérard Barsalou, marchand tanneur de VilleMarie	Marché de maçonnerie pour un bâtiment sur la côte Sainte-Catherine



Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
5241	Côte Sainte-Catherine	1718	Jacques Perrinau dit Lamarche, maître maçon de la côte Sainte-Catherine	Vente d'un morceau de terre située sur la côte Sainte-Catherine à Louis Mallet, marchand tanneur et Angélique Perrineau, gendre et fille
		1719	Gérard Barsalou, marchand tanneur	Marché de charpenterie d'une maison sur la côte Sainte-Catherine
		1722	Catherine Legras, veuve de Gérard Barsalou et nouvelle épouse de Nicolas-Auguste Chaumont	Société entre Nicolas-Auguste Chaumont, propriétaire d'une tannerie à Ste-Catherine, et Catherine Legras, son épouse, et Étienne Blanchon, marchand tanneur, ouvrier et corroyeur
		1727	Nicolas Pernaux dit Lamarche, manœuvre de Montréal	Vente de droits successifs mobiliers et immobiliers à Louis Mallet, maître tanneur et Angélique Périnaux, sœur de Nicolas
		1731	Perin dit Lamarche	
		1749	Louis Mallet marchand tanneur de la côte Sainte-Catherine	Vente de tout bois se trouvant sur une terre du Sault des Récollets à Louis Mallet
		1751	Louis Malet, marchand tanneur	Société entre Louis Malet, marchand tanneur de Montréal et Pierre Malet, marchand tanneur, de la côte Sainte-Catherine, son fils
		1751	Louis Malet, marchand tanneur	Vente d'un morceau de terre sur la côte Sainte-Catherine à Pierre Malet, marchand tanneur, son fils, de la côte Sainte-Catherine
		1752	Louis Mallet, marchand tanneur	Bail à loyer d'une tannerie sur la côte Sainte-Catherine à Pierre Cousin, tanneur de Louisbourg
		1756	Louis Malet, marchand tanneur	Vente d'un morceau de terre sur la côte Sainte-Catherine à Pierre Malet, marchand tanneur, son fils, de la côte Sainte-Catherine
		1761	Louis Malet, marchand tanneur, veuf d'Angélique Perrineau de la côte Sainte-Catherine	Donation, cession et abandon de biens meubles et immeubles sur la côte Sainte-Catherine à Pierre Malet, marchand tanneur et Marie-Josèphe Malet
1778	Malet et Lapierre			

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
		1781	Louis Mallet et André Roy	
5242	Côte Sainte-Catherine	1696	Charles Gervais	
		1701	Charles Gervais	
		1702	Charles Gervais	
		1731	Gervais ou Gervaise	
		1747	Charles Gervaise, marchand boulanger de Montréal	Échange de terre sur la côte Sainte-Catherine et une à Mtl avec Jean-Baptiste Barsalou, marchand tanneur de côte la Sainte-Catherine
		1778	Mr Boite	
		1779	Jean-Baptiste Boat	Bail à ferme d'une terre sur la côte Sainte-Catherine
		1781	Sieur Buat ou Boite	
5244	Côte Sainte-Catherine	1696	Jean-Baptiste Tessier dit Lavigne	
		1701	Jean-Baptiste Tessier dit Lavigne	
		1702	Jean-Baptiste Tessier dit Lavigne	
		1709	Pierre Bardet dit Lapierre	Bail à loyer et ferme d'une terre sur la côte Sainte-Catherine
		1731	Veuve et héritiers Lapierre	
		1754	Pierre Bardet dit Lapierre, négociant du faubourg St-Laurent	Vente portant constitution d'un morceau de terre sur la côte Sainte-Catherine à Jean-Baptiste Querdereau dit Laramée, jardinier de la côte Sainte-Catherine
		1757	Jean-Baptiste Querdereau, maître jardinier	Vente à constitution de rente annuelle d'un morceau de terre à la côte Sainte-Catherine à Jean-Baptiste Garry, laboureur de St-Laurent
		1758	Jean-Baptiste Querdereau dit Laramée, habitant de la côte Sainte-Catherine	Vente de terre située à la côte Sainte-Catherine à Jean-Baptiste Barsalou, marchand tanneur de la côte Sainte-Catherine
		1778	Lapierre	
		1781	François Bardet et Louis Guilbault	

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
5245	Côte Sainte-Catherine	1696	François Prudhomme	
		1701	François Prudhomme	
		1702	Prudhomme	
		1731	Héritiers de F.X. Prudhomme	
		1734	Marie-Anne Prudhomme et Louis Prudhomme, marchand bourgeois de Montréal	Vente de terre sur la côte Sainte-Catherine à Louis Mallet, marchand tanneur de la côte Sainte-Catherine
		1770	François Simonnet, notaire royal de Montréal	Vente d'une terre sur la côte Sainte-Catherine à Pierre Dufreney, jardinier de la côte Sainte-Catherine
		1778	Malet et Mr Simonet	
		1779	Marie-Louise Simonnet de Montréal	Cession d'une terre sur la côte Sainte-Catherine à Simon Sanguinet, écuyer, notaire et avocat de Montréal
		1781	Louis Courtin et Simon Sanguinet	
5246	Côte Sainte-Catherine	1696	M. de Juchereau	
		1701	M. de Juchereau	
		1702	M. de Juchereau	
		1731	Héritiers de Charles Juchereau	
		1778	Les représentants de Juchereau	
		1781	Héritiers Baujeau (Juchereau ?)	
		1879	J. D. Gibb et al, WW Dunlop et Jos Pearson	
5148	Côte des Neiges	1726	Raimbault	Procès pour vol de bois volé par Philippe Leduc et Deslandes dit Champigny
		1731	Raimbault	
5259	Côte des Neiges	1712	Marie Carrière, séparée quant aux biens de Philippe Leduc, son époux	Concession d'une terre au bout de la côte des Neiges
		1731	Philippe Leduc	
		1740	Antoine Leduc	
		1781	Antoine Leduc	

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
		1879	J. Tompkins et Parc du Mont-Royal	
5260	Côte des Neiges	1702	St-Jean	
		17041	Marie-Thérèse Mandin, veuve de Jean Peladeau dit St-Jean de la côte des Neiges	Inventaire des biens de communauté
		1706	Pierre Durand dit Demarchez de la côte des Neiges	Bail à loyer et ferme de 2 bœufs de labour par Jacques Charbonier, marchand de Ville-Marie.
		1731	Durand dit Desmarchais	
		1745	Pierre Durand dit Desmarchais de la côte des Neiges	Sa femme, Marie-Thérèse Mondain, est l'ancienne épouse de Jean Peladeau, fils de Jean Peladeau arpenteur (dit Saint-Jean)
5261	Côte des Neiges	1698	Jean Gasteau	
		1702	Gasteau	
		1731	François Boudrias	
		1740	François Baudrias, habitant de la côte des Neiges	Bail à ferme et loyer d'une terre de la côte des Neiges
		1755	François Bouchard, dit Lavallée et Paul Lecuier, gendre de Boudrias	Bail à ferme d'une terre sur la côte des Neiges
		1758	Jean-Baptiste Bouchard dit Lavallée et Paul Lecuier, gendres de Boudrias	Cession et abandon de droits sur une terre et un moulin à scie situés à la côte des Neiges
		1758	François Boudrias	Bail à ferme à Louis Regnault, labourer de la côte des Neiges
		1778	Cauder et Jean Ladouceur	
		1781	Jean Durant	
		1879	P. McKinnon	
		1698	Victor Couvert et Antoine Dubois dit Laviolette	
		1701	Victor Couvert de la côte des Neiges	Vente de bois
		1702	Couvert et Legay	

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
5262	Côte des Neiges	1702	Alex Legay	Bail à loyer et à ferme de terre à Jean Desforges dit Saint-Maurice
		1711	Alexi Legay possède encore une terre sur la côte des Neiges	
		1731	Gauthier	Selon l'Aveu et dénombrement, il y aurait une maison, une grange et une étable sur la terre
		1743	Jacques Gauthier, habitant de la côte des Neiges	Bail à ferme et loyer d'une terre sur la côte des Neiges à Jean Martin dit Ladouceur, son gendre
		1744	Jacques Gauthier, habitant de la côte des Neiges	Bail à ferme d'une terre sur la côte des Neiges à Jean Martin dit Ladouceur, son gendre
		1752	Jacques Gauthier, habitant de la côte des Neiges	Bail à ferme d'une terre sur la côte des Neiges à Simon Aimbault dit Mata de la côte des Neiges
		1753	Jacques Gauthier, habitant de la côte des Neiges	Bail à ferme des parts de terre sur la côte des Neiges à Joseph Gaultier, son frère
		1778	Jean Ladouceur	
		1781	Jacques Gauthier	Selon l'Aveu et dénombrement, il y aurait une maison, une grange et une étable sur la terre
		1837	Dr Beaubien	Sur Ostell 1837, Beaubien est indiqué comme propriétaire
		1854	Fabrique Notre-Dame	Aménagement du cimetière Notre-Dame-des-Neiges
		1879	Notre Dame Roman Catholic Cemetery	Hopkins
		1898	Notre Dame des Neiges Cemetery	La maison apparaît, mais n'est pas bien positionnée
				1698
1702	Catalogne			
1703	Gédéon de Catalogne, officier dans les troupes de détachement de la marine, de Ville-Marie			Marché de construction d'une maison située à la côte des Neiges, entre un charpentier et Catalogne

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
5263	Côte des Neiges	1730	Marie-Geneviève de Catalogne pour Marie-Anne Lemire, veuve de Catalogne	Bail d'une terre sur la côte des Neiges à François Lescuyer, habitant de la côte des Neiges
		1731	Veuve et héritiers Catalogne	
		1762	Pierre Vallée, négociant de Montréal	Bail d'une terre sur la côte des Neiges à Pierre Marchant, fermier de la côte des Neiges
		1764	Pierre Vallée	Location de la ferme à bail à Pierre Rouillard, laboureur de la côte Sainte-Catherine
		1772	Pierre Vallée	Location de la ferme à bail à Jean-Baptiste Rousseau, jardinier
		1773	Pierre Vallée	Bail à ferme d'une terre sur la côte des Neiges
		1776	Pierre Vallée	Vente d'un morceau de terre de côte des Neiges à Charles Thenault, tanneur.
		1776	Pierre Vallée, négociant de Montréal	Bail à ferme d'une ferme et d'une terre sur la côte des Neiges à Augustin Dautour de la côte des Neiges
		1777	Pierre Vallée	Location de la ferme et d'un verger à bail à Charles Thenaud, maître tanneur de la côte des Neiges.
		1778	Mr Vallée	
		1781	Sieur Pierre Vallée	
		1784	Pierre Vallée	Location de la ferme à bail à Pierre Galant, maître jardinier
		1785	Pierre Vallée	Location de la ferme à bail à Yves Lemaines, maître jardinier.
		1879	Simpson et Montreal Seminary et Cimetière Notre-Dame-des-Neiges	
		1698	Laurent Renault et Jean Desforges dit Saint-Maurice	
		1702	Renault et Saint-Maurice	

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
5264- 5265	Côte des Neiges	1716	Jean Desforges dit Saint-Maurice	Vente d'une terre sur Notre-Dame-des-Neiges par Jean Desforges dit St Maurice à Maurice Blondeau
		1725	Maurice Blondeau	
		1730	Maurice Blondeau	Vente d'une terre à Joseph Gautier de la côte des Neiges
		1731	Pierre Lestage de Desperioux et Maurice Blondeau	
		1734	Pierre de Lestage, marchand bourgeois de Montréal	Vente d'une terre de la côte des Neiges à Joseph Gautier de la côte des Neiges
		1739	Jean Gautier, Jacques Gautier, Catherine Gautier, Marguerite Gautier, Jacques Gautier, Madeleine Gautier, Marie Gautier, Anne Gautier, Marie-Renée Gautier	Ventre d'une terre sur la CDN à Claude Boudrias, habitant de côte de Liesse
		1742	Claude Baudrias, habitant de côte Sainte-Catherine	Bail à loyer d'un verger sur CDN à François Fruitier dit Provençal, jardinier habitant, de CDN
		1773	Louis Boudrias de la côte des Neiges	Vente d'une terre située à la côte des Neiges à Jean-Baptiste Péladeau
		1775	Jean-Baptiste Peladeau de la côte des Neiges	Vente de terre située en la CDN à Jean Toupin, maître tanneur, de CDN
		1778	Toupin, tanneur	
		1781	Jean-Baptiste Péladeau	
		1698	Raymond Blaise (Sieur des Bergères), Guillaume Chevalier dit Lafleur, Jean Desnoyer dit Lamontagne, Pierre Rimbault	
		1699	Étienne Bourdon, Pierre Marcheteau, Mathieu Perrin dit Garo	

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
5266	Côte des Neiges	1700	Guillaume Chevalier dit Lafèche, couvreur de bardeau, de Montréal	Vente d'une terre sur la côte des Neiges à Jean Desforges dit Saint-Maurice
		1702	Saint-Maurice, Raimbault et Perrin	
		1703	Pierre Raimbault	Dépôt d'un bail à ferme d'une terre
		1709	Pierre Raimbault	Bail à ferme et loyer d'une terre située à la côte des Neiges à Jean Desforges dit Saint-Maurice, habitant de la côte des Neiges
		1716	Pierre Raimbault	Vente d'une terre sur la côte des Neiges à Étienne Rocbert, écuyer
		1720	Mathieu Perrin dit Garaho	Échange d'une terre de la côte des Neiges, avec Paul Guillet (devient propriétaire de la terre sur côte des Neiges)
		1721	Paul Guillet de Montréal et Catherine Pinguet	Vente d'une terre sur la côte des Neiges à Étienne Rocbert
		1731	Étienne Rocbert de la Morandière	
		1754	Toussaint Berthelet, habitant de la côte des Neiges	Accord avec Charles Lenoir dit Rolland, tanneur de la côte des Neiges
		1763	Toussaint Berthelet, habitant de côte des Neiges	Vente d'un morceau de terre situé en la côte des Neiges à François Couturier, maître tanneur, de la côte des Neiges.
		1764	Toussaint Berthelet dit Savoyard	Il est décrit comme étant « de la côte des Neiges » et marie sa fille de 23 ans à Jean-Baptiste Picard.
		1778	Toussaint Berthelet	
		1781	Toussaint Savoyard	
		5267	Côte des Neiges	1698
1702	Guillet			
1719	Mathurin Guillet, marchand			Bail à ferme et loyer d'une terre à François Germain dit Saint-Germain de la côte des Neiges



Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
		1731	Veuve Mathurin Guillet	
		1778	Madame Hubert	
		1781	Les représentants de Jean-Baptiste Hery	
5268	Côte des Neiges	1698	Léonard Gatillon dit Duchesne et Pierre Martin dit Ladouceur	
		1702	Gatinon	
		1731	Veuve Léonard Gatinon dit Duchesne	
		1750	Thomas Sarrazin et Pierre Sarrazin	Marché de livraison de pierres
		1778	Pierre Sarrazin	
		1781	Thomas Sarrazin	
5269	Côte des Neiges	1698	Antoine Lepelle-Desmarais	
		1700	Pierre Martin, Léonard Gatillon et Pierre Martin dit Ladouceur	
		1701	Pierre Martin dit Ladouceur de la côte des Neiges	Marché de charpenterie d'une maison avec Étienne Trutteau, charpentier, Longueil
		1702	Ladouceur	
		1704	Pierre Martin dit Ladouceur de la côte de Neiges	Bail à ferme d'une vache
		1731	Martin dit Ladouceur	
		1743	Marie-Anne Limouision, veuve de Pierre Martin dit Ladouceur de la côte des Neiges	Bail à ferme et loyer d'une terre située à la côte des Neiges à Jean Martin dit la douceur, habitant de côte des Neiges
		1753	Jean-Baptiste Martin dit Ladouceur, habitant de côte des Neiges	Bail à ferme d'une terre à René Hautbois, maître tanneur de côte des Neiges
		1761	Jean-Baptiste Martin dit Ladouceur, de côte des Neiges	Bail à loyer d'une maison, un verger et un petit parc à Pierre Pezet Lapensée, journalier de côte des Neiges
		1768	Jean-Baptiste Martin dit Ladouceur, de côte des Neiges	

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
		1778	Jean Ladouceur	
		1781	Jean-Baptiste Martin	
5271	Côte des Neiges	1698	Pierre Garro Xaintonge	
		1702	Ménard	
		1722	Jean-Baptiste Ménard, de la côte des Neiges	Bail à ferme d'une terre de la côte des Neiges
		1723	Jean-Baptiste Mesnard de la côte des Neiges	Bail à ferme d'une terre de la côte des Neiges
		1731	Jean-Baptiste Ménard	
		1767	Antoine Robert dit Lamouche de la côte des Neiges	Bail à ferme d'une terre sur la côte des Neiges à Antoine Robert dit Lamouche fils
		1778	Lamouche	
		1781	Jean-Baptiste Mainard	
5272	Côte des Neiges	1698	Antoine Dubois dit Laviolette, Pierre Hay ou Guay et Jean Auger dit Baron	
		1700	Antoine Dubois dit Laviolette, maçon et Louise Plumereau de la côte des Neiges	Vente d'une terre à Pierre Hay, sculpteur de la côte des Neiges
		1702	Hay	
		1711	Catherine Campots, veuve de Pierre Hay, de la côte des Neiges	Bail à ferme et loyer d'une terre sur la côte des Neiges à Jean-Baptiste Janot dit Prevert de la côte des Neiges
		1731	Veuve et héritiers Pierre Hay	
		1737	Pierre Hay, habitant de côte des Neiges	Société entre Hay et Claude Lenoir dit Roland, tanneur de Montréal
		1741	Pierre Hay, maître tanneur de la côte des Neiges	
		1743	Pierre Hay, marchand tanneur, de la côte des Neiges	Mariage avec Marie-Françoise Robereau, fille de Pierre Robereau dit Duplessy, marchande tanneur
		1746	Pierre Hay, marchand tanneur, de la côte des Neiges	

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
		1750	Pierre Hay, marchand tanneur, de la côte des Neiges	Bail à loyer d'une tannerie sur côte des Neiges à Joseph Henry, maître tanneur, de la côte Sainte-Catherine
		1751	Pierre Hay, marchand tanneur, de la côte des Neiges	Bail à loyer d'une partie de la tannerie sur côte des Neiges à René Hautbois, maître tanneur
		1752	Pierre Hay, marchand tanneur, de la côte des Neiges	Bail à loyer d'une tannerie sur CDN à René Hautbois, maître tanneur
		1752	Pierre Hay, marchand tanneur de la côte des Neiges	Marché de livraison de peaux entre Joseph Dugast, maître cordonnier et Hay
		1754	Pierre Hay (fils du premier Pierre Hay) marchand tanneur de la côte des Neiges	Marché de livraison de peaux de veau et de mouton
		1759	Pierre Hay, marchand tanneur, de la côte des Neiges	
		1760	Pierre Hay, maître tanneur, côte des Neiges	
		1761	Françoise Duplessy, veuve de Hay	Société entre Françoise Duplessy et Jean-François Couturier, tanneur, de la côte des Neiges
		1762	Pierre Hay	Pierre Hay est décédé et sa veuve est François Robereau
		1778	Leduc et André Leduc et fils	
		1781	Pierre Leduc et Jacques Saint-Aubin	
		1793	Pierre Leduc de la côte des Neiges	Bail à ferme d'une terre sur la côte des Neiges
		1879	Marie Valiquet	
		1698	Michel Campot	
		1702	Prudhomme	
		1731	François Prudhomme et Charles Nolan de Lamarque	

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
5274- 5275	Côte des Neiges	1735	Jean Biron dit Frenierre, marchand de Montréal	Rétrocession à François Prudhomme
		1778	Mr Polier	
		1781	Sieur Jacques Porlier	
		1791	Louis Porlier pour enfants de Jacques Porlier, son frère	Bail à ferme de terre située dans la côte des Neiges à Pierre Haily de côte des Neiges
5276	Côte des Neiges	1698	Antoine de Crisafy	Baron Antoine de Crisafy ou Crisaphy et Philippe Rigard de Vaudreuil
		1702	Baron Antoine de Crisafy ou Crisaphy et Philippe Rigaud de Vaudreuil	
		Avant 1721	Maurice Blondeau	Maurice Blondeau achète le lot avant 1727
		1725	Maurice Blondeau	
		1731	Maurice Blondeau	
		1762	Thomas Dufy dit Dezaunier, négociant de Montréal	Marché de maçonnerie de deux maisons de pierres situées de la côte des Neiges
		1764	Thomas Ignace Dufy dit Dezaunier, négociant	Vente d'un lopin de terre située à la côte des Neiges à Julien Angrignon, tanneur
		11776	Thomas Dufils-Desaunier, colonel de la milice, de Montréal	Marché de couverture en bardeau de maisons et bâtiments situés à la côte des Neiges
		1778	Madame Dufils	
		1781	Madame Dufy Désaunier	
		1832	John Ogilvy	Achat de la terre d'Ogilvy par Colin Robertson
		1844	Héritiers Robertson	Le lot est divisé et vendu à l'encan en septembre 1844. Devient les lots 145 à 160.
		1698	Guillaume Imbault dit Matta et Pierre Biron	
		1702	Matta et Biron	
		1728	Guillaume Imbault dit Mata	Vente d'une terre à Jacques Biron dit Augé, bourgeois de Montréal
		1731	Jean-Baptiste Auger dit Baron et Guillaume Imbault dit Matha	

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
5278- 5279	Côte des Neiges	1758	Pierre Aimbault dit Mata, marchand voyageur de Montréal	Bail à loyer d'une terre de la côte des Neiges à Pierre Aimbault de la côte des Neiges, son neveu
		1759	Pierre Aimbault dit Mata, marchand voyageur de Montréal	Bail à loyer d'un terre de la côte des Neiges à Jean-Baptiste Sarrasin, de la côte des Neiges
		1761	Pierre Imbault dit Matha, marchand de Montréal	Loue à bail et loyer une ferme d'une terre à Jean-Baptiste Toulouse, laboureur de la côte des Neiges
		1765	Pierre Imbault et Marie-Antoine Peladeau	Marché de construction d'une maison de bois sur la côte des Neiges
		1766	Pierre Imbault dit Matas, voyageur (faubourg Saint- Joseph)	Vente d'un terrain situé à la côte des Neiges à Jean-Baptiste Bizet, tanneur de la côte des Neiges
		1775	Marie-Antoine Peladeau, veuve de Pierre Imbault, fille de Jean Peladeau	Contrat de mariage entre Ignace Leduc et Marie-Antoine Peladeau
		1778	Ignace Leduc	
		1781	Pierre Imbault et Simon Imbault	
		1781	Simon Leduc et Marie-Julie Imbault de la côte des Neiges	Vente de la moitié d'une maison située sur la côte des Neiges à Ignace Leduc et Marie- Antoine Peladeau, de la côte des Neiges
5280	Côte des Neiges	1698	Antoine Berthelet dit Chamberry et Guillaume Vinet dit Larente	
		1700	Antoine Berthelet dit Savoyard habitant de la côte des Neiges	Bail à ferme d'une terre sur la côte des Neiges
		1702	Berthelet	
		1731	Barthélémy Berthelet dit Savoyard	
		1778	Berthelet	
		1781	Toussaint Berthelet	
		1698	Guillaume Vinet dit Larente, Jean de la Haie Anglois, François Guillermot dit Lalande	

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
5281	Côte des Neiges	1698	Jean de Lahaye	Vente de terre sur la côte des Neiges à François Guillermot dit Lalande
		1700	Guillaume Vinet dit Larente de la côte Saint-Joseph	Vente d'une terre sur la côte des Neiges à François Guimot dit Lalande de la côte des Neiges
		1702	Guisnot	
		1723	Jacques Bigot, veuf de Françoise Guimot, Marie Guimot, Geneviève Guimot, Philippe Guimot, Jacques Guimot, Jean Guimot, Catherine Guimot	Vente d'une terre sur la côte des Neiges à Pierre Mercereau et Louise Guimot
		1731	Mersereau	
		1747	Pierre-Jean Baptiste Hervieux, marchand et bourgeois de Montréal	Bail à ferme d'une terre de la côte des Neiges
		1747	Eléonore-Jean-Baptiste Hervieux, négociant et bourgeois de Montréal	Marché de construction d'une grange sur la côte des Neiges avec Barthélemy Lemay dit Delorme, charpentier et habitant de la côte Saint-Michel
		1778	La Dame Veuve Hervieux	
		1781	Les représentants Jean-Baptiste Hervieux	
		1782	Charlotte Marin, veuve de Jean-Baptiste Hervieux	
5282	Côte des Neiges	1698	Jean Bizut dit Larose	Cède sa concession à G. Cavelier et Guillaume Cavelier
		1702	Cavelier	
		1721	Guillaume Cavelier, Toussaint Cavalier	Échange de terre avec Pierre Ablin
		1722	Pierre Abelin	Marché de construction d'une maison en pierres qui sera située sur la côte des Neiges
		1731	Blain ou Hablin	
		1745	Louis Prudhomme	

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
		1778	La dame Veuve Prudhomme	
		1781	Monseigneur Le Baron de Longueuil	
		1795	Pierre Durand-Desmarcha	
5283	Côte des Neiges	1698	Étienne Bourdon, G. Cavalier et Gilbert Maillet	
		1702	Bourdon	
		1719	Louis Hurtebise	Marché de construction d'une maison en pierres sur la côte des Neiges
		1722	Louis Hurtubise	Marché de construction d'une maison en pierres qui sera située sur la côte des Neiges
		1731	Louis Hurtubise	
		1757	Élizabeth Beauvais, veuve de Louis Hurtubise	Loue à bail une terre à Jean Montreuil, laboureur
		1758	Élizabeth Beauvais, veuve de Louis Hurtubise	Loue à bail une terre à Simon Longueville, laboureur de la côte des Neiges
		1778	Mr Lemoine	
		1781	Sr Jacques Lemoine	
		1879	John Cullen and Children	
5284	Côte des Neiges	1698	Gilbert Maillet et Pierre Couturier	
		1699	Gilbert Maillet, maître maçon	Concession d'une terre située sur la côte des Neiges par les Sulpiciens à Maillet
		1702	Maillet	
		1704	Gilbert Maillet, maçon de VilleMarie	Bail à loyer et ferme d'une terre sur la côte des Neiges à Jean-Baptiste Baron de la côte des Neiges
		1707	Gilbert Maillet, maître maçon de VilleMarie	Vente d'une terre sur la côte des Neiges à Jean Deslandes dit Champigny, maître maçon
		1723	Séminaire de Saint-Sulpice	Bail à ferme d'un moulin à eau sur la côte des Neiges à Pierre Peyman dit Larivière et son épouse Geneviève Mondain

Lot	Emplacement	Année	Censitaire ou propriétaire	Commentaires
		1724	Séminaire de Saint-Sulpice	Bail à ferme d'un moulin à eau sur la côte des Neiges à Pierre Peyman dit Larivière et son épouse Mari-Françoise Poitevin
		1731	Peyman dit Larivière, meunier	
		1778	Lagarde	
		1781	François Aubin	
5285	Côte des Neiges	1698	Pierre Garro Xaintonge	
		1699	Pierre Couturier	
		1702	Couturier et Bourguignon	
		1704	Pierre Cousturier	Loue à bail et à loyer sa ferme à Jean-Baptiste Auger, dit Baron, laboureur, son voisin sur CDN
		1713	Pierre Cousturier	Loue à bail et à loyer sa ferme à Pierre Butault, laboureur
		1714	Pierre Couturier, maître tailleur de pierre, de VilleMarie	Bail à ferme d'une terre sur la côte des Neiges
		1722	Boudrias et Pierre Imbault	La terre est divisée
		1724	Marguerite Payet, veuve de Pierre Couturier	Bail à loyer et ferme d'une terre sur la côte des Neiges
		1731	Héritiers Bourguignon	
		1772	Boudrias et Pierre Imbault	La terre est divisée
		1778	Jacques Saint-Aubin et Pierre Imbault	
5286	Côte des Neiges	1702	J.B. Auger	
		1716	Pierre Raimbault	Vente d'une terre située sur la côte des Neiges à Claude Ramezay, chevalier, seigneur de la Gesse
		1725	Charlotte Denis, veuve de Claude Ramezay	Bail à ferme d'une terre sur la côte des Neiges
		1731	Veuve et héritier de Ramezay	
		1778	Sr Vincent	
		1781	Vincent Chomereau	



**Annexe VI : Tableaux des lots concédés sur les côtes des  
Neiges et Sainte-Catherine en 1731 et en 1781**

**Tableau des lots du chemin de la côte des Neiges reconstituer à partir  
de l'Aveu et dénombrement de 1731**

Lots	Propriétaire	Dimension front	Dimension profondeur	Terre exploitée	Bâtiments				Commentaires
					Maison	Grange	Étable	Écurie	
5258	Commune	46	2	0	0	0	0	0	Sépare les lots de la côte des Neiges
5259	Philippe Leduc	3	20	27	2	1	1	0	
5260	Durand dit Desmarchais	3	20	15	0	1	0	0	
5261	François Boudrias	2	20	17	0	1	0	0	
5262	Gauthier	5	21	35	1	1	1	0	
5263	Veuve et héritiers de Gédéon de Catalogne	3	21	27	1	1	1	0	
5264	Pierre Lestage de Desperieux	2	21	9	0	1	0	0	
5265	Maurice Blondeau	2	21	18	0	1	0	0	
5266	Étienne Robert de la Morandière	8	21	58	1	1	1	0	Moulin à scie, le lot est acheté par de la Morandière à Rimbault en 1716.
5267	Veuve Mathurin Guillet	2	26	28	1	1	1	0	
5268	Veuve Léonard Gatinon dit Duchesne	3	21	25	1	1	1	0	
5269	Martin dit Ladouceur	3	21	32	1	1	1	0	
5270	Sulpiciens (Seigneurs)	0	0	0	0	0	0	0	Moulin à farine (?)

Lots	Propriétaire	Dimension front	Dimension profondeur	Terre exploitée	Bâtiments				Commentaires
					Maison	Grange	Étable	Écurie	
5271	Jean-Baptiste Ménard	4	21	29	1	1	1	0	
5272	Veuve et héritiers Pierre Hay	6	21	27	1	1	1	0	
5273	Héritiers Jean-Baptiste Ménard	2	21	0	0	0	0	0	
5274	François Prudhomme	4	21	25	0	1	0	0	
5275	Charles Nolan de Lamarque	6	21	42	1	1	1	0	
5276	Maurice Blondeau	7	21	50	1	1	1	0	
5277	Saint-Jean	2	21	25	1	1	1	0	
5278	Guillaume Imbault dit Matha	2	21	23	1	1	1	0	
5279	Jean-Baptiste Auger dit Baron	2	21	17	1	1	1	0	
5280	Barthélemy Berthelet dit Savoyard	3	21	35	1	1	1	0	
5281	Mercereau	5	21	52	1	1	1	0	
5282	Blain	4	21	56	1	1	1	0	
5283	Louis Hurtubise	3	21	51	1	1	1	0	Construction d'une maison en pierres en 1719
5284	Sulpiciens (Seigneurs)	3	21	27	0	1	0	0	
5285	Héritiers Bourguignon	6	21	55	1	1	1	0	

Lots	Propriétaire	Dimension front	Dimension profondeur	Terre exploitée	Bâtiments				Commentaires
					Maison	Grange	Étable	Écurie	
5286	Veuve et héritiers de Claude Ramezay de Lagesse	3	40	8	0	0	0	0	
5287	Frères hospitaliers	3	21	0	0	0	0	0	
5288	Veuve et héritier Prudhomme	2	18	0	0	0	0	0	
5289	Descaries	11	20	42	0	0	0	0	
5290	Gatinon dit Duchesne	3	20	0	0	0	0	0	

**Tableau des lots du chemin de la côte Sainte-Catherine reconstituer à partir de l'Aveu et dénombrement de 1731**

Lots	Propriétaire	Dimension front	Dimension profondeur	Terre exploitée	Bâtiments				Commentaires
					Maison	Grange	Étable	Écurie	
5238	Claude Caron	3	36	20	0	1	0	0	Carron (selon Beaugard)
5239	Veuve d'Urbain Gervaise	3	36	18	0	1	0	0	
5240	Jean Tessier dit Lavigne	3	36	25	0	1	0	0	
5241	Périneau dit Lamarche	3	36	27	1	1	1	0	Périn dit Lamarche (selon Beaugard)
5242	Charles Gervaise	3	36	30	1	1	1	0	
5243	Jacques Tessier dit Lavigne	3	36	37	0	1	0	0	
5244	Veuve et héritier Lapierre	3	36	35	1	1	1	0	
5245	Héritiers F.-X. Prudhomme	3	36	15	0	0	0	0	
5246	Héritiers Charles Juchereau De Beaumarchais	3	36	0	0	0	0	0	
5247	Chartier	6	20	19	1	1	1	0	
5148	Pierre Rimbault	13	37	56	1	1	1	0	

## Tableau des lots du chemin de la côte des Neiges reconstituer à partir de l'Aveu et dénombrement de 1781

Lots	Propriétaire	Front	Profondeur	Taillis	Désert	Labour	Prairie	Verger	Maison	Grange et étable	Tannerie	Commentaires
5258	Commune	46	2									Sépare les lots de la côte des Neiges
	Pierre Reymond	2*	20*					8	1			** "Trente neuf Arpens en Superficie"
5259	Antoine Leduc (et Sr Guillon **)	2*	20*					7**	1**			* "quarante Arpens en Superficie" ** " un Verger d'environ Sept Arpens en Superficie Clos en Pieux avec une Maison"
5260	François Lecuyer ( et Sr Jaques Lemoine **)	3	20	60*				4 1/2				** Possede trois Arpens Sur vingt en Taillis" ** "Au devant decette Terre le Sr. Jaques Lemoine possede un Verger de quatre Arpens et demi en Superficie"
5260	Jean Durant	3	20		60*				1	2		* Il est inscrit "le Tout en Désert"
5261												
5262	Jaques Gauthier	4	20		50			3	1	2		
5262	Sr Pierre Vallé	4	20					8	1		1	
5263												
5264	Jean Bte Péladeau	4	20			4	6	4	1	2		
5265												
5266	Toussaint Savoyard	8	26		6			6	1	2	1	"Maison Grange et Etable en Pierres"
5267	Les représentants Jean-Bte Hery	2	26		35				1	2		
5268	Thomas Sarrazin	3	20		30			2	1	2	1	
5269	Jean Baptiste Martin	3	20			40		3	1	2		
5270	Non mentionné											

Lots	Propriétaire	Front	Profondeur	Taillis	Désert	Labour	Prairie	Verger	Maison	Grange et étable	Tannerie	Commentaires	
5271	Jean Bte Mainard	4	20		60			h	1	2			
5272	Pierre Leduc	4	20		50			5	1	2			
5272	Jaques St-Aubin	3	20		25								
5273													
5274	Sr Jaques Porlier	10	20		50		15		1	2			
5275													
5276	Madame Dufy Désaunier	non mentionné	non mentionné					60	9	18	1	2	Il est indiqué "un Terrain irrégulier contenant quinze Arpens en Superficie avec Maison, Grange Étable dix huit Arpens en Verger, Soixante Arpens labourables et neuf Arpens de Prairies"
5277													
5278	Toussaint Berthelet	2	20		60*				9	1	2		* Il est inscrit "tout en Désert"
5279		1											
5280	Pierre Imbault (et Simon Imbault **)	1	20		80*				6	1	2	1	** " Sur cette Terre Simon Imbault possède un Emplacement d'environ Trois Arpens en Superficie avec Maison, Tannerie et Jardin"
		3											
5281	Les Représentants Jean-Bte Hervieux	5	20		100*			6	1	2		* Il est inscrit "tout en Désert"	
5282	Monsr. le Baron de Longueuil	4	20		80*			12	1	2		* Il est inscrit "tout en Désert"	
5283	Sr Jaques Lemoyne	3	20		60*				1	2		* Il est inscrit "le Tout en Désert"	
5284	François Aubin	3	20		50				1	2			
5285	Jaques St-Aubin	3	20		45				1	2			

Lots	Propriétaire	Front	Profondeur	Taillis	Désert	Labour	Prairie	Verger	Maison	Grange et étable	Tannerie	Commentaires
	Pierre Imbault	3	20		45				1	2		
5286	Vincent Chomereau	3	20		40				1	2		
5287	Les Sœurs de l'Hôpital Général	3	20		2		6		1	1		



## Tableau des lots du chemin de la côte Sainte-Catherine reconstituer à partir de l'Aveu et dénombrement de 1781

Lots	Propriétaire	Front	Profondeur	Taillis	Désert	Labour	Prairie	Verger	Maison	Grange	Tannerie	Écurie	Commentaires
5239	Joseph Perraut	2 3/4	33		15			5	1				
	Pierre Bardet	1	33		18		2	2	1			1	
5240	François Berthelet	3	33		60			9	1	2			
5241	André Roy	1 1/2	33		30			5 + 3	1	1			
	Louis Malet	1 1/2	33		30			4	1	2			
	Zacharie Heurteubise	6	12					?		1	1		Tannerie en pierres, aucune spécification sur la superficie du verger
5242	Sieur Buate	3	33				8	12	1	2			
5243	Héritiers Jaques Texier	3	33		35		6		1	2			
5244	François Bardet et Louis Guilbaut	3	33			50	8		1	2			
	Les Sœurs de la Congrégation de Notre-Dame	1 (?)	30 (?)	30									"Encore au bout de ce Moreceau de Terre, les Sœurs de la Congrégation de notre Dame possèdent trente Arpens en Superficie en Taillis"
5245	Simon Sanguinet	3	9					4	1				"Au bout de cette Terre Simon Sanguinet possède Trois Arpens sur neuf "
	Louis Courtin	3	20	60									
5246	Les Héritiers Baujeu	?	?										"Possèdent un Terrain irrégulier en Bois de bout"

Lots	Propriétaire	Front	Profondeur	Taillis	Désert	Labour	Prairie	Verger	Maison	Grange	Tannerie	Écurie	Commentaires
	Sr Guy	6	20	120*									"Six Arpens sur vingt en Bois de bout et Taillis"

**Annexe VII : Tableaux des lots concédés sur les côtes des  
Neiges et Sainte-Catherine montrant la portion de terre  
exploitée**

## Tableau des lots du chemin de la côte des Neiges montrant le pourcentage des terres exploitées

Lots	Propriétaire	Dimension front	Dimension profondeur	Terre exploitée	Terre exploitée (en %)
Portion Est					
5258	Commune	46	2	0	0
5259	Philippe Leduc	3	20	27	45
5260	Durand dit Desmarchais	3	20	15	25
5261	François Boudrias	2	20	17	43
5262	Gauthier	5	21	35	33
5263	Veuve et héritiers de Gédéon de Catalogne	3	21	27	75
5264	Pierre Lestage de Desperieux	2	21	9	21
5265	Maurice Blondeau	2	21	18	43
5266	Étienne Robert de la Morandière	8	21	58	35
5267	Veuve Mathurin Guillet	2	26	28	54
5268	Veuve Léonard Gatinon dit Duchesne	3	21	25	40
5269	Martin dit Ladouceur	3	21	32	51
5270	Sulpiciens (Seigneurs)	0	0	0	0
5271	Jean-Baptiste Ménard	4	21	29	35
5272	Veuve et héritiers Pierre Hay	6	21	27	21
5273	Héritiers Jean-Baptiste Ménard	2	21	0	0
5274	François Prudhomme	4	21	25	30

Lots	Propriétaire	Dimension front	Dimension profondeur	Terre exploitée	Terre exploitée (en %)
5275	Charles Nolan de Lamarque	6	21	42	33
Portion Ouest					
5276	Maurice Blondeau	7	21	50	34
5277	Saint-Jean	2	21	25	59
5278	Jean-Baptiste Auger dit Baron	2	21	17	40
5279	Guillaume Imbault dit Matha	2	21	23	55
5280	Barthélemy Berthelet dit Savoyard	3	21	35	56
5281	Mercereau	5	21	52	50
5282	Blain	4	21	56	67
5283	Louis Hurtubise	3	21	51	80
5284	Sulpiciens (Seigneurs)	3	21	27	87
5285	Héritiers Bourguignon	6	21	55	44
5286	Veuve et héritiers de Claude Ramezay de Lagesse	3	40	8	7
5287	Frères hospitaliers	3	21	0	0
5288	Veuve et héritier Prudhomme	2	18	0	0
5289	Descaries	11	20	42	19
5290	Gatinon dit Duchesne	3	20	0	0

**Tableau des lots du chemin de la Côte-Sainte-Catherine montrant le pourcentage des terres exploitées**

Lots	Propriétaire	Dimension front	Dimension profondeur	Terre exploitée	Terre exploitée (%)
5238	Claude Caron	3	36	20	18
5239	Veuve d'Urbain Gervaise	3	36	18	16
5240	Jean Tessier dit Lavigne	3	36	25	23
5241	Périneau dit Lamarche	3	36	27	25
5242	Charles Gervaise	3	36	30	28
5243	Jacques Tessier dit Lavigne	3	36	37	34
5244	Veuve et héritier Lapierre	3	36	35	32
5245	Héritiers F.-X. Prudhomme	3	36	15	14
5246	Héritiers Charles Juchereau De Beaumarchais	3	36	0	0
5247	Chartier	6	20	19	16
5148	Pierre Rimbault	13	37	56	12

**Annexe VIII : Listes des entreprises et des services funéraires  
proposés en 1887**

## Listes des entreprises et des services funéraires proposés en 1887

Entreprise	Services
L.J. A Surveyer	Ferronneries
Halpin & Vincent	Entrepreneurs en pompes funèbres
C.A. Dumaine	Entrepreneurs en pompes funèbres : corbillards de 1re classe, cercueils en bois et en métal de toute description. Aussi carrosses, crêpes, gants, etc.
M. Feron & Fils	Directeurs de pompes funèbres
Cunnigham Bros.	Ouvrage de cimetières une spécialité
Dominion marble works, John Shaver	Manufacturier de pierres tumulaires : Poteaux, charniers, monuments en pierre et en marbres. Sculpture et réparations de toutes sortes dans les cimetières.
E. Chanteloup	Manufacture canadienne d'ornements funéraires. Monuments, chemins de croix, portes de caveaux, entourages pour terrain, ainsi que toutes sortes d'articles religieux sont exécutés sous le plus court délai.
Leger Portugais	Entrepreneurs de pompes funèbres : cercueils de toutes descriptions, corbillards de première classe pour funérailles, ainsi que tous les accessoires nécessaires.
Union marble work. Major et Brunet	Manufacturiers de monuments, tombes, charniers, poteaux. Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières. Réparations de toutes sortes à des prix très réduits.
H. R. Ives & Co. (établie en 1859)	Grilles pour cimetières, une spécialité. Grande variété de modèles.
Victor Theriault	Entrepreneur de pompes funèbres. Toujours en magasin un grand assortiment de cercueils en fonte, bois de rose et bois de tous les prix. Magnifique cercueil-glacière pour conserver les corps en été. Cinq beaux corbillards au service du public. Il fournit les crêpes, gants et tentures de chambres mortuaires. Spécialité : embaumer.